MAISONS PAYSANNES DE MOSELLE

13, square du Pontiffroy
57000 METZ

Tel. 03 87 63 89 38

LA MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX TRADITIONNELS EN ARCHITECTURE RURALE DE MOSELLE, AU XIX^{e} SIECLE, D'APRES LES ARCHIVES COMMUNALES

Jean-Yves CHAUVET

En bleu, informations introduites en 2017

Février 1994/Décembre 2017

SOMMAIRE DÉTAILLÉ

Préambule p. 9

Fréquence annuelle des dossiers p. 10
Liste des communes p. 11

Les moellons p. 15
Origine et nature des moellons p. 16
La mise en œuvre des moellons p. 28
- la diversité d'usage du moellon p. 28
- la qualité des moellons p. 29
Les fondations p. 35
- fouilles des fondations p. 35
- dimensions des fondations p. 36
- maçonnerie des fondations p. 36
- crépi des maçonneries des fondations p. 38
- fondations de bois p. 38
Mise en œuvre des maçonneries p. 39
- conditions générales d'exécution p. 39
- décrépissage p. 49
- remplacement de pierres p. 50
- fissures p. 50
- crépi p. 50
- liants de mortier p. 50
- coulis de ciment p. 50
- liants et mortier de terre p. 50
- parements p. 51
- pierres sèches p. 51
- récupération p. 51
- saisons de mise en œuvre p. 51

La pierre de taille p. 52
Origine du matériau p. 53
Conditions de mise en œuvre p. 70
- provenance p. 70
- usage particulier p. 70
- conditions d'extraction et qualités des pierres p. 70
- taille des pierres p. 71
- pose des pierres p. 73
- diversité de mise en œuvre p. 76
- usage p. 77

Dallages et pavages p. 78
Origine des matériaux p. 78
Les dallages p. 84
- dallages de brique p. 84
- dallages de pierre p. 84
- dallage en échiquier p. 86
- dallage en céramique p. 86

Les pavages p. 86
- pavés de brique p. 86
- pavés de ciment p. 87
- carreaux de terre cuite, tommettes p. 88
- pavés de pierre p. 88
- chaussée p. 94
- divers p. 95
- mise en œuvre des pavés en carreaux p. 96
- pavés en briques des âtres p. 96
- mise en œuvre des pavés de moellons p. 96

Les mortiers p. 99
Origine des granulats p. 99
Origine des liants p.113
Nature des chaux p.123
Nature des mortiers p.124
Fourniture en chaux, fours à chaux p.125
La mise en œuvre des mortiers p.126
- saisons p.126
- sables spécifiques p.126
- qualités des sables p.126
- qualités des chaux p.129
- extinction de la chaux p.132
- broyage du mortier p.137
- dosages p.138
- conditions de mise en œuvre du mortier p.146
- enduits p.150
- laits de chaux, blanchissage p.150
- mortier de terre p.151
- mortier de gravier p.152
- mortier de béton p.152
- mortier bâtard p.152
- mortier hydraulique p.153
- diversité de mise en œuvre des crépis p.155
- saisons de mise en œuvre p.156

Le ciment p.156
Les différents usages p.156
- mortier de ciment p.156
- sans précision p.157
- chaux et ciment p.159
- gros ciment et ciment fin p.159
- ciment d'argile p.159
- ciment blanc p.159
- ciment de cendre de chaux p.160
- ciment en cendre de houille p.160
- ciment de claine p.160
- ciment de crasse de fer p.160
- ciment de laitier p.161
- ciment de Metz p.161

- ciment de plâtre p.161
- ciment romain p.161
- tuiles pilées p.163
- ciment de Portland p.163
- ciment rouge p.164
- ciment de scories p.164
- ciment tamisé p.164
- ciment gris p.164
- ciment de tuileau p.164
- ciment de Wassy p.165
- divers p.167
- dosages p.167
- usage particulier p.167

Béton p. 168

Les laits de chaux p.169
Enduit au blanc d'Espagne p.169
Blanchissage au blanc de Troyes p.169
Blanchissage au lait de chaux p.169
Blanchissage à la colle p.170
Savoir faire p.170
Badigeon de mortier p.170
Badigeon coloré p.170

Le plâtre p.171
Origine du matériau p.171
- qualités du plâtre p.172
Plafond p.172
- mise en œuvre p.172
Enduit au plâtre p.176
- diversité de mise en œuvre p.176
L'estrich ou oestrich p.177

La terre crue p.179
Les différents matériaux p.179
- Bouzillage p.179
- Corroy, conroi p.184
- Torchis p.184

Le pan de bois p.185

La brique de terre cuite p.186
Origine des matériaux p.186
La mise en œuvre de la brique p.188
- Diversité d'usage du matériau p.188
- Qualité des briques p.189
- Mise en œuvre p.190

Les charpentes p.191
Origine des matériaux p.191
- Structure p.192
- origine des bois p.192
- bois, sans précision p.192
- chêne et sapin p.192
- chêne p.194
- sapin p.195
- peuplier p.196
- chêne, sapin, peuplier p.196
- charpente allemande p.196
- conditions de mise en œuvre des bois p.196
- récupération p.197

La couverture p.198
Nature du matériau, imprécise p.198
Nature du matériau, tuile creuse p.200
Nature du matériau, tuile plate p.205
Nature du matériau, tuiles particulières p.208
Nature du matériau, ardoise p.209
Nature du matériau, tuile mécanique p.212
Nature du matériau, chaume p.213
Nature du matériau, bois p.214
Les différents matériaux p.214
- ardoise p.214
- tuile creuse p.214
- tuile mécanique p.216
- tuile plate p.217
- tuile creuse et tuile plate p.218
- chaume p.218
- faîtière p.218
La mise en œuvre p.219
- la qualité des tuiles p.219
- conditions de mise en œuvre p.220
- support de couverture p.222
- coût du travail p.223
- récupération p.223
- substitution de la paille p.223
- substitution de la tuile canal p.224
- arêtiers et noues p.224
- corniches p.224
- chéneaux et gouttières p.224

Les cloisons p.225
Les natures de cloisons p.225
- brique p.225
- pan de bois p.226
- madriers p.226
- planches p.227
- chons p.229

- lattes et contre lattes p.229
- plâtre p.229

Les plafonds p.230
Structures de plafonds p.230
- mise en œuvre p.230
- solivages p.231
- chons p.231
- lattis p.231
- planches p.232
- plâtre p.232
- blanc à bourre p.233

Les voûtes p.233

Les planchers p.234
Les matériaux p.234
- planchers en chêne p.234
- planchers en sapin p.235
- planchers en chêne et en sapin p.236
- planchers blanchis p.236
- planchers bruts p.236
Matériaux et structures p.237
- rapport chêne/ sapin p.237
- solives p.237
- gisants p.237
- combles p.238
- rainures et languettes p.238
- récupération p.238
La mise en œuvre p.239
- conditions de mise en œuvre p.239

Les escaliers p.242
Les matériaux p.242
- nature des matériaux d'œuvre. Pierre p.242
- nature des matériaux d'oeuvre. Chêne et sapin p.243
- nature des matériaux d'oeuvre. Chêne p.243
- nature des matériaux d'oeuvre. Sapin p.244

Les ouvertures et les menuiseries p.245
Encadrements d’ouvertures p.245
Le cadre p.246
- arc de décharge p.246
- l’encadrement p.246
- les jambages p.246
- le linteau p.247
- chasses roues p.247
- le seuil p.247
- le chambranle p.247

- tablettes p.248
Les huisseries p.248
- conditions de mise en œuvre p.248
- huisseries en chêne p.249
- huisseries en sapin p.249
- huisseries en chêne et sapin ou peuplier p.251
- croisées p.252
- hollandaise p.252
- imposte p.252
- systèmes de fermeture p.252
- peinture p.252
Les menuiseries intérieures p.253
- lambris p.253
- placard p.253
La vitrerie p.253

Les ferronneries et les serrureries p.254
Description p.254
Conditions de maîtrise d'œuvre p.254
Mise en œuvre p.254
Nature de l'ouvrage p.254
Origine et qualité des matériaux p.255

Les cheminées p.258
Description p.258
Matériaux de structure, bois p.258
Matériaux de structure, brique p.259
Matériaux de structure, pierre p.259
Mise en œuvre p.259

L'évier p.259
Pierre à eau p.259

Les fours à pain p.260
Les matériaux p.260
La structure p.261
- la voûte p.261
- la hotte p.262

Les caves p.263
La maçonnerie p.263
L'escalier p.264
Le plafond p.264
- solives p.264

Travaux de peinture p.265
Extérieur et intérieur p.265
Huile de lin p.265
Peinture p.265
Mode d'application p.267

Le choix des couleurs p.269
Tapisserie de papier p.272

L'eau p.273
Auges p.273
Egayoirs p.273
Fontaines et puits p.274

Conditions générales de maîtrise d'œuvre p.276

Bénévolat p.276

Contrats d'ouvrage p.276

Saisons de mise en œuvre p.276

Récupération p.277

Bois de marronage p.280

Les carrières p.283
Sablières p.283
Carrières de pierre p.285
Argilières p.292
Plâtrières p.292
Tuilerie p.292
Fours à chaux p.293

Maisons traditionnelles p.283

Préambule. La documentation en matière de savoir-faire anciens est d'une richesse qui dépasse nos capacités actuelles de la recueillir et de l'analyser. Ces importants gisements d'informations laissent pourtant espérer la création d'une encyclopédie nationale et d'une banque de données informatique. La première urgence serait bien sûr de poursuivre le travail d'enquête orale effectué dans une grande partie du nord de la France, auprès d'anciens artisans, ou d'artisans plus jeunes, exerçant encore le noble art de la restauration authentique. Mais, l'abondance de la documentation historique est telle qu'il faudrait parallèlement s'atteler à son dépouillement, même si les risques de perte de ces savoirs là semblent moins importants. L'expression orale d'aujourd'hui est souvent une interprétation contemporaine des techniques d'autrefois, elle demande une mise en perspective historique de ces techniques.

Dans un premier temps, en 1994, nous avions limité cette recherche à une soixantaine de communes arbitrairement choisies mais représentant un échantillon géographique équitable. Depuis 2007, « Maisons Paysannes de Moselle » a entrepris d'étendre ce dépouillement à l'ensemble des communes du département. Elle invite les autres délégations de « Maisons Paysannes de France » à conduire le même programme de recherche. Il faut compter, pour un département, un millier d'heures de recherches et de transcription, ce qui, sur dix ans, se montre largement à la portée d'un retraité bénévole. **MPF disposerait ainsi d'une exceptionnelle base de données sur les techniques de construction en vigueur en France pendant une grande partie du XIX^{e} siècle**.

Notre travail ne procédait pas par une analyse rigoureuse de l'emploi des matériaux traditionnels et de leur mise en oeuvre mais plutôt d'un inventaire précis des matériaux utilisés, de leur origine et de leur usage. Nous avons donc, présenté de façon exhaustive, la diversité de nature et d'origine des matériaux, pour faire valoir leur diversité, minéralogique pour les pierres et d'essence pour les bois, afin d'apprécier l'aire d'emploi d'un matériau donné, en fonction de ses qualités et des richesses en sous-sol des communes. Rien ne prouve toutefois que ces matériaux et techniques, rigoureusement prescrites, étaient en usage pour les maisons paysannes ; elles ne représentent qu'un cadre normatif pour l'architecture officielle. Elle n'en sert pas moins de référence d'époque et sans doute peut-on postuler que ces matériaux et ces techniques intéressaient quand même les constructeurs des maisons villageoises. Il serait à ce titre intéressant de confronter les résultats de l'analyse archéologique et architecturale avec ceux de cette analyse archivistique pour apprécier les écarts qui pouvaient séparer les constructeurs de bâtiments communaux et les bâtisseurs de maisons paysannes.

FREQUENCE ANNUELLE DES DOSSIERS

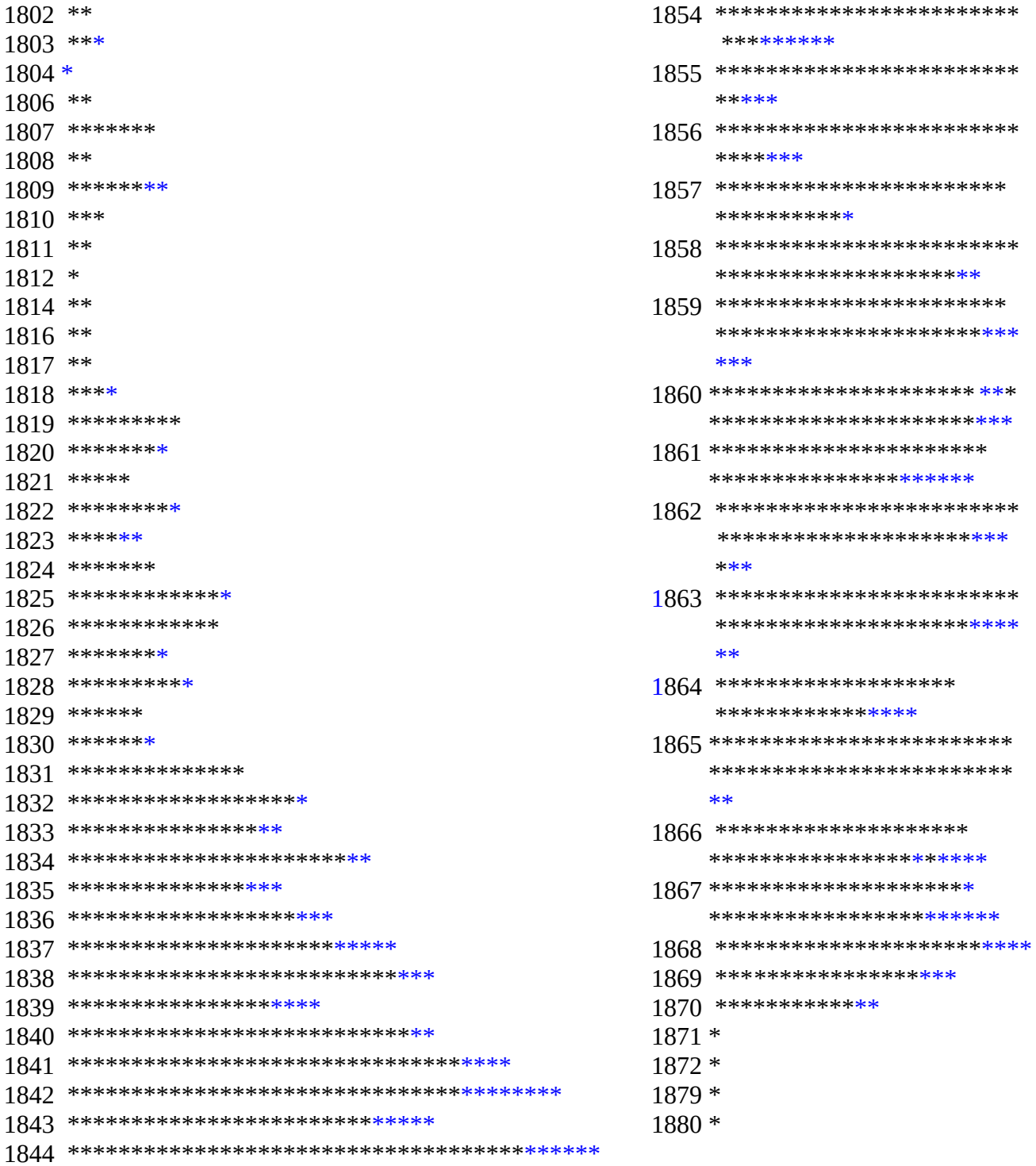

Liste des communes

Références des Archives Départementales de la Moselle

Aboncourt *2 Op 1*
Abreschviller *2 Op3*
Achain *2 Op4*
Achen *2 Op7*
Adaincourt *2 Op 8*
Adelange *2 Op 10*
Ajoncourt *2 Op 11*
Alaincourt *2 Op 12*
Albestroff *2 Op 13*
Algrange *2 Op 14*
Alsting-Zinzing *2 Op 16*
Alsting *2 Op 17*
Altrippe *2 Op 18*
Altviller *2 Op 20*
Alzing *2 Op 21*
Amanvillers *2 Op 22 23*
Ancerville *2Op 24 ?*
Ancy-sur-Moselle *2 Op 26 27 28*
Angeviller *2 Op 29*
Angviller *2 Op30*
Antilly *2 Op 31*
Anzeling *2 Op 32*
Apach *2 Op 33*
Argancy *2 Op 34* 36
Arriance *2 Op 37*
Arraincourt *2 Op 38*
Arry *2 Op 39*
Artzviller *2 Op 40*
Ars-Laquenexy *2 Op 42*
Ars/Mlle *2 Op 43 44 45 46*
Aspach *2 Op 47*
Assenoncourt *2 Op 48*
Attilloncourt *2 Op 49*
Aube *2 Op 50*
Augny *2 Op 54*
Aulnois *2 Op 56*
Aumetz *2 Op 59*
Ay *2 Op 62*
Bacourt *2O 42/3*
Barbay *2 O 45/3*
Bambiderstroff *2 O 44/4 44/5*
Le Ban-Saint-Martin *2 O 46/3*
Baronville *2 O 47 /4*
Barst *2 O 48/4*
Basse-Ham *2 O 49/3*
Basse-Rentgen *2 O 50/3*
Bérig-Vintrange *2 Op 100*
Berling *2 Op 100*
Bermering *2 O 63/3*
Berthelming *2O 64/.3*
Bertring *2 O 66/3*
Berviller *2 O 67/3*
Bettelainville *2 O 70/4*
Betting *2O 68/3 71/ 3*
Bisping *2 O 84/3*
Bisten-en-Lorraine *2O 85/3*
Bistroff *2 O 86//4*
Blies-Ebersing *2 O 90/3*
Blies Schweyen Guerswiller *2 O 91/ 3*
Bliesbrück *2 Op 139*
Blanche-Eglise *2 Op 140*
Borny *2 O 92/5*
Boucheporn *2O 93/3*
Boulange *2 O 97/7*
Branvaux *2 O 109/ 3*
Brettnach *2 O 108/3*
Brouck *2 O 110/ 3*
Broudersdorff *2 O 111/3*
Brouviller *2 O 112/3*
Brulange *2 O 113/4*
Buding *2 O 115/3*
udling *2 O 116/ 3*
Burtoncourt *2 Op 188*
Cappel *2 Op 191*
Charly *2 Op 200*
Château-Bréh. *2 Op 201*
Charleville *2 Op 202*
Château-rouge *2 Op 203*
Château-voué *2 Op 204*
Chenois *2 Op 205*
Châtel-Saint-Germain *2 Op 206 207 208*
Chémery *2 Op 209*
Chémery-les-d. *2 Op 210*
Cheminot *2 Op 211 212*
Chesny *2 Op 217*
Chicourt *2 Op 218*
Chieulles *2 Op 219* Cocheren
2 Op 220
Coin-les-Cuvry 3 Op 221
Colligny 2 Op 225
Colmen 2 Op 226
Condé-Northern 2 Op 227 228
Condé-Northern *2 Op 229*
Conthil 2 Op 231
Corny 2 Op 234
Coume 2 Op 235 236 237
Courcelles-Chaussy *2 Op 239 241*
Courcelles-sur-Nied *2 Op 242*
Coutures *2 Op 244*
Craincourt *2 Op 247*
Créhange *2 Op 248 249*
Creutzwald *2 Op 250*
Cutting *2 Op 251*
Dalem *2 O 161/3*
Dalhain *2 O 162/3*
Dalstein *2 O 163/3*
Dannes et Quatre Vents *2 O 164/ 3*
Denting *2 O 168/4*
Desseling *2 O 169/3*
Destry *2 O 170/ 4*
Dourd'hal *2 Op 283*
Ebersviller *2 O 182/4*
Eblange *2 O 183/4*
Eguelshardt *2 O 184/ 4*
Eincheville *2 O 185/ 3*
Elvange *2 O 186/3*
Elzange *2 O 187/3*
Ennery *2 O 189/4*
Epping *2O 190/2*
Erching *2 O 191/3*
Les Etangs 2 OP 300
Fénétrange *2 O 204/3*
Fèves *2 O 205/5*
Fey 2 Op 324
Filstroff *2 Op 326*
Fixem *2 O 208/6*
Flétrange *2 O 211/ 4*
Fleury *2 O 212/3*
Flévy *2 O 213/ 11*
Florange *2 O 236/3*
Folsperviller *2 O 217/3*
Folschviller *2 O 218/4*
Fresnes *2 O 232/ 3*
Freybouse *2 O 233/3*
Freyming *2 O 234/5*
Fribourg 2 O 235/ 3
Flastroff *2 Op 330*
Fleisheim *2 Op 331*
Folkling *2 Op 344 346*
Frémestroff *2O 231/3*
Garrebourg *2O 238/3*

Garsche *2O 237/3* Gréning *2 O 252/3* Grindorff *2 O 253/4*
Grosbliesderdorff *2 O 5254/4* Gros Réderching *2O 255/3* Grostenquin *2 O 456/4*
Gründviller *2 O 257/4* Guébenhausen *2 O 258/3* Guessling *2 Op 448 449*
Guinglange *2 Op 451 452 453* Guinkirchen *2 Op 454 455* Guinzeling *2 Op 456*
Guinlange *2 Op 457* Guntzviller *2 Op 458* Haguen *2 Op460*
Hallering *3 Op 463* Ham-sous-V. *2 Op 464 465* Hambach *2 Op466 467*
Hampont *2 Op 468* Han-sur-N. *2 Op 469 470* Haraucourt-sur-Seille *2 Op 473*
Hargarten-aux-Mines *2 Op 475* Harprich *2 Op 476* Haspelchiedt *2Op 480*
Haspelschiedt *2 Op 481* Hauconcourt *2 Op 483 485* Haut-Clocher *2 Op 487*
Haute-Kontz *2 Op 488 489* Haute-Vigneulles *2 Op 490 491 492* Haute-Yutz *2 Op 493*
Havange *2 Op 494 495 496 497 498* Hayes *2 Op 499 500* Hazembourg *2 Op 501*
Heining *2 Op 502* Hellimer *2 Op 504 505* Helstroff *2 Op 508 509 510*
Hémilly *2 Op 511 512* Héming *2 Op 513 515* Herny *2 Op 518 519 520 521*
Hesse *2 Op 523* Hestroff *2 Op 524 525* Hettange-Grande *2 Op 526 527*
Hilsprich *2 Op 530 531 532* Hoff *2O 319/3* Holacourt *2 O 320/3*
Holllng *2 O 321/4* Holving *2 O 322/4* Hombourg-Budange *2 O 323/5*
Hombourg-Haut *2 O 324/9* Hommarting *2 O 325/3* Honskirch *2 O 327/3*
Jallaucourt *2 Op 573 574* Jouy-aux-Arches *2 Op 576* Juvelize *2 O 345/3*
Juville *2 O 146/3* Kalhausen *2 O 3747/3* Kappelkinger *2 O 349/3*
Kanfen *2O 348/3* Kemplich *2 O 350/ 4* Kerprich-les-Dieuze *2 Op 599*
Kirsch-les-Sierk *2 Op 600* Kirschnaumen *2 Op 601 602* Kontz-les-Bains *2 Op 532*
Insming *2 Op 569* Insviller *2 Op 570* Kerprich-les-Dieuze *2 Op 598*
Landovillers *2 O 365/3* Landfroff*2 O 366/5* Laneuveville-en-Saulnois *2 O 367/ 4*
Laguimberg *2 O 370/ 3* Laning *2 O 371/4* Laquenexy *2 O 372/ 4*
Laudrefang *2 O 313/4* Laudrefang *2 Op 633* Laumesfeld *2 Op 635*
Leyviller *2 Op 651* Lezey *2 Op 652* Lidrezing *2 Op 654*
Liederschiedt *2 Op 655* Liehon *2 Op 656* Lindre-haute *2 Op 658*
Lindre-Basse *2 Op 659* Linstroff *2 O 256/5* Liocourt *2 Op 660*
Lixheim *2 Op 661* Lohr *2 Op 664* Longeville-les-Metz *2 Op 665 667*
Lommerange *2Op 670 671* Longeville-les-S-A. *2 Op 667 668 669* Lorquin *2 Op 672*
Lorry-les-Metz *2 Op 673 674 675 677 678* Lorry-Mardigny *2 Op 679 680 681*
Lostroff *2 Op 682* Loudrefing *2 Op 683* Louperhouse *2 Op 684 685*
Loutzviller *2 Op 687 688* Louvigny *2 Op 689 690* Lucy *2 Op 693 694 695*
Luppy *2Op 696 698 699* Luttange *2 Op 705* Lutzelbourg *2 Op 703 702*
Macheren *2 Op 704 705* Magny *2 Op 707 708* Mainvillers *2 Op 709 710 711*
Maizeroy *2 Op 712 713 714 715 716* Maizières-les-Metz *2 Op 717 718*
Maizières-les-Vic *2 Op 719 720* Malling 2 Op 722 723 Malroy 2 Op 724 725
Manderen 2 Op 727 Manhoué 2 Op 729 Manom 2 Op 730 731
Many *2 Op 732 733* Marange-Silvange *2 Op 734 735* Marange-Zondrange *2 Op 736*
Marieulles *2 Op 737 738* Marimont-les-Bénestroff *2 Op 739* Marly *2 Op 741*
Marsal *2 Op 743* Maxstadt *2 Op 749* Mécleuves *2 Op 751*
Montenach *2Op 838* Montigny-les-Metz *2 Op 839 840 843* Montois Flanville *2 Op 845*
Montois-la-Montagne *2 Op 843* Morhange *2 Op 847* Morsbach *2 Op 850*
Morville-les-Vic *2 Op 851* Morville-sur-Nied *2 Op 852* Moulin-les-Metz *2 Op 854*
Nelling *2 Op 870* Neufchef *2 Op 872* Niedervisse 2 Op 886
Nildange 2 Op 887 Nitting 2 Op 888 Noisseville 2 Op 890
Norroy-le-Veneur 2 Op 892 893 Nousseville*2 Op 889* Nousseviller-les-Bitche *2 Op 896*
Nousseviller-les-P. *2 Op 898* Novéant-sur-Moselle *2 Op 899 901 902 903 904*
Obergailbach *2 Op 906* Oberstinzel *2 Op 907* Oelling *2 Op 910*
Oeting 2 Op 911 Oetrange 2 Op 912 Oeutrange 2 Op 913

Ogy 2 Op 914 915 Omersviller 2Op 918 Ommeray 2 Op 916
Orny 2 Op 920 Oron *2 Op 921* Ottange *2 Op 923 924 925*
Ottonville 2 Op 927 928 Oudrenne 2 Op 930 931 Pange 2 Op 934 935 939
Peltre 2 Op 936 Petit-Réderching *2 Op 935* Petit-Tenquin *2 Op 941*
Petite-Rossselle *2 Op 942 943* Piblange *2 Op 950* Plappeville *2 Op 954 954 955*
Plesnois 2 Op 956 Pommerieux 2 Op 957 Pontoy 2 Op 958 960 961
Pontpierre 2 Op 962 963 Porcelette 2 Op 964 965 *966* Postroff *2 Op 967*
Pouilly *2 Op 969* Pournoy-la-Chétive *3 Op 971* Pournoy-la-Grasse *2 Op 972 973*
Prévocourt *2 Op 975* Puttelange-les-Farswiller *2 Op 976 977 978 980*
Puttigny *2 Op 983* Racrange 2 *Op 985* Ranguevaux *2 Op 987 988*
Raville *2 Op 990* Réding 2 Op 993 Rémeling 2 *Op 999*
Rémelfang *2 OP 994* Rémelfing *2 Op 996 997* Rémering-les-hargarten *2 Op 1000 1001 1002 1003*
Rémering-les-Puttelange *2 Op 1004* Rémilly *2 Op 1005 1006*
Rettal *2 Op 1012* Reyersviller *2 Op 1013* Rezonville 2 Op 1014 *1015*
Riche *2 Op 1017* Richeling *2 Op 1018* Richelont *2 Op 1022*
Rimling *2 Op 1023* Rochonviller *2 Op 1025* Rodalbe *2 Op 1026*
Rodemack *2 Op 1027 1028* Rohrbach-les-Bitche *2 Op 1059 1060 1029* Rolbing *2 Op 1030*
Rombas *2 Op 1032 1033 1034 1035* Romelfing *2 Op 1036* Roppeviller *2 Op 1038*
Rorbach-les-Dieuze *2 Op 1040* Rosbruck *2 Op 1042* Rosselange *2 Op 1043 1044*
Roupeldange *2 Op 1047* Roussy-le-village *2 Op 1048 1049 1050* Rozerieulles *2 Op 1051 1052 1053 1054*
Rurange-les-Thionville *2 Op 1056 1057* Rustroff *2 Op 1080*
Sailly *2 Op 1061* Sainte-Barbe *2 Op 1070 1071* Saint Epvre *2 Op 1073*
Saint-Georges *2 Op 1075* Saint-Hubert *2 Op 1077* Saint-Jean-Kourtzerode *2 Op 1079*
Saint-Jean-Rorhbach *2 Op 1081* Saint-Julien-Les-Metz *2 Op 1084 1085* Saint-Jure *2 Op 1086*
Saint-Louis *2 Op 1088* Ste-Marie-Aux-Chênes *2 Op 1090* Saint-Médard *2 Op 1091*
Saint-Privat-La-Montagne *2 Op 1092* Sainte-Ruffine *2 Op 1094* Salonnes Barthoncourt *2 Op 1096*
Sanry-Les- Vigy *2 Op 1098 1099 1100* Sarreinsberg *2 Op 1121* **S**aulny *2 Op 1122*
Schalbach *2 Op 1123 1126* Schendorff *2 Op 1127* Scy-Chazelles *2 Op 1305 1128 1129 1130*
Sécourt *2 Op 1132 1133* Seingbouse *2 Op 1134* Sémécourt *2 Op 1136*
Sentzich 2 Op 1137 S**e**rvigny-les-Raville 2 Op 1140 1141
Servigny-les-Sainte-Barbe 2 Op 1142 Saint-Epvre 2 Op 1073 Sillegny 2 Op 1149 1150
Silly-sur-Nied 2 Op 1152 1153 Solgne 2 Op 1154 1156 Sorbey 2 Op 1158
Spicheren 2 Op 1162 1163 1164 Stiring-Wendel *2 Op 1165* Suisse *2 Op 1167*
Talange *2 Op 1168 1169* Tarquimpol 2 Op 1170 Tenteling 2Op 1171 1172
Téterchen 2Op 1173 1174 Téting 2 Op 1176 1177 Théding 2 Op 1179
Thicourt *2 Op 1182* Thimonville 2 Op 1180 1181 Thonville 2 Op 1196
Tincry 2 Op 1193 Torcheville 2 Op 1194 1195 Tragny 2 Op 1197 *1208*
Trémery 2 Op 1198 1199 Tressange 2 Op 1200 1201 Tritteling 2 Op 1202
Tromborn 2 Op 1206 Vahl-Ebersing 2 Op 1211 130 Vahl-les-Faulquemont *2 Op 1212 1213*
Vallerange *2 Op 1214* Vallières 2 Op 1215 1217 Valmont 2 Op 1218 1302
Valmunster 2 Op 1219 1221 Valstroff *2 Op 1295* Vannecourt 2 Op 1232
Vantoux 2 Op 1220 1222 Vany 2 Op 1226 Varize 2 Op 1223 1224
Varsberg 2 Op 1227 1228 Vatimont 2 Op 1230 1231 Vaudoncourt 2 Op 1233
Vaudreching 2 Op 1234 1235 1236 Vaux 2 OP 1237 Veckersviller *2 Op 1240*
Vergaville *2 Op 1242 1244* Vernéville *2 Op 1245* Verny *2 Op 1246*
Veschlain *2 Op 1247* Veymerange *2 Op 1249 1250* Vibersviller *2 Op 1256*
Vieux-Lixheim *2 Op 1255* Vigny *2 Op 1265* Vigy 2 Op 1257 1258 1259
Viller 2 Op 1267 Villers Stoncourt *2 Op 1268 1269 1270* Villers-sur-Nied *2 Op 1271*
Villing *2 Op 1272* Vilsberg *2 Op 1280* Vionville *2 Op 1273*
Virming *2 Op 1276* Vitry-sur-Orne *2 Op 1277* Villersberg *2 Op 1281*

Vittoncourt *2 Op 1282 1283* Viviers *2 Op 1284* Voelfling-les-Bouzonville *2 Op 1285*
Volkrange *2 Op 1288 1289* Volmerange-les-Mines *2 Op 1290 1293*
Volmerange-les-Boulay *2 Op 1291 1292* Volmerange-les-œutrange *2 Op 1345*
Voyers *2 Op 1296* Vrémy *2 Op 1297* Vry *2 OP 1298 1299*
Waldveistroff *2 Op 1308 1309* Waldwisse *2 Op 1310 1311 1312* Walschbronn *2 Op 1313*
Walscheidt *2 Op 1314* Welferding *2 Op 1316* Wiesviller *2 Op 1318 1319*
Willerwald *2 Op 1321* Wittring *2Op 1324* Wœlfing-les-Sarreguemines *2 Op 1325*
Woippy *2 Op 1328* Woustviller *2 OP 1329* Zetting *2 Op 1336*
Zimming *2 Op 1339* Zouftgen *2 Op 1342*

LES MOELLONS

Hormis les régions de pan de bois, le moellon constituait le matériau de construction de base des maçonneries de maisons. En Moselle, les carrières à moellons se partageaient entre le calcaire, à l'ouest du département et le grès, à l'est. Dans chacune de ces familles de minéraux, certaines pierres avaient su acquérir une apparence et une réputation toujours actuelle: jaune ambré du Jaumont ou rouge du grès des Vosges mais encore, gris jaune et bleuté des moellons du Muschelkalk.

La provenance des moellons, directement des lieux ou des communes voisines, permet d'apprécier l'application de la règle des terroirs et des tons locaux – on se servirait au plus proche. Quant aux ordres de mise en oeuvre, ils font une présentation suffisamment précise de l'extraction, de la préparation et de l'usage des matériaux pour que nous en tirions aujourd'hui un profit pratique, mais avec l'expérience et le savoir-faire en moins.

La principale question que posent ces prescriptions tient à l'usage de mortiers pour maçonner les moellons alors qu'ordinairement, les maçonneries des maisons paysannes sont liées à la terre argileuse. Le décalage entre l'architecture officielle et l'architecture populaire semble ici flagrant.

Origine et nature des moellons

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Adelange	cimetière	Adelange	1838
Ajoncourt	école	Ajoncourt	1846
Ajoncourt	pont	Manhoué	1836
Albestroff	cimetière	Albestroff	1855
Albestroff	église	Kappelkinger	1843
Albestroff	école	Nelling	1859
Albestroff	clocher	Petit-Tenquin	1863
Altborn	école	Sarreinsberg	1841
Altviller pierre sable	cimetière	Sarreinsberg	1857
Amanvillers	clocher	Amanvillers	1854
Amanvillers	presbyrtère	Fèves	1867
Arraincourt	église	Arraincourt	1859
Arraincourt	école	Holacourt	1861
Alsting	cimetière	Alsting	1840
Alsting	église	Alsting	1856
Alsting	église	Alsting	1858
Alsting	fontaine	Alsting	1862
Alsting	fontaine	Alsting	1870
Altrippe	presbytère	Altrippe	1859
Amanvillers	clocher	Amanvillers	1837
Amanvillers	école	Amanvillers	1850
Amanvillers	lavoir	Norroy-le-Veneur	1860
Ancy	cimetière	Argancy	1850
Ancy-sur-Moselle	école	Ancy-sur-Moselle	1851
Ancy	clocher	Argancy	1858
Ancy	église	Argancy	1863
Ancy	presbytère	Ennery	1850
Ancy	presbytère	Ennery	1851
Ars-sur-Moselle	cimetière	Ars-sur-Moselle	1854
Arschviller	aqueduc	Réding	1858
Aube	école	Aube	1868
Augny	école	Augny	1847
Augny	école	Augny	1853
Avricourt	école	Maizières-les-Vic	1834
Avricourt	fontaine aigayoir	Maizières-les-Vic	1861
Ay	presbytère	Ay	1857
Bacourt	logement instituteur	Bacourt	1856
Bacourt	église	Han-sur-Nied	1850
Bacourt	église	Thimonville	1848
Bacourt	fontaine gué	Tragny	1859
Baerenthal	école	Landroff	1842
Bambiderstroff	pierre de sable	Hallering	1865

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Baronville	école	Baronville	1836
Baronville	école	Baronville	1839
Baronville	école	Baronville	1846
Basse-Rentgen	église	Basse-Rentgen	1818
Basse-Vigneulles	fontaine	Hautes-Vigneulles	1845
Bassing	lavoir	Morhange	1846
Béchy	église	Rémilly	1839
Benting	école	Dalstein	1848
Berlize	pont	Sanry-les-Vigy	1834
Berthelming	école	Barthelming	1855
Bettelainville	presbytère	Bettelainville	1852
Bettelainville		Saint-Hubert	1866
Betting	école pierre de sable	Betting	1843
Beuvanges	fontaine	Volkrange	1855
Bizing pierres cassées	traversée	Waldveistroff	1872
Bliesbrück	école	Bliesbrück	1867
Blies Schweyen	école	Blies Schweyen Guerswiller	1846
Borny Valtière	église	Borny	1809
Boucheporn		Boucheporn	1838
Boucheporn	maison instituteur	Boucheporn	1851
Boulange	caniveau	Tressange	1859
Boulay	école	Betting	1861
Boulay	église	Betting	1864
Boulay	école	Eblange	1865
Boulay	école	les Etangs	1844
Boulay	école	Guinkirchen	1845
Boulay	presbytère	Guinkirchen	1854
Boulay	école	Ottonville	1866
Boulay	presbytère	Valmunster	1852
Boulay	lavoir	Volmerange-les-Boulay	1852
Boulay	fontaine	Volmerange-les-Boulay	1854
Brouck	école	Brouck	1852
Brouck	église	Helstroff	1851
Brouck	fontaine	Volmerange-les-Boulay	1854
Brouck	école	Sanry-les-Vigy	1831
Brulange	école	Brulange	1844
Bure	caniveau	Tressange	1859
Buville	église	Rémilly	1841
Chailly	maisons instituteur	Ennery	1858
Charleville	école	Charleville	1840
Château-Bréhain		Château-Bréhain	1859
Château-Rouge	école	Château-Rouge	1868
Château-Rouge	école	Rémering	1841
Cheminot	presbytère	Cheminot	1835
Cheminot	presbytère	Cheminot	1865
Chénois	fontaine gayoir	Chénois	1839

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Chesny	école	Chesny	1865
Colmen	école	Colmen	1865
Conthil	écoles	Bermering	1858
Conthil	fontaine	Lidrezing	1865
Corny	côte de Gémé	Corny	an 12
Coume	école asile	Coume	1862
Coume	presbytère	Coume	1867
Courcelles-Chaussy	église	Courcelles-Chaussy	1825
Courcelles-Chaussy	école	Courcelles-Chaussy	1832
Courcelles-Chaussy	école	Courcelles-Chaussy	1839
Courcelles-Chaussy	école	Courcelles-Chaussy	1856
Créhange	église	Erstroff	1844
Créhange	école	Herny	1850
Dentry	fontaine	Guertling	1863
Diebling	chapelle	Cappel	1861
Diebling	église	Holving	1867
Diebling	temple israélite	Puttelange-les-Farsviller	1863
Escherange	école	Florange	1851
Escherange	école	Hombourg-Budange	1844
Eguelshardt	école	Eguelshardt	1863
Encheville	église	Achain	1842
Eincheville	presbytère	Eincheville	1823
Eincheville	école	Eincheville	1835
Eltzling	clocher	Spicheren	1862
Elvange	presbytère	Arriance	1838
Elvange	école	Elvange	1833
Elvange	école	Elvange	1863
Elvange	église	Erstroff	1844
Escherange	école	Ranguevaux	1861
Erching	école	Erching	1841
Farebersviller	presbytère	Cappel	1861
Farebersviller	chapelle	Cappel	1861
Farebersviller	église	Holving	1867
Farebersviller	école	Louperhouse	1854
Farebersviller	hospice	Puttelange-les-Farswiller	1864
Farebersviller	templs israélite	Puttelange-les-Farswiller	1863
Farebersviller	église	Rémering-les-Hargarten	1859
Farebersviller	presbytère	Rémering-les-Hargarten	1864
Farebersviller	presbytère	Rémering-les-Puttelange	1864
Faresbersviller	école	Richeling	1846
Farebersviller	école	Richeling	1857
Farebersviller	salle d'asile	Saint-Jean-Rorhbach	1858
Farebersviller	cimetière	Saint-Jean-Rorhbach	1861
Farschiller	maison chantre	Grundviller	1841
Farschviller	école	Hilsprich	1841

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Farschviller	presbytère	Louperhouse	1852
Farschviller	ponceau	Louperhouse	1868
Farschviller	école	Puttelange-les-Farswiller	1841
Farschviller	chambre	Puttelange-les-Farswiller	1845
Farswiller	chapelle	Puttelange-les-Faswiller	1857
Farschviller	hospice	Puttelange-les-Farswiller	1858
Faulquemont	cimetière	Adelange	1838
Faulquemont	pompe	Adelange	1863
Faulquemont	église	Guessling	1848
Faulquemont	fontaine	Hellimer	1862
Faulquemont	fontaine	Loudrefing	1865
Faulquemont	jardin presbytère	Vahl-les-Faulquemont	1853
Faulquemont	école	Vahl-les-Faulquemont	1862
Faulquemont	guéoir	Viller	1863
Faulquemont	clocher	Viller	1864
Faulquemont	abreuvoir	Viller	1864
Faulquemont smilés Muchelkalk	ponceau	Virming	1862
Fénétrange	pont	Cutting	1851
Fénétrange	école	Loudrefing	1846
Flanville	gué	Montois-Flanville	1833
Fleisheim environs	école	Fleisheim	1839
Flétrange	école	Flétrange	1860
Frémestroff	presbytère	Leyviller	1859
Folkling	église	Folkling	1860
Folschwiller	école	Folschwiller	1859
Folschwiller	clocher	Folschwiller	1862
Folschviller	puits et gué	Vahl-Ebersing	1865
Frémestroff	église	Frémestroff	1859
Frémestroff	presbytère	Fréestroff	1860
Grostenquin	église	Bérig-Vintrange	1850
Grosttenquin	école	Grostenquin	1836
Grostenquin	école	Linstroff	1845
Guenwiller	chambre	Puttelange-les-Farswiller	1845
Guertling	fontaine	Guertling	1863
Guessling	église	Guessling	1848
Guinglange	cimetière	Guinglange	1862
Hampont	école	Hampont	1834
Han-sur-nied	église	Han-sur-Nied	1856
Haraucourt-sur-Seille	fontaine	Haraucourt-sur-Seille	1837
Hargarten	fontaine	Guertling	1863
Haspelschiedt	école	Haslpelschiedt	1863
Haut-Clocher	école	Bisping	1840
Haut-Clocher	édifice culte	Desseling	1848
Haut-Clocher	école	Haut-Clocher	1853
Haute-Kontz	sacristie	Haute-Kontz	1869
Haute-Sierck	école	Laumesfeld	1853

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Hautes-Vigneulles	fontaine	Hautes-Vigneulles	1845
Hautes-Vigneulles	presbytère	Hautes-Vigneulles	1865
Havange	cimetière	Volkrange	1860
Heining	ponceau	Heining	1860
Hellering pierre sable	école	Hombourg-Haut	1820
Hellering pierre sable	école	Hombourg-Haut	1830
Hellimer	fontaine	Hellimer	1862
Hellimer	école	Hellimer	1867
Helstroff	école	Helstroff	1834
Helstroff	école presbytère	Helstroff	1838
Helstroff	presbytère	Helstroff	1842
Hémilly	presbytère	Arriance	1838
Hémilly	école	Hémilly	1847
Hémilly	église	Herny	1832
Hellimer	école	Suisse	1864
Héming	église	Assenoncourt	1838
Herbitzheim	école	Hambach	1846
Hestroff	lavoir	Hestroff	1843
Hettange	chapelle	Basse-Ham	1832
Hettange-Grande	école	Garsche	1840
Hirchenberg	fontaine	Porcelette	1860
Hoff	maison pâtre	Hoff	1834
Hollacourt	ponceau	Herny	1838
Holling	école	Betting	1861
Hungling	école	Woustviller	1863
Hunting	fontaine	Haute-Kontz	1868
Jallaucourt	école	Jallaucourt	1848
Jaumont	école	Maizières-les-Metz	1843
Jaumont	cimetière	Argancy	1850
Jaumont	école	Ennery	1839
Jaumont	ponceau	Louvigny	1866
Jaumont smilés	pont	Magny	1857
Jaumont	école	Montois-la-Montagne	1831
Jaumont	école	Saint-Privat-la-Montagne	1860
Jaumont	cure	Talange	1807
Jaumont	divers bâtiments	Talange	1868
Jouy-aux-Arches	fontaine	Jouy-aux-Arches	1864
Kerprich	chemins	Kerprich-les-D.	1842
Kirschnaumen	maison pâtre	Kirschnaumen	1869
Kleinberg	mur	Ottange	1846
Landonvillers	logement instituteur	Landonvillers	1850
Landroff		Landroff	1844
Langatte	école	Angviller	1861
Langatte	école	Bisping	1840
Langatte	édifice culte	Desseling	1848

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Langatte	chapelle	Rorbach-les-Dieuze	1857
Languimberg	école	Languimberg	1858
Laning	cimetière presbytère	Laning	1845
Léning	cure	Gréning	1845
Léning	école	Gréning	1860
Léning	école	Gréning	1862
Leyding	ponceau	Heining	1860
Lidrezing	puits	Rodalbe	1843
Liehon		Liehon	1837
Lierdersheidt	école	Liederschiedt	1864
Lindre-Basse	presbytère	Lindre-Basse	1829
Lindre-Basse	école	Lindre-Basse	1853
Lischern	école	Longeville-les-St-Avold	1850
Lommerange	lavoir	Lommerange	1852
Lommerange	lavoir	Lommerange	1862
Longeville-les-St-A.		Longeville-les-St-A.	1840
Longeville-les-St-A.		Longeville-les-St-A.	1864
Lorquin	halles	Lorquin	1858
Lorry-devant-les-ponts	presbytère	Marly	1865
Lorry-devant-les-ponts	presbytère	Pournoy-la-Chétive	1863
Lorry-les-Metz	maison pâtre	Lorry-les-Metz	1835
Lorry-les-Metz	cure	Lorry-les-Metz	1837
Lorry-les-Metz	église	Lorry-les-Metz	1837
Lorry-les-Metz	caniveaux	Lorry-les-Metz	1855
Lorry-les-Metz	chemins	Lorry-Mardigny	1840
Lorry	école	Lorry-Mardigny	1850
Lorry	chemin	Malroy	1845
Lorry	chemin vicinal	Sanry-les-Vigy	1846
Loutzviller canton Basch	église	Loutzviller	1838
Louvigny	école	Louvigny	1833
Louvigny	pont	Louvigny	1869
Lucy	église	Lucy	1832
Luppy	école	Luppy	1862
Luttange	pont	Lutzelbourg	1854
Lutzelbourg	pont	Lutzelbourg	1854
Macheren	cimetière	Cappel	1843
Macheren	presbytère	Cappel	1853
Macheren	cimetière	Cappel	1860
Macheren	école	Macheren	1840
Macheren	presbytère	Maxstadt	1846
Macker	église	Helstroff	1851
Macker	logement instituteur	Landonvillers	1850
Macker	lavoir	Volmerange-les-Boulay	1852
Mainviller	chemin	Malroy	1845
Maizeroy	école	Maizeroy	1844
Maizeroy	église	Maizeroy	1861

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Maizeroy	école	Maizeroy	1865
Maizeroy	fontaine	Maizeroy	1867
Maizeroy	ponceau	Pange	1833
Maizeroy	presbytère	Pange	1851
Maizeroy	justice de paix	Pange	1860
Maizeroy	pont	Sanry-les-Vigy	1836
Malroy	église	Malroy	1864
Malroy	église	Malroy	1865
Marange-Silvange	mur soutènement	Marange-Silvange	1840
Marange-Silvange	aqueduc	Marange-Silvange	1845
Marange-Silvange	presbytère	Marange-Silvange	1854
Marange-Silvange	presbytère	Marange-Silvange	1856
Marieulles	école	Marieulles	1833
Marieulles	école	Marieulles	1844
Marieulles	presbytère	Marieulles	1869
Marimont	clocher	Marimont-les-Bénestroff	1846
Marimont	école	Virming	1842
Marimont	ponceau	Virming	1862
Maringe	école	Sainte-Marie-aux-Chênes	1867
Mauville	chemin vicinal	Sanry-les-Vigy	1846
Maxstadt	église	Altrippe	1843
Maxstadt	église	Altrippe	1846
Maxstadt	école	Maxstadt	1845
Maxstadt	cure	Maxstadt	1860
Méchy	école	Chieulles	1844
Méchy	chemin	Malroy	1845
Méchy	chemin vicinal	Sanry-les-Vigy	1846
Mécleuves	école	Mécleuves	1836
Mécleuves	sacristie	Mécleuves	1856
Mégange	pierre de sable	Guinlange	1828
Moineville	pont	Woippy	1807
Moncheux	aigayoir	Liocourt	1862
Moncheux	lavoir	Sécourt	1858
Moncheux	église	Solgne	1859
Montauville	pont	Louvigny	1869
Montenach		Grindorff	1867
Montois-Flanville	ponçeau	Montois-Flanville	1840
Moret	pont	Louvigny	1869
Morhange	école	Racrange	1858
Morlange	aqueduc	Hayange	1847
Morsbach	élise	Folkling	1860
Morsbach	église	Morsbach	1863
Morhange	lavoir	Morhange	1846
Morsbach	église	Folkling	1863
Morville	école	Morville	1837

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Morville	clocher	Morville	1866
Moutonne	pierre de sable	Marieulles	1844
Muschelkalk	fontaines	Ham-sous-Varsberg	1865
Muschelkalk	temple	Vibersviller	1861
Neufchef	cimetière	Argancy	1850
Neufchef	lavoir	Hayange	1861
Neufchef smillés	pont	Lutzelbourg	1854
Neufchef	église	Neufchef	1836
Neunkirsch	école	Hambach	1846
Noisseville	lavoir	Noisseville	1858
Nousseviller	école	Woustviller	1863
Novéant-sur-Moselle	lavoir	Novéant-sur-Moselle	1833
Oelling	aqueduc	Oelling	1841
Oeting	école	Oeting	1859
Oeting	chapelle	Oeting	1868
Oeting	cimetière	Oeting	1868
Ogy	aqueduc	Ogy	1847
Omersviller	cimetière	Omersviller	1840
Ottange		Ottange	1857
Ottonville muschelkalk	fontaine	Ottonville	1865
Petit-Réderching	fontaine	Petit-Réderching	1840
Petite-Roselle	école	Petite-Rosselle	1836
Philipsbourg		Landfroff	1842
Plappeville	aqueduc	Plappeville	1845
Plappeville	pont	Vallières	1822
Pontoy	ponceau	Pontoy	1824
Pontoy	fontaine	Pontoy	1839
Pontoy	chemins communaux	Pontoy	1851
Pontpierre	église	Guessling	1848
Pontpierre	école	Guessling	1868
Pontpierre	école	Guessling	1869
Pontpierre	fontaine	Hellimer	1862
Pontpierre	école	Pontpierre	1851
Pontpierre	mur	Pontpierre	1858
Pontpierre	puits et gué	Vahl-Ebersing	1865
Pontpierre	école	Vahl-les-Faulquemont	1862
Pontpierre	guéoir	Viller	1863
Porcelette	église	Porcelette	1836
Porcelette	presbytère	Porcelette	1852
Porcelette	église	Porcelette	1860
Porcelette	fontaine	Porcelette	1860
Postroff	fontaine	Postroff	1863
Ranguevaux	presbytère	Ay	1851
Ranguevaux	presbytère	Ennery	1851

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Ranguevaux	pont	Lutzelbourg	1854
Ranguevaux	cimetière	Ranguevaux	1847
Redlach	cimetière	Adelange	1838
Rémeling	presbytère	Rémeling	1866
Remelfing	école	Hambach	1846
Rettel	fontaine	Haute-Kontz	1868
Rezonville	école	Ars-sur-Moselle	1864
Rezonville	école	Rezonville	1846
Rémering-les-Hargart.	fontaine	Rémering-les-Hargarten	1866
Rémillt	école	Rémilly	1867
Rémilly	étable pâtres	Rémilly	1854
Rémilly	église	Vittoncourt	1837
Reyersviller	presbyère	Reyersviller	1866
Rezonville	école	Rezonville	1857
Riche	école	Riche	1846
Roche	école	Berviller	1868
Roche pierre de	école	Holacourt	1861
Rolbing	école	Rolbing	1848
Rombas	cimetière	Rombas	1865
Rombas	école	Rombas	1865
Romelfing démolition	pont	Romelfing	1847
Roppeviller	école	Roppeviller	1866
Rohrbach-les-Bitche	école	Rohrbach-les-Bitche	1832
Rosselange	église	Rosselange	1859
Roupeldange	école	Roupeldange	1844
Roussy-le-Village	école	Roussy-le-Village	1850
Roussy-le-Village	église	Roussy-le-Village	1854
Rozerieulles	école	le Ban Saint-Martin	1844
Rozerieulles	église	Longeville-les-Metz	1867
Rozerieulles	église	Montigny-les-Metz	1845
Rozerieulles	lavoir	Rozerieulles	1861
Rozerieulles	cimetière	Rozerieulles	1861
Rustroff	cimetière	Rustroff	1853
Saint-Avold	presbytère	Cappel	1867
Saint-Epvre	école	Saint-Epvre	1860
Saint-Evre	école	Han-sur-Nied	1844
Saint-Evre	salle charité	Saint-Evre	1860
Saint-Georges	pompe incendie	Saint-Georges	1863
Saint-Hubert	fontaine	Saint-Hubert	1838
Sainte-Barbe	puits	Aumetz	1853
Sainte-Barbe	école	Sainte-Barbe	1845
Saint-Jure	école	Saint-Jure	1842
Salonnes	presbytère	Salonnes Bathoncourt	1830
Salzeling	église	Château-Voué	1833
Sanry-les-Vigy	presbytère	Sanry-les-Vigy	1842
Sanry-les-Vigny	presbytère	Sanry-les-Vigy	1844

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Sarrebourg	templs israélite	Puttelange-les-Farswiller	1863
Sarreinsberg pierre sable	fontaine	Sarreinsberg	1859
Sarre-Union	église	Holving	1867
Saulny	lavoir abreuvoir	Argancy	1844
Saulny	école	Montigny-les-Metz	1861
Saulny	lavoir	Saint-Julien-les-Metz	1852
Saulny	chemin vicinal	Sanry-les-Vigy	1846
Saulny	logement instituteur	Talange	1849
Saulny	école	Woippy	1834
Saulny	fontaine	Woippy	1835
Saulny	pont	Woippy	1837
Saulny	école	Woippy	1841
Schalbach	fontaine	Schalbach	1860
Schalbach	presbytère	Schalbach	1862
Scy-Chazelles	chaussée	Scy-Chazelles	1854
Secourt	presbytère	Secourt	1842
Secourt	lavoir	Secourt	1858
Secourt	réservoir	Secourt	1864
Seingbouse	école	Seingbouse	1854
Semécourt	cimatière	Semécourt	1867
Servigny		Courcelles-Chaussy	1866
Servigny	école	Maizières-les-Metz	1843
Servigny	presbytère	Saint-Julien-les-Mety	1840
Servigny-les-Ste-Barbe	pierre bleue	Servigny-les-Ste-Barbe	1869
Servigny	école	Sanry-les-Vigy	1831
Schisbronn	école de garçons	Adelange	1835
Sierck quartz cassé	traversée	Waldveistroff	1872
Silly-sur-nied	presbytère	silly-sur-Nied	1846
Sitzheim	aqueduc	Willerwald	1841
Spicheren	école	Spicheren	1841
Spicheren	fontaine	Spicheren	1857
Spicheren	fontaine	Spicheren	1868
Suisse	école	Suisse	1850
Tenteling	école	Tenteling	1847
Tenteling	école	Tenteling	1860
Téterchen	église	Téterchen	1838
Téterchen	fontaine	Valmunster	1862
Téting	église	Guessling	1848
Téting	église	Téting	1826
Téting	école	Téting	1839
Téting	pont	Téting	1848
Théding	ouvrages	Louperhouse	1866
Théding	ponceau	Louperhouse	1868
Théding	fontaine	Théding	1845
Thicourt	église	Chémery	1847
Thicourt	église	Chémery	1848

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Thicourt	église	Destry	1851
Thicourt	école	Destry	1852
Thicourt	fontaine	Loudrefing	1865
Tincry	lavoir	Chicourt	1868
Tincry	pont	Oron	1867
Tincry	école	Tincry	1857
Tincry	salle charité	Saint-Evre	1860
Tincry	presbytère	Prévocourt	1860
Tincry	fontaine	Prévocourt	1868
Tincry	église	Villers-sur-Nied	1848
Tragny	fontaine gué	Tragny	1859
Tragny	école	Tragny	1865
Trémery	presbytère	Trémery	1842
Trémery	pont	Trémery	1865
Tritteling	école	Tritteling	1863
Tromborn	école	Chémery-les-Deux	1867
Tromborn	presbytère	Ottonville	1866
Tromborn	rues	Rémering-les-Hargarten	1848
Urbach	école	Epping	1834
Vahl-Ebersing	cure	Maxstadt	1860
Vahl-Ebersing	école	Vahl-Ebersing	1857
Vahl-Ebersing	école	Vahl-Ebersing	1859
Vahl-Ebersing	puits et gué	Vahl-Ebersing	1865
Vallembourg	école	Saint-Jean-Kourtzerode	1846
Vallerange	caniveaux	Vallerange	1845
Vallières	école	Vallières	1863
Valmont	école	Altviller	1843
Valmont	église cimentière	Laning	1867
Valmont	école	Vahl-Ebersing	1857
Valmont	éxole	Valmont	1864
Vandoncourt	école	Varize	1845
Vantoux	abattoir	Vantoux	1820
Vantoux	lavoir	Vantoux	1837
Vantoux	école	Vantoux	1866
Vantoux	école	Vantoux	1866
Vany	école	Vany	1850
Varize	école	Vandoncourt	1845
Varize	école	Varize	1845
Varsberg	église	Varsberg	1834
Vatimont	presbytère	Vatimont	1848
Vatimont	école	Vatimont	1849
Vaucremont	école	Rémilly	1853
Vaudoncourt	muschelkalk	Vaudoncourt	1869
Vaudreching	presbytère	Valmunster	1846
Vaudreching	école	Vaudreching	1856

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Vergaville	halle école	Vergaville	1835
Vergaville	école	Vergaville	1843
Verny	four	Pournoy-la-Grasse	1843
Verny	école	Pouilly	1838
Verny	cave école	Pouilly	1860
Vigny	ponceau	Vigny	1851
Vigy	école	Vigy	1818
Vigy	école	Vigy	1846
Villers		Norroy-le-Veneur	1851
Villiers Stoncourt	école	Villiers Stoncourt	1865
Villers-Stoncourt	église	Villers-Stoncourt	1849
Villers-Stoncourt	cimetière	Villers-Stoncourt	1863
Villers-Stoncourt	école	Villers-Stoncourt	1865
Villing	école	Villing	1855
Vilsberg	école	Vilsberg	1835
Vintrange	clocher	Bérig-Vintrange	1828
Voimhaut	école	Adaincourt	1858
Voimhaut	école	Rémilly	1853
Voimhaut	étables pâtres	Rémilly	1854
Volkrange	aqueduc	Volkrange	1851
Volmerange-les-oeutrange	presbytèree	Volmerange-les-Oetrange	1841
Volmerange-les-oeutrange	école	Volmerange-les-Oetrange	1852
Vrémy	école	Vrémy	1844
Vry	ponceau	Hayes	1859
Vry	lavoir	Vry	1853
Vry	gué	Vry	1863
Waldveistroff	école	Waldveistroff	1816
Waldwisse	école	Waldwisse	1852
Waldwisse	presbytère	Waldwisse	1853
Walschbronn	école	Walschbronn	1831
Walschbronn	pont	Walschbronn	1842
Welferding	pont	Welferding	1850
Westferden	école	Woustviller	1863
Wiesviller	école	Wiessviller	1862
Wendel	cimetière	Petite-Roselle	1862
Woippy	pont	Woiippy	1807
Zimming	fontaine publique	Zimming	1838
Zinzing	cimetière	Zinzing	1840
Zolingue muschelkalk	presbytère	Villersberg	1861

La mise en œuvre des moellons

La diversité d'usage du moellon, types de maçonneries

Voûte pierre bleue de Vallières. *Vallières maison instituteur 1830*

Moellons des lieux ou de démolition. *Louvigny école 1833*

Maçonnerie faite de chaux et de sable, murs crépis des deux côtés, chambre enduite à l'intérieur. *Créhange école 1840*

Maçonnerie de moellons, pavés en moellons calcaires. *Assenoncourt, école, 1845.*

Maçonnerie de moellons avec mortier de chaux et sable. *Attilloncourt, église, 1834.*

Pierre plate de Vaudreching, plus épaisses à la queue qu'à la douelle, bien ébousinées, voûte. *Valmunster presbytère 1846*

Moellons, fondations, de Méchy, autres Moellons Lorry, Saulny ou Mauville. *Sanry-les-Vigy chemin vicinal 1846*

Moellons de Vaucremont pour parements et soubassement, pour le reste, de Voimhaut. *Rémilly école 1853*

Pierre de Gondrexange anneau de 0,07 m, deux couches, 1ère, remplira l'encaissement, 4 m de largeur, 0,12 de profondeur. La seconde appliquée quand la 1ère aura subi un tassement convenable, épaisseur totale de 0,20. *Tarquimpol chemins vicinaux 1854*

Maçonnerie de moellons au mortier de chaux et claine. *Neufchef maison du pâtre convertie en école 1853*

Maçonnerie de moellons de roche avec chaux hydraulique et sable de Nied. *Vaudreching presbytère 1856*

Moellons smilés jointoyés au ciment. *Wiesviller école 1862*

Maçonnerie en moellons et mortier avec enduit et blanchissage. *Puttelange-les-Farswiller maison Magne 1859, hospice 1868*

Maçonnerie de moellons et mortier. *Puttelange-les-Farswiller pignon maison Magre 1859*

Maçonnerie de pierre sèche sur lambourdes de planchers. *Luppy école 1862*

Mur de soutènement, terrasse. Mur contre l'escalier de la cour. *Attilloncourt, école, 1863.*

Maçonnerie de mortier de chaux blanche et sable de rivière, avec moellons pris à Voyer. *Abreschwiller, mur cimetière, 1867*

Maçonnerie de moellons posés en liaison à bain de mortier soufflant, 2/3 de sable, 1/3 de chaux. *Achain, église, 1842*

Ayant soin de mettre des éclats pour opérer au plus vite la dessiccation. *Achain, église, 1842*

Maçonnerie moellons du ban, mortier fait avec de la terre de route. *Amanvillers école 1850*

Pierre de Torcheville, cassées au marteau, anneau de 7 mm de diamètre. *Plappeville chaussée 1866*

La qualité des moellons

Les bans les plus durs

Moellons des carrières d'Ancy pris dans les bancs les plus durs, de forme plate, ayant la plus grande dimension possible et dégagés de tout bousin de carrière ou parties terreuses. *Ancy-sur-moselle fontaine 1826*

Le moellon sera dur, non gélif et sans bousin, pris à Langatte. *Bisping cure, église et cimetière 1840*

Moellons de Siltzheim, bans les plus durs de la carrière. *Willerwald aqueduc 1841*

Moellons d'Amanvillers. Seront choisis parmi les bans les plus durs et les plus pleins. Aucune pierre tendre, bousinière, friable, gélive ou susceptible de se décomposer. *Haudoncourt clocher 1854*

Moellons de Pontpierre pris dans les bans les plus durs. *Pontpierre mur 1858*

Les moellons en pierre de roche seront choisis parmi les meilleurs bancs de la carrière, ils devront être sa ns moies, argile et sans parties rouges et crayeuses. Ceux de blocage et les parpaings seront durs, à grain serrés et homogène. Toutes les parties tendres, gélives et friables seront rejetées avec soin, ainsi que les parties se délitant en lames minces. Ils seront bien nets et parfaitement purgés de terre, d'argile et de tous autres corps étrangers. *Argancy école 1864*

Non gélifs, sans bousins

Moellons d'Haraucourt de la meilleure qualité, non gélisse et sans bousins, les plus gros possible, posés à bain de mortier soufflant et des intervalles garnis d'éclats serrés au marteau afin qu'il ne reste aucun vide. Ceux du plus fort échantillon et les mieux parementés seront employés au parement des murs à leurs angles et retours de manière qu'une partie des dits moellons fassent souvent parpaing. *Haraucourt-sur-Seille fontaine 1827*

Moellons des carrières du pays, ébousinés jusqu'au vif et le mieux gisant qu'il sera possible. *Courcelles-Chaussy école 1832*

Les moellons seront épincés, ébousinés jusqu'au vif, posés dans leur lit de carrière. *Lucy église 1832*

Moellons des carrières du lieu, non gélives, bien ébousinées, et mêlées 1/5^{e} de boutisses. *Amanvillers clocher 1837*

Moellons, carrières du ban du plus fort échantillon, non gélif et sans bousins. *Albestroff, église, 1853, Haut-Clocher école garçons 1853*

Moellons d'Ajoncourt, bien ébouzillés, la plus vive arête possible et sans tête de chat. *Manhoué pont 1836*

Moellons des lieux, dégagés de toutes gangues terreuses et autres corps étrangers, toutes les faces crépies et enduites de mortier de chaux et sable. *Servigny-les-Sainte-Barbe école 1848, Silly-sur-Nied presbytère 1846*

Moellons dégagés de tout bousin terreux, dans un m3 de maçonnerie, 0,33 de mortier. *Vigny ponceau 1851*

Les moellons des carrières d'Albestroff seront proprement ébousinés, équarris, smillés au marteau de manière à présenter des faces régulières et d'équerre. *Albestroff, cimetière, 1855*

Les moellons seront dégagés de tout bousin terreux. *Magny pont 1857*

Moellons de Farebersviller, convenablement ébousillés, dégagés de bousins et caries. *Richeling école 1857*

Moellons de Farebersviller, bien ébousinés, et mouillés au moment de l'emploi. *Saint-Jean-Rorhbach salle d'asile 1858*

Moellons du lieu, de qualité, non gélifs, sans bousin. *Lucy presbytère 1861*

Moellons des carrières du ban d'Haspelschiedt, durs, vifs et non gélifs, dépouillés de matières étrangères. *Haspelschiedt école 1863*

Moellons d'Elrange ou Tenteling, du plus fort échantillon, d'égale dureté, tiré en bonne saison, non gélif et non sujet à se déliter ou se dégrader à l'air, ébousiné au vif, bien gissant et de forme carrées, de 15 cm pour la plus petite dimension. *Tenteling chapelle 1864*

Moellons proprement ébousinés. *Bisping pont 1870*

Plus fort échantillon

Moellons du pays, de forte dimension surtout pour les libages, les boutisses et les parpaings. Bonne liaison, de moitié l'un de l'autre de manière que celui de dessus porte à plein sur celui du dessous. Il sera posé à la main, frappé au marteau et serré en joint de manière que le mortier souffle de toutes parts et tous les vides entre les moellons seront remplis de petits moellons, de briques et d'éclats de pierre. Construit sur lit, d'aplomb, d'équerre et de niveau. *Courcelles-Chaussy église 1825*

Les moellons seront de la meilleure qualité et du plus fort échantillon. *Bérig Vintrange, église, 1828.*

Moellons de Montois-Flanville. On choisira les moellons les plus gros et les mieux gisants. *Montois-Flanville ponçeau 1840*

Moellons de Waldwisse, du plus fort échantillon, sans parties argileuses où les moellons sont gélifs, ébousinés jusqu'au vif et équarri. *Waldwisse presbytère 1853*

Moellons de Farebersviller, de fort échantillon, d'égale dureté, tirés en bonne saison, non gélive ni sujet à se déliter, ils seront ébousinés à vif. *Louperhouse école 1854*

Le moellon de calcaire agraphyte sera tiré des carrières du ban, du plus fort échantillon, non gélif et sans bousin. *Chicourt maison d'école 1855*

Moellons de Farschwiller, de fort échantillon, ni gélisse ni sujet à se déliter ou se dégrader, reliés entre lignes suivant les profils donnés. Hourdés à bains de mortier sur lit de carrière et frappés au marteau. Les joints serrés les uns contre les autres en parfaite liaison, les intervalles garnis de pierres après les avoir remplis de mortier. Chaque assise sera placée au cordeau d'égale hauteur de niveau par les deux sens et les parements bien dressés. Un cinquième des pierres en boutisses formant parpaing de chaque côté et placés en échiquier d'un rang à l'autre. *Puttelange-les-Farswiller hospice 1858*

Le moellon ordinaire proviendra des carrières du ban et des environs, il sera de fort échantillon, d'égale dureté, tiré en bonne saison, ni gélif, ni sujet à se déliter ou à se dégrader à l'air, ébousiné au vif, bien gissant et de forme carrée, de 15 cm en plus petites dimensions. *Bliesbrück, école, 1867.*

Bains soufflants de mortier

Les moellons formant parement seront proprement ébauchés en tête. Ils seront posés en bain de mortier. On aura soin de n'employer de cales que le moins possible et seulement en queue. *Creutzwald cimetière 1847*

Parements effectués avec moellons de chaux et de même épaisseur. Toute la maçonnerie sera faite à bain soufflant de mortier et serrée avec le marteau, de manière que les joints montants en soient bien remplis. *Hayange aqueducs 1847*

Maçonneries faites par assises régulières à bain soufflant de mortier, les intervalles remplis d'éclats afin d'opérer plus vite la dessiccation. *Cutting pont 1851*

Moellons posés par assises horizontales, sur bain soufflant de mortier où l'on mettra quelques éclats dans les vides pour opérer plus vite la dessiccation. *Craincourt fontaine et lavoir 1857*

Maçonnerie faite à bain soufflant de mortier et bien serrée au marteau. Les parements du côté des terres seront recouverts de crépi. *Créhange fontaine 1858*

Maçonnerie faite à bain soufflant de mortier et serrée ave le mortier de manière que les joints montant soient remplis. On aura soin d'intercaler du mortier entre deux morceaux d'une même pierre qui viendrait à être brisée. *Heining ponceau 1860*

Moellons bien refluant de mortier et de la blocaille sera chassée dans tous les joints. *Bacourt presbytère 1864*

Les moellons seront posés horizontalement sur lit de carrière, à bain soufflant de mortier et sable fin. Les joints de présenteront pas plus de 0,01 d'épaisseur et les moellons, d'une assise à l'autre, formeront liaisons d'au moins 0,10 m. *Louvigny pont 1869*

<u>De choix</u>

Maçonneries en moellons de choix des carrières de Valmont. Ceux qui formeront parement seront épincés au marteau, massif d'égale solidité. *Altviller école 1843*

Moellons de Valmont, ayant 25 à 30 cm de queue, pas plus de 12 à 15 de largeur. *Altviller école 1843*

<u>Sans fils ni délits</u>

La pierre sera en général bien saine, sans fils ni délits, elle sera bien appareillée sur place, les joints horizontaux n'auront pas plus de 5 mm d'épaisseur et les joints verticaux seront les plus petits possibles. *Altrippe, église 1846*

Les moellons des carrières du lieu seront dégagés de toute gangue terreuse et autres corps étrangers. *Aube école 1868*

<u>Grains serrés et homogènes</u>

Moellons des meilleures carrières de pays, ceux de blocage et les parpaings seront durs, à grains serrés et homogènes. *Alsting église 1856*

Moellons de la carrière de Traëlle, d'un grain homogène et sans bousin. *Craincourt fontaine et lavoir 1857*

<u>Joints serrés</u>

Moellons de Farschwiller. Les joints serrés les uns contre les autres, en parfaite liaison, les intervalles garnis de pierre après qu'on les ait remplis de mortier. Chaque assise sera placée au cordeau, d'égale hauteur. 1/8^{e} de pierre en boutisse faisant parpaing. *Puttelange-les-Farswiller chapelle 1857*

<u>Moellons piqués</u>

Moellons de grès piqués c'est-à-dire rustiqués avec ciselure. Au moins 30 cm de queue, avec alternance de paneresses et de boutisses. *Lorquin halle 1856*

Moellons de Faulquemont, ceux qui formeront parement seront piqués, ils feront au moins 15 cm d'épaisseur et 25 à 30 cm de largeur, posés par carreaux et boutisses. *Viller abreuvoir 1864*

Les moellons piqués seront bien dressés, entre quatre ciselures, ils proviendront des carrières de Langatte et de Haut-Clocher. Des parpaings seront mis de mètre en mètre. *Bisping ponceau 1868*

Mouillés

Moellons de Farebersviller, Diebling, Sarrebourg, seront mouillés en tas au moment de l'emploi. *Puttelange-les-Farswiller temple israélite 1863*

Moellons de Valmont, seront mouillés au moment de l'emploi si l'architecte le juge nécessaire. *Valmont école des filles 1864*

Durs et vifs

Moellons de Maxstadt ou Val-Ebersing, seront durs, vifs, dépouillés de toute matière étrangère, de forte dimension en largeur et en longueur, plats et de bonne assise. *Maxstadt cure 1860*

Moellons choisis parmi les bans les plus durs et les plus plats, aucune pierre tendre, bouzineuse, faible, gélive ou susceptible de se décomposer à l'air, ni à l'eau. *Folkling, église, 1860.*

Moellons du ban et de Moncheux ; seront durs, pendant, non gélifs et non friables, du plus grand échantillon possible, posés par assises régulières et croisées en liaison, les interstices petits et soigneusement remplis de mortier dans lequel seront noyés les garnis. Les queues seront alternée régulièrement et croisement, lit sur lit. *Liocourt aigayoir 1862*

Les moellons provenant des carrières de pierre de taille devront être dures, bien gisantes et résistantes à la gelée et d'un bel échantillon. *Argancy école 1864*

Moellons des meilleures carrières de Pontpierre, seront durs ; vifs, dépouillés de toute matière étrangère, non gélifs, de forte dimension en longueur et largeur et de bonne assise. *Guessling école 1869*

Dégagés de toutes parties terreuses

Moellons dégagés de toutes parties terreuses, posées par assises réglées, carrières des lieux. *Ogy aqueduc 1847*

Moellons de Pontoy, purs et dégagés de tout gangue terreuse. *Pontoy fontaine 1839*

Moellons de Plapeville dégagée des parties terreuses. *Plappeville aqueduc 1845*

Epincés au marteau

Moellons de Macheren épincés au marteau et posés par assises horizontales, de hauteur égale ou inégales mais régulières sur leur longueur. On ne prendra que les plus grands possibles et se croiseront. *Macheren école 1840*

Moellons de Spicheren, pierre calcaire épincée au marteau et posées par assises horizontales égales ou inégales. *Spicheren école 1841*

Moellons d Farrebersviller, épincés au marteau, posés par assises horizontales par hauteurs égales inégales mais réglées avec soin … *Richeling école 1846*

Moellons du ban. Ceux qui formeront parement seront épincés au marteau et posés par assises égales ou inégales mais réglées avec soin, les plus grandes longueurs en queue possible se croiseront alternativement dans l'épaisseur du mur de manière à former un muret d'une égale solidité de toutes les parties. *Suisse école 1850*

Moellons des meilleures carrières du ban, épincés au marteau, posés par assises régulières réglées, égales ou inégales, longueur de queue la plus longue possible, se croiseront alternativement dans l'épaisseur du mur. *Vahl-les-Faulquemont école 1862*

Moellons d'Oeting, épincés au marteau, posés par assises régulières et réglées. Longueur de queue la plus grande possible et se croisant alternativement dans l'épaisseur de la maçonnerie de manière à ne former qu'un bloc d'une égale solidité. *Oeting cimetière 1868*

Dimension en queue

Les moellons auront une longueur de queue la plus grande possible et se croiseront alternativement dans l'épaisseur des murs de manière à former un massif d'une égale solidité dans tous les points. *Rolbing école 1848*

Moellons de Tragny et Bacourt, 20 cm de queue au moins et un parpaing tous les deux mètres de longueur. *Tragny fontaine et gué 1859*

Moellons Amanviller, ayant au moins 0,30 l et en queue et 0,10 épaisseur. *Norroy-le-Veneur lavoir 1860*

Moellons de Neufchef de 0,25 à 0,35 cm de queue. *Hayange lavoir 1861*

Parements extérieurs

Tous les parements de la maçonnerie ordinaire seront exécutés avec des moellons de choix et de la même épaisseur pour la même assise. Chaque moellon comme le gravillon de remplissage sera noyé dans le mortier et batture jusqu'à ce qu'il soit posé solidement. Les pierres seront toujours en liaison entre elles, calées en queue, jamais en tête et posées à pleins joints. *Kirschnaumen chemin 1842*

Les parements dans la maçonnerie seront crépis de 0,03 d'épaisseur à la truelle et lissés proprement. *Hayange lavoir 1861*

Les parements extérieurs seront en moellons de choix de Moncheux, proprement smillés et jointoyés au ciment rouge, durci sous le fer. L'assise supérieure formera parpaing de mur et sera composée de moellons bien rectangulaires et posés sur le long. *Liocourt aigayoir 1862*

Couleur

Moellons bleus. *Laneuveville-en-Saulnois 1847*

Les fondations

Fouilles des fondations

Fondations assises sur le fond. *Ancy-sur-moselle église 1822*

Fondation bien horizontale, on commencera par une première assise de gros libages bien liés entre eux et assis sur le sol. Sur cette assise, on construite les empattements des façades, en y employant les plus gros moellons possibles qui seront posés à bain soufflant de mortier et de sable. *Adelange, cimetière, 1838*

Fouilles et fondations faites d'aplomb, à angles droits, sur les largeurs et profondeurs indiquées. 1ère assise de gros libages bien liés entre eux. Sur cette assise seront posées les fondations avec les plus gros moellons possibles. *Macheren école 1840*

Le terrain présente une garantie suffisante pour y asseoir la fondation, il sera procédé à un damage régulier. On placera en une seule fois une couche de bon mortier d'une seule assise et sans interruption, une assise de gros libages grossièrement smilés. Cette assise sera également damée à l'aide d'une hie au fur et à mesure de la pose. *Ogy église 1848*

Riges de fondations de 0,60 m d'épaisseur par un mètre. *Albestroff, cimetière, 1855*

Fondations de 50 cm de profondeur et 60 cm d'épaisseur. *Craincourt cimetière 1855*

Bâti des fondations qui auront les même longueur, largeur et hauteur, parfaitement avancé au niveau. *Albestroff, cimetière, 1855*

Fouilles des terres, maçonneries des fondations, maçonneries en élévation, maçonneries de voûte. *Aboncourt, école, 1859*

Les fouilles et autres parties qui doivent recevoir des constructions seront dressées de niveau en tous sens, suivant les lignes et les talus. Le fond sera damé proprement à plusieurs reprises en arrosant les terres. Les rigoles pour recevoir le béton seront dressées d'aplomb et d'égale largeur suivant les fils d'encaissement. Après la construction, les vides seront comblés et pilonnés par couches. Le terrain nivelé et les surplus de terres transportés aux lieux désignés par l'architecte. *Folschviller, 1862*

Fouilles, dressées de niveau en tous sens, suivant les lignes et les talus. Le fond sera damé proprement à plusieurs reprises en arrosant les terres. Les rigoles pour recevoir le béton seront dressées d'aplomb et d'égale largeur, suivant les profils d'encaissement. Les éboulements seront relevés au frais de l'entrepreneur qui doit faire placer des étais si nécessaire. Après construction, les vides seront comblés et pilonnés, par couches. Le terrain nivelé et les surplus de terre transportés aux lieux désignés par l'architecte. *Bliesbrück, école, 1867*

1ére assise de gros libages, de forte dimension, jusqu'à 40 cm de queue et 20 cm d'épaisseur, sous couche de mortier. Sur cette assise, assises horizontales de moellons épincés jusqu'au vif dans leur lit de carrière, sur couche de mortier de 2 cm, croisés alternativement dans l'épaisseur des murs, en bonne liaison, frappées au marteau pour les assujettir solidement. *Haspelschiedt école 1863*

Dimensions des fondations

Fondation de 1m de hauteur, 0,55 d'épaisseur, extérieurs et refend. *Mécleuves, école, 1836*

Fondation du mur d'enceinte de 0,90 de hauteur et 0,60 d'épaisseur, pour les refends, épaisseur de 0,40. Murs de façade et de pignon 0,45 à 0,50 d'épaisseur, étage, de 0,40 et refend de 0,30. *Trémery presbytère 1842*

Fondation 60 cm de profondeur et autant de largeur. Grange et écurie, 1 m de profondeur 0,60 de largeur. Murs, 50 cm épaisseur. Donne ensemble des dimensions. *Virming école 1842*

Fondations creusées jusqu'à fond solide, à 60 cm. *Altrippe école 1843*
Sur fondation de 0,30 cm largeur, 0,60 cm de hauteur. *Château-Bréhain, 1859*
Fondation de 0,80 d'épaisseur et 0,60 de profondeur. Elévation de 0,64 à la base et 0,60 au sommet, sur deux mètres. Lezey, *cimetière, 1862*

Fondations 0,30 m de profondeur, 0,70 épaisseur. *Morhange lavoir 1846*

Fondation en moellons de Rimling. Joints par moins de 1 cm et pas plus de 2 cm. *Rimling école 1846*

La première partie de ce mur aura 0,40 de largeur sur 3,40 de hauteur. Château-Bréhain, 1859

Fondation en deux empâtements, avec retrait de 5 cm de chaque côté, le premier de 0,60 d'épaisseur, le second s'élèvera au niveau du sol intérieur. *Saint Evre, charité, 1860*

Fondations de 60 cm de hauteur. *Virming ponceau 1862*

Fondations un mètre de profondeur. *Rombas école 1865*

Maçonnerie des fondations

Fouilles, largeur 0,50 m, profondeur 1 mètre. Seront remplies de maçonnerie de moellons en bonne liaison de mortier, l'une et l'autre plein sur joint et joint sur plein, à bain de mortier de sable, terre et chaux, le tout de niveau d'équerre d'aplomb et entre deux cordeaux parallèles. *Norroy-le-Veneur, cimetière, 1809*

Première assise de libages bien ébousinés, serrés les uns contre les autres, arrangés et assis sur la plus belle assiette et sur leur lit de carrière, frappés à la masse et garnis avec attention dans les oints. Sur cette première assise on posera d'autres libages frappés au marteau à bain soufflant de mortier. Cette maçonnerie sera élevée au plomb. Elle sera faite au cordeau. Les assises d'égale hauteur autant que possible menée de niveau avec attention d'y placer des parpaings tous les mètres de direction au plus les uns des autres et sans ne jamais saillir dans le parement. *Lucy église 1832*

Fondation, base égalisée, montée à sec de gros moellons en libages, surmontée de gros moellons également posés à sec, et garnis de mortier et d'éclats de pierre dans les joints ; on les battra au moyen d'une dame en ayant toujours soin de les poser sur leur lit de carrière, ensuite, on continuera la fondation jusqu'à l'arasement. On observera que les moellons soient en parfaite liaison et de manière que les joints du dessus répondent au milieu d'une pierre du dessous. *Helstroff école 1834*

1ère assise gros libages bien liés entre eux et bien assurés sur le sol. Sur cette première assise, on construira les empattements des fondations en leur donnant les hauteur et épaisseur désignées. *Téting école 1839*

Gros œuvre, 70 cm de fondations et sera réduit à hauteur du sol à 50 cm. *Han-sur-Nied école 1844*

Les fouilles des fondations étant faites d'aplomb à angles droits sur les longueurs et profondeurs indiquées, on commencera à y asseoir une première assise de gros blocages bien liés entre eux et assurés sur le sol. Sur cette assise, on construira les empâtements des fondations et on emploiera les plus gros moellons possibles qui seront posés à bain soufflant de mortier de chaux et de sable. *Maxstadt, école, 1845.*

Fondation deux assises de gros libage posées à bain soufflant de mortier. *Puttelange-les-Farswiller chambre 1845*

Fondations faites en posant à sec la première assise, un libage bien ébousiné de moellons serrés les uns contre les autres, et assis sur leur lit de carrière, garni avec attention dans les joints, avec de plus petites pierres; on appliquera sur le tout un bon lit de mortier, une maçonnerie élevée à plomb, sera faite au cordeau, d'égale hauteur autant que possible, même de niveau; des parpaings y seront placés à un mètre de distance les uns des autres et dans un sens croisé. Les crépis ne seront appliqués qu'après que la maçonnerie soit commencée. *Puttigny, presbytère, 1847.*

La maçonnerie des fondations reposera sur le sol naturel, la première assise sur un libage posé à nu sur le sol en liaison entre eux, serrés les uns contre les autres autant que possible. C'est sur cette assise que sera posée la première couche de mortier, puis une couche de moellons, puis une couche de mortier et ainsi de suite. Chaque moellon, comme la pierraille du remplissage, sera noyé dans le mortier et battu avec un marteau jusqu'à ce qu'il pose solidement. *Louperhouse ponceau 1852*

Fondation sur sol, 1ère assise libage serrés les un contre les autres. Sur cette assise, première couche de mortier, puis une couche de moellons et ainsi de suite, pierres toujours calées à la queue et non à la tête. *Saint-Jean-Rorhbach salle d'asile 1858*

Les quatre murs extérieurs et refends, creusés une fondation sur un développement de 40 m, 70 cm de largeur et 70 de profondeur. 3 m de caves, 0,70 d'épaisseur et 1,50 m de profondeur. Les fondations seront remplies d'une bonne maçonnerie de moellons du plus fort échantillon, sans aucun vide et à bain soufflant de mortier de chaux et de sable. *Angviller école 1861*

Fondations des murs faites de bonnes maçonneries de moellons du plus fort échantillon et arasé de 10 cm en contrebas du sol. *Maizières-les-Vic fontaine aigayoir 1861*

Assises fondations en libages de parfaite dimension de 0,40 de côté et 0,20 épaisseur ; sur couche de mortier ou de béton. *Puttelange-les-Farswiller temple israélite 1863*

Première assise, libages de forte dimension, au moins 0,40 de côté et 0,20 épaisseur, posés sur une couche de mortier ou à nu selon la nature du sol. Sur cette première assise, seront montés par assises horizontales sur tout leur développement à la fois, les moellons épincés jusqu'à vif dans leurs lits et têtes, posés sur une couche de mortier de 0,02, croisés alternativement dans l'épaisseur des murs, en bonne liaison, frappés au marteau pour les assujettir solidement et faire refluer le mortier en excédent. Une partie des moellons fera parpaing autant que faire se pourra. Avec des décharges établies au-

dessus de toutes les baies et portes et fenêtres. Il sera fait un mortier de chaux sur toute l'épaisseur des murs, il ne sera souffert aucune cale entre les moellons. Sable de Longeville. *Valmont école 1864*

Fondations bien horizontales, coulera un massif de béton puis une maçonnerie de gros libage au mortier de ciment Garlez. *Oron pont 1867*

Première assise de fondation sur un libage de fortes dimensions, posées sur une couche de mortier, serrés les uns à côté des autres, autant que possible, et battus à la dame jusqu'au refus. *Holving église 1867*

1ère assises en libages posés en liaison entre eux et serrés les uns contre les autres, sur laquelle sera posée une bonne couche de mortier, puis une assise de moellons et ainsi de suite. *Louperhouse ponceau 1868*

Première assise de libages de forte dimension de 40 cm de côté et 20 épaisseur, posés sur une couche de mortier en raison de la nature du sol, sens les uns contre les autres et battus à la dame jusqu'à ce qu'ils soient calés et assis jusqu'à refus. *Guessling école 1869*

Première assise de libages de forte dimension posés sur une couche de mortier, sur celle-ci, première assise des murs, seront montés par assises horizontales sur tout leur développement. *Blies-Ebersing chapelle 1869*

Crépi des maçonneries des fondations

La maçonnerie de fondation sera crépie au fur et à mesure de son élévation. On commencera par gratter, balayer rudement et laver les joints et les pierres de manière à faire tomber le mortier qui ne serait pas adhérent, puis à fouetter à la truelle, la première couche de mortier de 0,01 d'épaisseur. Avant que cette couche soit entièrement sèche, une deuxième couche de mortier fin unie au lissoir sera passée. *Cappel, cimetière, 1860*

Pour la construction de fondations, le revêtement du côté des terres sera parfaitement jointoyé et crépi grossièrement au mortier. *Bliesbrück, école, 1867*

Les fondations seront crépies des deux côtés au fur et à mesure de leur élévation. On commencera par gratter, balayer et laver les joints des pierres de manière à faire tomber le mortier qui ne ferait pas corps avec la maçonnerie puis on fouettera à la truelle une première couche de gros mortier d'un centimètre d'épaisseur. Avant que cette couche soit entièrement sèche, on y appliquera une deuxième couche de matière ferme de 6 à 8 cm d'épaisseur mis à la truelle et en liaison. *Blies-Ebersing chapelle 1869*

Fondations de bois

Pieux de chêne sains et sans noeuds vicieux, sans écorce ni aubier, battus à deux reprises jusqu'à refus. *Manhoué pont 1836*

Mise en œuvre des maçonneries

Conditions générales d'exécution

A chaux et à sable
Maçonnerie de chaux et de sable. *Eincheville presbytère 1823*

Maçonnerie à chaux et sable avec crépi sur les faces non plâtrées. *Vergaville école 1843*

Travaux d'ensemble
Maçonnerie, chaux et sable, avec crépi de deux couches en mortier de gravier à l'extérieur et pargeté assise fondation des murs d'encagement, 1 m de profondeur, 0,50 d'épaisseur. Fondation des murs écurie et chambre à four, 0,50 de profondeur et épaisseur. Murs d'encagement de 6,7 m de hauteur et 0,50 d'épaisseur. Refends, 3,30 m de hauteur et 0,45 d'épaisseur, murs écurie, chambre à four, 4 m de hauteur et 0,40 d'épaisseur. Intérieur, 2,80 de hauteur et 0,40 d'épaisseur. *Loudrefing, école, 1846*

Lits de carrière
Pierres posées sur leurs lits de carrière. *Berthelming école 1855*

Proportion de mortier
Il sera employé environ 0,33 m de mortier par mètre cube de maçonnerie ordinaire. Les parements seront exécutés avec des moellons de 1er choix, de même épaisseur que leur arase, ils seront recouverts d'un crépi ou enduit de 0,03 d'épaisseur, toute la maçonnerie sera faite à bain soufflant de mortier et tassée avec le marteau de manière que les joints montant soient bien remplis. L'on aura également soin d'interposer du mortier entre les morceaux d'une même pierre qui viendrait à être brisée. Toutes les places comprises entre les moellons seront remplies avec des éclats de pierre enfoncés dans le mortier. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Dans un mètre cube de maçonnerie, il entrera 0,33 de mortier. *Hayange lavoir 1861*

Construction de moellons dressés entre étages suivant le profil donné, hourdée à bain de mortier sur lit de carrière et frappé au marteau dans tous sens, les uns contre les autres en parfaite liaison, les intervalles garnis de pierres après les avoir remplis de mortier, chaque assise placée au cordeau, d'égale hauteur, de manière que dans les deux sens, les parements soient bien élevés. Dans les murs, on placera aux environs 1/5e de pierres en boutisses faisant parpaing de chaque côté et placés en écharpe d'un rang à l'autre. Les angles seront en matériaux de plus forte dimension. *Tenteling chapelle 1864*

Mortier de sable de Moselle et chaux de pays. Celui qui sera employé pour les crépis sera fait de sable de Moselle et chaux cuite au bois, 90 x 33, dans un mètre cube de maçonnerie, il entrera indépendamment des moellons et des crépis, 30/100 de mortier. Toute la maçonnerie recevra sur toutes les faces, un crépi brut de 0,01 d'épaisseur, ensuite la face au midi, les murs de la cour et l'appartement seront enduits d'une autre couche de mortier frotté et bien dressé. *Chesny école 1865*

Parpaings Boutisses
Maçonnerie, il y aura, chaque mètre carré de maçonnerie, des boutisses que feront parpaings du mur. *Ancy-sur-moselle église 1822*

Moellons extrait des carrières du lieu, et dégagés de toutes gangues terreuses et autres corps étrangers. Toutes les faces seront enduites et crépies au mortier de chaux et sable. Maçonnerie ordinaire établie en liaison sur une couche de mortier, les joints recoupés, le cinquième des moellons feront boutisses de toute l'épaisseur du mur. Le mortier composé de 0,33 de chaux de Nidange et de 0,90 de sable des lieux, le mieux grainé possible, le tout broyé et corroyé au sabot avec le moins d'eau possible jusqu'au parfait mélange du mortier. *Guerting école 1847*

Longueur de queue la plus grande que possible, se croisant alternativement en épaisseur de manière à former un seul massif, épincés au marteau et posés par assises horizontales de hauteurs égales ou inégales mais réglées avec soin. Elevées à ma fois sur 1,30 m, de la hauteur d'échafaudage. Joints entre 1 et 2 cm. *Guessling église 1848*

Moellons de Landonvillers, 1/6 formeront parpaings. *Landonvillers logement instituteur 1850*

Moellons de Théding, parpaings tous les mètres carrés, posés par assises égales ou inégales mais réglées avec soin, ils auront une longueur à la queue la plus grande possible et se croiseront alternativement dans l'épaisseur des murs de manière à former un seul massif d'une égale solidité, murs élevés d'aplomb, seront crépis, enduits et blanchis au lait de chaux. *Rosbruck cure 1851*

Les pierres de chaque assise qui ne formeront pas parpaing feront alternativement boutisse et parement, posées sur leur lit de carrière, sans cale de bois ou de pierre avec assez de mortier dans la couche de pose pour que les assises, après tassement, conservent un joint de 4 mm. *Destry église 1851*

Parpaings de mètre en mètre. *Waldwisse presbytère 1853*

Construction élevée entre lignes suivant les profils donnés, bourdés à bain de mortier sur lit de carrière et frappé au marteau, les joints serrés les uns contre les autres pour parfaite liaison, les intervalles garnis de pierre après les avoir garni de mortier. On placera environ 1/5^{e} de pierres en boutisses, formant parpaing de chaque côté. *Louperhouse école 1854*

1/20^{e} sous forme de parpaing ? *Saint-Jean-Rorhbach salle d'asile 1858*

1/5 de pierre en boutisse formeront parpaing et formeront un échiquier d'un rang à l'autre. *Folschviller école 1860*

Un parpaing au moins par mètre carré. *Gros Réderching chapelle 1860*

1/5^{e} des pierres en boutisse. *Frémestroff église 1859, Wiesviller école 1862*

Un parpaing au moins tous les m². *Grening école 1862*

1/5^{e} de pierres en boutisse faisant parpaing et placées en échiquier d'un rang à l'autre. *Rémering-les-Puttelange église 1859 presbytère 1864*

Des moellons feront parpaing autant que faire se pourra. *Holving église 1867*

Chaque mètre de distance, des moellons formant parpaing. *Servigny-les-Sainte-Barbe église 1869*

Mortier et bain de mortier

Moellons durs posés à bain de mortier, composé de une partie de sable fin, une partie de ciment fin, et une partie de chaux. *Bambiderstroff pluviôse an 13*

Moellons posés à bain de mortier de manière à ce qu'il n'existe aucun interstice qui ne soit bien rempli. Les assises posées l'une sur l'autre et à joints recouverts. Pour la face extérieure, crépissage au mortier de chaux et de sable et à l'intérieur, enduit au mortier de sable fin de Moselle hors des parties qui seront au ciment romain. *Ancy-sur-moselle fontaine 1826*

Moellons de Jaumont posés à bain soufflant de mortier de terre blanche. On aura soin de laisser les joints extérieurs dégarnis pour recevoir les enduits. Ils seront mêlés d'un cinquième de boutisses. Terre blanche provenant du territoire de la commune. Elle sera grasse, liante sans mélanges de sable ni de gazon. *Montois-la-Montagne école 1831*

Maçonnerie de moellons avec mortier de chaux. *Lommerange école 1833*

Maçonneries à bain soufflant de mortier de chaux de Boursière ? et sable des lieux, 0,30 m3 de chaux vive, 0,90 de sable. *Cheminot école 1835*

Maçonnerie faite en bons moellons posés en liaison et à bain de mortier soufflant, composé de deux-tiers et de sable et d'un tiers de chaux. *Attilloncourt, fontaine lavoir, 1836*

Maçonnerie construite en moellons d'Elvange ou Hémilly, avec terre grasse comme les anciens murs et crépi ordinaire des deux côtés avec mortier de chaux et sable dont 2/3 de sable et 1/3 de chaux. *Arriance presbytère 1838*

Maçonnerie de moellons sur mortier de chaux et sable. *Liocourt école 1841*

Maçonnerie de moellons avec boue de route au grand mur de refend. *Liocourt école 1841*

Maçonnerie en moellons, chaux et sable. *Nousseviller-les-Bitche maison du pâtre 1841*

La maçonnerie se fera au mortier de chaux et de sable. Les moellons seront convenablement smillés. *Hautes-Vigneulles fontaine 1845*

Maçonnerie de 0,40 de chaux pour 0,80 de sable ou ciment romain. *Romelfing pont 1847*

Moellons de Lischern, dans un m3 de maçonnerie, il entrera indépendamment des moellons, 1/3 de m^3 de mortier.- m. *Longeville-les-Saint-Avold école 1850*

Moellons proprement ébousinés, équarris et dressés au marteau. Maçonnerie faite à bain refluant de mortier et par assises réglées et les interstices remplis d'éclats. Dans un m3 de maçonnerie, il entrera, indépendamment des moellons, 25 cm3 au moins de mortier. *Lorquin halles 1858*

Moellons de Farebersviller, fouetté au bon mortier, sur lit de carrière et frappés au marteau. *Saint-Jean-Rorhbach cimetière 1861*

Bain soufflant de mortier, espaces entre les moellons remplis d'éclats de pierre, noyés dans le mortier. On remplira les joints avec du mortier de sable fin ou de ciment. On se servira de fiches de 2 à 3 cm d'épaisseur à dents à crémaillère. Aussitôt après la pose, on enlèvera les cales et on remplira

les places avec du mortier et en assurera fortement la pierre au moyen d'une masse. *Woippy aqueduc 1866*

Maçonnerie mortier de chaux et sable. *Chicourt fontaines, lavoir et aiguayoir 1868*

La maçonnerie sera fait à bain soufflant de mortier et serrée au marteau, on aura soin de glisser les morceaux de pierre qui viendront à être brisées. Tous les espaces entre les moellons seront remplis d'éclats de pierre enfoncés dans le mortier. Les parements des deux côtés seront recouverts d'un crépi. *Louvigny pont 1869*

Mortiers divers

Maçonneries de moellons et terre glaise. *Ottange école 1825*

Maçonnerie de moellons avec mortier de terre blanche. *Montois-la-Montagne école 1831*

Mur bâti d'une maçonnerie de moellons de terre jaune. *Elvange école 1833*

Maçonnerie de moellons au mortier de terre grasse. *Boulange école 1834*

Maçonnerie de moellons avec mortier de chaux et laitier. *Lommerange école 1834*

Maçonnerie de moellons avec mortier de terre de route. *Aumetz école 1834, Morville-les-Vic école 1855*

Maçonnerie de moellons avec mortier de chaux et scories pour les murs extérieurs. *Aumetz école 1834*

Moellons de Varsberg. Les pierres qui forment parement seront épincées au marteau et posées par assises horizontales de hauteurs égales ou inégales mais réglées avec soin. Les moellons qui auront une longueur de queue la plus grande possible se croisement alternativement dans l'épaisseur du mur de manière à former un seul massif d'une également solidité sur toutes ses parties. On fera marcher de front tous les murs de face, c'est-à-dire ou les élèvera à la fois par sections horizontales de 1,30 m correspondant à chaque reprise d'échafaudage. Les joints verticaux et horizontaux de cette maçonnerie n'auront pas moins de 1 et pas plus de 2 cm d'épaisseur ; ils seront évidés sur les bords de 3 à 4 cm pour recevoir la première couche de bon crépissage. Pour bien lier la vieille maçonnerie avec la nouvelle, on nettoiera et grattera les joints pour les mouiller au moyen d'un vieux balai baigné dans l'eau de chaux la vieille maçonnerie afin de raccorder bien exactement les nouvelles aux anciennes. *Varsberg église 1834*

Maçonnerie de mortier de terre. *Branvaux école 1836*

Maçonnerie avec de la terre glaise. *Tromborn 1842*

Maçonnerie de moellons au mortier de terre blanche. *Neufchef maison du pâtre convertie en école 1853*

Terre de chaussée. *Holling cimetière 1862*

Maçonnerie sèche de moellons. *Vahl-Ebersing puits et gué 1865*

Maçonnerie de mortier de chaux et crassin de forges, crépie des deux côtés au mortier de chaux et sable de Moselle. *Montois-la-Montagne école 1866*

Assises et bains soufflant de mortier

Pierre des carrières du ban, à bain soufflant de mortier, composé 1/3 de chaux et 2/3 de gravier. *Lindre-Basse presbytère 1829*

Moellons de Varsberg. Les pierres qui forment parement seront épincées au marteau et posées par assises horizontales de hauteurs égales ou inégales mais réglées avec soin. Les moellons qui auront une longueur de queue la plus grande possible se croisement alternativement dans l'épaisseur du mur de manière à former un seul massif d'une également solidité sur toutes ses parties. On fera marcher de front tous les murs de face, c'est-à-dire ou les élèvera à la fois par sections horizontales de 1,30 m correspondant à chaque reprise d'échafaudage. Les joints verticaux et horizontaux de cette maçonnerie n'auront pas moins de 1 et pas plus de 2 cm d'épaisseur ; ils seront évidés sur les bords de 3 à 4 cm pour recevoir la première couche de bon crépissage. Pour bien lier la vieille maçonnerie avec la nouvelle, on nettoiera et grattera les joints pour les mouiller au moyen d'un vieux balai baigné dans l'eau de chaux la vieille maçonnerie afin de raccorder bien exactement les nouvelles aux anciennes. *Varsberg église 1834*

La maçonnerie de moellons piqués sera faite par assises régulières, horizontalement, les deux assises de moellons seront d'égale épaisseur, de la hauteur des assises de pierre de taille, les moellons seront posés sur leur lit de carrière, à bain soufflant de mortier. *Woippy pont 1837*

Deux assises de gros libage, posés à bain soufflant de mortier, montées verticalement par assises horizontales sur tout le développement des murs. Chaque moellon, comme la pierraille de remplissage sera noyé dans le mortier et battu avec le marteau jusqu'à ce qu'il pose solidement. Les pierres seront calées en queue, jamais en tête. Elles seront en parfaite et double liaison entre elles. On n'emploiera que des pierres de forte dimension, aussi plates que possible, jamais de forme triangulaire ou rondes appelées tête de chat. Elles seront dégagées de tout bousin de carrière avant l'emploi. Cette maçonnerie devra être en bonne liaison avec les cadres en pierre de taille des portes et fenêtres. *Altrippe école 1843*

Les pierres qui formeront parement seront épincées au marteau et posées par assises horizontales de hauteur inégale ou inégales mais réglées avec soin. Les pierres, qui auront une longueur de queue la plus grande possible, se croiseront alternativement dans l'épaisseur des murs de façon à former un seul massif d'une égale solidité dans toutes les parties. *Louperhouse presbytère 1852*

Maçonnerie sur bain soufflant de mortier et intervalles remplis d'éclats. *Lindre-Basse école 1853*

Maçonnerie faite bain refluant de mortier, par assises d'égale homogénéité, les interstices seront remplis d'éclats et les joints, petites et réguliers, systématiquement croisés en bonne liaison. *Lucy ponceau 185*. *Lucy presbytère 1861*

On montera les murs en élévation qui auront 0,54 d'épaisseur et 2m de hauteur à partir de la retraite des fondations qui sera à 0,075 m sur chaque parement. *Albestroff, cimetière, 1855*

La maçonnerie de moellons sera faite en moellons posés par assises horizontales sur un bain de mortier soufflant. On mettra dans les intervalles quelques éclats afin d'opérer plus vite la dessiccation. Les maçonneries seront faites par parties successives de 80 cm de longueur. *Chicourt maison d'école 1855*

Maçonnerie faite à bain soufflant de mortier de sable façon qu'aucune pierre ne se touche. *Coin-les-Cuvry lavoir 1862*

Maçonnerie ordinaire faite à bain soufflant de mortier et par assises régulières et horizontales. *Arraincourt lavoir 1863*

Moellons de Faulquemont pour la chambre d'eau et le bassin, de Thicourt pour la maçonnerie ordinaire. Lit de carrière, bain soufflant de mortier et frappé au maillet de manière que les vides se remplissent complètement. 0,33 de mortier par mètre cube. *Loudrefing, fontaine et lavoirs, 1865*

Maçonnerie de moellons par assises réglées, la pierre posée suivant son lit de carrière, sera noyée dans le mortier de manière à ce qu'elle soit liée en tous points. *Rozerieulles cimetière 1865*

Moellons épincés jusqu'à vif, mortier en assises horizontales, sur couche de mortier de 2 cm, croisés alternativement dans l'épaisseur du mur et frappés au marteau pour les ajuster solidement, pour faire refluer le mortier excédent. *Holving église 1867*

Les murs seront montés par assises horizontales sur tout leur développement à la fois, les moellons épinces dans leurs lits de tête, posés sur une couche de mortier de 2 cm et croisés alternativement dans l'épaisseur des murs, en bonne liaison, frappés au marteau pour les assujettir solidement et faire refluer le mortier. *Guessling école 1869*

Assises et éclats

Moellons du ban de Salzeling à 2 km de distance, sans bousin, posés au bon mortier, bien garnis d'éclats et de mortiers pour ne pas laisser de vide. *Château-voué église 1833*

Helstroff 1847, les pierres de sable des fondations avaient fait un léger tassement.

La maçonnerie sera faite de bons moellons posés en bonne liaison par assises horizontales sans bains refluant de mortier. On mettra dans les intervalles quelques éclats afin d'opérer plus vite la dessiccation. *Albestroff, église, 1853*

Les maçonneries de moellons des fondations et élévations seront faites à bain refluant de mortier et par assises horizontales. Les interstices remplis d'éclats, les joints petits et réguliers, symétriques et croisés en bonne liaison. Il devra être réservé des parpaings de mètre en mètre. Les crépis se composeront de deux couches de mortier de chaux hydraulique et de sable de rivière. La 2^{e} couche ne sera appliquée qu'après la parfaite siccité de la première. *Albestroff, cimetière, 1855*

La maçonnerie de moellons sera construite par assises horizontales. Les pleins de l'assise supérieure correspondront aux joints de l'assise inférieure. On n'emploiera les moellons qu'après les avoir humectés légèrement. Ils seront posés à bain de mortier soufflant dans les joints, jusqu'à refluer et tassés ensuite sous le manche d'un marteau. Les intervalles seront remplis exactement avec des éclats de pierre noyés dans un mortier. *Saint Evre, charité, 1860*

Assises et joints

La maçonnerie a été exécutée par assises régulières. Autant que possible, les joints ont été garnis de mortier, ensuite remplis d'éclats, le tout fait convenablement. *Assenoncourt, église, 1838.*

On élèvera tous les murs à la fois par sections horizontales de un mètre de hauteur. Moellons de la carrière d'Adelange. Ceux qui forment parements seront épincés au marteau et posés par assises

horizontales de hauteurs égales ou inégales mais réglées avec soin. Les moellons qui auront une longueur de queue la plus grande possible se croiseront alternativement dans l'épaisseur des murs de manière à former un seul massif d'une égale solidité dans toutes les parties. Les joints verticaux et horizontaux n'auront pas moins d'un cm et plus de 2 cm d'épaisseur, ils seront évidés sur les bords de 3 à 4 cm pour recevoir une couche de bon mortier. *Adelange, cimetière, 1838*

On élèvera tous les murs à la fois par sections horizontales de un mètre de hauteur. Moellons de la carrière d'Adelange. Ceux qui forment parements seront épincés au marteau et posés par assises horizontales de hauteurs égales ou inégales mais réglées avec soin. Les moellons qui auront une longueur de queue la plus grande possible se croiseront alternativement dans l'épaisseur des murs de manière à former un seul massif d'une égale solidité dans toutes les parties. Les joints verticaux et horizontaux n'auront pas moins d'un cm et plus de 2 cm d'épaisseur, ils seront évidés sur les bords de 3 à 4 cm pour recevoir une couche de bon mortier. *Adelange, cimetière, 1838*

On fera monter de front la construction de tous les murs par sections horizontales d'un m trente de hauteur correspondant à chaque reprise d'échafaudage. *Altrippe école 1843*

Jointoiements au ciment frottés. *Ranguevaux église 1841*

Les joints verticaux et horizontaux n'auront pas plus de 2 cm. Ils seront évidés sur les bords de 3 à 4 cm pour recevoir la première couche du crépissage. *Cappel, cimetière, 1843*

On fera marcher de front la construction de tous les murs, c'est-à-dire qu'on élèvera tous à la fois, par sections horizontales de un mètre trente, correspondant à chaque reprise d'échafaudage, les joints horizontaux et verticaux n'auront pas plus de 2 cm d'épaisseur, seront évidés sur les bords de 3 à 4 cm au plus pour recevoir deux couches d'un bon crépissage. *Hambach, école, 1846*

Pierre de maçonnerie de Valmont jointoyée au ciment. *Valmont chaussée 1846*

Les joints seront refouillés sur 3 cm de profondeur puis remplis avec le mortier de ciment tamisé et frotté avec un lissoir jusqu'à ce qu'il soit parfaitement sec. *Hayange aqueducs 1847*

Les joints seront entièrement remplis de mortier et l'on aura soin de lier les moellons de même que la pierre de remplissage soit bien noyée dans le mortier et y reposent solidement. Les moellons smillés seront posés horizontalement sur lit de carrière à bain soufflant de mortier et sable fin. Les joints ne présenteront pas plus d'un cm d'épaisseur, les moellons d'une assise à l'autre feront liaison d'au moins 10 cm. *Magny pont 1857*

Les joints verticaux seront coulés avec un mortier claire constitué aux deux tiers d'un mortier fin et d'un tiers de lait de chaux. *Destry église 1851*

En liaison entre elles. *Saint-Jean-Rorhbach salle d'asile 1858*

Les joints et lits auront au plus 3 mm d'intervalle, les assises posées d'aplomb, sciottées et remplies au mortier fin, non coulé mais enfoncé à l'aide d'une fiche mince. *Leyviller presbytère 1859*

Les constructions de moellons seront élevées en lignes, hourdées à bain de mortier, sur lit de carrière et frappées au marteau. Les joints seront les uns contre les autres, en parfaite liaison, les intervalles garnis de pierre après les avoir emplis de mortiers. Dans les murs, on placera 1/5^{e} de pierres en boutisse faisant parpaing, du chaque côté et placées en échiquier d'un rang à l'autre. *Leyviller presbytère 1859*

On remplira les joints de mortier formé de sable fin. On se servira de fiches de 2 à 3 mm d'épaisseur garnies de dents à crémaillère. Aussitôt après le fichage, on enlèvera les cales, on remplira leurs places avec du mortier et l'on assurera fortement la pierre au moyen d'une masse de bois. Les cales auront 9 mm d'épaisseur et seront faites de manière à ne pas toucher la pierre à l'arête. *Heining ponceau 1860*

Maçonnerie ordinaire exécutée de bons moellons posés en liaisons par assises horizontales, à bain soufflant de mortier dont la blocaille sera chassée dans tous les joints des moellons pour serrer le mortier, le faire pénétrer dans tous les interstices. *Vergaville salle d'asile école des filles 1860*

Joints horizontaux et verticaux entre 1 et 2 cm. *Gros Réderching chapelle 1860*

Les joints de pierre dégarnis sur une profondeur de 0,02. *Guinglange cimetière 1862*

Joints de 0,015. *Thicourt caniveaux 1862*

Moellons épincés au marteau, assises égales ou inégales, réglées avec soin, longueur de queue la plus grande possible, se croiseront alternativement dans l'épaisseur des murs de manière à former une seule masse d'égale solidité, élevées d'aplomb et au cordeau. *Woustviller école 1863*

Les joints seront taillés uniment à la tranche et rehaussés d'équerre sur toute leur hauteur. Après leur pose, les pierres seront rognées de manière à faire disparaître tous les défauts et inégalités et jointoyés de ciment. Les joints seront dégarnis de 0,02 à 0,03 de profondeur, nettoyés et mouillés puis enduits avec un bon mortier de ciment fin. *Valmont école 1864*

Les joints seront bien dégarnis à la pointe du marteau. *Cheminot presbytère 1865*

Maçonnerie de bons moellons bien ébousinés, posés en liaison sur bain soufflant de mortier, fabriqué avec le sable de Conthil. *Lidrezing fontaine, lavoir aigayoir 1865*
Aigayoir, parement intérieur fait de moellons de Conthil smillés, piqués et assis régulièrement et à joints croisés. *Lidrezing fontaine, lavoir aigayoir 1865*

Les constructions en moellons seront élevées entre lignes, suivant les profils damés, hourdées à bain de mortier, sur lit de carrière et frappés au marteau, les joints serrés les uns contre les autres en parfaite liaison, les intervalles garnis de pierres après les avoir rempli de mortiers. Chaque assise sera placée au cordeau, d'égale hauteur, de niveau sur les deux sens et les parements bien dressés. *Bliesbrûck, école, 1867*

Rejointoiement au ciment ordinaire. *Mainvillers église 1866. Maizeroy fontaine 1867*

Assises et parpaings
Les moellons posés en bonnes liaisons, font souvent parpaing. *Blanche-Eglise, égayoir, 1831*

Les moellons qui formeront parement seront épincés au marteau et posés par assises horizontales de hauteur égale ou inégale mais réglées avec soin. Les moellons qui auront une longueur de queue la plus grande possible se croiseront alternativement dans l'épaisseur du mur de manière à faire un seul massif d'une égale solidité dans toutes les parties. On élèvera les murs tout à la fois par sections horizontales de 1,30 de hauteur correspondant à chaque reprise d'échafaudage. Les joints tant verticaux qu'horizontaux ne devront pas avoir plus de 2cm d'épaisseur et seront évidés sur les bords

de 3 à 4 cm au plus pour recevoir eux ouches de crépi. Tous les murs seront élevés à plomb et à cordeau, pierres croisées avec boutisses et avec liaisons. Il sera posé des parpaings au moins un par mètre carré de maçonnerie. La taille devra être faite bien proprement, bien dégauchie en ses parements, lits et joints carrés, sans écornures ni échaussures, tous les parements nus seront taillés au ciseau large à deux reprises, les joints horizontaux seront piqués à la fine pointe et auront les arêtes relevées avec ciselure, la pierre sera fichée en mortier puis coulée en mortier fin jusqu'à ce que les joints soient parfaitement pleins, elle sera posée sur cales de bois doux. Il sera fait dans les pieds droit des portes, un refouillement de 4 cm de profondeur à 20 cm des arêtes extérieures. Ils Seront évasés de 6 cm. Le parement vu sur la face extérieure fera 18 cm de largeur et la saillie de 3 cm. Pour les fenêtres, le refouillement sera de 7 cm de profondeur pour recevoir le dormant de la fenêtre. *Maxstadt, école, 1845*

Maçonnerie de moellons. On commencera par asseoir une première assise de gros libages, bien liées, entre eux, sur cette première assise, on posera les moellons, puis une couche de mortier, et ainsi de suite, le tout monté verticalement par assises horizontales. Les pierres de parement intérieur et extérieur seront épincées au marteau et posées par assises horizontales de hauteur égale et inégale mais réglées avec soin. Les moellons qui auront une longueur de queue la plus grande possible se croiseront alternativement dans l'épaisseur des murs de manière à former un seul massif d'une égale solidité. Il sera posé des pierres de parpaing d'au moins une par mètre carré de maçonnerie. On aura soin de placer sur les angles des murs les moellons du plus fort échantillon. *Altrippe, église 1846*

Moellons des carrières des lieux, de forte dimension, de 0,12 à 0,20 de hauteur, sur 0,25 x 0,40 de longueur, ceux qui ne feront pas parpaing auront de 0,30 à 0,40 de queue en se croisant. Un sixième des moellons formeront parpaing. *Augny école 1847*

Les constructions en moellons seront en lit de carrière et frappés au marteau, les joints pressés les uns contre les autres. 1/5^{e} des pierres en boutisse formant parpaing. *Rombas fontaine 1850*

Murs élevés d'aplomb au cordeau et il sera posé des parpaings au moins un par mètre carré. *Suisse école 1850*

Les pierres seront toujours en liaison entre elles, calées en queue, jamais en tête et posées plein sur joints. La plus grande partie devra faire parpaing et celles de plus fortes dimensions devront toujours être placées dans les angles. Toutes les faces vues des moellons formant parement devront être épincés mais ces moellons devront avoir 0,25 de queue au moins et avoir tous la même épaisseur pour la même assise. *Louperhouse ponceau 1852*

Moellons des carrières des lieux, extraits et conduits à pied au moyen de prestation volontaire des habitants, équarris et ébouzinés avec soin, posés par assises régulières et croisées en bonne liaison avec parpaings autant que faire se pourra. Les interstices petits et soigneusement remplis de garnis, les queues seront alternées régulièrement et croiseront l'un sur l'autre d'au moins 8 cm. *Aulnois cimetière 1859*

Moellons de la première assise en libages, de forte taille, au moins 0,40 de côté pour 0,20 d'épaisseur, posés sur une bonne couche de mortier. Sur cette première assise, les murs seront montés par assises horizontales sur tout leur développement à la fois, les moellons épincés jusqu'au vif de leur lit et têtes seront posés sur une bonne couche de mortier, croisés alternativement dans l'épaisseur des murs, et en bonne liaison, frappés au marteau pour les assujettir solidement, et faire refluer le mortier excédent, une partie des moellons fera parpaing autant que faire se pourra. *Cappel, cimetière, 1860*

Maçonnerie dressée au cordeau et faite à bain soufflant de mortier, le moellon fera souvent parpaing et sera posée en liaison assez régulière et bien de niveau, en d'employant dans les angles que les plus forts. Cette maçonnerie sera proprement crépie et enduite sur les deux faces au mortier de chaux grise et sable de rivière, et blanchie. *Angviller école 1861*

Les moellons seront élevés entre lignes suivant les profils donnés, hourdés à bain de mortier et frappés au marteau, les joints serrés les uns contre les autres, en parfaite liaison, les intervalles garnis de pierre après les avoir rempli de mortier, chaque assise sera placée au cordeau d'égale hauteur, de niveau sur les deux sens et les parements bien dressés. On placera environ 1/5^{e} des pierres en boutisses faisant parpaing de chaque côté et placés en échiquier, d'un rang à l'autre. Les angles seront en matériaux de plus fortes dimensions. *Folschviller, 1862*

Moellons épincés au marteau et posés par assises égales ou inégales mais réglées avec soin, avec une longueur la plus grande que possible et qui se croiseront alternativement dans l'épaisseur de manière à ne former qu'un seul massif d'une égale solidité en toutes ses parties. Un parpaing au moins par mètre carré de maçonnerie ? *Hellimer école 1867*

Dans les murs, on placera environ 1/5^{e} des pierres en boutisses faisant parpaing de chaque côté et placé en échiquier d'un rang à l'autre; les angles seront en matériaux des plus fortes dimensions. *Bliesbrûck, école, 1867*

Frappé au marteau

Chaque moellon comme la pierraille de remplissage sera noyé dans le mortier et battu avec le marteau jusqu'à ce qu'il repose solidement. *Willerwald aqueduc 1841*

Toutes les pierres seront frappées au marteau pour bien les asseoir. *Vry lavoir 1853*

Assises et lait de chaux

On élèvera tout le mur à la fois par sections horizontales de 1,30 m de hauteur, correspondant à chaque reprise d'échafaudage. Ils seront élevés d'aplomb et à cordon avec boutisses et avec liaisons. Pour bien lier la vieille maçonnerie avec la nouvelle, on nettoiera et grattera les joints puis le moellon au moyen d'un balai trempé dans l'eau de chaux la vieille maçonnerie. *Altrippe, église 1846*

Les moellons seront passés au lait de chaux avant l'application du crépi. *Lommerange école 1852*

Mouillés au moment de l'emploi

Moellons de Blies-Ebersing, durs, vifs, dépouillés de toutes matières étrangères, seront mouillés au moment de l'emploi. *Blies-Ebersing chapelle 1869*

Chaînages d'angle

Maçonnée aux angles avec des moellons de choix. *Roupeldange école 1844*

Dans les angles, des moellons de plus fort échantillon, au moins 0,40 de longueur, 0,35 de largeur, et 0,22 épaisseur. *Waldwisse presbytère 1853*

Les angles seront en moellons de plus forte dimension. *Puttelange-les-Farswiller hospice 1858*

Les parements

Les parements de moellons seront dégrossis au marteau, les joints seront remplis de mortier jusqu'au parement. A bain soufflant de mortier. *Woippy pont 1837*

Moellons qui forment parement comprimés au marteau, posés en assises réglées égales ou inégales mais avec soin, longueur de queue la plus grande possible, se croiseront alternativement dans l'épaisseur des murs, élevés d'aplomb et au cordeau, parpaing au moins un par mètre carré de maçonnerie. *Vahl-Ebersing école 1859*

Les parements seront exécutés avec des moellons du premier choix, ils seront recouverts d'un enduit de 0,05 d'épaisseur. *Lommerange lavoir 1862*

Croisés alternativement

Moellons épinces jusqu'au vif dans leurs têtes et lits. Seront posés sur une couche de mortier de 2 cm et croisés alternativement dans l'épaisseur. *Blies-Ebersing chapelle 1869*

Pierre sèche

Maçonnerie de pierre sèche. *Fleury école 1837*

Maçonnerie de pierre sèche pour assainissement. *Plappeville école 1846*

Maçonnerie pierre sèche. *Rombas fontaine 1850*

Maçonnerie de pierres sèches. *Scy-Chazelles lavoir 1858*

Maçonnerie de pierre sèche. *Théding fontaine 1862*

Maçonnerie de pierre sèche. *Chicourt fontaines, lavoir et aiguayoir 1868*

Queue

Les moellons qui auront la plus grande queue possible se croiseront alternativement dans l'épaisseur du mur de façon à former un seul massif d'une égale solidité. *Hautes-Vigneulles fontaine 1845*

Usage de tuileaux

Tous les points de la maçonnerie des anciens murs sont bien évidés, ensuite humectés et garnis de tuilots bien serrés avant d'appliquer une 1ère couche de crépi, laquelle sera repassée au mortier clair, ensuite blanchie par deus couches de lait de chaux. *Hampont école 1834*

Epaisseur

- Murs de face et de pignon 45 cm de diamètre, refend 30 cm. *Marieulles école 1833*

Décrépissage

Les murs seront piqués de manière à ce qu'il ne reste aucune partie de vieux crépi. *Cheminot presbytère 1865*

Remplacement de pierres

Les pierres calcinées et de mauvaise qualité seront retirées des murs et remplacées par des pierres de bonne qualité et ce remplacement se fera à bain soufflant de mortier. Les pierres nécessaires à la reconstruction du mur proviendront des meilleures carrières du ban de Guinglange, non gélives et exemptées de bouzin et parties terreuses. *Guinglange presbytère 1865*

Fissures

Il y aura lieu de bien nettoyer les lèvres des lézardes et de les reboucher avec du bon mortier. La grande devra être reliée avec de grands moellons posés en travers ayant environ 40 cm de large de 15 épaisseur. Les autres lucarnes seront bouchées, enduites, et un badigeon sera appliqué sur le plâtre. *Elzange école 1866*

Crépi

Toute la maçonnerie recevra sur toutes les faces un premier crépi brut. Celles de la chambre, de l'escalier, du couloir, de la cage d'escalier, ainsi que la face sera enduite. Les autres crépies au clair. *Tragny école 1865*

Maçonnerie ordinaire doublement crépie sur les deux faces *Coume, presbytère, 1867*

Liants de mortier

Maçonneries de moellons, chaux et sable. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Maçonnerie de moellons, mortier de chaux et sable. *Montois-la-Montagne presbytère 1866*

Coulis de ciment

Sable de Niderviller. Au moins 16 cm d'épaisseur, seront posés sur une couche de mortier ordinaire et seront ensuite coulés au mortier de ciment en sorte que les joints se trouveront entièrement remplis. *Maizières-les-Vic église 1830*

Liants et mortier de terre

Maçonnerie de moellons au mortier de terre. *Lommerange école 1831*

Maçonnerie de moellons en mortier de terre grasse. *Tressange mairie 1832*

Maçonnerie de moellons avec mortier de terre. *Lommerange école 1833*

Maçonnerie de moellons posée au mortier de terre. *Lommerange école 1834*

Les murs existants sont bâtis au mortier de terre. *Condé-Northen école 1834*

Terre glaise de Maizières. *Maizières-les-Vic école 1834*

Moellons liés terre glaise. *Petite-Roselle école verrerie 1837*

Maison à la maçonnerie liée à la terre. *Spicheren école 1840*

Moellons des lieux et mortier de terre. *Helstroff presbytère 1842*

Maçonnerie en élévation avec moellons et terre des champs pour mortier. *Puttigny, Presbytère, 1847*

Maçonnerie ordinaire en terre glaise. *Laumesfeld, école, 1853*

Maçonnerie de moellons en terre de route, crépie des deux côtés. *Montois-la-Montagne abreuvoir fontaine 1866*

Maçonnerie de pierre et argile. *Kirschnaumen maison du pâtre 1869*

Parements

Le parement du socle serait fait en moellons calcaires smillés et jointoyés. *Bliesbrück, école, 1867*

Pierres sèches

Maçonnerie de moellons épincés à pierre sèche. *Montois-la-Montagne abreuvoir fontaine 1866*

Récupération

Maçonnerie de pierre sèche du mur de clôture du cimetière, dont la moitié en pierre neuve, l'autre moitié en pierre de démolition. *Berling, temple, 1834*

Moellons de récupération. *Puttigny, 1844*

Saisons de mise en œuvre

La maçonnerie ne pourra être exécutée que du 1er avril au 15 juillet et du 1er août au 1er octobre, après quoi les murs seront blanchis et badigeonnés sur trois couches, suivant ce qui sera prescrit par l'architecte. *Fleisheim, école, 1839*

LA PIERRE DE TAILLE

L'origine des pierres de taille est plus sélective que celle des moellons, recherche de qualité oblige. Certaines carrières étaient très réputées, celles de Jaumont bien sûr, de Servigny, mais encore celles de Tincry, déjà actives au XVI^{e} siècle. De son côté, le travail de taille de pierre relève d'un art véritable, il réclamait d'autant plus de soins que la pierre de taille reste visible et contribue aux couleurs de l'habitat, donc, à l'intégration de celui-ci à son milieu.

La diversité des lieux de mise en œuvre de la pierre de taille donne un aperçu complet des besoins en pierre d'ouvraison, à la fois pour des raisons techniques: solidité, renforcement de points faibles tels que chaînages d'angle ou encadrements d'ouvertures; que pour des raisons décoratives. Ainsi, les mises en œuvre respectives des moellons et des pierres de taille permettent-elles d'apprécier dans son ensemble la technologie de la maison de pierre.

Origine du matériau

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Abale-Colle	édificie culte	Desseling	1848
Alsting	église	Alsting	1856
Alsting	fontaine	Alsting	1870
Amanvillers	école	Baronville	1846
Astling	église	Alsting	1858
Altborn	école	Sarreinsberg	1841
Arraincourt	école	Holacourt	1861
Amanvillers	pierre de taille	Mécleuves	1836
Amanvillers	clocher	Amanvillers	1837
Amanvillers	école	Amanvillers	1850
Amanvillers	caniveaux	Lorry-les-Metz	1855
Amanvillers	pierre de taille	Norroy-le-V.	1860
Amanvillers	pieds droit	Norroy-le-V.	1809?
Amanvillers	pont	Vallières	1822
Amanvillers	maison instituteur	Vallières	1830
Amanvillers	abattoir	Vantoux	1820
Amanvillers	fontaine	Vigy	1829
Amanvillers	église	Vionville	1810
Ancy-sur-Moselle	fontaine	Ancy-sur-Moselle	1826
Ancy-sur-Moselle	presbytère	Ancy-sur-Moselle	1851
Ancy	école	Lorry-Mardigny	1850
Ancy	église	Novéant-sur-Moselle	1839
Ancy	église	Novéant-sur-Moselle	1841
Ancy	sacristie	Novéant-sur-Moselle	1858
Angviller	presbytère	Angviller	1842
Archviller	presbytère	Schalbach	1862
Arraincourt	pierre de taille	Arraincourt	1859
Arraincourt	lavoir	Arraincourt	1863
Arraincourt	pierre de taille	Bérig-Vintrange	1828
Arraincourt	fontaine gayoir	Chénois	1839
Arraincourt	école marches seuil	Holacourt	1861
Arraincourt	école	Suisse	1850
Arrainviller	aqueduc	Ogy	1847
Ars-sur-Moselle	presbytère	Ars-sur-Moselle	1853
Ars-sur-Moselle	cimetière	Ars-sur-Moselle	1854
Aube	école	Sorbey	1858
Bacourt	école	Adaincourt	1858
Bacourt	église	Arriance	1844
Bacourt	église	Han-sur-Nied	1850
Bacourt	église	Han-sur-Nied	1856
Bacourt	école	Herny	1850
Bacourt	gayoir	Lucy	1846

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Bacourt	fontaine	Many	1850
Bacourt	église	Thimonville	1832
Bacourt	fontaine gué	Tragny	1859
Bacourt	école	Tragny	1865
Bacourt	église	Vatimont	1848
Bacourt	école	Vatimont	1849
Baerenthal	école	Landroff	1842
Bambiderstroff	église	Bambiderstroff	an 12
Bambiderstroff	église	Bambiderstroff	an 12
Bambiderstorff	clocher	Bambiderstroff	1870
Bambiderstroff	école	Hallering	1866
Bassompierre	école	Boulange	1859
Bassompierre	école	Tressange	1832
Bassompierre	église	Tressange	1850
Behren	école	Tenteling	1847
Benting	cimetière	Holling	1862
Berviller	école	Berviller	1868
Berviller	pierre de taille	Coume	1862
Berviller	école	Viiling	1855
Bettange	école	Betting	1861
Betteviller	école	Erching	1841
Betting	école	Betting	1843
Betting	école	Betting	1860
Betting	pierre de taille	Bliesbrück	1867
Betting	chausée	Seingbouse	1861
Beux	école	Rémilly	1837
Bionville	lavoir	Courcelles-Chaussy	1835
Bining-les-Rorhbach	église	Kalheusen	1843
Bining	école	Rohrbach-les-Bitche	1832
Bining	caniveaux	Wiesviller	
Boucheporn	maison instituteur	Boucheporn	1851
Boulange	école	Boulange	1834
Bourgalstroff	aigayoir	Lidrezing	1865
Brouck	marches école	Bambiderstroff	1837
Brouck	école	Brouck	1852
Brouck	église	Condé-Northen	1845
Brouck	église	Condé-Northen	1847
Brouck	église	Condé-Northen	1863
Brouck	église	Courcelles-Chaussy	1825
Brouck	école	Flétrange	1838
Brouck	école	Haute-Vigneulles	1837
Brouck	école	Helstroff	1838
Brouck	école	Helstroff	1848
Brouck	école	Hémilly	1847
Brouck	logement instituteur	Landonvillers	1850

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Brouck	école	Les Etangs	1844
Brouck	borne fontaine	Loudrefing	1865
Brouck	presbytère	Niedervisse	1866
Brouck	école	Sainte-Barbe	1845
Brouck	marches escalier	Servigny-les-Ste-Barbe	1848
Brouck	école	Varize	1839
Brouck	pierre de taille	Varize	1845
Brouck	fontaine	Vaudoncourt	1867
Brouck	pierre de taille	Vigy	1861
Brouck	pont	Volmerange-les-Mines	1826
Brouck	gué	Vry	1863
Brouck	fontaine	Zimming	1838
Broudersdorff	cure, école, église	Bisping	1840
Broudersdroff	abreuvoir	Freybouse	1861
Burt	fontaine	Postroff	1863
Bust (Bas-Rhin)	presbytère	Schalbach	1862
Château-Rouge	pierre de taille	Anzeling	1859
Château-Rouge	école	Château-Rouge	1868
Château Rouge	école	Ebersviller	1846
Château Rouge	école	Villing	1855
Cirey	fontaine	Maizières-les-Vic	1861
Coume	école	Bambiderstroff	1837
Coume	pierre de taille	Coume	1867
Créhange	fontaine	Many	1850
Creutzberg	école	Stiring-Wendel	1859
Cubalot	pierre de taille	Lezey	1862
Cubolot	pompe incendie	Saint-Georges	1863
Dain	école	Rémilly	1853
Denting		Bisten-en-Lorraine	1866
Denting	école	Denting	1866
Denting	lavoir	Ham-sous-Varsberg	1861
Denting	école	Piblange	1845
Denting	école	Roupeldange	1844
Dintry ?	chapelle	Guinlange	1828
Ebbing	fontaine publique	Spicheren	1868
Eguelshardt	école	Eguelshardt	1863
Esserange	escalier	Vigy	1866
Escherange	escalier	Algrange	1844
Escherange	marches école	Basse-Ham	1863
Escherange	école	Florange	SD
Escherange	lavoir	Hayange	1861
Escherange	école	Hayange	1868
Escherange	salle asile	Hettange	1862
Escherange	école	Hombiurg-Budange	1844
Escherange	école	Richemnt	1858
Escherange	église	Rochonviller	1857

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Escherange	église	Veymerange	1846
Escherange		Veymerange Terville	1856
Escherange	école	Volkrange	1867
Escherange	école	Volmerange-les-Oetrange	1852
Etzling	fontaine	Alsting	1862
Etzling	chapelle	Blies-Ebersing	1869
Etzling	école	Blies Schweyen	1846
Etzling	église	Guébenhausen	1860
Etzling	école	Hilsprich	1841
Etzling	presbytère	Louperhouse	1852
Etzling	école	Louperhouse	1854
Etzling	ponceau	Louperhouse	1868
Etzling	école	Puttelange-les-Farswiller	1841
Etzling	chambre	Puttelange-les-Farswiller	1845
Etzling	maisons fossoyeyr	Puttelange-les-Farswiller	1846
Etzling	hospice	Puttelange-les-Farswiller	1868
Etzling	temple israélite	Puttelange-les-Farswiller	1863
Etzling	fontaine	Spicheren	1857
Etzling	école	Suisse	1864
Etzling	école	Tenteling	1847
Etzling	école	Tenteling	1860
Etzling	pont	Welferding	1850
Euville	fontaine	Ancy-sur-Moselle	1826
Euville	lavoir	Chicourt	1868
Euville	pierre de taille	Prévocourt	1868
Eymery	école	Luppy	1869
Farschviller	chaussée	Hilsprich	1838
Faulquemont	pierre	Adelange	1863
Faulquemont	abreuvoir	Freybouse	1861
Faulquemont	fontaine	Many	1850
Férange	école	Chémery-les-Deux	1867
Fouligny	école	Zimming	1820
Génivaux	école	Rezonville	1857
Giraumont	église	Borny	1809
Gravelotte	marches cimetière	Rozerieulles	1865
Grosbliesderdorff	église	Guébenhausen	1860
Grosbliesderstroff	école	Tenteling	1860
Groshémerstroff	pierre de taille	Flastroff	1860
Groshémerstroff	escalier	Flastroff	1860
Guénevillers	pierre de taille	Cappel	1857
Guerting	maison institutrice	Ham-sous-Varsberg	1855
Guertling	pierre de taille	Guertling	1866
Guerting	école	Ottonville	1866
Guisain	école	Vaudreching	1856

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Halling	école	Rimling	1846
Hallering	pierre de taille	Altviller	1843
Hangviller	presbytère	Schalbach	1862
Hartzviller	fontaine	Hesse	1865
Haspelscheidt	école	Haspelscheidt	1863
Haumartin	pierre de taille	Fleisheim	1839
Heffbrunn	presbytère	Waldwisse	1853
Hellering	école	Adelange	1835
Hellering	cimetière	Adelange	1838
Hellering	seuil	Altrippe	1843
Hellering	église	Altrippe	1846
Hellering	école	Baronville	1839
Hellering	chapelle	Blies-Ebersing	1869
Hellering	pierre de taille	Cappel	1843
Hellering	pierre de taille	Cappel	1860
Hellering	pierre de taille	Cappel	1861
Hellering	pierre de taille	Cappel	1867
Hellering	église	Chémery	1847
Helletring	école	Eincheville	1835
Hellering	pierre de taille	Folschviller	1859
Hellering	clocher	Folschviller	1862
Hellering	cimetière	Frémestroff	1850
Hellering	église	Frémestroff	1859
Hellering	presbytère	Frémestroff	1860
Hellering	abreuvoir	Freybouse	1861
Hellering	cure	Gréning	1845
Hellering	école	Gréning	1862
Hellering	école	Grostenquin	1836
Hellering	église	Grostenquin	1861
Hellering	presbytère	Guessling	1822
Hellering	église	Guessling	1848
Hellering	école	Guessling	1869
Hellering	fontaine	Hautes-Vigneulles	1845
Hellering	église	Holving	1867
Hellering	école	Hombourg-Haut	1820
Hellering	école	Hombourg-Haut	1830
Hellering		Landroff	1844
Hellering	église cimetière	Laning	1867
Hellering	presbytère	Leyviller	1859
Hellering	école	Linstroff	1845
Hellering	pierre de taille	Loudrefing	1865
Hellering	école	Louperhouse	1854
Hellering	pierre de taille	Maxstadt	1845
Hellering	tablettes lavoir	Morhange	1846
Hellering	école filles	Puttelange-les-Farswiller	1856
Hellering	temple isréalité	Puttelange-les-Farswiller	1863
Hellering	école	Racrange	1858
Hellering	école	Suisse	1864

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Hellering	église	Téting	1826
Hellering	école	Téting	1839
Hellering	pont	Téting	1848
Hellering	pont	Téting	1861
Hellering	école	Vahl-Ebersing	1859
Hellering	puits et gué	Vahl-Ebersing	1865
Hellering	école filles	Vahl-Ebersing	1857
Hellering	pont	Valmont	1828
Hellering	abreuvoir	Viller	1864
Hellering	clocher	Viller	1864
Hellering		Waldveistroff	1861
Hellering	école	Wisviller	1862
Hémestroff	église	Anzeling	1859
Hémestroff	pierre de taille	Flastroff	1859
Hémestroff	école	Helstroff	1834
Hémestroff	presbytère	Holling	1847
Hémestroff	presbytère	Kirschnaumen	1867
Hémestroff	maison pâtre	Kirschnaumen	1869
Hémestroff	pierre de taille	Laumesfeld	1853
Hémestroff	abreuvoir	Rémeling	1867
Hémestroff	presbytère	Valmunster	1846
Hémestroff	pierre de taille	Vaudreching	1856
Hémestroff	traversée village	Waldveistroff	1872
Hesserange	marches église	Roussy-le-Village	1854
Hétrange	église	Basse Rentgen	1818
Hettange-Grande	caniveaux	Roussy-le-Village	1809
Hilbring	abreuvoir	Waldwisse	1856
Holleviller	école	Eguelshardt	1863
Hombourg	presbytère	Conthil	1854
Hombourg	presbytère	Conthil	1857
Hombourg	église	Fresnes	1867
Jaumont	fontaine	Ancy-sur-Moselle	1841
Jaumont	école	Ancy-sur-Moselle	1851
Jaumont	presbytère	Ancy-sur-Moselle	1851
Jaumont	logement instituteur	Ancy-sur-Moselle	1852
Jaumont	école	Antilly	1841
Jaumont	lavoir abreuvoir	Argancy	1844
Jaumont	clocher	Argancy	1858
Jaumont	presbytère	Argancy	1862
Jaumont	église	Argancy	1863
Jaumont	école	Argancy	1864
Jaumont	lavoir	Arraincourt	1863
Jaumont	église	Ars-Laquenexy	1841
Jaumont	presbytère	Ars-sur-Moselle	1853
Jaumont	école	Aube	1868
Jaumont	école	Aube	1870
Jaumont	école	Augny	1847
Jaumont	école	Augny	1853

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Jaumont	presbytère	Ay	1851
Jaumont	école	le Ban Saint-Martin	1844
Jaumont	église	Bettelainville	1867
Jaumont	presbytère	Borny	1842
Jaumont	école	Brulange	1855
Jaumont	fontaine	Châtel-Saint-Germain	1830
Jaumont	cimetière	Châtel-Saint-Germain	1851
Jaumont	école	Cheminot	1859
Jaumont	école	Cheminot	1865
Jaumont	école	Chesny	1865
Jaumont	école	Chieulles	1844
Jaumont	lavoir	Coin-les-Cuvry	1862
Jaumont	fontaine	Colligny	1860
Jaumont	église	Condé-Northen	1847
Jaumont	église	Condé-Northen	1863
Jaumont	école	Courcelles-Chaussy	1856
Jaumont		Courcelles-Chaussy	1866
Jaumont	fontaine	Créhange	1858
Jaumont	école	Ennery	1839
Jaumont	presbytère	Ennery	1850
Jaumont	école	Ennery	1854
Jaumont	maison instituteur	Ennery	1858
Jaumont	presbytère	Fèves	1867
Jaumont	fontaine	Guertling	1863
Jaumont	fontaine	Ham-sous-Varsberg	1865
Jaumont	église	Han-sur-Nied	1856
Jaumont	fontaine	Hargarten-aux-Mines	1807
Jaumont	clocher	Haudoncourt	1854
Jaumont	ponceau	Hayes	1859
Jaumont	église	Helstroff	1851
Jaumont	fontaine	Jouy-aux-Arches	1864
Jaumont	fontaine couronnem.	Lidrezing	1865
Jaumont	école	Longeville-les-Metz	1843
Jaumont	église	Longeville-les-Metz	1867
Jaumont	fontaine	Longeville-les-Saint-Avold	1861
Jaumont	maison pâtre	Lorry-les-Metz	1835
Jaumont	cure	Lorry-les-Metz	1837
Jaumont	église	Lorry-les-Metz	1837
Jaumont	salle asile	Lorry-les-Metz	1858
Jaumont	abreuvoir	Loudrefing	1865
Jaumont	ponceau	Louvigny	1866
Jaumont	école	Luppy	1862
Jaumont		Luppy	1863
Jaumont	pont	Magny	1857
Jaumont	lavoir	Maizeroy	1846
Jaumont	fontaine	Maizeroy	1863
Jaumont	fontaine	Maizeroy	1867
Jaumont	école	Maizières-les-Metz	1843
Jaumont	maison institutrice	Maizières-les-Metz	1855

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Jaumont	église	Malroy	1864
Jaumont	église	Malroy	1865
Jaumont	aqueduc	Marange-Silvange	1845
Jaumont	presbytère	Marange-Silvange	1854
Jaumont	presbytère	Marange-Silvange	1856
Jaumont	école	Marange-Silvange	1863
Jaumont	presbytère	Marly	1865
Jaumont	église	Montigny-les-Metz	1845
Jaumont	école	Montigny-les-Metz	1861
Jaumont	ponçeau	Montois-Flanville	1840
Jaumont	école	Montois-la-Montagne	1866
Jaumont	fontaine	Montois-la-Montagne	1866
Jaumont	presbytère	Niedervisse	1866
Jaumont	lavoir	Noisseville	1859
Jaumont	église	Ogy	1842
Jaumont	clocher	Ogy	1847
Jaumont	aqueduc	Ogy	1847
Jaumont	école	Ogy	1860
Jaumont	fontaine	Ottonville	1864
Jaumont	fontaine	Ottonville	1865
Jaumont	église	Pange	1840
Jaumont	presbytère	Pange	1851
Jaumont	justice de paix	Pange	1860
Jaumont	presbytère	Pange	1851
Jaumont	aqueduc	Plappeville	1845
Jaumont	école	Plappeville	1846
Jaumont	fontaine	Pontoy	1824
Jaumont	fontaine	Pontoy	1839
Jaumont	école	Pouilly	1838
Jaumont	école	Pouilly	1860
Jaumont	presbytère	Pournoy-la-Chétive	1863
Jaumont	pierre de taille	Pournoy-la-Grasse	1843
Jaumont	fontaine	Rémering-les-Hargarten	1866
Jaumont	église	Rémilly	1839
Jaumont	église	Rémilly	1841
Jaumont	école	Rombas	1865
Jaumont	église	Roussy-le-Village	1857
Jaumont	lavoir	Rozerieulles	1861
Jaumont	cimetière	Rozerieulles	1865
Jaumont	presbytère	Rurange-les-Thionville	1840
Jaumont		Saint-Hubert	1853
Jaumont	presbytère	Saint-Julien-les-Metz	1840
Jaumont	lavoir	Saint-Julien-les-Metz	1852
Jaumont	presbytère	Saint-Julien-les-Metz	1853
Jaumont	école	Saint-Julien-les-Metz	1863
Jaumont	école	Saint-Julien-les-Metz	1864
Jaumont	école	Saint-Privat-la-Montagne	1860
Jaumont	école	Sainte-Barbe	1845
Jaumont	divers	Sanry-les-Vigy	1842

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Jaumont	presbytère	Sanry-les-Vigy	1844
Jaumont	chemin vicinal	Sanry-les-Vigy	1846
Jaumont	chaussée	Scy-Chazelles	1854
Jaumont	école	Scy-Chazelles	1856
Jaumont	gué	Sécourt	1844
Jaumont	presbytère	Semécourt	1837
Jaumont	cimetière	Semécourt	1867
Jaumont	école	Servigny-les-Sainte-Barbe	1848
Jaumont	presbytère	Servigny-les-Sainte-Barbe	1851
Jaumont	église	Servigny-les-Sainte-Barbe	1869
Jaumont	presbytère	Sillegny	1841
Jaumont	presbytère	Silly-sur-Nied	1846
Jaumont	cure	Talange	1807
Jaumont	logement instituteur	Talange	1849
Jaumont	école	Téterchen	1862
Jaumont	fontaine gué	Tragny	1859
Jaumont	église	Trémery	1866
Jaumont	pont	Vallières	1822
Jaumont	école	Vallières	1863
Jaumont	église	Valmunster	1851
Jaumont	école	Vantoux	1803
Jaumont	lavoir	Vantoux	1837
Jaumont	lavoir	Vantoux	1858
Jaumont	école	Vany	1850
Jaumont	presbytère	Vatimont	1847
Jaumont	presbytère	Vatimont	1848
Jaumont	école	Vigy	1818
Jaumont	fontaine	Vigy	1829
Jaumont	lavoir couvert	Vigy	1836
Jaumont	école	Vigy	1846
Jaumont	pierre de taille	Vigy	1858
Jaumont	pierre de taille	Vigy	1861
Jaumont	auge	Vigy	1861
Jaumont	escalier	Vigy	1861
Jaumont	église	Villiers-Stoncourt	1849
Jaumont	école	Villers-Stoncourt	1865
Jaumont	presbytère	Villers-Stoncourt	1865
Jaumont	presbytère	Vionville	1847
Jaumont	fontaine	Vionville	1849
Jaumont	lavoir	Volmerange-les-Boulay	1852
Jaumont	lavoir	Vry	1853
Jaumont	fontaine	Woippy	1835
Jaumont	pont	Woippy	1837
Jaumont	aqueduc	Woippy	1866
Juville	presbytère	Secourt	1842
Kleindhal	école	Longeville-les-Saint-Avold	1850

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
La Muhelle?	Pierre de taille	Rezonville	1846
Lémestroff		Grindorff	1867
Lémestroff	église	Waldwisse	1843
Lémestroff	église école	Waldwisse	1850
Lémestroff	salle asile	Waldwisse	1852
Les Etangs	école	Sainte-Barbe	1845
Leÿr	roche dure	Manhoué	1836
Liederschiedt		Liederschiedt	1864
Limberg (Prussse)	école	Betting	1861
Limberg	église	Betting	1864
Limberg	église	Waldveistroff	1849
Limey	marches	Rosselange	1859
Longeville-les-St.A	église	Bambiderstroff	an 12
Longeville-les-St-A.	église	Erstroff	1844
Longeville-les-St-A.	pierre de sable	Longeville-les-St-A.	1808
Longeville-les-St-A.		Longeville-les-St-A.	1864
Longeville-les-St.A.	pont	Téting	1844
Longeville	école	Tritteling	1863
Lorquin		Lorquin	1858
Loutzviller	pont	Loutzviller	1859
Louvigny seuil	salle asile	Maizières-les-Metz	1858
Macheren	école	Macheren	1840
Macheren	clocher	Viller	1864
Mackviller	presbytère	Altrippe	1859
Mackviller	école	Bermering	1858
Mackviller		Bermering	1860
Mackviller	école	Conthil	1844
Mackviller	pont	Cutting	1851
Mackviller	école	Gréning	1862
Mackviller	église	Guébenhausen	1860
Mackviller	presbytère	Hellimer	1846
Mackviller	fontaine	Hellimer	1862
Mackviller	église	Holving	1867
Mackviller		Honskirsh	1862
Mackviller	pierre de taille	Insviller	1837
Mackviller	école	Lindre-Basse	1853
Mackviller	école	Lostroff	1838
Mackviller	pierre de taille	Loudrefing	1846
Mackviller	école	Nelling	1859
Mackviller	divers ouvrages	Puttelange-les-Farswiller	1845
Mackwiller	école	Postroff	1840
Mackwiller	fontaine	Postroff	1863
Mackwiller (67)	école	Puttelange-les-Farswiller	1856
Mackwiller	chapelle	Puttelange-les-Farswiller	1857
Mackwiller	hospice	Puttelange-les-Farswiller	1858
Mackwiller	maison	Puttelange-les-Farswiller	1859
Mackwiller	marches boudinées	Puttelange-les-Farswiller	1859

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Mackwiller	maison Magne	Puttelange-les-Farswiller	1859
Mackwiller	temple israélite	Puttelange-les-Farswiller	1863
Mackwiller	église	Rémering-les-Hargarten	1859
Mackwiller	presbytère	Rémering-les-Hargarten	1864
Mackwiller	école	Richeling	1846
Mackwiller	école	Richeling	1857
Mackwiller	salle d'asile	Saint-Jean-Rorhbach	1858
Mackwiller	cimetière	Saint-Jean-Rorhbach	1861
Mackwiller	halle école	Vergaville	1835
Mackwiller	école	Vergaville	1843
Mackwiller	école	Vergaville	1862
Mackviller	pierre de taille	Vibersviller	1861
Mackviller	presbytère	Villersboerg	1861
Mackviller	école	Virming	1842
Malancourt	école	Rombas	1865
Malling	abreuvoir	Freybouse	1861
Marange	école	Zimming	1860
Mastroff		Grindorff	1867
Mittelbronn	pierre de taille	Fleisheim	1839
Mittelbronn	école	Saint-Jean-Kourtzerode	1846
Moineville	pont	Woippy	1807
Momerstroff	presbytère	Vaudreching	1856
Moncheux	cimetière marches	Solgne	1867
Moncheux	chemins communaux	Pontoy	1851
Moncheux	ponceau	Vigny	1851
Mondorf	presbytère marches	Waldwisse	1853
Montenach escalier	école	Kirschnaumen	1862
Montenach escalier	presbytère	Kirschnaumen	1867
Montenach seuil marches	école	Montenach	1851
Montois-la-Montagne	abreuvoir fontaine	Montois-la-Montagne	1866
Montois-la-Montagne	pompe incendie	Montois-la-Montagne	1866
Montois-la-Montagne	presbytère	Montois-la-Montagne	1866
Néning-les-Rorbach	chapelle	Blies-Ebersing	1899
Neufchef	pierre de taille	Aboncourt	1859
Neufchef	presbytère	Algrange	1844
Neufchef	école	Apach	1847
Neufchef	presbytère	Ay	1857
Neufchef	école	Ay	1863
Neufchef	école	Basse Ham	1863
Neufchef	école	Chémery-les-Deux	1867
Neufchef	école	Dalstein	1848
Neufchef	école	Dalstein	1854
Neufchef	école	Ennery	1854
Neufchef	maison instituteur	Ennery	1858
Neufchef		Ebersviller	1846
Neufchef	église	Flévy	1856

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Neufchef	école	Florange	1856
Neufchef	lavoir	Hayange	1861
Neufchef	clocher	Hayange	1863
Neufchef	salle asile	Hettange-Grand	1860
Neufchef	salle asile	Hettange-Grand	1862
Neufchef	église	Fixem	1850
Neufchef	clocher	Kirsch-les-Sierk	1847
Neufchef	clocher	Kirsch-les-Sierk	1848
Neufchef	école	Lommerange	1852
Neufchef	école	Lommerange	1862
Neufchef	église	Luttange	1846
Neufchef	église	Neufchef	1836
Neufchef	église	Neufchef	1859
Neufchef	marches boudinées	Neufchef	1865
Neufchef	église	Neufchef	1865
Neufchef	église	Ranguevaux	1841
Neufchef	école	Rodemack	1855
Neufchef	école	Rosselange	1842
Neufchef	cimetière	Rustroff	1853
Neufchef	école	Talange	1855
Neufchef	presbytère	Trémery	1842
Neufchef	école	Trémery	1844
Neufchef	église	Veymerange	1846
Neufchef		Veymerange Terville	1856
Neufchef		Veymerange Terville	1856
Neufchef	église	Veymerange	1857
Neufchef	cimetière fontaine	Volkrange	1855
Neufchef	école	Volkrange	1867
Neufchef	presbytère	Volmerange-les-Mines	1865
Neufchef	école	Volmerange-les-Oeutrange	1852
Neufchef	lavoir	Volmerange-les-Oeutrange	1859
Niederviller	école	Berthelming	1855
Niderviller	école, cure, église	Bisping	1840
Niderviller	ponceau	Bisping	1868
Niderviller	pierre de taille	Blanche-Eglise	1831
Niderviller	école	Broudersdorff	1866
Niderviller	pont	Cutting	1851
Niderviller	maison pâtre	Hoff	1834
Niderviller	église	Hoff	1860
Niderviller	école	Langatte	1861
Niderviller	église	Maizières-les-Vic	1830
Niderviller	église	Maizières-les-Vic	1834
Niderviller	pierre de taille	Mécleuves	1840
Niderviller	ponr	Romelfing	1847
Niedervisse	presbytère	Niedervisse	1866

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Norroy	presbytère	Cheminot	1835
Norroy	presbytère	Cheminot	1865
Norroy	cimetière	Craincourt	1855
Norroy	cimetière	Craincourt	1856
Norroy	école	Louvigny	1833
Oeting	chapelle	Oeting	1868
Ottange	école	Ottange	1825
Ottange	mur	Ottange	1846
Ottange		Ottange	1857
Ottange	pont	Ottange	1866
Petit-Réderching	fontaine	Petit-Réderching	1840
Pont-à-Mousson	pont	Louvigny	1869
Porcelette	cure	Porcelette	1836
Porcelette	école	Porcelette	1849
Porcelette	presb. + démolition	Porcelette	1852
Porcelette	église	Porcelette	1860
Porcelette	caniveaux	Porcelette	1862
Puttelange	école	Puttelange-les-Farswiller	1841
Quatre-Vents	école	Flétrange	1860
Quatre Vents	presbytère	Laudrefang	1856
Quatre-Vents	presbytère	Laudrefang	1857
Raincourt	école	Suisse	1850
Ranguevaux	presbytère	Ay	1851
Ranguevaux	école	Ay	1863
Ranguevaux	chapelle	Basse Ham	1832
Ranguevaux	maisons instituteur	Ennery	1858
Ranguevaux	presbytère	Ennery	1851
Ranguevaux	fontaine	Haute-Kontz	1868
Ranguevaux	aqueduc	Hayange	1847
Ranguevaux	lavoir	Hestroff	1843
Rangevaux	école	Kemplich	1842
Ranguevaux	logement instituteur	Talange	1849
Ranguevaux	école	Talange	1855
Ranguevaux	cimetière	Ranguevaux	1847
Ranguevaux	cimetière	Ranguevaux	1848
Ranguevux	église	Roussy-le-Village	1856
Ranguevaux	presbytère	Trémery	1842
Ranguevaux	école	Trémery	1844
Ranguevaux	aqueduc	Volkrange	1851
Ranguevaux	école	Volmerange-les-Oeutrange	1852
Ranguevaux	abreuvoir	Waldwisse	1856
Raville	église	Courcelles-Chaussy	1825
Raville	école	Créhange	1840
Raville	école	Elvange	1833
Rechell	église	Vionville	1810
Rechetter	fontaine	Vionville	1849

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Redlach	pierre	Adelange	1863
Rembercourt	fontaine	Novéant-sur-Moselle	1826
Rembercourt	lavoir	Novéant-sur-Moselle	1833
Rembercourt	lavoir	Novéant-sur-Moselle	1837
Rettel	traversée village	Waldveistroff	1872
Reyersviller Spitzberg	presbytère	Reyersviller	1866
Rombas	fontaine	Rombas	1850
Roncourt	école	Rombas	1865
Ropperviller	école	Ropperviller	1866
Saint-Avold	chaussée	Valmont	1846
Saint-Avold	école	Valmont	1864
Saint-Privat	pierre de taille	Charly	1867
Saint-Privat	école	Rombas	1865
Servigny	école	Ancerville	1854
Servigny	église	Ars-sur-Moselle	1860
Servigny	école marches	Ars-sur-Moselle	1864
Servigny	puits	Aumetz	1853
Servigny	marches école	Bambiderstroff	1868
Servigny	marches cimetière	Bambiderstroff	1870
Servigny	école	le Ban Saint-Martin	1844
Servigny	église	Betting	1868
Servigny	église	Borny	1809
Servigny	école	Colligny	1846
Servigny	escalier	Coume	1862
Servigny	église	Courcelles-Chaussy	1825
Servigny	école	Courcelles-Chaussy	1832
Servigny	fontaine	Courcelles-Chaussy	1833
Servigny	lavoir	Courcelles-Chaussy	1835
Servigny	école	Courcelles-Chaussy	1839
Servigny		Courcelles-Chaussy	1866
Servigny	pierre de taille	Courcelles/N.	1835
Servigny	école	Ennery	1854
Servigny	marches église	Flévy	1856
Servigny	marches presbytère	Folschviller	1852
Servigny	école	Hallering	1865
Servigny	école	Hallering	1866
Servigny	presbytère marches	Hautes-Vigneulles	1865
Servigny	école	Herny	1859
Servigny	logement instituteur	Landonviller	1850
Servigny	abreuvoir marches	Lorry-les-Metz	1840
Servigny	église	Luppy	1844
Servigny marches	école	Luppy	1861
Servigny		Luppy	1863
Servigny-les-Raville	presbytère	Maizeroy	1839
Servigny	école	Maizeroy	1844
Servigny	lavoir	Maizeroy	1846
Servigny	école	Maizeroy	1865

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Servigny	marches et seuil	Marieulles	1867
Servigny	marches et seuil	Marieulles	1869
Servigny	marches	Marly	1863
Servigny	presbytère	Marly	1865
Servigny	seuil	Norroy-le-V.	1809?
Servigny	église	Ogy	1848
Servigny	marches	Orny	1863
Servigny	ponceau	Pange	1833
Servigny	église	Pange	1840
Servigny	presbytère escalier	Pange	1851
Servigny	justice de paix	Pange	1860
Servigny	escalier presbytère	Pournoy-la-Chétive	1863
Servigny	marches	Raville	1850
Servigny	marches étables	Rémilly	1839
Servigny	étables pâtres	Rémilly	1854
Servigny	marches église	Rozerieulles	1840
Servigny	marches presbytère	St-Julien-les-Metz	1853
Servigny	pont	Sanry-les-Vigy	1834
Servigny	pont	Sanry-les-Vigy	1836
Servigny	divers	Sanry-les-Vigy	1842
Servigny	fontaine	Scy-Chazelles	1863
Servigny	école	Servigny-les-Raville	1856
Servigny	escalier	Silly-sur-Nied	1846
Servigny	écoles marches	Servigny-les-Ste-Barbe	1848
Servigny	clocher	Silly-sur-Nied	1842
Servigny	cimetière marches	Solgne	1867
Servigny	marches et seuil	Vany	1850
Servgny	marches boudinées	Vany	1851
Servigny	pierre de taille	Varize	1845
Servigny	fontaine	Vaudoncourt	1869
Servigny	lavoir couvert	Vigy	1836
Servigny	escalier	Vigy	1861
Servigny	église	Viller	1845
Servigny	école	Villers-Stoncourt	1842
Servigny	église	Villiers-Stoncourt	1849
Servigny	église marches	Villiers-Stoncourt	1850
Servigny	église marches	Villiers-Stoncourt	1852
Servigny	école marches	Villers-Stoncourt	1865
Servigny	marches école	Villers-Stoncourt	1865
Servigny	presbytère école	Vionville	1847
Servigny	église	Vittoncourt	1837
Servigny	école marches	Volmerange-les-Oeutrange	1852
Spicheren	église	Spicheren	1860
Spicheren	fontaine	Spicheren	1868
Stionville	église	Courcelles-Chaussy	1825
Taville	pierre de taille	Insming	1845
Taville	pierre de taille	Insming	1846
Tenting	école	Roupeldange	1844

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Téterchen	cure	Brettnach	1825
Téterchen	pierre	Condé-Northen	1845
Téterchena	école	Eblange	1865
Téterchen	presbytère	Ottonville	1824
Téterchen	école	Ottonville	1866
Téterchen	école	Roupeldange	1844
Téterchen	église	Téterchen	1838
Téterchen	presbytère	Téterchen	1859
Téterchen	fontaine	Valmunster	1862
Théding	église	Frémestroff	1859
Théding	école	Hellimer	1867
Théding	presbytère	Louperhouse	1852
Théding	école	Louperhouse	1854
Théding	école	Suisse	1864
Théding	chapelle	Tenteling	1864
Tincry	église	Achain	1842
Tincry	école	Ajoncourt	1846
Tincry	cimetière	Aulnois	1859
Tincry	logement instituteur	Bacourt	1586
Tincry	presbytère	Bacourt	1864
Tincry	cure école	Baronville	1839
Tincry	presbytère	Bermering	1831
Tincry	pierre de taille	Château-Bréhain	1859
Tincry	école	Château-Voué	1843
Tincry	fontaine gayoir	Chénois	1839
Tincry	école	Chicourt	1855
Tincry	cimetière	Craincourt	1855
Tincry	fontaine lavoir	Craincourt	1857
Tincry	église	Fresnes	1867
Tincry	école	Hampont	1834
Tincry	fontaine	Haraucourt-sur-Seille	1827
Tincry	école	Herny	1850
Tincry	canal	Jallaucourt	1869
Tincry	pont à bascule	Laneuveville-en-Saulnois	1835
Tincry	logement instituteur	Laneuveville-en-Saulnois	1839
Tincry	pont à bascule		1847
Tincry	cimetière	Laneuveville-en-Saulnois	1859
Tincry	école	Liocourt	1841
Tincry	ponceau	Lucy	1857
Tincry	jambages presbytère	Lucy	1861
Tincry	fontaine	Luppy	1844
Tincry	école	Luppy	1861
Tincry	lavoir	Morhange	1846
Tincry	lavoir	Morhange	1846
Tincry	école	Morville-les-Vic	1855
Tincry	clocher	Morville-les-Vic	1866
Tincry	école	Tragny	1865

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Tincry	pierre de taille	Prévocourt	1860
Tincry	pierre de taille	Prévocourt	1862
Tincry	pierre de taille	Puttigny	1844
Tincry	pierre de taille	Puttigny	1847
Tincry	pierre de taille	Puttigny	1862
Tincry	école	Saint-Epvre	1862
Tincry		Salonnes Bathoncourt	1843
Tincry	chambre instituteur	Salonnes	1852
Tincry	église	Solgne	1859
Tincry	église	Thimonville	1832
Tincry	pierre de taille	Tincry	1857
Tincry	école	Vatimont	1849
Tincry	église	Villers-sur-Nied	1848
Tonnerre	marches	Alsting	1858
Trois Fontaines	école	Broudersdorff	1866
Tromborn	cure	Brettnach	1825
Tromborn	école	Brettnach	1870
Tromborn	école	Château-Rouge	1868
Tromborn	école	Dalem	1853
Tromborn	école	Eblange	1865
Tromborn	pierre de taille	Filstroff	
Tromborn	fontaine	Guertling	1863
Tromborn	escalier	Guertling	1866
Tromborn	pierre de taille	Guinkirchen	1845
Tromborn	lavoir	Ham-sous-Varsberg	1864
Tromborn	fontaine	Hargarten-aux-Mines	1807
Tromborn	église presbytère	Holling	1847
Tromborn	fontaine	Ottonville	1864
Tromborn	fontaine	Ottonville	1865
Tromborn	école	Téterchen	1862
Tromborn	école	Tromborn	1851
Tromborn	presbytère	Vaudreching	1856
Tromborn	école	Voelfling-les-Bouzonville	1853
Tromborn	église	Waldveistroff	1849
Urbach	école	Epping	1834
Vandelainville		Novéant-sur-Moselle	1865
Varsberg	église	Varsberg	1834
Varsberg	école, grès	Varsberg	1870
Varvinay	école évier	Ars-sur-Moselle	1864
Vaudreching parement	pont	Hestroff	1830
Véley(Vélig)	pierre de taille	Folkling	1860
Vigny		Liéhon	1837
Vilsberg	école	Vilsberg	1835
Volkrange	église	Basse Rentgen	1818
Volmerange	école	Rodemack	1855
Volmerange	école	Roussy-le-Village	1850

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Volmerange	église	Roussy-le-Village	1854
Volmerange	presbytère	Volmerange-les-Mines	1865
Volmerange	presbytère	Volmerange-les-Oeutrange	1841
Volmerange	école	Volmerange-les-Oeutrange	1852
Volmerange	lavoir	Volmerange-les-Oeutrange	1859
Volmunter	abreuvoir	Freybouse	1861
Volmunster	cimetière	Omersviller	1840
Walschbronn	pont	Walschbronn	1842
Zinzing	cimetière	Alsting-Zinzing	1840
Zondrange	école	Hautes-Vigneulles	1836
Zondrange	école	Hémilly	1847

Conditions de mise en œuvre

Provenance

Pierre de taille des carrières de Zinzing, à 1 500 m de distance, transport à cette distance avec une voiture attelée de quatre chevaux. *Alsting-zinzing cimetière 1840*

La pierre de taille proviendra des carrières des lieux, à l'exception des seuils de portes et marches d'escalier qui seront tirés des bans de Tromborn. Elle sera choisie parmi les bans les moins denses, sans défauts tels que poils, veines ou molasses. *Guerting école 1847*

Pierre de Jaumont à la place de celle de Tincry. *Luppy école 1862*

Taille, substitution de la pierre de Jaumont à la pierre de pays. *Orny 1864*

Usage particulier

Autel en pierre de Gravelotte. *Ars-sur-Moselle presbytère 1856*

Claveaux de voûte de Rangevaux. *Neufchef église 1859*

Voûte en pierre de Cron de Ranguevaux. *Neufchef église 1865*

Conditions d'extraction et qualités des pierres

Pierre de taille des carrières de Jaumont, marches d'escaliers en pierre de Servigny, exemptes de tous défauts tels que pois, veines et mollasses. *Silly-sur-Nied presbytère 1846*

La pierre de taille sera dure, vive, pleine, bien gisante, sans flèche et propre à l'appareillage. *Folkling, église, 1860*

La pierre de taille sera saine et sans défauts ni aubiers, équarrie à vives arêtes sans flaches. Les couvertes apparentes seront polies et dressées au rabot. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Pierre de taille dite pierre vignotte. *Scy-Chazelles fontaine 1863*

Pierres de taille de Hellering, seront dures, sonores, homogènes, sans fils ni délits et non susceptibles de se décomposer à l'air. *Guessling école 1869*

Sans fils ni délits

Pierre de taille de Servigny sans fil ni moye. *Courcelles-Chaussy école 1832*

Pierre de taille bien sonore, sans fils ni délits, par assises de fondation sur lits de mortiers. Par mètre cube de maçonnerie, il entrera, indépendamment de ces moellons, 0,33 de mortier. *Ogy aqueduc 1847*

Pierre de taille de Hémerstroff de bonne qualité, sans fils ni délits. *Vaudreching école 1856*

Pierre de taille de Jaumont, bien saine, sans fils ni délits et non suspectes d'altérations, posée sur lit de mortier de chaux et sable fin, et les joints coulés au mortier. *Créhange fontaine 1858*

Pierre de taille d'Amanviller, bien sonore, sans fil. *Norroy-le-Veneur lavoir 1860*

La pierre de taille des forêts communales d'Haspelscheidt, dures, sonores, homogènes, sans fils ni délits et non susceptibles de se décomposer à l'air. *Haspelschiedt école 1863*

Non gélive

Pierre de taille de Hellering, dure, non gélive, sans bouzin, poils, moies, veines, molasses. *Chémery église 1847*

Pierre de taille de Jaumont, dure, vive, pleine et non gélive, sans flache ni délits. *Haudoncourt clocher 1854*

Les pierres de taille prises aux carrières de Mackvillers, elles seront dures, non gélives, sans défauts quelconque et de couleur uniforme gris-blanc. *Albestroff, cimetière, 1855*

Pierre de taille, choisie dans les meilleures carrières du pays, sera saine, non gélive, sans bousins, moises, fils ni délits. Elle sera exposée à l'aire assez de temps avant l'emploi pour avoir perdu son eau de carrière. *Alsting église 1856*

Pierre de taille de Tincry, bien homogène, non gélive, sans fils ni moyes, des joints de 5 mm pas plus, coulés au mortier et jointoyés au mortier de ciment. *Craincourt fontaine et lavoir 1857*

Pierre de taille de Lorquin ; non gélive, sans bouzins, poils, moies. *Lorquin halles 1858*

Pierre de taille choisie dans les meilleurs bancs de carrière. Sera saine, non géline, sonore, sans bousin, moies, fils ni défauts. Elle devra être exposée à l'air assez de temps avant l'emploi pour avoir perdu son eau de carrière. *Argancy école 1864*

Les pierres de taille ne seront non gélives, sans bousin, vaines molasses et autres défauts. *Bisping ponceau 1868*

Le grain

La pierre de taille sera d'un grain fin, sans fil vicieux ni gélisses, proprement taillée. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Pierre de taille de Tincry, d'un bon grain, sans éclats ni défaut. *Achain, église, 1842*

Pierre de taille de Tincry, sera d'un grain fin, d'un terrain bien homogène, non gélif, ni éclat, et proprement taillée à la carrière. *Chicourt maison d'école 1855*

La pierre de taille sera extraite des bancs les plus beaux et d'un grain serré, tirée en bonne saison ans fils, moyes, cailloux, bousin, sable graveleux et tendrières, non susceptibles de geler, se déliter ou se dégrader à l'air. Elle sera choisie de grain et de couleur semblables pour un même travail, selon les indications de l'architecte. *Folschviller, 1862*

La pierre de taille sera extraite des bancs les plus beaux et de grain serré, tirée en bonne saison, sans fils, moyes, cailloux, bouzins, sables graveleux et tendrières, non susceptible de geler, se déliter ou se dégrader à l'air. Elle sera choisie de grains ou couleur semblables pour les mêmes travaux. *Bliesbrück, école, 1867*

La pierre de taille de Saint-Privat a des grains plus durs que celle de Jaumont. *Charly, lavoir, 1867*

Sonore

Les pierres de Norroy devront être bien sonores, sans fils ni délits, elles seront taillées avec soin de la manière à ne présenter aucune flache dans les parements. *Cheminot école 1835*

Tirée en bonne saison

Pierre de taille de Mackwiller, tirée en bonne saison, sans fils, moyes, cailloux, bouzin, sable graveleux et tendrières. Seront posées avec soin sur lit de carrière, frappée à la dame, et sans lits ouverts à plus d'un cm d'intervalles. Les assises posées de niveau, les joints d'aplomb et scellés, et remplis de mortier fin non coulé mais enfoncé à l'aide d'une petit fiche munie de dents de fer et ensuite fermé au mortier de ciment. *Puttelange-les-Farswiller hospice 1858*

Exemptes de paillle

La pierre de taille sera prise à Niderviller ou à Broudersdorff et devra être exempte de paille. *Bisping cure, église et cimetière 1840*

Taille des pierres

Taille faite bien proprement avec soin, pierres bien dégauchies, lits et joints carrés, sans écornures ni épaussures, parements proprement taillés au ciseau large à deux reprises. *Adelange, cimetière, 1838*

Pierre de taille de Jaumont. La pierre sera piquée et dressée à la règle et à l'équerre. *Montois-Flanville ponçeau 1840*

Pierres de taille bien dégauchies, en lits de parement, proprement taillés au ciseau large à deux reprises et frottés au gré. Les joints horizontaux seront piqués à la fine pointe et auront des ciselures bien vives, bien nettes, relevées avec ciselure. *Altrippe, église 1846*

Pierre de taille, parements taillés au ciseau large à deux reprises. Pierre fichée au mortier puis coulée au mortier fin de ciment. *Spicheren école 1841*

La pierre de taille sera passée au ciseau large de manière à faire disparaître tous les coups de tranche, les arêtes seront bien élevées et les parements uniformes. *Loudrefing, école, 1846*

Pierre de taille saine et entière, taillée jusqu'à vif dans les lits et parements. Ceux-ci seront bien dégauchis, posés à d'aplomb, calées et fichées où il sera nécessaire. *Puttigny, presbytère, 1847*

Pierres de taille seront taillées et appareillées proprement selon les règles de l'art, toutes les faces passées au ciseau large et les joints retournés d'équerre sur le parement et sans dégrossissement. *Lorquin halles 1858*

Faces bien dégauchies et d'équerre, sans éclats, épaisseurs, ni morceaux rapportés, travaux de ciseaux bien parallèles, sans coups de pointe apparents, parements à la grosse ou fine pointe, avec ciselures bien droites sur les arêtes, les lits et joints taillés à la grosse pointe avec ciselure et retournés d'équerre sans démaigrissement sur toute la surface de la pierre. *Folschviller, 1862*

La taille des pierres sera faite avec le plus grand soin. Les faces bien dégauchies et d'équerre, sans éclats, épaussures, ni morceaux rapportés, les traces de ciseaux bien parallèles, sans coups de pointe apparents, les parements à la grosse ou fine pointe avec ciselures, bien droits sur les arêtes. *Bliesbrück, école, 1867*

Les lits et joints taillés à la grosse pointe, avec ciselure et retournées d'équerre sans démaigrissement, sur toute la surface de la pierre. *Bliesbrück, école, 1867*

Pose des pierres

Pierre de taille posée sur son lit de carrière, sans cales de pierre ni sur le devant, ni sur le derrière. Les joints ne doivent avoir que les mêmes épaisseurs, pierre bien équarrie et proprement travaillées, arêtes vives, lits et joints retournés d'équerre et bien dressés. En les posant, on fera couler un mortier clair et après la pose, on procédera au rejointoiement. *Achain, église, 1842*

La pierre sera fichée au mortier puis coulée au mortier fin, elle sera posée sur cales de bois doux. *Hambach, école, 1846*

Pierre de taille de Halling, posées sur une cale de bois doux. *Rimling école 1846*

Pierre de taille, bien serrée et bien dégauchie sur ses parements, lits et joints cassés et sans écornures, elle sera fichée au mortier puis calée sur lit de chaux jusqu'à ce que les joints soient entièrement pleins, elle sera posée sur son lit de carrière et sur des cales de bois doux. *Suisse école 1850*

Pose des pierres de taille sur leurs lits de carrière en plein mortier et sans cales, les joints verticaux seront les plus petits que possible et les joints horizontaux auront une épaisseur de 5 mm. *Lorquin halles 1858*

Chaque pierre de taille sera nettoyée et arasée dans ses lits et jointes. La pose se fera au moyen de parements et de coins placés à la queue et on remplira les joints avec du mortier de sable tamisé en se

servant d’une fiche de 2 à 3 mm d’épaisseur et garnie de dents en crémaillère. Aussitôt après le fichage, on enlèvera les cales en remplaçant la place avec du mortier et l’on assurera fortement la pierre. Les cales auront 9 mm et seront faites de manière à ne pas toucher la pierre ou l’arête. *Norroy-le-Veneur lavoir 1860*

Pierre de taille posée sur leur lit de carrière sur une couche de mortier fin sans cale de pierre ou de bois. *Valmont école 1864*

Joints

On aura soin de couper les joints et de les bien garnir de mortier et d’éclats de pierre. *Riche école 1846*

Joints taillés uniment à retombées d'équerre. Sur toute leur hauteur et sa profondeur, égale épaisseur des panneresses. *Cappel, cimetière, 1860*

Chaque bloc taillé sera mouillé avant la pose, présenté à la place qu'il devra occuper, soulevé ensuite puis rabattu et posé sur une couche de mortier hydraulique sans cale de bois. On passera ensuite un joint en opérant le tassement avec une masse de bois. On calera ensuite par éclat de pierre ou ardoise. Joint maximum de longueur de 8 mm sur les lits et 5 mm sur les parements. Avant que les mortiers ne soient secs, les joints seront dégradés de 3 cm et laissés à la spatule. Le dégrossissage étant fait à la tranche, le taillage sera continué au rustique et en taillant et terminé à la ripe. Les quatre arêtes de la face seront relevées d'un trait de ciseau large de 3 cm. Il en sera de même pour les lits et joints, toujours restaurés d'équerre et d'après le Beveau (?). Le reste de la surface sera dressé sans flaches ni démaigrissements. *Saint-Evre, salle de charité, 1860*

La pierre sera proprement taillée sur toutes les faces, appareillée et passée au large ciseau. *Angviller école 1861*

La pierre de taille sera posée avec soin sur lit de carrière, frappée à la dame sur une couche de mortier fin, sans cales, au plus de 3 mm d'intervalle, les assises posées de niveau, les joints d'aplomb, scellés et remplis au mortier fin, non coulés mais enfoncés à l'aide d'une fiche mince munie de dents de fer et ensuite fermés au mortier de chaux et ciment. *Folschviller, 1862*

Les joints de lit au plus de 3 mm. *Reyersviller presbytère 1866*

Lit de carrière

Pierre de taille de Tenting ou Téterchen, dressés et réglés à l’équerre dans leurs lits. *Roupeldange école 1844*

Pierre de taille de Hombourg, sera posée sur lit de carrière avec précaution afin d’éviter les éclats. Sur chaque lit de pierres on étendra une couche de mortier de sable fin pour ne laisser aucun vide et donner aux joints 6 cm d’épaisseur, jamais plus, jamais moins. *Conthil presbytère 1857*

Pierre de taille de Théding posée sur lit de carrière, frappé à la dame sur coulis de mortier fin sur cales. Joints et lits au plus de 3 mm d’épaisseur. Posée sur lit de carrière, frappée à la dame sur une couche de mortier fin sur cales, les joints seront remplis de mortier fins ans cale mais enfoncé à la fiche mince à dents de fer et ensuite fermée au mortier de chaux et de ciment. *Tenteling chapelle 1864*

Pierre de taille sur leur lit de carrière sur une couche de mortier de 8 à 10 mm d'épaisseur au plus et Pierre de taille posée à la dame sur une couche de mortier fin, les joints auront au plus 3 mm, mortier dans cales de pierre ou de bois. *Blies-Ebersing chapelle 1869*

Cales

La pose des pierres de taille se fera au moyen de deux cales du côté du parement et d'un coin enfoncé sur la queue. *Heining ponceau 1860*

La pose des pierres de taille se fera au moyen de deux cales du côté du parement et d'un coin placé sous la queue. On remplira les joints avec du mortier de claine, en se servant d'une fiche de deux à trois 33 d'épaisseur, garnie de dents à crémaillère. *Lommerange lavoir 1862*

Mortier de pose

Pierre de taille de Servigny, posée au mortier de ciment. *Courcelles-Chaussy lavoir 1835*

La pierre sera fichée au mortier puis coulées au mortier fin de ciment jusqu'à ce que les joints soient parfaitement pleins, elle sera posée sur cales de bois doux. *Adelange, cimetière, 1838 ; Altrippe, église 1846*

La maçonnerie de pierre de taille sera posée au mortier de ciment fiché dans les lits et joints et non coulé. *Arraincourt lavoir 1863*

La pierre devra être posée après le mortier qui refluera dans les joints et aucun interstice ne devra rester sans être garni de mortier. *Cappel, cimetière, 1843*

Pose des pierres de taille aura lieu sur leur lit de carrière, au plain mortier et sans coulures. Les joints des lits auront après la pose une épaisseur régulière de 0,05 à 0,06. *Albestroff, cimetière, 1855*

Pierre de taille de Estling posées en bon mortier de chaux et sable, et jointage, enduite au ciment de Wassy. *Alsting église 1858*

Pierre de taille posée au ciment de Wassy. *Alsting fontaine 1870*

Pierre de taille de Mackwiller, posée sur lit de mortier fin. *Saint-Jean-Rorhbach salle d'asile 1858*

Pierre de taille de Hellering, posée avec soin sur lit de carrière frappé à la dame sur couche de mortier fin sans cales. *Leyviller presbytère 1859*

Pierre de taille posée sur lit de carrière, sur couche de mortier fin, plénier, sans cales de bois ni de pierre, ni sur le devant, ni sur le derrière, mais on pourra employer des cales de bois doux pour faciliter leur pose. *Cappel, cimetière, 1860*

Pierre de taille d'Eguelshardt, Holleviller. enfoncé à l'aide d'une fiche munie de dents de fer. *Eguelshardt école 1863*

La pierre de taille appareillée suivant les règles de l'art, sera posée avec soin, sur lit de carrière, frappée à la dame sur couche de mortier fin, sans cale, les joints et les lits auront au plus 65 mm d'intervalle, les assises portées au niveau des joints d'aplombs sciottés et remplis au mortier fin, non coulé mais enfoncé à l'aide d'une fiche munie de dents en fer et ensuite fermés au mortier de chaux de ciment. *Bliesbrück, école, 1867*

Pierre de taille posée dans leur lit de carrière, sera coulée de mortier fin et sans cales de pierre ou de bois. *Guessling école 1869*

Le parement

La pierre de taille sera dressée à la règle ou à l'équerre dans le lit des joints. Le parement sera proprement taillé sans écornures à ses arêtes. Elle sera posée sur une couche de mortier fin. *Guerting école 1847*

Pierre taillée de Longeville, 14 km, exempte de tous défauts, cils et poils vicieux. Sera dressée à la règle et à l'équerre dans tous ses lits et joints. Le parement sera proprement taillé et les arêtes sans écornement. Elle sera posée sur une couche de mortier fin et ensuite coulée et jointoyée. *Chémery église 1848*

Toutes les surfaces vues de pierre de taille seront passées au large ciseau et les lits et joints rustiques et retournées d'équerre sur les parements et sans dégrossissement. *Albestroff, cimetière, 1855*

Les parements seront taillés au large ciseau et raclés plats et unis dans toute leur étendue, arêtes droites, vives, non écornées. *Cappel, cimetière, 1860*

Dimensions

Dimensions des pierres largeur, une fois et demie la hauteur. *Folschviller, 1862*

Les pierres de taille doivent en général avoir en longueur de une et demi à deux fois la hauteur. *Bliesbrück, école, 1867*

Les pierres de taille et les dalles auront en longueur de une à deux fois la largeur. *Bliesbrück, école, 1867*

Diversité de mise en œuvre

Pied droit en pierre dure de taille des carrières d'Amanvillers, seuil en pierre de Servigny. *Norroy-le-Veneur, église, 1809*

L'eau de la gargouille de la pierre d'évier, en tombant dans la cour, frotte contre le mur et dégrade la maçonnerie, sera fait d'un morceau de pierre de taille de 1 m de longueur, 30 cm de largeur et 20 cm d'épaisseur. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Tablette en pierre de taille pour couvrir les murs de clôture. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Porte d'entrée de la cour, pieds droit en pierre de taille, par assises réglées, posés sur le lit de carrière. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Huit tablettes de pierre de taille qui surmontent les extrémités des quatre murs d'enceinte ont les dimensions voulues, elles ont été taillées convenablement et posées sur colle et bain de mortiers. *Blanche-Eglise, égayoir, 1831*

Corniche en pierre de taille jointoyée au ciment. Le ciment sera frotté à l'huile jusqu'à dessiccation. *Abreschwiller, église, 1852*

Les tailles seront rechapées à la couleur de pierre. *Hoff église 1860*

Tablettes de couronnement, scellées au ciment hydraulique de Wassy ou de Grenoble. *Cappel, presbytère, 1861*

Façade, enduit granit, plate-bande de béton sous la corniche. *Attilloncourt, école, 1863*

Encadrement d'ouverture en grès taillé. *Bliesbrück, école, 1867*

Lavoir en pierre de taille de 6,75 x 2 m pour douze laveuses. *Charly, lavoir, 1867*

Hauteur de 0,63 au-dessus du pavé, les cajoyers couronnés de madriers de chêne, 0,33 largeur pour 0,13 épaisseur extérieure et 0,07 intérieure. *Charly, lavoir, 1867*

Usage

Evier en pierre de Varvinay. *Ars-sur-Moselle école 1864*

DALLAGES ET PAVAGES

Ils avaient leur importance, non seulement pour le confort de l'espace domestique mais encore pour contribuer à l'assainissement des voiries et des espaces publics. Ils ont été souvent les premiers à disparaître, lorsque l'habitat et le cadre villageois se sont engagés vers une nouvelle forme de modernité. Ils étaient pourtant source de pittoresque.

Origine des matériaux

Origine	***Matériau***	***Lieu***	***Année***
Amanvillers	dalles	Norroy-le-V.	1825
Amanvillers	dalles	Ay	1842
Amainvillers	dalles	Woippy	école
Ancy	dalles	Novéant-sur-M.	1841
Ancy	dalles	Lorry-Mardigny	1850
Arraincourt	pavés	Arraincourt	1863
Aube	pavés épincés	Aube	1868
Bacourt	dalles	Arriance	1844
Bellecroix	lavoir	Saint-Julien-les-M.	1852
Benting	pavés	Eberviller	1846

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Berlize	pavés	Pange	1860
Betting	pavés	Dalstein	1848
Bionville	pavés	Courcelles-Chaussy	1835
Boulay	pavés de moellons	Guinkirchen	1854
Boulay	pavés	Ottonville	1866
Brouck	dalles cure	Brettnach	1857
Brouck	dalles école	Brouch	1852
Brouck	dalles	Condé-Northen	1845
Brouck	pavés	Condé-Northen	1863
Brouck	dalles	Helstroff	1837
Brouck	dalles	HémillY	1847
Brouck	dalles	Hémilly	1860
Brouck	dalles	Vahl-Ebersing	1843
Château-Rouge	dallages	Anzeling	1859
Château-Rouge	dalle	Château-Rouge	1868
Château Rouge	dalles	Hestroff	1843
Chicourt	pavés moellons	Chicourt	1868
Colmen	pavés	Colmen	1865
Coume	pavés	Coume	1867
Créhange	pavés	Créhange	1858
Créhange	pavés	Many	1850
Denting	dallages	Ham-sous-Varsberg	1861
Denting	pavés caniveau	Ham-sous-Varsberg	1861
Denting	pavés	Helstroff	1834
Denting	dalles	Hestroff	1843
Donjeux	carreaux pierre	Puttigny	1847
Donjeux	dalles	Villers-sur-Nied	1848
Eincheville	pavés pierre	Harprich	1833
Epping	pavés	Nousseviller-les-B.	1836
Escherange	dalle	Angeviller	1842
Escherange	dalle	Angeviller	1846
Escherange	dalle chapelle	Basse-Ham	1832
Escherange	dalle école	Basse-Ham	1863
Escherange	dalles	Hayange	1861
Escherange	pavés	Luttange	1854
Escherange	dalles	Manom	sd
Esserange	dalles	Haguen	1868
Escherange	dallages	Oudrenne	1842
Escherange	dalles église	Rousst-le-Village	1854
Escherange	dalles église	Veymerange	1846
Escherange	dalles	Veymerange	1856
Escherange	église	Veymerange	1857
Escherange	dalles école	Volkrange	1867
Escherange	dalles presbytère	Volmerange-les-O.	1841
Escherange	dalles école	Zouftgen	1854
Etzling	dalles de grès	Rémelfing	1852

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Farebersviller	dalles chaussée	Seinghouse	1861
Faulquemont	pavés	Adelange	1838
Faulquemont	pavés	Arraincourt	1863
Faulquemont	pavés	Many	1850
Faulquement	pavés	Racrange	1854
Faulquemont	pavés	Eincheville	1835
Faulquemont	pavés guéoir	Viller	1863
Faulquemont	pavés abreuvoir	Viller	1864
Fèvres	pavés	Argancy	1844
Filstroff		Filstroff	
Flastroff	carrelage	Flastroff	1860
Fontoy	pavés	Lommerange	1862
Fontoy	pavés	Tressange	1859
Fouligny	dalles	Tritteling	1859
Goin	dalles	Marieulles	1867
Gorze	dalles octog.	Ancy-sur-Moselle	1849
Gorze		Ancy-sur-Moselle	1851
Gorze	pavés et dalles	Ancy-sur-Moselle	1852
Gorze	dalles	Ars-sur-Moselle	1855
Gorze, carrière de Moussa	pavés	Corny	An 12
Grémange	pavés	Rombas	1841
Guénange	petits carrés	Ancy-sur-Moselle	1849
Guénange	dallage école	Ennery	1839
Guénange	dallage école	Ennery	1854
Guénange	dalles église	Kanfen	1864
Guénange	dalles école	Richemont	1858
Guénange	dalles	Rurange-les-Thion.	1840
Guénange	pavés	Talange	1807
Hallering	seuil	Altviller	1860
Hellering	dalle école	Rorhbach-les-Bitche	1865
Hettange	pavés école	Basse-Ham	1863
Hettange	lavoir	Hayange	1861
Hettange	caniveau	Maizeroy	1866
Hettange	école	Richemont	1858
Hettange-Grande	cassis	Rochonviller	1858
Hettange-Grande	pavés aqueduc	Volkrange	1851
Hettange	pavés fontaine	Volkrange	1855
Hettange	pavés écurie école	Volkrange	1867
Incheville	pavés de moellons	Achain	1842
Jaumont	dalles	Longeville-les-Metz	1843
Jaumont	dalles	Rombas	1865
Jaumont	dalles école	Woippy	1841
Juville	pavés épincés	Solgne	1867
Lesse	pavés	Morhange	1846

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Lorry-Mardigny	pavés épincés	Lorry-Mardigny	1840
Louvigny	dalles	Cheminot	1835
Louvigny	dalles	Cheminot	1865
Louvigny	dalles noires	Longeville-les-Metz	1867
Louvigny	dalles	Louvigny	1833
Louvigny	dalles	Marieulles	1833
Louvigny	carrelage	Marly	1865
Louvigny	dallage	Mécleuves	1858
Louvigny	dallage	Orny	1864
Macheren	pavés	Valmont	1828
Mackwiller	dallage	Altripppe	1846
Mackwiller	dalles	Hellimer	1846
Mackwiller	dalles école	Linstroff	1845
Mackwiller	dalles	Petit-Tenquin	1845
Mackwiller	école	Richeling	1857
Maizeroy	pavés	Pange	1833
Maizières	dalles	Ogy	1847
Maizières	caniveau	Maizeroy	1866
Marieulles	pavés	Marieulles	1844
Marieulles	pavés	Marieulles	1866
Mécleuves	pavés	Mécleuves	1836
Moncheux	dalles	Solgne	1867
Mondorff	dallage	Waldvisse	1856
Montenach	dalles	Kirsch-les-Sierk	1848
Montenach	pavés	Montenach	1851
Montenach	pavés traversée	Waldveistroff	1872
Montenach	dalles salle asile	Waldvisse	1852
Morsbach	dalle	Folkling	1860
Morlange	église	Bambiderstroff	an 12
Morville	pavés en moellons	Marsal	1869
Muschelkalk	pavés	Colligny	1860
Neufchef	dalles	Hayange	1849
Neufchef	dalles pierre dure	Neufchef	1865
Neufchef	dalles latrine	Rosselange	1852
Niderviller	pavés	Maizières-les-Vic	1830
Norroy	pavés	Argancy	1844
Norroy	pavés presbytère	Fèves	1867
Pontoy	pavés	Pontoy	1824
Pontpierre	pavés guéoir	Viller	1863
Puttelange	pavés	Manom	SD
Ranguevaux	pavés caniveaux	Ranguevaux	1862
Rezonville	pavés de pierre	Rezonville	1846
Roussy-le-Bourg	moellons de pavés	Roussy-le-Village	1809

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Rozerieulles	pavés	Peltre	1850
Rozerieulles	lavoir	Rozerieulles	1861
Sainte-Barbe, en Prusse	dalles cimetière	Holling	1862
Sainte-Barbe	école	Sainte-Barbe	1845
Sanry-les-Vigy	école	Sanry-les-Vigy	1831
Sarreguemines	céramique	Guessling	1868
Saulny	pavés	Norroy-le-Veneur	1860
Saulny	pavés pont	Woippy	1837
Savonnières	chœur église	Alsting	1858
Scheitt	lavoir	Manderen	1858
Servigny	dallage	Altviller	1851
Servigny	pavés	Ancerville	1854
Servigny	dalles	Ancy-sur-Moselle	1851
Servigny	dalles	Ars-Laquenexy	1841
Servigny	dalles	Ars-sur-Moselle	1853
Servigny	pavés	Augny	1853
Servigny	dalles école	Bambiderstroff	1868
Serivngy	dalles cimetière	Bambiderstroff	1870
Servignt	église dalles	Bettelainville	1861
Servigny	dalles église	Bettelainville	1867
Servigny	dalles presbytère	Bisten-en-Lorraine	1865
Servigny	dalles presbytère	Bisten-en-Morraine	1866
Servigny	dalles école	Brouck	1852
Servigny	école dalles	Brulange	1855
Servigny	dalles	Courcelles-Chaussy	1839
Servigny	dalles	Courcelles-Chaussy	1866
Servigny	pavés en dalles	Courcelles/N.	1835
Servigny	pavés en dalle	Elvange	1833
Servigny	dalles	Elvange	1833
Servigny	dalles	Elvange	1847
Servigny	dallage	Elvange	1866
Servigny	dalles maisons instituteur	Ennery	1858
Serivgny-les-Raville	dalles école	Flétrange	1838
Servigny	dalles blanches église	Flevy	1856
Servigny	dalles prsbytère	Folschviller	1852
Servigny	dallage église	Servigny	1856
Servigny	dalles et marches	Guessling	1848
Servigny	dalles dures	Han-sur-Nied	1850
Servigny	dalles	Han-sur-Nied	1856
Servigny	dalles	Hautes-Vigneulles	1865
Servigny	pierre taille	Hémilly	1826
Servigny	dalles	Herny	1832
Servigny	dalles	Herny	1859
Servigny	dalles instituteur	Landonvillers	1850
Servigny	dalles blanches	Longeville-les-Metz	1867
Servigny-les-Raville	dalles	Longeville-les-St-A.	1850
Servigny-les-Raville	dalles	Longeville-les-St-A.	1864

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Servigny	dalles	Longeville-les-St-A.	1864
Servigny	dalles	Maizeroy	1855
Servigny	dalles	Maizières-les-Metz	1855
Servigny	dalles	Malroy	1864
Servigny	dalles	Marange-Silvange	1854
Servigny	pavés dalles	Marieulles	1844
Servigny	dalles	Mécleuves	1858
Servigny	dallage	Mécleuves	1858
Servigny	dallage	Mécleuves	1859
Servigny	dalles	Montigny-les-Metz	1845
Servigny	dalles	Montigny-les-Metz	1861
Servigny	dalles	Noisseville	1858
Servigny	dalles	Ogy	1842
Servigny	dalles	Pange	1840
Servigny	dalles	Pange	1851
Servigny	dalles	Plappeville	1846
Servigny	dalles	Pontoy	1832
Servigny	perron en pierre	Pournoy-la-G.	1845
Servigny	dalles presbytère	Raville	1850
Servigny	dalles école	Rémilly	1837
Servigny	dalles église	Rémilly	1839
Servigny	dalles église	Rémilly	1840
Servigny	pavés dalles	Saint-Julien-les-M.	1853
Servigny	pavés école	Scy-Chazelles	1857
Servigny	lavoir	Scy-Chazelles	1858
Servigny	dalles marches école	Semécourt	1866
Servigny	dalles école	Semécourt	1867
Servigny	dalles école	Servigny-les-Rav.	1856
Servigny	dalles lavoir	Vantoux	1837
Servigny	dalles	Téting	1826
Servigny	dalles	Trémery	1865
Servigny	dalles	Varize	1858
Servigny	dallage en pierre vestibule	Varsberg	1870
Servigny	dalles	Vatimont	1848
Servigny	pavés en dalles	Vatimont	1849
Servigny	dalles	Vigy	1861
Servigny	caniveaux	Vigy	1861
Servigny	carrelage	Villers-Stoncourt	1852
Servigny	dalles	Villers-Stoncourt	1865
Sierck	pavés traversées	Waldveistroff	1872
Tenteling	lavoir	Hestroff	1843
Téterchen	dalles	Hestroff	1843
Thicourt	pavés de pierre	Loudrefing	1865
Tincry	pavés de moellons	Chicourt	1868
Tincry	dalles	Prévocourt	1860
Tincry	pavés en moellons	Prévocourt	1860
Tonnerre	église	Alsting	1858
Tonnerre	église	Grostenquina	1861

Origine	*Matériau*	*Lieu*	*Année*
Tonnerre	dalles	Malroy	1865
Tromborn	dalles école	Betting	1861
Tromborn	dallage	Coume	1862
Tromborn	dalles école	Ebersviller	1846
Tromborn	dalles école	Eblange	1865
Tromborn	aire de dalle	Filstroff	
Tromborn	pavés en dalles	Guertling	1866
Tromborn	dalles	Hestroff	1843
Tromborn	dalles église	Holling	1847
Tromborn	dalles	Ottonville	1866
Tromborn	dalles presbytère	Valmunster	1852
Tromborn	dalles école	Villing	1855
Tromborn	dalles école	Voelfing-les-Bouzonvlle	1853
Vallerange	pavés	Vallerange	1862
Valmont	pavés	Valmont	1828
Verdun	carrelage	Ars-sur-Moselle	1860
Vigy	pavés	Vigy	1861
Villing	dalles école	Villing	1859
Viviers	dalles fontaine gayoir	Viviers	1849
Wiesviller	pavés caniveaux	Wiesviller	
Williers	pavés	Adelange	1838

Les dallages

Dallages de brique

Carreaux de terre cuite sur aire de mortier. *Sanry-les-Vigy presbytère 1844*

Dallage en brique dans la cuisine. *Porcelette école de Diesen 1852*

Dallages de pierre

Sol du corridor et de la cuisine, dalles en pierre de taille. *Macheren école 1840*

Dalles de Hellering remplacées par des pierres de Mackviller, plus dure et de meilleure qualité que celle de Hellering. *Hellimer presbytère 1846*

Les dalles de Louvigny auront de 0,10 à 0,12 d'épaisseur, seront taillées proprement en la face, sur une forme de mortier de 0,03, les joints seront coulés et cirés. *Cheminot école 1835*

Pavés en dalles Louvigny, pavés de moellons équarris sur forme de sable. *Cheminot presbytère 1837*

Dallage de pierre de Louvigny ou Servigny. *Mécleuves, église, 1858*

Pavés en dalles des carrières de Servigny. *Courcelles-sur-Nied, école, 1835*

Palier du perron en pierre de Servigny. *Pournoy-la-Grasse, école, 1845*
Pavés en dalles de Servigny sur couche de mortier. *Ancy-sur-moselle école 1851*
Dalles de Servigny. *Mécleuves, église, 1858*
Dallages de pierre de Servigny. *Mécleuves, église, 1859*
Dalles de pierre de Servigny. *Vigy, 1861*

Aire de dalle de Tromborn. *Filstroff*
Dallage en pierre de Tromborn, posée en plein mortier, jointoiements en ciment de Wassy. *Coume, école et salle d'asile, 1862*
Corridor, entrée de la cuisine en pavés dalles de Tromborn. *Guertling, presbytère, 1866*

Sol de l'allée en dalles de 45 à 64 de côté et 12 cm d'épaisseur. *Altrippe école 1843*

Sol, corridor, cuisine, latrine, pavés de dalle de pierre de taille de 0,40 x 0,65 x 0,12. *Maxstadt, école, 1845*

Dallage en pierre de Mackwiller, Bas-Rhin. Joints aussi peu apparents que possible. Couche de mortier de 4 cm. *Altrippe, église 1846*

Dalles, carreaux de pierre de Donjeux. *Puttigny, presbytère, 1847*

Dallage de pierre de taille. Maçonneries de brique. *Maxstadt, école, 1848*

Dalles de Donjeux sur forme de mortier de sable et chaux. *Villers-sur-Nied église 1848*

Carrelages en dalles de Gorze octogonales et petits carrés de remplissage en pierre de Guénange. *Ancy-sur-moselle église 1849*
Pierres en dalle de Gorze sur couche de mortier. *Ancy-sur-moselle école 1851*
Dalles dures de Servigny posées sur couche de mortier. *Han-sur-Nied église 1850*

Dallages de 10 cm d'équerre, sur une couche de mortier de 4 cm, reposant sur une forme de sable, ragrée et frottée avec un morceau de grès. *Destry église 1851*

Moellons bleus sur fome de sable. *Saint-Julien-les-Metz presbytère 1853*

Dalles de grès. *Berthelming école 1855*

Pavage en dalles dures sur couche de mortier. *Rezonville école 1857*

Chœur en pierre blanche de Savonnières. *Alsting église 1858*

Fond du bassin en dalles de Servigny posées sur mortier de chaux et sable. *Scy-Chazelles lavoir 1858*

Dallage en pierre de Tonnerre à compartiments octogonaux avec petits carreaux de marbre noir, posés sur béton ordinaire et coulés au ciment de Wassy. *Alsting église 1858*

Carrelage en pierre de pays. *Flastroff, église, 1860*

Dallage carrières de Morsbach, au moins 0,15 épaisseur et 0,20 x 0,40 de surface. *Folkling, clocher, 1860*

Cage d'escalier pavée en dalle de Tincry. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Maçonnerie en dalle posée avec mortier de chaux et de sable. *Attilloncourt, 1861*

Dallage pierre de taille. *Cappel, chapelle, 1861*

Dallages en pierre bleue et ciment romain partie cuisine, lieux d'aisance, aire du cendrier. *Marly presbytère 1863*

Dallage de 0,10 ou 0,12 épaisseur, mortier 0,03. *Valmont école 1864*

Dallages de pierre de Brouck. *Niedervisse presbytère 1866*

Dallage en échiquier

Carrelage de pierres blanches et noires. *Folkling*

Carré de pavés en échiquier dans le choeur. *Berling, temple, 1834*

Choeur, dallage losange, pierre blanche et ardoise. *Cappel, église, 1835*

Dallage de céramique

Dalle en céramique de Sarreguemines sur ciment. *Blies-Ebersing chapelle 1869, Guessling école 1869, Willerwald clocher 1869*

Les pavages

Pavés de brique

Pavés de brique posés de plat sur une couche de mortier ordinaire de chaux et sable. *Cheminot presbytère 1835*

Pavés en brique sur couche de 0,03 d'épaisseur. *Cheminot école 1835*

Pavés de brique sur forme de sable et couche de mortier de 0,03 d'épaisseur. Les joints seront cirés. *Courcelles-Chaussy école 1839*

Pavés de brique carrés posés à plat. *Nousseviller-les-Bitche maison du pâtre 1841*

Pavés de briques carrées. *Landroff 1842*

Pose de carreaux de Prévocourt. *Chénois école 1843*

Pavés de brique posés à plat. *Betting école 1843*

Pavés de briques posés à plat sur couche de mortier ordinaire. *Mainvillers école 1845*

L'aire de la cuisine était en sol naturel sur 1,20 le long de la façade sud, pavés en brique, et le surplus en plancher de sapin blanchi et gravé, posé sur les gisants en chêne. *Ajoncourt, école, 1846*

Pavés de brique sur âtre. *Rimling école 1846*

Aires de brique dans le corridor, l'âge de l'escalier et la cuisine. *Dalstein école 1848*

Pavés de 0,10 à 0,12 de tête, 0,20 d'équerre, sur une couche de sable de 0,20. *Manderen fontaine 1850*

Pavés en brique sur couche de sable sur laquelle est posée une autre couche de chaux et sable. *Lindre-Basse école 1853*

Pavés en moellons de 0,20 d'équerre, sur 0,10 à 0,12 de tête, sur une couche de sable de 0,12. *Manderen presbytère 1854*

Pavés de briques de plan. *Bacourt logement instituteur 1856*

Pavés de brique âtre, carrées de 20 c 20 cm ; 4 cm épaisseur, entrée du four chape de terre glaise, 6 cm épaisseur. *Richeling école 1857*

Carrelages en brique. *Aboncourt, école, 1859*

Cuisine pavée de brique de plat choisie. *Château-Bréhain, 1859*

Aire en brique. *Flastroff, école, 1859*

Pavés de briques. *Barst école 1859*

Pavés en carreaux de terre cuite. *Pouilly cave école 1860*

Pavés de brique sur forme de chaux et de sable. *Attilloncourt, 1861*

Pavés de 0,16 de queue pour diminuer de tête jamais moins de 0,08 par 0,12. et jamais plus de 0,15 à 0,20. *Vallerange traversée 1862*

Carrelage de brique sur couche de mortier. *Longeville-les-Saint-Avold maison de l'instituteur 1864*

Dallage en briques polies de Hombourg. *Vigy, école, 1866*

Pavés en ciment

Pavé en ciment. *Rombas presbytère 1841*

Carreaux de terre cuite, tommettes

Pavés en carreaux. *Attilloncourt, église, 1834*

Carreaux de pavés posés à plat sur couche de mortier de 0,05 d'épaisseur sur forme de sable fin. *Trémery presbytère 1842*

Pavés en carreaux posés à plat. *Augny école 1847*

Carreaux terre cuite cuisine. *Cappel, presbytère, 1857*

Choeur à dalles de tommettes, carreaux octogones de 0,27 de diamètre, avec petits carreaux de marbre noir, avant chœur des mêmes carreaux octogonaux de 0,325 de diamètre, de même marbre noir. *Alsting église 1858*

Pavés de pierre

Pavés par rangées droites et de longueur uniforme, perpendiculaires à l'axe, en liaison de la moitié de leurs parements d'un rang sur l'autre. Les joints seront soigneusement garnis de sable, les joints ne devant pas avoir plus de 15 mm d'ouverture. , au fur et à mesure de la construction, on dressera les pavés et les bordures en les battant avec une hie d'une poids de 30 kg. *Tragny Devis empierrement.*

Pavés de Tragny, épaisseur de 0,08 à 0,12 ; largeur de 0,12 à 0,18 ; queue de 0,18 à 0,20. *Tragny Devis empierrement.*

Pavés en moellons, en revers du côté de l'entrée, du côté de la rue, en revers dans la cour. *Bérig-Vintrange, école*

Lavoir, pavés en pierre de roche. *Guinkirchen*

Pavé du sol du four en briques carrées sur chape de terre glaise de 5 cm. *Laning maison chantre SD*

Pavé posé sur un bain de mortier ordinaire avec coulis entre les joints, pierre de Pontoy, posé sur une chape de terre, épincés et coulés au mortier ordinaire entre les joints et une chape de sable de Moselle. *Pontoy fontaine 1824*

Nef et chœur pavés. *Sainte-Barbe église 1826*

Ancien pavé du chœur reconstruit avec pierre de taille. *Maizières-les-Vic église 1830*

Hie de 25 kg. *Puttelange-les-Farswiller place publique 1834*

Construire autour pavés en moellons sur forme de mortier avec coulis de chaux. *Laneuvecille-en-Saulnois puits à bascule 1835*

Pavés en moellons en rangées égales d'équerre de 10 à 12 cm de côté posés sur une couche de 10 cm de sable, battus à la hie de 25 kg, recouvert de 2 cm de sable. *Macheren école 1840*

Pavés 0,20 longueur de queue, tête 0,06 et 0,15 au moins, et 0,10 à 0,22 au plus de face latérale, posés plein sur joint, le joints ne devront pas avoir plus de 0,01 d'ouverture, hie de 25 à 30 kg. Pierre de Wittring, sable de Sarre. *Wittring caniveaux 1842*

Pavés des lieux, queue pas moins de 20 cm et 1/6 de démaigrissement, couche de sable de 20 cm. *Marieulles école 1844*

Pavés de moellons. *Gros Réderching école 1844*

Pavé d'arrête coulée au mortier. *Vaux maison de l'institutrice 1845*

Pavés en moellons des lieux, sur couche de sable de 0,12 d'épaisseur, enfoncés jusqu'à refus de la dame. *Silly-sur-Nied presbytère 1846*

Pavés de moellons par rangées égales et d'équerre, 10 à 12 cm de côté et 20 cm de queue, démaigrissement à la queue au plus un quart de la surface de la tête. Joints d'un cm. Sur couche de sable de 10 cm de sable, battu hie de 20 kg. *Rimling école 1846*

Pavés, par rangées égale, équerre au bâtiment, bien alignés, chaque pavé aura 10 à 12 cm de côté contre 25 de queue, le démaigrissement sur la queue ne pourra être plus du quart. Joint 1 cm de largeur, sur couche de sable de 10 cm d'épaisseur, battu avec une hie de 25 kg. *Tenteling école 1847*

8 m² pavé sur la façade du clocher. *Bérig-Vintrange, église, 1850*

Pavés de 0,20 de queue, 0,16 à 0,25 de tête, 0,10 à 0,22 de face, joints de 0,01 au plus. *Wœlfing-les-Sarreguemines caniveau 1851*

Pavés sur le de sable de 0,15 cm, hie de 15 kg. *Vry lavoir 1853*

Pavés, 0,18 à 0,22 de queue, 0,14 à 0,20 de largeur, 0,08 à 0,12 d'épaisseur, sur couche de sable de 0,15. *Marange-Silvange presbytère 1854*

Pavés de Faulquemont, 16 cm de queue, dimension jamais moins de 8 x 12, guère plus de 15 x 20, chaque pavé sera affermi au marteau et consolidé par battage à la hie de 25 kg. En trois reprises, la 1ère à petits coups, la 2e à coups redoublés et la troisième à refus. *Racrange église 1854*

Pavés de moellons de roche. *Spicheren fontaine 1857*

Petites pierres cassées, recouvertes de gravillon. Pavés de pierre des carrières de Schleitt, hauteur de 0,24 et 0,15 de tête, 0,12 partie inférieure. Couche de sable dit sable de Perl. *Manderen lavoir 1858*

Pavés longueur uniforme, liaison moitié de leur parement, soigneusement ajustés et serrés, joints pas plus de 1,5 cm. Hie de 30 kg jusqu'à qu'aucune percussion ne produire plus de tassement. *Rochonviller cassis 1858*

Couche de sable de 0,12, hie de 30 kg, pavés recouverts par une couche de sable de 3 cm. *Volmerange-les-Mines rue 1859*

Pavés de 0,10 et 0,12 de côté de 0,15 queue, démaigrissement à la queue de pourra être plus de ¼ de la surface de la tête, forme de sable de 0,10, battus hie de 20 kg, recouvert couche de sable de 0,03. *Vahl-Ebersing école 1859*

Pavés de 0,10 à 0,12, épaisseur de 0,16 à 0,20, 0,20 de queue, le démaigrissement ne pourra être plus du quart de la surface de la tête. Forme de sable de 0,12, battu à la hie et recouvert d'une couche de sable de 3 cm. *Sarreinsberg fontaine 1859*

Pavé 0,15 de queue, 0,08 à 0,11 au moins et 0,12 à 0,15 au plus. Forme de sable de 0,15, posés pleins sur joints, pas plus de 0,01 de joint. Carrière de Wiesviller. *Wiesviller caniveau 1861*

Pavés moellons de Muschelkalk, 20 cm x 8 à 10 x 18 de queue. *Villersberg presbytère 1861*

Pavés de Ranguevaux réduits par épinçage, épaisseur de 0,08 au moins et 0,12 au plus, largeur de 0,12 à 0,18 et longueur de 0,18 à 0,20, 1/10^{e} de démaigrissement à la queue, encaissement de sable de 0,15, joints pas plus de 15 mm, hie de 30 kg. *Ranguevaux caniveaux 1862*

Pavés, queue pas moins de 16 à 18mm ; 1/6^{e} de dégrossissement, sur couche de sable de Moselle de 0,06, assis au mortier et enfoncés jusqu'à refus. *Tritteling école 1863*

Pavés en moellons du ban du muschelkalk. Guertling, fontaine, 1863

Les pavés seront de nature siliceuse ou granitique, de forme oblongue. On rejettera tous ceux délités ou de nature friable et de forme défectueuse. *Argancy école 1864*

Pavés en moellons de roche. *Longeville-les-Saint-Avold institutrice 1864*

Pavés de Muschelkalk sur sable de Hargarten. *Ottonville fontaine 1864*

Pavage calcaire 0,10 à 0,12 de largeur, 0,15 à 0,18 longueur, au moins 0,18 de queue, posés sur une forme de sable de 0,15, les joints par rangées d'équerre sur l'axe des pavés, bien affermi au moment de la pose et battus ensuite à la dame jusqu'à refus. *Valmont école 1864*

Pavés proprement épincés au marteau, de 10 à 12 cm de côté pour 14 à 18 cm de queue. Le démaigrissement ne pourra pas être plus du quart de la surface. Posé sur une forme de sable de 0,15 cm de hauteur, enfoncés à la hie. Recouvert d'une couche de sable de 3 cm. *Viller clocher 1864*

Pavés de pierre de Thicourt, épaisseur de 0,08 à 0,12; largeur de 0,12 à 0,18; queue de 0,18 à 0,20. *Loudrefing, fontaine, 1865*

Pavés posés sur une couche de sable de 15 cm, liaisons de moitié de leur parement. *Rombas cimetière 1865*

Pavés calcaires de 12 cm de largeur, 15 ou 18 de longueur, au moins 18 cm de queue, épincés avec soin, posés sur une forme de sable de 15 cm, plein sur joint par rangées équerres bien affermies au moment de leur pose et battus ensuite à la dame jusqu'à refus. *Roppeviller école 1866*

Pavés de muschelkalk de la localité, au moins 0,12 de longueur, 0,08 de largeur, 0,18 de queue, au plus 0,18, 0,12 et 0,20, posés sur une couche de sable de Hargarten de 0,25 d'épaisseur et coulés ensuite au mortier de chaux hydraulique et sable de Metz. *Rémering-les-Hargarten fontaines 1866*

Couche de mortier

Pavés de dalles de Louvigny, posés sur une couche de mortier ordinaire. *Cheminot presbytère 1835.* Pavés de moellons épincés sur une forme de sable. *Cheminot presbytère 1835*

Egout allée, transporter les eaux toitures et voie publique, moellons avec mortier de chaux et sable, 16 x 0,27 m. *Guinglange, presbytère, 1839*

Pavés en pierre dure de 7 à 8 cm, seront taillés proprement sur la tête, les côtés bien d'équerre entre eux. Les joints taillés correctement et d'équerre sur la tête, ils seront posés sur une couche de mortier de 3 cm d'épaisseur, les joints coulés et recirés. *Haudoncourt clocher 1854*

Pavés des carrières des lieux, bétons, moellons mortier de chaux, sable de Moselle en cailloutage, jeté à la pelle, dressé et pilonné à la dame. *Vigy, 1861*

Pavés en moellons de roche sur mortier. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Couche ou forme de sable

Pavés ordinaires établis sur une couche de sable de 0,12 et posés par rangées perpendiculaires à l'axe des caniveaux et à joints recouverts. Seront solidairement affermis au marteau et sablés à la queue et dans les joints. Chaque rangée devra être formée de pavés bien égaux, les joints entre les pavés ne devront pas avoir plus de 0,015 d'ouverture. *Cheminot école 1835*

Pavés épincés sur couche de sable de 0,12 et posés par rangées perpendiculaires entre elles et à joints recouverts. Seront suffisamment raffermis au marteau et garnis de sable à la queue et dans les joints. *Courcelles-Chaussy école 1839*

Pavés de moellons sur forme de sable, coup de travers de 0,05 par m. moellons des lieux, épincés du marteau, à 0,20 de queue au moins, sur couche de sable de 0,12 d'épaisseur, et enfoncés jusqu'à refus de la dame. *Arriance église 1844*

Pavés sur forme de sable de 15 cm. *Coin-les-Cuvry lavoir 1862*

Pavés en moellons équarris sur forme de sable. Ciment romain sur pavés d'arête coulé en mortier sur l'aire de l'année. *Guinkirchen, école, 1845*

Chaque pavé sera posé en coupe avec un intervalle de 1 cm de largeur. Chaque pavé sera fortement serré et assuré aux têtes, posé sur une couche de 12 cm d'épaisseur de sable; seront battus à la hie du poids de 25 kg et recouverts de 2 cm d'épaisseur de sable. *Maxstadt, école, 1845*

Pavés de Vatimont de 0,20 cm et tête jamais moins de 0,08, les faces latérales de 0,14., seront d'équerre sur la tête au moins sur la moitié de leur largeur. Sur une forme de sable de 0,20, joints pas plus de 0,08 à 0,10. *Valmont chaussée 1846*

Les pavés seront posés sur une couche de sable de 0,12 d'épaisseur, bien assise au mortier et ensuite enfoncés jusqu'au refus de la dame. Ils seront recouverts d'une chape de sable de 0,03 m. *Guerting école 1847*

Pavés en moellons équarris sur forme de sable. *Ancy-sur-moselle école 1851*

Pavés posés sur couche de sable de Montigny. *Aumetz puits et pompes 1853*

Les pavés de moellons en fore de parallélépipède de 20 cm de longueur et de 9 à 10 de largeur, et 18 cm d'épaisseur épincés et piqués proprement sur les parements nus, posés à joints croisés sur le lit de 22 cm de sable, leur pose étant effectuée ; ils seront battues et damés jusqu'à refus puis recouverts d'un lit de sable de 3 cm d'épaisseur. *Conthil presbytère 1857*

Chaque demi mètre, l'un de ces pavés devra avoir 0,25 cm de longueur et fera parpaing dans le pavé pour le consolider. Couche de claine de 0,12 d'épaisseur. On commencera par poser les bordures, on posera ensuite les pavés par rangées droites et d'une largeur uniforme perpendiculaire à l'axe du chemin, dans la moitié de leur parement, d'un rang à l'autre, les joints de dépasseront pas 12 mm d'ouverture. Au fur et à mesure, on dressera les pavés en les battant avec la hie de 30 kg. *Tressange caniveau 1859*

Cour pavée en moellons de Tincry bien épincés et posés par suite réglée sur une forme de sable de 0,22 d'épaisseur. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Le pavés seront établis sur une couche de sable de Moselle de 0,15 d'épaisseur suivant les pentes préconisées et seront posés par rangées perpendiculaires à l'axe et à joints découverts, solidement affermis au marteau et garnis de sable à la queue et dans les joints, à une hauteur de 0,03 plus élevée que le niveau définitif afin que le battage les ramène à la position qu'ils devront avoir. *Norroy-le-Veneur lavoir 1860*

Pavés sur lit de sable de 0,15, rangées parallèles au chemin, à joints recouverts, solidement affermis au marteau et garnis de sable en queue et dans les joints. On les tiendra à 0,03 plus haut que la surface définitive afin que le battage les ramènera à la position qu'ils doivent avoir. Battage à la hie de 30 kg. Pierre calcaire de Boucheporn, sable de Porcelette. *Porcelette caniveaux 1862*

Pavés de calcaire de 12 à 10 cm, 15 à 18 cm de longueur de queue, seront équarris dans une forme de sable de 15 cm d'épaisseur, bien affermis. Au moment de la pose et battus ensuite avec une dame. *Haspelschiedt école 1863*

Les pavés seront posés dans un lit de sable de 0,15 d'épaisseur par rangées perpendiculaires laissant entre elles un joint de 0,01 à 0,015, seront soigneusement garnis de sable, très finement, à mesure de la construction de l'ouvrage. On dressera les pavés en les battant avec une hie de trente kilos jusqu'à ce que la percussion ne provoque plus aucun tassement. L'entrepreneur devra remplacer sans délai les pavés qui s'écraseront ou s'effondreront, et réparera les flaches qui se produiraient. *Magny caniveau 1866*

Pavés par rangées droites et d'une longueur uniforme, perpendiculaire à l'axe du chemin, soigneusement garnis de sable, les joints n'auront pas plus de 15 mm, pavés battus avec une hie de 30 kg jusqu'à ce que la pression ne forme plus aucun tassement. *Talange Divers bâtiments 1868*

Pierres de choix

Pavés d'écurie en pierre de choix des carrières des lieux. *Mécleuves, école, 1836*

Pavés de moellons

Pavés de moellons de Incheville, du plus fort échantillon, non gélifs et bien épincés. *Achain, église, 1842*

Dégrossissement à la queue

Les moellons seront faits par rangées égales, équerres au bâtiment, bien alignées entre elle, chaque pavé ayant 10 à 12 cm de côté, 20 cm de queue; leur démaigrissement à la queue ne pourra être au plus du quart de la surface de la tête. *Maxstadt, école, 1845*

Le pavé des écuries sera en pierre dure de Coume ou de Hargarten, épincée proprement. Leur queue n'aura pas moins de 0,20 de longueur et 1/6 de démaigrissement. *Guerting école 1847*

Pavés épincés

Dans la cuisine, 12 m² seront pavés en pierre de taille de 10 cm d'épaisseur, sur le pourtour de la maison, 25 m² de pavés en moellons de roche bien épincée de 25 cm de queue, posés sur forme de sable de 10 cm d'épaisseur et bien damée et sablée après la pose de manière à rejeter les eaux. *Angviller école 1861*

Pavés épincés. *Vigy, 1861*

Pavés épincés de Juville sur forme de sable de Nomény. *Solgne fontaine 1867*

Pavés calcaires de 10 à 13 cm de diamètre de largeur, de 15 à 18 de longueur, au moins 18 de queue, épincés avec soin, posés dans une forme de sable de 15 cm, plein sur joint et par rangées d'équerre sur l'axe des pavés, bien affermis au moment de la pose et battus ensuite à la dame jusqu'à refus. *Guessling école 1869*

Pavés sur béton

Pavés sur béton. *Arry école 1865*

Pavés sur forme de plâtr

Pavés de champ sur forme de plâtre. *Bisten-en-Lorraine1866*

Pavés coulés au mortier

Pavés épincées coulées au mortier. *Brettnach école 1870*

Pavés sur ciment romain

Pavé, ciment romain dans l'allée en place des pierres de taille d'Amanvillers, si on voulait les remplacer, il faudrait les retourner et les retailler. *Norroy-le-Veneur église 1825*

Rangées d'égale épaisseur

Pavés de moellons écurie, rangées égale épaisseur, bien alignées, 10 à 12 cm de côté, jusqu'à 25 cm de queue. Le démaigrissement en queue ne pourra être de plus de ¼ de la surface de la tête. Chaque pierre posée selon un intervalle d'un centimètre de largeur à chaque rangée. Carrière d'Etzling. *Spicheren école 1843*

Chaussée

Roussy-le-Village 1809. Empierrement de 15 cm ; bombement de 1/5 de la largeur. Pavés établis en liaison sur leurs plus longues faces, assurés au marteau. Les vides peuplés de plus petites pierres en forme de coins enfoncés au marteau. Couche de rechargement sur l'empierrement cassées anneau de 5 cm et répandues au moyen d'un râteau de fer. Caniveau pavé en liaison de moitié de leur parement. Joints au plus de 15 mm, hie de 30 kg jusqu'à ce que la percussion ne provoque plus aucun tassement. *Roussy-le-Village caniveaux 1809*

Vallières ***1821, empierrement de la traversée du village***. Pierre posée de champ. 3 m de largeur, 28 cm épaisseur. Rangs des bordures en pierres choisies, posées de champs, sur 28 cm de hauteur, formant alternativement carreaux et boutisses. Partie supérieur de ces bordures seront disposées de manière à ce que leur inférieure du côté de l'empierrement se trouvera environ 8 cm au-dessous de l'arête supérieure. Encaissement formé de pierres d'une moindre dimension, posées de champ, la tête en bas, par rangées parallèles, sur cette première couche sera posée du deuxième couche formées de pierres dont on fera entrer avec une masse la partie amaigrie entre les pierre du premier lit. Une 2^{e} suivie d'une 3^{e} de pierres concassées à la masse, de la grosseur de 4 cm de côté.

Pierre de Bénestroff, emprise de 20 cm, anneau 7 cm, 4 m de large, 14 cm épaisseur. *Virming chaussée 1842*

Rettel 1845. Largeur de 4m, épaisseur de 0,25, bombement de 0,12 en son milieu dont 0,08 pour la chaussée et 0,04 pour les accotements. Largeur de 6 m et 1,20 pour les fossés. Pierres de la couche inférieure posées de champ, vides comblés par des pierres plus petites de 0,15. Pour la 2ème couche, de 0,07 de diamètre. *Rettel chemin vicinal 1845*

Chaussée. Première couche pierre de 0,44 sur 0,13 de hauteur, posées à la main en liaison entre elles aussi serrée que possible. Les vides seront remplis selon leur profondeur de pierres enfoncées à la masse. Seconde couche de 0,10 d'épaisseur de pierres cassée à une grosseur telle qu'elles puissent passer en tous sens dans un anneau de 6 cm de diamètre. Elles seront étendues sur la première au râteau et à la pelle de fer. *Valmont chaussée 1846*

0,25, 0,15 plus 0,10. Fondation de pierres brutes posées de champ, interstices, pierres moins grosses enfoncées à la masse. 2ème couche, pierres cassées régulées au râteau de fer. - Bombement définitif 0,04 par mètre des deux largeurs. *Semécourt chaussée 1844*

Chemin pavé, pavés au moins 16 cm de queue et 8 x 16 de tête, sur forme de sable de - Hellimer de 16 cm perpendiculaire à l'axe du trottoir, affermie au marteau au moment de la pose ensuite battage à la dame. *Laning cimetière presbytère 1847*

Rémering 1848. Epaisseur couche inférieure de l'empierrement de 15 cm, pierres établies en liaison sur leur plus grand bord. Chaque pierre sera posée à la main et assurée au marteau, les vides seront garnis de petites pierres en forme de coin et enfoncées au marteau. La couche supérieure, de 10 cm, aura un bombement de 0,05 m par demi longueur, soit 10 cm de flèche. *Rémering-les-Hargarten rues de Rémering 1848*

Epaisseur de 25 cm dont 15 de fondation. Bombement de 12 cm dont 8 chaussée et 4 accotements. Première couche d'une profondeur de 15 cm, posées de champs, les vides seront remplis par des éclats de pierre posés au marteau. Les pierres de la 2^{e} souche seront cassées de manière à pouvoir passer en tous sens dans un anneau de 6 cm. *Puttelange-les-Farswiller chemin 1850*

1ère couche de pierres brutes posées de champs, de 0,10 à 0,16, devra présenter une surface irrégulière et aussi aigues que possible, serrées entre elles, calées avec des pierres plus petites qui seront chassées à la masse dans les joints. 2ème couche anneau de 0,07, portant même empierrement de 10 cm et réglés au marteau de fer. *Volkrange aqueduc 1851*

Caniveaux un mètre de largeur, chaussée de quatre mètres de largeur. Couche inférieure de 15 cm, pierre de Voimhaut posées de champs, posées à la main assurées au marteau, les vides garnis de petites pierres en forme de coin, chassées au marteau, couche supérieur de 10 cm, anneau de 0,06. *Vittoncourt chaussée 1853*

0,15 cm d'épaisseur. Pierre pour la fondation de Voimhaut. Couche rechargement pierre de Vaucremont, anneau de 0,06. *Vittoncourt chaussée 1855*

Cinq mètres entre les caniveaux. 25 cm d'épaisseur, bombement de 16 cm après tassement. - Epaisseur de la couche inférieure 15 cm, supérieure, 10 cm, avec des pierres cassées à l'anneau de 6 cm. *Seingbouse chaussée 1861*

Divers

Aire du ciment de cendre de chaux. *Filstroff*

Fonte d'Ottange. *Roussy-le-Village caniveaux 1809*

Il sera fait un pavé en ciment romain dans les allées en place de celui de pierre de taille d'Amanviller. *Norroy-le-Veneur, église, 1825*

Pavés de la cuisine à remplacer par un pavé en ciment romain. *Harprich presbytère 1833*

Pavés en moellons équarris sur forme de sable. Ciment romain sur pavés d'arête coulé en mortier sur l'aire de l'année. *Guinkirchen, école, 1845*

Empierrement au Mac Adam, couche de pierres cassées à l'anneau de 0,05, bien damées, coulées au lait de chaux et couvertes de sable. *Théding fontaine 1845*

Cuisine, corridor, pavés au ciment romain. *Rezonville, école, 1846*

Pavés en ciment. *Aboncourt, école, 1859*

Aire de dégagement de la salle d'école, ciment de mâchefer et de tuileaux tamisés, 8 cm. *Château-Bréhain, 1859*

Caniveaux en pierre de Servigny, marche et pierre de taille. *Vigy, lavoir, 1861*

Chape de ciment de 0,35 m, appliquée en deux fois, puis battue et lissée jusqu'à parfaite siccité. *Loudrefing, fontaine et lavoirs, 1865*

Mise en œuvre des pavés en carreaux

Pavés en carreaux posés de plat et mortier ordinaire pour le foyer de la niche de la salle d'école. Le pavé sera exécuté en brique posée de plat en bonne liaison, sur forme de mortier de chaux et dalle de 5 cm d'épaisseur de niveau en tous sens et les joints coulés au mortier plein. *Fleisheim, école, 1839*

Sol, corridor, cuisine, latrine, pavés de dalle de pierre de taille de 0,40 x 0,65 x 0,12. Les joints seront aussi peu apparents que possible, posées sur couche de mortier de 0,03. *Maxstadt, école, 1845*

Pavés en briques des âtres

Foyer à reposer en brique. *Harprich presbytère 1833*

Chaque brique aura 20 cm de longueur, autant de largeur et 4 cm d'épaisseur, celles pour l'âtre du four seront posées sur une chape de terre glaise de 6 cm d'épaisseur et celles pour les autres, sur un lit de mortier de 3 cm. Cheminée, chaque brique de 20 cm de longueur, 11 de largeur, 4 d'épaisseur, posée "à la maçonne", avec mortier de chaux et sable. Toutes les faces vues seront crépies, enduites et blanchies à 3 couches de lait de chaux, les faces l'intérieur des tuyaux de cheminée seront aussi crépies au moment au fur et à mesure de l'élévation de la cheminée. *Hambach, école, 1846*

Pavés de briques à plat pour le foyer du four. *Colligny école 1846*

Cuisine pavée de brique de plat choisie, sur lit de sable bien nivelé et bien battu, sur lequel on étendra une couche de mortier, ensuite, elles seront coulées jusqu'à ce que les joints soient bien remplis. *Château-Bréhain, 1859*

Dallage en pierre de Tromborn, posée en plein mortier, jointoiements en ciment de Wassy. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Mise en œuvre des pavés de moellons

Les pavés aux entrées de l'égayoir ont été faits avec des moellons de choix, portant les dimensions voulues et bien épincés. Les moellons ont été posés sur forme de sable d'épaisseur suffisante, à joints, recoupés et ils ont été ensuite fortement damés. *Blanche-Eglise, égayoir, 1831*

Pavés faits par rangées égales d'équerre à la direction et à l'axe de la chaussée, bien alignés entre elles, chaque pavé 12 cm de côté et 22 cm de queue. Ils ne pourront être en queue de lampe et le démaigrissement à la queue ne pourra plus être du quart de la tête. Chaque pavé sera posé en coupe avec un intervalle en joint d'un cm au plus de longueur entre chaque rangée et entre chaque pavé qui seront en outre fortement serrés et affermis au marteau aux têtes. Les pavés seront posés que une couche de 14 cm d'épaisseur de sable et seront fortement battus à la hie du poids de 25 kg et ensuite recouverts d'une chape de 3 cm d'épaisseur de sable. *Adelange, cimetière, 1838*

Epaisseur en pierre 25 cm, bombement 1/5^{e} longueur, 4 cm par m. Deux couches dont l'une pierre brute posée de chant sur le fond de l'encaissement. Les interstices entre les pierres seront remplis par des pierres moins grosses, enfoncées à la masse, épaisseur de 15 cm. 2^{e} couche de pierres carrées à l'anneau de 6 cm régulées au moyen d'un râteau de fer, empilées en bloc à plusieurs reprises, 10 cm. Pierres ramassées à la surface des champs. *Schendorff chemin vicinal 1842*

Pavés, 10 à 12 cm de côté, 20 de queue, leur démaigrissement à la queue ne pourra être au plus de 1.4 de surface de la tête. Chaque pavé sera posé en coupe avec un intervalle en joint d'un cm de largeur entre chaque rangée et entre chaque pavé qui sera en outre fortement serré. Seront posés sur une couche de 12 cm d'épaisseur de sable et battus à la hie d'un poids de 25 kg, recouvert d'une chape de 2 cm de sable. *Hambach, école, 1846*

Trottoir en pavés de moellons sera posé sur une couche de sable de 10 cm d'épaisseur et duquel les joints et les interstices en seront bien garnis, la pierre sera bien débousinées, pincées et posée sur chant, d'une chaîne de moellons choisis, ayant au moins 25 cm de queue, bien alignées, nivelées, le tout fortement damé avec la dame du poids de 15 kg, après quoi, ce trottoir sera recouvert d'une couche de sable de 3 cm d'épaisseur. *Vibersviller, pompe à incendie, 1849*

Pavés 0,20 de longueur de queue et dimension de tête de 0,06 sur 0,15 au moins et 0,10 x 0,22 au plus. Les joints auront 0,015 m au plus. Chaque pavé sera bien affermis au moment de la pose et ensuite consolidé par un battage à la hie au poids de 15kg ; à trois reprises différentes, à petits coups pour le premier battage, coups redoublés au deuxième et à refus au troisième. Pierre de Farschviller. *Louperhouse chaussée 1853*

Les pavés seront établis sur une couche de sable de Moselle de 0,15 d'épaisseur, suivant les pentes prescrites, seront posés par rangées perpendiculaires à l'axe des joints, découvert, solidement affermis au marteau et garnis de sable à la queue et dans les joints, on les tiendra à 0,03 plus élevé sur leur niveau définitif afin que le battage les resserre à la position qu'ils devront avoir. On remplacera sans délais les pavés qui s'écraseraient et se fendraient sous l'effet de cette main d'oeuvre. Après la visite du pavage et sur l'ordre du conducteur, il sera répandu sur la surface des pavés une couche de sable de 0,03 d'épaisseur. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Forme convenablement préparée et damée, on répandra une couche de 15 cm d'épaisseur, on commencera par poser les bordures, elles seront établies suivant les alignements et les pentes déterminées, bien de niveau d'un bord à l'autre et affermies au mortier et garnies de sable dans les joints. On posera ensuite les pavés par rangées droites et d'une largeur uniforme, perpendiculaire à l'axe du sentier, ils seront en liaison dans le mortier de leurs parements d'une rangée à l'autre, joints en bout et rives et soigneusement garnis de sable. Les joints ne devront pas avoir plus de 15 mm. Au fur et à mesure de la construction, on dressera les pavés et les bordures en les battant à la hie de 25 kg. *Adelange, 1863, pompe*

Bombement de 1/40 de la largeur, 4%. Cassage des pierres des lieux. Joints pas plus de 15 mm. Mortier de chaux et ciment, 0,40 de chaux vive, 0,90 de ciment. *Scy-Chazelles chaussée 1854*

Pavés sur couche de sable 0,15. *Charly, lavoir, 1867*

Pavés sur couche de 8 à 10 cm de sable des carrières de Fresnes. *Fresnes église 1867*

Caniveaux, 1 m de largeur, partagée en deux revers égaux, de chacun et 0,50 de largeur et une flèche de 0,08. Encaissement convenablement préparé, on répandra en règle ou suivant la pente transversale fixée, une couche de sable de 0,12 d'épaisseur. On commencera par poser des bordures, elles seront établies suivant les alignements et les pentes déterminées, bien de niveau, d'un bord à l'autre, affirmées au marteau et garnies de sable dans leurs joints. On posera ensuite les pavés par rangées droites et d'une longueur uniforme, perpendiculaires à l'axe du chemin, ils seront en liaison de la moitié de leurs parements, d'un rang à l'autre, joints en bout et en rives et soigneusement garnis de

sable. Les joints ne devront pas avoir plus de 0,015 d'ouverture. Au fur et à mesure de la construction, un ouvrier dressera les pavés et les bordures en les battant avec une hie du poids de 30 kg, jusqu'à ce que la percussion ne produise plus aucun tassement. Enfin, après la visite du pavé et sur l'ordre de l'agent voyer, sera répandue sur la surface du pavage, une couche de sable de 0,03.

Le sable proviendra des carrières de Charleville ou de Burtoncourt, il ne devra contenir aucune matière terreuse. Les plus gros fragments ne devront avoir plus d'un centimètre. Pavés des carrières de Boulay, de dimensions suivantes: épaisseur de 0,08 à 0,12 ; longueur 0,12 à 0,18 ; en queue de 0,18 à 0,20.

Il ne sera toléré qu'un dixième d'amaigrissement à la queue. La partie des caniveaux à arracher le sera soigneusement, les pavés qui seront jugés convenables seront placés à l'écart, dans un lieu voisin, le surplus sera employé en pierres carrées pour le raccordement de la chaussée avec le caniveau, cassée de façon à passer en tous sens dans un anneau de 0,06. *Guinkirchen, chaussée, 1869*

LES MORTIERS

Il est important de déjà faire la part entre les chaux aériennes provenant de calcaires purs dépourvus d'argile, et les chaux hydrauliques naturelles dont le calcaire d'origine comportait une certaine proportion de silice. Si la qualité du calcaire jouait sur l'hydraulicité de la chaux, c'était en revanche les granulats qui permettaient de colorer les mortiers et de leur donner leur velouté. Accordés aux coloris des pierres, les couleurs des sables harmonisaient les mortiers avec le ton et la texture de la maçonnerie.

Dans cette moitié du XIX^{e} siècle, on se servait déjà, à côté des ciments de tuileau apparentés aux ciments romains, des liants hydrauliques artificiels du type ciment et chaux hydraulique, qui finiront par supplanter totalement les liants aériens, jusqu'à ces dernières années. Il est utile de savoir à partir de quand ces matériaux sont devenus d'usage.

Origine des granulats

Origine	***Matériau***	***Lieu d'usage***	***Année***
Albestroff	sable	Albestroff	1853
Altborn	cimetière	Sareinsberg	1857
Alsting	enduits extérieurs	Alsting	1856
Altviller canton de Sabelhoulle	sable	Altviller	1843
Arlange	sable	Château-Voué	1833
Auboué	abreuvoir	Montois-la-Montagne	1866

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Auboué	pompe incendie	Montois-la-Montagne	1866
Auboué	presbytère	Montois-la-Montagne	1866
Auboué	école	Sainte-Marie-aux-Chênes	1867
Augny	sable	Augny	1847
Augny	mortier	Augny	1853
Aulnois		Craincourt	1855
Ay	presbytère	Ay	1857
Baerenthal	école	Landorff	1842
Baronville	cure école	Baronville	1839
Baronville	école	Baronville	1846
Béchy		Adaincourt	1858
Béchy	salle asile	Rémilly	1856
Béchy	sable	Vatimont	1847
Béchy	sable	Vatimont	1848
Béchy	sable	Vatimont	1849
Berthelming	sable	Haut-Clocher	1853
Bertring	2COLE	Grosienquin	1836
Blies	chapelle	Blies-Ebersing	1869
Blies	sable	Bliesbrück	1867
Blies	sable carrière	Liederschiedt	1864
Blies	presbytère	Pange	1851
Bliesbruck	école	Wiesviller	1862
Boucheporn	école	Porcelette	1849
La Brique	école	Chicourt	1855
Bühl	sable enduit	Fleisheim	1839
Bühl	sable crépis	Fleisheim	1839
Bühl	sable	Réding	1858
Buhl	sable	Saint-Jean-Kourtzerode	1846
La Carpe	pompe incendie	Saint-Georges	1863
Charleville	école	Denting	1866
Charleville	sable	Guinkirchen	1845
Charleville	sable	Hayes	1839
Charleville	école	Helstroff	1838
Charleville	école	Ottonville	1866
Chémery	maçonnerie	Chémery	1848
Cheminot	sable	Cheminot	1835
Cheminot	sable	Cheminot	1865
Chicourt	ponceau	Lucy	1857
Chicourt	presbytère	Lucy	1861
Cocheren	presbytère	Louperhouse	1852
Cocheren		Louperhouse	1854
Cocheren	ouvrages	Louperhouse	1866
Cocheren	école	Tenteling	1847
Cocheren	école	Tenteling	1860
Cocheren	fontaine	Théding	1845
Condé-Northen	sable	Condé-Northen	1847

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Condé-Northen	sable	Condé-Northen	1863
Conthil	fontaine	Lidrezing	1865
Courcelles	sable	Varize	1845
Courcelles-Chaussy	crépi extérieur	Arriance	1838
Courcelles-Chaussy	école	Courcelles-Chaussy	1839
Courcelles-Chaussy	école	Courcelles-Chaussy	1856
Courcelles-Chaussy	intérieur	Courcelles-Chaussy	1856
Courcelles-Chaussy	écike	Elvange	1833
Courcelles	école	Hémilly	1847
Courcelles	école	Servigny-les-Raville	1856
Courcelles	gué	Villiers-Stoncourt	1852
Courcelles	cimetière	Villiers-Stoncourt	1863
Courcelles-chaussy	école	Villiers-Stoncourt	1865
Cutting	pont	Cutting	1851
Dalem		Tromborn	1842
Dieuze	école	Vergaville	1860
Eberviller		Eberviller	1846
Les Etangs	sable de carrière	Les Etangs	1844
Falck	église	Téterchen	1838
Falck		Tromborn	1850
Fénétrange	école	Postroff	1840
Fénétrange	fontaine	Postroff	1863
Fontenoy	sable	Tincry	1857
Fonteny	église	Fresnes	1867
Forbach	aqueduc	Oelling	1841
Frohmuhl	justice paix	Rohrbach-les-Bitche	1853
Gélucourt	édifice culte	Desseling	1848
Grosbach	sable maçonnerie	Folkling	1860
Grosbliederdorff	sable crépi enduit	Folkling	1860
Grosbliesderdorff		Alsting	1862
Grosbliesderdorff		Alsting	1862
Grosbliesderdorff	fontaine	Spicheren	1857
Grosbliesderdorff	fontaine	Spicheren	1868
Grosbliesderdorff	pont	Welferding	1850
Grosbliesderdorff	école	Woustviller	1863
Guerting	sable de roche	Coume	1867
Guertling	sable	Guertling	1863
Ham-sous-Varsberg	maisons	Ham-sous-Varsberg	1855
Ham-sous-Varsberg	lavoir	Ham-sous-Varsberg	1861
Han	école	Ajoncourt	1846
Han	pont	Manhoué	1836
Haraucourt-sur-Seille	fontaine	Haraucourt-sur-Seille	1827
Haraucourt-sur-Seille	sable	Haraucourt-sur-Seille	1837

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Hargarten	école	Denting	1866
Hargarten	école	Ottonville	1866
Hargarten	cimetière	Téterchen	1809
Hargarten	presbytère	Téterchen	1859
Hargarten	presbytère	Vaudreching	1866
Haspelshiedt	école	Haspelschiedt	1863
Harsbruck	presbytère	Villersberg	1861
Harskirch	sable	Albestroff	1853
Harskirch	clocher	Petit-Tenquin	1863
Haudoncourt	sable	Haudoncourt	1854
Hayange bocard	claine	Hayange	1861
Hayes	presbytère	Hayes	1846
Hellering	école	Hombourg-Haut	1830
Hellimer canton Grimberg	sable maçonnerie	Altrippe	1843
Hellimer	canton Grisberg	Altrippe	1846
Hellimer	cure	Gréning	1845
Hellimer	école	Gréning	1862
Hellimer	école	Hellimer	1867
Hellimer	presbytère	Leyviller	1859
Hellimer	maçonneries école	Suisse	1864
Helstroff	école	Helstroff	1834
Hesse	sable	Lorquin	1859
Hestroff	église	Anzeling	1859
Hestroff	pont	Hestroff	1830
Hombourg	sable	Cappel	1853
Hombourg	église	Hombourg-Haut	1843
Hombourg scorie forge	pont	Macheren	1841
Homécourt	école	Montois-la-Montagne	1856
Imling	école, église, cimetière	Bisping	1840
Insming	sable maçonnerie	Albestroff	1855
Insming	sable	Albestroff	1855
Itzbach	sable	Flastroff	1860
Jallaucourt	canal	Jallaucourt	1869
Kleind'hal	sable	Adelange	1838
Kleind'hal	sable mortier	Adelange	1863
Kleind'hal	école	Brouck	1854
Kleind'hal		Créhange	1840
Kleind'hal	école	Eblange	1865
Kleind'hal	école	Elvange	1863
Kleind'hal	école	Flétrange	1860l
Kleind'hal	sable	Guertling	1863
Kleind'hal	école	Hallering	1865
Kleind'hal	presbytère	Hautes-Vigneulles	1865
Kleindhal	église	Helstroff	1851
Kleind'hal	pont	Longeville-les-St-Avold	1840

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Kleind'Hal	fontaine	Longeville-les-Saint-Avold	1861
Kleind'hal	presbytère	Niedervisse	1866
Kleind'hal Longeville-les-Saint-Avold		Pontpierre	1858
Kleind'Hal	école	Roupeldange	1844
Kleind'hal	école	Téting	1839
Kleind'hal	pont	Téting	1861
Kleind'hal	école	Tritteling	1863
Kleind'hal	école	Vahl-les-Faulquemont	1862
Kleind'hal pour crépI	clocher	Viller	1864
Kleind'hal oour pavés	lavoir	Volmerange-les-Boulay	1852
Kleind'hal	fontaine	Volmerange-les-Boulay	1854
Kleindorff	sable de roche	Coume	1867
Landroff		Achain	1842
Landroff	école	Linstroff	1845
Landroff	école	Suisse	1850
Landroff	écurie	Suisse	1864
Lindre étang	gravier	Lindre-Basse	1838
Lindre-Basse	maçonnerie et crépis	Lindre-Basse	1838
Lindre-Basse		Lindre-Basse	1853
Lindre-Basse	parfois de mauvaise qualité	Lindre-Basse	1853
Lindre-Haute		Lindre-Basse	1853
Longeville	école	Bambiderstroff	1837
Longeville-les-SA	sable	Cappel	1861
Longeville-les-SA	sable	Cappel	1860
Longeville	maçonneries	Chémery-les-Deux	1870
Longeville-les-SA	fontaine	Créhange	1858
Longeville-les-SA	abreuvoir	Freybouse	1861
Longeville-les-SA		Guessling	1862
Longeville-les-SA	silice	Guessling	1868
Longeville-les-St-Avold	exéterieurs	Guessling	1869
Longeville-les-St-Avold	presbytère	Guinglange	1865
Longeville-les-St-Avold	école	Hautes-Vigneulles	1836
Longeville	églse cimetière	Laning	1867
Longeville-les-St-Avold	école	Longeville-les-St-Avold	1864
Longeville-les-St-Avold	fontaine	Many	1850
Longeville-les-Saint-Avold	église	Téting	1826
Longeville-les-Saint-Avold	pont	Téting	1844
Longeville-les-Saint-Avold	pont	Téting	1848
Longeville-les-Saint-Avold	école	Tritteling	1863
Longevy	école	Betting	1860
Longwy	presbytère	Frémestroff	1860
Lorry-Maridgny	aqueduc	Lorry-Mardigny	1840
Lunéville	école	Bisping	1871
Lunéville	sable de grève	Lezey	1850
Mailly	presbytère	Secourt	1842
Maizeroy	école	Aube	1868
Maizeroy	crépi extérieur	Arriance	1838

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Maizeroy	église	Maizeroy	1861
Maizeroy	pont	Sanry-les-Vigy	1834
Maizières	école	Maizières-les-Vic	1834
La Manchotte	clocher	Morville-les-Vic	1866
Many	ponceaux	Herny	1838
Many	école	Holacourt	1861
Marainviller	sable de grève	Lezey	1850
Maizeroy	lavoir	Maizeroy	1846
Marly	sable ou sablon	Coin-les-Cuvry	1862
Marly	cave école	Pouilly	1860
Mécleuves	sable	Mécleuves	1830
Merlebach	école	Betting	1843
Merlebach	chuassée	Seingbouse	1861
Merten	sable	Château-Rouge	1868
Merten fondations	école	Volefling-les-Bouzonviille	1853
Métrich	maison pâtre	Kirschnaumen	1869
Metz	école	Brettnach	1870
Metz	église	Rombas	1828
Meurthe	pont	Manhoué	1836
Moineville	pont	Woippy	1807
Montenach	chemin	Kirschnaumen	1842
Montigny-les-Metz	sable	Han-sur-Nied	1844
Moselle	sable crépi	Adelainge	1859
Moselle	crépis	Adaincourt	1858
Moselle	fin pour enduire	Adaincourt	1858
Moselle		Adelange	1859
Moselle		Alaincourt	1860
Moselle	extérieur	Altviller	1843
Moselle	cimetière	Ancerville	1819
Moselle	école	Ancy-sur-Moselle	1851
Moselle	école	Amanvillers	1850
Moselle	cimetière	Argancy	1850
Moselle	clocher	Argancy	1858
Moselle	église	Argancy	1863
Moselle	église	Arraincourt	1859
Moselle	église	Ars-Laquenexy	1841
Moselle	cimetière	Ars-sur-Moselle	1854
Moselle	école	Ars-sur-Moselle	1855
Moselle	école	Ars-sur-Moselle	1864
Moselle	enduits	Augny	1853
Moselle	puits	Aumetz	1853
Moselle	presbytère	Ay	1851
Moselle	presbytère	Ay	1863
Moselle	école	le Ban-Saint-Martin	1844
Moselle	chapelle	Basse-Ham	1842
Moselle	sable crépi	Bérig-Vintrange	1828
Moselle	école	Betting	1861

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Moselle	église	Borny	1809
Moselle	presbytère	Borny	1842
Moselle	école	Branvaux	1836
Moselle	école	Brouck	1852
Moselle	école	Brouck	1854
Moselle	presbytère	Brulange	1844
Moselle	école	Brulange	1844
Moselle	sable	Charly	1867
Moselle	sable	Châtel-saint-Germain	1851
Moselle	sable	Cheminot	1838
Moselle	sable	Chénois	1858
Moselle	école	Chieulles	1844
Moselle	fontaine	Colligny	1860
Moselle	église	Condé-Northen	1845
Moselle	église	Condé-Northen	1847
Moselle	église	Condé-Northen	1863
Moselle	sable	Courcelles/Nied	1835
Moselle		Courcelles-Chaussy	1832
Moselle	extérieur	Courcelles-Chaussy	1857
Moselle	école	Destry	1852
Moselle		Ebersviller	1846
Moselle	presbytère	Ennery	1851
Moselle	église	Erstroff	1844
Moselle	crépis	Guessling	1848
Moselle	cimetière	Guinglange	1862
Moselle	sable	Guinglange	1865
Moselle	sable	Guinkirchen	1845
Moselle	sable enduit	Guinkirchen	1854
Moselle	crépi école	Hallering	1865
Moselle	école	Hallering	1866
Moselle	école	Han-sur-Nied	1844
Moselle	clocher	Hayange	1863
Moselle	ponceau	Hayes	1848
Moselle		Haudoncourt	1854
Moselle	sacristie	Haute-Kontz	1869
Moselle	presbytère	Hayes	1846
Moselle	ponceau	Hayes	1859
Moselle	église	Helstroff	1851
Moselle	école	Herny	1850
Moselle	fontaine	Jouy-aux-Arches	1864
Moselle	chemin	Kirschnaumen	1842
Moselle		Liéhon	1837
Moselle	église	Liocourt	1858
Moselle	école	Lommerange	1852
Moselle Uckange	lavoir	Lommerange	1862
Moselle	cure	Lorry-les-Metz	1837
Moselle	caniveau	Lorry-les-Metz	1855
Moselle	aqueduc	Lorry-Mardigny	1840
Moselle	aqueduc	Lorry-Mardigny	1850

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Moselle	église	Louvigny	1842
Moselle	école	Luppy	1862
Moselle	église	Luttange	1846
Moselle	presbytère	Magny	1826
Moselle	pont	Magny	1857
Moselle	école	Maizeroy	1844
Moselle	lavoir	Maizeroy	1846
Moselle	caniveau	Maizeroy	1866
Moselle	école	Maizières-les-Metz	1843
Moselle	aigoyoir	Maizières-les-Vic	1861
Moselle	école	Malling	1841
Moselle	chemin	Malroy	1845
Moselle	maison commune	Marange-Silvange	1848
Moselle	presbytère	Marange-Silvange	1854
Moselle	presbytère	Marange-Silvange	1856
Moselle	école	Marange-Silvange	1863
Moselle	école	Marieulles	1833
Moselle	école	Marieulles	1844
Moselle	église	Montigny-les-Metz	1845
Moselle	école	Montigny-les-Metz	1861
Moselle	ponçeau	Montois-Flanville	1840
Moselle	gué	Montois-Flanville	1833
Moselle	église	Neufchef	1859
Moselle		Ottange	1857
Moselle	fontaine	Ottonville	1864
Moselle	église	Pange	1840
Moselle	presbytère	Secourt	1842
Moselle	bâtiments	Talange	1868
Moselle	école	Tragny	1865
Moselle	fontaine	Maizeroy	1867
Moselle	sable	Mécleuves	1836
Moselle	sable	Nidange	1857
Moselle	sable	Noisseville	1858
Moselle	sable	Norroy-le-Veneur	
Moselle	sable	Norroy-le-Veneur	1851
Moselle	sable	Norroy-le-Veneur	1860
Moselle	sable	Novéant-sur-Moselle	1833
Moselle	sable	Novéant-sur-Moselle	1839
Moselle		Novéant-sut-Moselle	1841
Moselle		Novéant-sur-Moselle	1845
Moselle	clocher	Ogy	1847
Moselle	aqueduc	Ogy	1847
Moselle	école	Ogy	1860
Moselle	pont	Ogy	1867
Moselle	pont	Oron	1867
Moselle	fontaine	Ottonville	1865
Moselle	chapelle	Oudrenne	1855
Moselle	presbytère	Pange	1851
Moselle	fontaine	Peltre	1850

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Moselle	aqueduc	Plappeville	1845
Moselle	fontaine	Plesnois	1862
Moselle	école	Pontoy	1832
Moselle	fontaine	Pontoy	1839
Moselle	chemins communaux	Pontoy	1851
Moselle	école	Pouilly	1838
Moselle	presbytère	Pournoy-la-Chétive	1863
Moselle	sable	Pournoy-la-Grasse	1845
Moselle	cimetière	Ranguevaux	1847
Moselle	abreuvoir	Rémeling	1867
Moselle	église	Rémilly	1839
Moselle	école	Rémilly	1853
Moselle	salle asile	Rémilly	1856
Moselle	école	Rezonville	1857
Moselle	église	Rémering-les-Hargarten	1859
Moselle	fontaine	Rémering-les-Hargarten	1866
Moselle	cimetière	Rombas	1865
Moselle	école	Rosselange	1842
Moselle	église	Rosselange	1859
Moselle	école	Roupeldange	1844
Moselle	caniveaux	Roussy-le-Village	1809
Moselle	école	Roussy-le-Village	1850
Moselle	église	Roussy-le-Village	1854
Moselle	lavoir	Rozerieulles	1861
Moselle	cimetière	Rozerieulles	1865
Moselle	église	Rurange-les-Thionville	1856
Moselle	cimetière	Rustroff	1853
Moselle	école	Saint-Privat-la-Montagne	1860
Moselle	école	Sainte-Barbe	1845
Moselle	chemin	Sanry-les-Vigy	1846
Moselle	cimetière sacristie	Scy-Chazelles	1837
Moselle	chaussée	Scy-Chazelles	1854
Moselle	cimetière	Semécourt	1867
Moselle	sable	Servigny-les-Sainte-Barbe	1869
Moselle		Solgne	1859
Moselle	sable	Solgne	1867
Moselle	école	Sorbey	1858
Moselle	logement instituteur	Talange	1849
Moselle	école	Talange	1855
Moselle	école	Téterchen	1837
Moselle	église	Téterchen	1838
Moselle	église	Thimonville	1832
Moselle	église	Thimonville	1848
Moselle	fontaine gué	Tragny	1859
Moselle	presbytère	Trémery	1842
Moselle	pont	Trémery	1865
Moselle	mairie	Tressange	1832
Moselle	école	Vallières	1863
Moselle	église	Valmunster	1851

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Moselle	église	Valmunster	1852
Moselle	sable	Vany	1850
Moselle	lavoir	Vantoux	1837
Moselle	école	Vantoux	1866
Moselle	école	Vantoux	1868
Moselle	sable	Vatimont	1847
Moselle	sable	Vatimont	1848
Moselle	sable	Vaudoncourt	1869
Moselle	extérieur	Vaudreching	1856
Moselle	presbytère	Vaudreching	1866
Moselle		Veymerange Terville	1856
Moselle	église	Veymerange	1857
Moselle	église	Vigy	1817
Moselle	école	Vigy	1818
Moselle	école	Vigy	1846
Moselle	sable	Vigy	1858
Moselle	sable	Vigy	1861
Moselle	sable	Vigy	1861
Moselle	sable	Vigy	1861
Moselle	église prebytère école	Vionville	1847
Moselle	fontaine	Vionville	1849
Moselle	ponceau	Volkrange	1851
Moselle	lavoir	Volmerange-les-Boulay	1852
Moselle	fontaine	Volkrange	1855
Moselle	cimetière	Volkrrange	1860
Moselle	école	Volmerange-les-oeutrange	1852
Moselle	école	Vrémy	1842
Moselle	gué	Vry	1863
Moselle		Waldveistroff	1856
Moselle	abreuvoir	Waldwisse	1856
Moselle	église	Waldwisse	1843
Moselle	fontaine	Woippy	1835
Moselle	aqueduc	Woippy	1866
Moselle	pont	Woippy	1837
Moulins	sable	Rezonville	1846
Nierderstonzem	école	Postroff	1840
Nied	gros sable	Colmen	1827
Nied	sable crépi	Guinkirchen	1854
Nied	cimetière	Holling	1862
Nied	intérieur	Vaudreching	1856
Nomény	école	Sailly	1851
Nomény	réservoir	Secourt	1864
Nomény	église	Solgne	1859
Nomény		Solgne	1867
Nomény	ponceau	Vigny	1851
Northern	pont	Volmerange-les-Mines	1826

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Oeting	école	Oeting	1859
Orlange		Château-Voué	1859
Orne	pont	Woippy	1807
Oron	pont	Oron	1867
L'Oron	lavoir	Rosselange	1853
Ottange	chapelle	Rochonviller	1853
Petite-Rosselle	école	Petite-Roselle	1836
Petite-Roselle	cimetière	Petite-Rosselle	1862
Philipsbourg		Landroff	1842
Pommerieux	école	Saint-Jure	1842
Pommerieux		Sillegny	1837
Poncillon	école	Sorbey	1858
Porcelette chemins	école	Porcelette	1849
Porcelette	église	Porcelette	1860
Pournoy	presbytère	Marly	1865
Rémering	ouvrages	Louperhouse	1866
Rémilly	étables pâtres	Rémilly	1854
Rhendal	église	Mainvillers	1863
Rhin		Abreschwiller	1852
Rodalbe	écoles	Bermering	1858
Rolbing	école	Rolbing	1848
Rombas	cimetière	Rombas	1865
Romelfing	fontaine	Postroff	1863
Roppeviller	école	Roppeviller	1866
Rosbruck	église	Morsbach	1863
Roussy-le-Village	école	Roussy-le-Village	1850
Saint-Avold	intérieur	Altviller	1843
Saint-Avold	presbytère	Altviller	1860
Saint-Avold	école	Betting	1860
Saint-Avold	sable	Cappel	1843
Saint-Avold	sable	Cappel	1853
Saint-Avold	sable	Folschviller	1862
Saint-Avold	Presbytère	Frémestroff	1850
Saint-Avold	presbytère	Frémestroff	1860
Saint-Avold	sable	Hellimer	1862
Saint-Avold	école	Hellimer	1867
Saint-Avikd	égkise	Hombourg-Haut	1843
Saint-Avold	école	Macheren	1840
Saint-Avold	pont	Macheren	1841
Saint-Avold	sable	Maxstadt	1845
Saint-Avold	sable	Maxstadt	1860
Saint-Avold	crépi école	Suisse	1864
Saint-Avold	école	Vahl-Ebersing	1857
Saint-Avold	école	Vahl-Ebersing	1859
Saint-Avold	puits et gué	Vahl-Ebersing	1865
Saint-Avold	pont	Valmont	1828
Saint-Avold	école	Valmont	1864
Saint-Hubert		Saint-Hubert	1866

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Saint-Nicolas	école	Jallaucourt	1848
Sainte-Barbe	école	Sainte-Barbe	1845
Salival la Manchotte	sable	Hampont	1837
Sarralbe	crépis et enduits	Altrippe	1843
Sarralbe	crépis et enduits	Altrippe	1846
Sarralbe	sable Sarre	Altrippe	1859
Sarralbe	école	Gréning	1862
Sarralbe	église	Guébenhausen	1860
Sarralbe	église	Holving	1867
Sarrable	sable Sarre	Hilsprich	1841
Sarrakbe	église	Kappelkinger	1842
Sarralbe	cimetière presbytère	Laning	1845
Sarralbe	ponceau	Louperhouse	1868
Sarralbe	presbytère	Leyviller	1859
Sarralbe	clocher	Petit-Tenquin	1863
Sarralbe	place publique	Puttelange-les-Farswiller	1834
Sarrable	chambre	Puttelange les F.	1845
Sarralbe	chapelle	Puttelange-les-Farswiller	1857
Sarralbe	hospice	Puttelange-les-Farswiller	1858
Sarralbe	temple israélite	Puttelange les F.	1863
Sarralbe	hospice	Puttelange les Farswiller	1864
Sarralbe	hospice	Puttelange-les-Farswiller	1868
Sarralbe	presbytère	Rémering-les-Hargarten	1864
Sarralbe	école	Richeling	1846
Sarralbe	école	Richeling	1857
Sarralbe	salle d'asile	Saint-Jean-Rorhbach	1858
Sarralbe	cimetière	Saint-Jean-Rorhbach	1861
Sarre	Grève	Albesttroff	1853
Sarre	sable crépi	Albestroff	1855
Sarre	gravier	Assenoncourt	1838
Sarre	école	Berthelming	1855
Sarre	gravier	Cutting	1851
Sarre	édifice culte	Desseling	1848
Sarre	église collégiale	Fénétrange	1841
Sarre	maison	Grundviller	1841
Sarre	cimetière	Guinzeling	1844
Sarre	ponceau	Heining	1860
Sarre	fontaine	Hesse	1865
Sarre Sarreck	maison pâtre	Hoff	1834
Sarre	école	Lindre-Basse	1853
Sarre	halles	Lorquin	1858
Sarre	pont	Romelfing	1847
Sarre grève	chapelle	Rorbach-les-Dieuze	1860
Sarre	école	Saint-Jean-Kourtzerode	1846
Sarre	sable	Torcheville	1841
Sarre	sable	Torcheville	1843

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Sarre	école	Vergaville	1860
Sarre	presbytère	Waldwisse	1853
Sarre	aqueduc	Willerwald	1841
Sarreguemines	sable Sarre	Altrippe	1856
Sarreguemines	sable Sarre	Altrippe	1859
Sarreguemines	église	Guébenhausen	1860
Sarreguemines	sable Sarre	Hilsprich	1841
Sarreguemines	presbytère	Louperhouse	1852
Sarreguemines		Louperhouse	1854
Sarreguemines	sable Sarre	Nousseviller-les-Puttelange	1844
Sarreguemines	maison fossoyeur	Puttelange-les-Farswiller	1846
Sarreguemines	chapelle	Puttelange-les-Farswiller	1857
Sarreguemines	école	Puttelange-les-Farswiller	1856
Sarreguemines	pont	Welferding	1850
Sarreguemines	école	Wiersviller	1862
Sarreguemines	église	Guébenhausen	1860
Sarreguemines	école	Woustviller	1863
Sarreinsberg	école		
Sarreinsberg	école	Sarreinsberg	1841
Sarreinsberg	fontaine	Sarreinsberg	1859
Schalbach	fontaine	Schalbach	1860
Scheweyen	pont	Loutziller	1859
Schmoll	école	Epping	1814
Sierck-les-Bains	chemin	Kirschnaumen	1842
Sierck-les-Bains	presbytère	Rémeling	1866
Silvange	mur soutènement	Marange-Silvange	1840
Spicheren	clocher	Spicheren	1862
Téterchen	fontaine	Valmunster	1862
Thicourt	église	Arriance	1844
Thicourt	crépi extérieur	Arriance	1838
Tincry	logement instituteur	Bacourt	1856
Uherbach	école	Erching	1841
Urbach ruisseau	école	Rimling	1846
Urbatz	cimetière	Omersviller	1840
Vallerange	caniveaux	Vallerange	1845
Vallerange	traversée	Vallerange	1862
Varsberg	sable pur non terreux	Varsberg	1834
Vatimont	sable	Chénois	1839
Vatimont	sable	Han-sur-Nied	1844
Vergaville	école	Vergaville	1843
Ville aux Oies	école	Baronville	1836
Viller	sable	Achain	1842
Villers	cimetière	Adelange	1838
Williers	sable pavés	Adelange	1838

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Williers	sable pavés	Adelange	1863
Viller	sable maçonnerie	Bérig-Vintrange	1828
Viller	école	Brulange	1844
Villers	crépissages	Chémery	1848
Villey	crépis et enduits	Chémery	1870
Viller	église	Destry	1851
Viller	école	Destry	1852
Villers	école	Eincheville	1835
Viller	enduits	Guessling	1848
Viller	école	Guessling	1868
Viller	mortier	Guessling	1869
Villers	presbytère	Landroff	1841
Viller	gravier de rivière	Lidrezing	1865
Viller	lavoir	Lidrezing	1865
Viller	école	Linstroff	1845
Viller	lavoir	Morhange	1846
Viller	école	Racrange	1858
Viller	guéoir	Viller	1863
Viller	abreuvoir	Viller	1864
Viller maçonnerie	clocher	Viller	1864
Viller-Bettnach		Viller-Bettnach	1853
Villers	ponceau	Virming	1862
Vilsberg ruisseau	école	Vilsberg	1835
Waldwisse	presbytère	Waldwisse	1847
Welferden	sable Sarre	Nousseviller-les-Puttelange	1844
Willerwald	église	Holving	1867
Woippy	caniveau	Lorry-les-Metz	1855
Woippy		Norroy-le-Veneur	1851

Origine des liants

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Albestroff	chaux en pâte	Albestroff	1853
Albestroff	chaux blanche	Albestroff	1855
Altiviller	cimetière presbytère	Laning	1845
Altwiller	pont	Valmont	1828
Altwiller	enduits	Albestroff	1853
Altviller	chaussée	Seingbouse	1861
Altviller	presbytère	Villersberg	1861
Altrippe	chaux	Altrippe	1859
Altroff	chaux	Saint-Hubert	1853
Arraye	tuilerie	Ajoncourt	1846
Arwiller		Longeville-les-Saint-Avold	1864
Auboué	ciment de tuileau	Norroy-le-V.	1860
Auboué	abreuvoir fontaine	Montois-la-Montagne	1866
Auboué	pompe à incendie	Montois-la-Montagne	1866
Auboué	presbytère	Montois-la-Montagne	1866
Avancy	lavoir	Vry	1853
Bayon	chaux fontaine	Maizières-les-Vic	1861
Béring	chaux pierre bleue Frémestroff ou Laning	Altrippe	1846
Berthelming	école chaux grasse	Berthelming	1855
Bettelainville	école	Ennery	1839

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Bettelainville	fontaine publique	Rombas	1842
Bettelainville	pont	Saint-Hubert	1866
Bettelainville	fontaine	Saint-Hubert	1838
Bettelainville	presbytère	Trémery	1842
Bettelainville	pont	Trémery	1865
Betting	chaux	Macheren	1841
Bliesbrück	chaux	Bliesbrück	1867
Boussières	chaux	Cheminot	1835
Bouzonville	école	Rémering-les-Hargarten	1841
Bouzonville	école	Villing	1855
Breidenbach	chaux	Liederschiedt	1864
Breidenbach	école	Roppeviller	1866
Buchy	école	Puttelange-les-F.	1856
Château-Salins	chaux en pâte	Achain	1842
Château-Salins	chaux	Hampont	1834
Château-Salins	chaux	Hampont	1837
Château-Salins	chaux	Morville-les-Vic	1866
Chicourt		Chicourt	1855
Courcelles	école	Maizeroy	1868
Courcelles	étables pâtres	Rémilly	1854
Courcelles	salle asile	Rémilly	1856
Courcelles-Chaussy	école	Servigny-les-Raville	1856
Courclles-Chaussy	école	Villiers-Stoncourt	1865
Courcelles-sur-Nied	école	Sorbey	1858
Diebling	fontaine	Théding	1845
Effing	pont	Loutzviller	1859
Faulquemont	école	Bambiderstroff	1837
Faulquemont	école	Elvange	1833
Faulquemont	église	Mainvillers	1863
Faulquemeont	chaux vive	Téting	1844
Faulquemont	chaux	Many	1850
Feldholtz	chaux	Morsbach	1863
Fénétrange	hydraukique collégiale	Fénétrange	1841
Fénétrange	chaux	Torcheville	1841
Fénétrange	chaux	Torcheville	1843
Fey	chaux	Marieulles	1833
Fleury	chaux	Magny	1857
Fleury		Sillegny	1837
Frémestroff	église	Frémestroff	1859
Fresnes	presbytère	Bacourt	1864
Fresnes	cimetière	Craincourt	1855
Gerbécourt	chaux	Château-Brehain	1859
Gerbécourt	chaux	Château-Brehain	1859
Gerbécourt	chaux	Lindre-Basse	1853
Glatigny	ponceau	Hayes	1848
Glatigny	logement instituteur	Landonvillers	1850

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Glatigny	aqueduc	Ogy	1847
Glatigny hydraulique	fontaine	Ottonville	1864
Glatigny hydraulique	fontaine	Ottonville	1865
Glatigny	cimetière	Villers-Stoncourt	1863
Gondreville	chaux	Anzeling	1859
Gondreville	chapelle	Guinglange	1828
Gondreville	école	Helstroff	1834
Gondreville	chaux	Hestroff	1830
Gondreville	chaux	Hestroff	1843
Gondreville	chaux	Tromborn	1842
Grosbliesderstroff	chaux	Folkling	1860
Grosbliesderdorff	chaux	Alsting	1862
Grosbliesderdorff	chaux	Alsting	1870
Grosbliesderdorff	chaux	Folkling	1863
Gros Réderching	caniveaux	Wiesviller	
Gros Réderching	fontaine	Schalbach	1860
Guénange	presbytère	Trémery	1842
Guermange	école	Bisping	1840
Guermange	édificile culte	Desseling	1848
Habcutz	pompe incendie	Saint-Georges	1863
Hargarten	chaux	Guertling	1863
Hargarten	chaux	Ham-sous-Varsberg	1855
Hargarten	presbytère	Téterchen	1859
Hayange	chaux	Lommerange	1862
Hayes	presbytère	Hayes	1846
Heigelbronn	école	Rohrbach-les-Bitche	1832
Hellimer	chaux	Altrippe	1846
Hinding?	chaux	Laumesfeld	1853
Hochfelfen (67)	chaux	Hesse	1865
Hochfelden (67)	église	Hoff	1860
Hochfelden (67)	chaux hydraulique	Lorquin	1858
Hochfelden	fontaine	Maizières-les-Vic	1861
Hochfelden (67)	fontaine	Postroff	1863
Honskirsch	chaux hydraulique	Albestroff	1855
Honskirsch	école	Nelling	1859
Hunting		Haute-Kontz	1869
Hunting?	chaux	Laumesfeld	1853
Hunting	chaux	Oudrenne	1855
Hunting	presbytère	Rémeling	1866
Hunting	cimetière	Rustroff	1853
Insming	chaux blanche	Albestroff	1855
Insming	école	Nelling	1859
Kédange	fontaine	Saint-Hubert	1838
Kerprich	école	Vergaville	1843

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Koeking	école	Bermering	1858
Koeking	chaux	Château-Voué	1833
Koeking	pierre bleue	Lidrezing	1865
Koeking	ponceau	Virming	1862
Quéquin	pont	Cutting	1851
Labeuville		Longeville-les-Saint-Avold	1840
Landremont		Courcelles-Chaussy	1839
Landremont	chaux	Guinglange	1865
Landremont	chaux	Hallering	1865
Landremont	chaux	Hautes-Vigneulles	1836
Landremont	chaux	Hautes-Vigneulles	1845
Landremont	chaux	Hémilly	1847
Landremont	chaux	Hémilly	1857
Landremont	église	Hombourg-Haut	1843
Landremont	lavoir	Maizeroy	1846
Landremont	fontaine	Maizeroy	1867
Landremont	aqueduc	Ogy	1847
Landremont	école	Pontpierre	1851
Landremont	école	Rémilly	1853
Landremont	salle asile	Rémilly	1856
Landremont	pont	Sanry-les-Vigy	1834
Landremont	école	Servigny-les-Raville	1856
Landremont	pont	Téting	1848
Landremont	chaux	Varize	1845
Landremont	chaux	Varsberg	1834
Landremont	chaux gué	Villiers-Stoncourt	1852
Laneuveville	école	Jallaucourt	1848
Langatte	école, cure, église	Bisping	1840
Langatte		Haut-Clocher	1853
Laning	chaux	Altrippe	1843
Laning	chaux	Altvitter	1843
Laning	école	Puttelange-les-F.	1856
Lanny	presbytère	Louperhouse	1852
Lauvallière hydraulique	église	Maizeroy	1861
Lauvallière	aqueduc	Ogy	1847
Les Bordes	chaux	Norroy-le-V.	1860
Les Bordes	chaux	Jouy-aux-Arches	1864
Lesse	chaux	Herny	1838
Lixheim	chaux	Fleisheim	1839
Lixing	chaux	Altviller	1843
Louperhouse	chaux	Louperhouse	1854
Luttange	divers	Talange	1868
Maladrrie	hydraulique école	Berthelming	1855
Maladrerie	chaux	Fleisheim	1839
Maladrerie	chaux hydraulique	Réding	1858
Maladrerie	ciment de tuileau	Réding	1858

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Marly Fléville (la Planchette)	aqueduc	Ogy	1847
Mazagran	ponceau	Hayes	1859
Méchy	presbytère	Ennery	1850
Méchy	école	Ennery	1851
Méchy		Chieulles	1844
Méchy	chaux	Malroy	1845
Méchy	chemin vicinal	Sanry-les-Vigy	1846
Méchy	chaux	Vany	1850
Méchy	chaux école	Vany	1850
Méchy	école	Vigy	1846
Mehlpourhl	aqueduc	Oelling	1841
Mermesheim (Bavière)	chambre	Puttelange-les-Farswiller	1845
Mertan	école	Berviller	1868
Merten	école	Dalem	1853
Merten	école	Villing	1855
Metz	chaux	Argancy	1858
Metz	chaux	Argancy	1863
Metz	chaux	Argancy	1864
Metz	chaux	Arraincourt	1859
Metz les Bordes		Ars-Laquenexy	1841
Metz	chaux	Ars-sur-Moselle	1854
Metz	chaux	Augny	1847
Metz	chaux	Augny	1853
Metz	école	le Ban Saint-Martin	1844
Metz	presbytère	Borny	1842
Metz	école	Brettnach	1870
Metz	école	Boulange	1834
Metz	école	Brouck	1834
Metz	chaux	Cheminot	1865
Metz	chaux	Ham-sous-Varsberg	1861
Metz	chaux	Han-sur-Nied	1844
Metz	chaux	Lommerange	1852
Metz	chaux	Longeville-les-Metz	1843
Metz	chaux vive	Lorry-les-Metz	1837
Metz		Lorry-les-Metz	1855
Metz	chaux	Lorry-Mardigny	1840
Metz	chaux	Magny	1857
Metz	chaux	Maizières-les-Metz	1843
Metz	presbytère	Marange-Silvange	1856
Metz	école	Marange-Silvange	1863
Metz	chaux	Mécleuves	1836
Metz	église	Montigny-les-Metz	1845
Metz	école	Montigny-les-Metz	1861
Metz	chaux	Montois-la-Montagne	1831
Metz	chaux	Montois-la-Montagne	1856
Metz	chaux	Norroy-le-V	1860
Metz	chaux	Norroy-le-V.	

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Metz	chaux	Novéant-sur-Moselle	1833
Metz les Bordes	mur	Novéant-sur-Moselle	1839
Metz	crépi	Novéant-sur-Moselle	1839
Metz les Bordes	chaux	Novéant-sur-Moselle	1841
Metz	chaux	plenois	1862
Metz	aqueduc	Plappeville	1845
Metz	fontaine	Pontoy	1839
Metz	chaux	Pournoy-la-G.	1845
Metz	église	Rémilly	1839
Metz magasins	ciment	Rezonville	1846
Metz, bords des prés	chaux calcaire à graphite	Rezonville	1846
Metz	école	Rezonville	1857
Metz	fontaine	Rombas	1842
Metz	fontaine	Rombas	1850
Metz	école	Saint-Privat-la-Montagne	1860
Metz	école	Sainte-Marie-aux-Chênes	1867
Metz	cimetière sacristie	Scy-Chazelles	1838
Metz	chaussée	Scy-Chazelles	1854
Metz		Solgne	1867
Metz	église	Thimonville	1848
Metz	mairie	Tressange	1832
Metz	chaux	Vigy	1861
Metz	presbytère école	Vionville	1847
Metz	fontaine	Vionville	1849
Metz	fontaine	Woipyy	1835
Meteresche		Haute-Kontz	1868
Metzervisse	chaux	Argancy	1850
Metzervisse		Ay	1851
Metzervisse	chapelle	Basse-Ham	1832
Metzervisse	école	Ennery	1854
Metzervisse	lavoir	Hayange	1861
Metzervisse		Haudoncourt	1854
Metzervisse	chemin	Kirschnaumen	1842
Metzervisse	chaux	Lommerange	1852
Metzervisse	chaux	Lommerange	1862
Metzervisse	chaux	Luttange	1846
Metzervisse	chaux	Marange-Silvange	1840
Metzervisse	chaux	Manom	SD
Metzervisse	chaux	Nidange	1857
Metzervisse	mur	Ottange	1846
Metzervisse		Ottange	1857
Metzervisse	cimetière	Ranguevaux	1847
Metzervisse	cimetière	Rombas	1865
Metzervisse	lavoir	Rosselange	1853
Metzervisse	église	Rosselange	1859
Metzervisse	caniveaux	Roussy-le-Village	1809
Metzervisse	école	Roussy-le-Village	1850
Metzervisse	église	Roussy-le-Village	1854

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Metzervisse	église	Rurange-les-Thionville	1856
Metzervisse	logement instituteur	Talange	1849
Metzervisse	école	Talange	1855
Metzervisse	caniveau	Tressange	1859
Metzervisse	chaux extérieur	Vaudreching	1856
Metzervisse		Veymerange Terville	1856
Metzervisse	église	Veymerange	1857
Metzervisse	cimetière fontaine	Volkrrange	1855
Metzervissea	cimetière	Volkrange	1860
Metzervisse	presbytère	Volmerange-les-Oeutrange	1841
Metzervisse	église	Waldvisse	1843
Metzervisse	abreuvoir	Waldwisse	1856
Metzervissse	abreuvoir	Waldveistroff	1861
Morhange	école	Racrange	1858
Musekirschen	ponceau	Heining	1860
Neunkirchen	chaux	Flastroff	1860
Nidange	école	Eblange	1865
Nidange	chaux	Guinkirchen	1845
Nidange	chaux	Guinkirchen	1854
Nidange	chaux	Guinkirchen	1854
Nidange	ponceau	Hayes	1839
Nidange	église	Helstroff	1851
Nidange	cimemière	Holling	1862
Nidange	extérieur	Niedervisse	1866
Nidange	presbytère	Ottonville	1866
Nidange	église	Valmunster	1851
Nidange	presbytère	Valmunster	1852
Nidange	extérieur	Vaudreching	1856
Nidange	extérieur	Vaudreching	1866
Nidange	école	Voelfling-les-Bouzonville	1853
Nidange	lavoir	Volmerange-les-Boulay	1852
Nidange	fontaine	Volmerange-les-Boulay	1854
Nidange	pont	Volmerange-les-Mines	1826
Nidange	lavoir	Vry	1853
Nidange	hué	Vry	1863
Niederstinzel	école	Postroff	1840
Niedervisse	intérieurs	Niedervisse	1866
Nomény	chaux	Ajoncourt	1846
Nomény	chaux hydraulique	Manhoué	1836
Nomény	lavoir	Secourt	1858
Nomény	réservoir	Secourt	1864
Oberstinzel	chaux hydrulique	Romelfing	1847
Oeting	école	Oeting	1859
Omersheim Bavière	chapelle	Blies-Ebersing	1869
Omersheim Bavière	école	Blies-Schweyen Guersviller	1486
Omersheim	presbytère	Louperhouse	1852

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Omersheim	école	Wiesviller	1862
Ottange	chapelle	Rochonviller	1853
Oudrenne	chaux	Kirsch-les-Sierk	1847
Petit Eich	hydraulique école	Berthelming	1855
Petits Marais	maison instituteur	Boucheporn	1851
Petits-Marais	chaux	Condé-Northen	1845
Petits-Marais	chaux	Condé-Northen	1847
Petits-Marais	chaux	Condé-Northen	1863
Petits-Marais	chaux	Coume	1867
Petits-Marais	chaux	Helstroff	1838
Petits-Marais	école	Roupeldange	1844
Petits-Marais	église	Téterchen	1838
Presnes	chaux hydraulique	Jallaucourt	1869
Prévocourt	logement instituteur	Bacourt	1856
Puttelange	église	Guebenhausen	1860
Puttelange	chapelle	Puttelange-les-Farswiller	1857
Puttelange	hospice	Puttelange-les-Farswiller	1858
Puttelange	hospice	Puttelange-les-Farswiller	1864
Puttelange	église	Rémering-les-Hargarten	1859
Puttelange	école	Richeling	1846
Puttelange	école	Richeling	1857
Puttelange	salle asile	Saint-Jean-Rorhbach	1858
Puttelange	cimetière	Saint-Jean-Rorhbach	1861
Puttelange	école	Tenteling	1860
Quatre vents	école	Tritteling	1863
Rancourt	lavoir	Secourt	1858
Rancourt	réservoir	Secourt	1864
Rémilly	église	Rémilly	1839
Rémilly	église	Vittoncourt	1837
Reyersviller	presbytère	Reyersviller	1866
Rimling	école	Rimling	1846
Romecourt	école	Maizières-les-Metz	1834
Rozerieulles	chaux	Longeville-les-Metz	1843
Sailly	école	Sailly	1851
Sailly	presbytère	Secourt	1842
Sailly	église	Thimonville	1832
Saint-Avold	cimetière	Petite-Roselle	1862
Saint-Jean-Kourtzerode	école	Saint-Jean-Kourtzerode	1846
Saint-Médard	chaux	Hampont	1834
Saint-Médard	chaux	Haraucourt-sur-Seille	1827
Sainte-Croix	édifice culte	Desseling	1848
Schnekenbuche	hydraulique école	Berthelming	1855
Schweyen	pont	Loutzviller	1859
Schweyen	pont	Walschbronn	1842
Silly	chaux	Liéhon	1837

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Silly	ponceau	Vigny	1851
Steinbach	école	Vergaville	1843
Solgne	chaux	Solgne	1859
Sorbey	église	Thimonville	1848
Souissy	ciment	Achain	1842
Spicheren	fontaine	Spicheren	1857
Spicheren	hydaulique	Spicheren	1857
Spicheren	clocher	Spicheren	1862
Spicheren	fontaine	Spicheren	1868
Téterchen	église	Téterchen	1838
Thésey	cimetière	Craincourt	1855
Thésey	fontaine	Craincourt	1857
Thicourt	école	Adelange	1835
Thicourt	église	Arraincourt	1859
Thicourt	église	Arriance	1844
Thicourt	école	Baronville	1836
Thicourt	école	Baronville	1839
Thicourt	chaux	Bérig-Vintrange	1828
Thicourt	école presbytère	Brulange	1844
Thicourt	chaux hydraulique	Chémery	1847
Thicourt	école	Créhange	1840
Thicourt	église	Destrry	1851
Thicourt	presbytère	Eincheville	1823
Thicourt	école	Eincheville	1835
Thicourt	chaux	Erstoff	1844
Thicourt	école	Flétrange	1860
Thicourt	chaux	Guessling	1848
Thicourt	chaux	Han-sur-Nied	1844
Thicourt	chaux	Hautes-Vigneulles	1865
Thicourt	chaux	Herny	1838
Thicourt	chaux	Herny	1850
Thicourt	église	Hombourg-Haut	1843
Thicourt	presbytère	Landroff	1841
Thicourt	église	Mainvillers	1863
Thicourt	chaux hydraulique	Oron	1867
Thicourt	mur	Pontpierre	1858
Thicourt	écurie	Suisse	1864
Thicourt	église	Téting	1826
Thicourt	chaux	Vatimont	1847
Thicourt	chaux	Vatimont	1848
Thicourt	chaux	Vatimont	1849
Thonville	cimetière	Adelange	1838
Thonville	pompe	Adelange	1863
Thonville	école	Adaincourt	1858
Thonville	école	Chémery-les-Deux	1870

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Thonville	cimetière	Guessling	1862
Thonville	cimetière	Guinglange	1862
Thonville	presbytère	Guinglange	1865
Thonville	église	Hombourg-Haut	1843
Thonville	mur	Pontpierre	1858
Thonville	pont	Téting	1861
Thonville	école	Tritteling	1863
Thonville	école	Vahl-les-Faulquemont	1862
Tragny	école	Tragny	1865
Tunting	école	Malling	1841
Uckange	chaux	Longeville-les-Metz	1843
Uckange	école	Rosselange	1842
Urbach	école	Epping	1834
Urbach	école	Erching	1841
Urmersheim Bavière	école	Puttelange-les-Farswiller	1846
Vahl Ebersing	chaux	Cappel	1860
Vahl Ebersing	chaux	Cappel	1861
Vahl Ebersing	chaux	Cappel	1867
Vahl Ebersing	école	Folschviller	1859
Vahl Ebersing	clocher	Folschviller	1862
Vahl-Ebersing	clocher	Folschviller	1862
Vahl-Ebersing	abreuvoir	Freybouse	1861
Vahl-Ebersing	hydraulique cimetière	Frémestroff	1850
Vahl-Ebersing	presbytère	Frélestroff	1860
Vahl Ebersing	chaux	Guessling	1868
Vahl-Ebersing	égise	Holving	1867
Vahl Ebersing	ponceau	Louperhouse	1868
Vahl-Ebersing	chaux	Maxstadt	1860
Vahl-Ebersing	fontaine	Porcelette	1860
Vahl-Ebersing	temple israélite	Puttelange-les-F.	1863
Vahl-Ebersing	presbytère	Rémering-les-Hargarten	1864
Vahl-Ebersing	chaussée	Seingbouse	1861
Vahl-Ebersing	école	Tenteling	1860
Vahl-Ebersing	école	Valmont	1864
Vahl-Ebersing	école	Vahl-Ebersing	1857
Vahl-Ebersing	école	Vahl-Ebersing	1859
Vahl-Ebersing	puits et gué	Vahl-Ebersing	1865
Vahl-Ebersing	école	Valmont	1864
Vallières	église	Borny	1809
Vallières	église école	Destry	1852
Vallières	chaux	Hautes-Vigneulles	1845
Vallières	chemins	Pontoy	1851
Vallières	lavoir	Vantoux	1837
Vallières	lavoir	Rozerieulles	1861
Vallières	cimetière	Rozerieulles	1865
Vallières	pont	Woippy	1837
Vallières	aqueduc	Woippy	1866

Origine	*Matériau*	*Lieu d'usage*	*Année*
Vantoux	chaux	Noisseville	1858
Vantoux	école	Vantoux	1866
Vantoux	école	Vantoux	1868
Vaudreching	chaux	Château-Rouge	1868
Vaudreching	fontaine	Valmunster	1862
Vaudreching	intérieur	Vaudreching	1856
Vaudreching	école	Voelfling-les-Bouzonville	1853
Vergaville	école	Vergaville	1860
Vic-sur-Seille	chaux	Albestroff	1853
Vic-sur-Seille	chaux	Assenoncourt	1838
Vic	pont	Cutting	1851
Vic-sur-Seille	chaux en pâte	Lezey	1850
Vic	chaux	Morville-les-Vic	1837
Vigy	école	Antilly	1841
Vigy	école	Montois-la-Montagne	1831
Vigny		Norroy-les-Veneur	1851
Vigny	lavoir	Secourt	1858
Vigny	réservoir	Secourt	1864
Vigny	fontaine	Solgne	1867
Vigny	pont	Woippy	1807
Viller	salle d'asile	Rémilly	1856
Viller	guéoir	Viller	1863
Viller	clocher	Viller	1864
Waldwisse	presbytère	Waldwisse	1853
Willerwald	aqueduc	Willerwald	1841
	Chaux hydraulique	Chénois	1858

Nature des chaux

Chaux de Thicourt, un tiers, sable de Villers deux tiers. *Eincheville presbytère 1823*

Chaux grise de Faulquemont. *Elvange école 1833*

Chaux d'Urbach, grise, bien cuite et sonore *Epping école 1834*

Chaux noire. *Vilsberg école 1835*

Chaux venant de pierres calcaires, dures, pensantes et très colorées. *Linstroff école 1845*

Chaux de Méchy, elle sera exempte d'écrevisses. *Ennery presbytère 1851*

Chaux ordinaire ou hydraulique, fournies en pierres vives et sera soigneusement mies en œuvre et qu'on tâchera de maintenir humide pour être employée sous huitaine. *Bettelainville église 1864*

Chaux grasse ou hydraulique. *Broudersdorff école 1866*

Nature des mortiers

Crépi au dehors et enduit au-dedans. *Courcelles-Chaussy église 1825*

Crépi de 2 cm en commençant par bien gratter et nettoyer les joints, ensuite, après avoir lavé la pierre avec un lait de chaux, on y fouettera avec la truelle une première couche de gros mortier d'un centimètre d'épaisseur, avant que cette couche soit entièrement sèche, on en appliquera une seconde de mortier fin aussi d'un centimètre, serré à la truelle ou au lissoir. *Volmerange-les-Mines pont 1826*

Mortier de chaux grasse. *Maizières-les-Vic aigayoir 1829*

Enduit fait en deux couches. *Montois-la-Montagne école 1831*

Crépi sable de rivière en deux couches, la dernière au bloquet. *Bermering presbytère 1831*

La chaux sera grise, elle devra être cuite de manière à fuser promptement et complètement. Elle ne renfermera ni biscuit ni aucune matière étrangère. Le mortier sera fait à la mode de Metz. *Rombas maison pâtre hallier 1838*

La chaux proviendra du four de Langatte. Elle devra être bien cuite et bien sonnante, en morceaux à son arrivée sur le chantier et non pulvérulente. *Bisping cure, église et cimetière 1840*

Mortier de chaux et sable de sablon. *Pange église 1840*

Crépi et enduit au mortier de chaux et sable. *Helstroff presbytère 1842*

Tous les murs seront enduits avec un mortier de chaux et de sable. *Han-sur-Nied école 1844*

Mortier, un tiers de chaux de Bettelainville, et deux tiers de sable de Moselle, le tout corroyé et raboté avec le moins d'eau possible. *Trémery école 1844*

Scories de forges de Hombourg. *Laning cimetière presbytère 1845*

Crépi de chaux et sable fin de 0,02 épaisseur et sera appliqué à la truelle sans chercher autrement à rendre la surface unie. *Pontoy chemins communaux 1851*

Crépi, mortier de grève. *Laneuveville-en-Saulnois cimetière 1859*

Mortier de ciment. *Macheren école 1840, Maizeroy fontaine 1863*

Cuisine, ciment romain sur couche de pierre ou tuileaux posés de champ, autant joint autant que possible, les interstices seront remplis par des pierres plus petites. Couche de sable de 0,05 employé de manière à remplir les vides par fouettage de la truelle. Une première couche de gros ciment de 3 cm, avant que la première couche soit entièrement sèche, on y appliquera une seconde couche de ciment fin. *Sainte-Barbe école 1845*

Mortier de chaux et sable et crépi au mortier de ciment. *Morhange lavoir 1846*

Crépi parement 0,02 d'épaisseur. *Vigny ponceau 1851*

Mortier de sable et de chaux. *Longeville-les-Saint-Avold église 1808, Louperhouse presbytère 1852*

Mortier de chaux blanche. Le blanchiment intérieur se fera à la colle. *Lutzelbourg école 1852*

Mortier de sable et de chaux. *Mainvillers chemin 1853*

Crépis intérieurs et enduits extérieurs en deux couches dressées au bloquet. *Lucy presbytère 1861*

Crépi sable de rivière sans donner la couche au granit, c'est-à-dire que le crépi n'aura que deux couches. *Bermering presbytère1861*

Crépi et enduit à l'extérieur, à l'intérieur, blanchi de trois couches de laits de chaux. *Grening école 1862*

Mortier, une chaux éteinte et deux sable. *Morsbach église 1863*

Mortier de ciment fait de ciment de tuileau tamisé et chaux hydraulique de Glatigny. *Ottonville fontaine 1864*

Crépissage en deux couches, 1ère, mortier de gros sable ; 2ème, mortier de sable fin. *Rombas cimetière 1865*

Mortier de chaux et de sable, murs neufs revêtus d'un crépi sur les deux faces. *Rombas cimetière 1865*

Chape de ciment. *Montois-la-Montagne abreuvoir fontaine 1866*

Aire d'écurie au ciment. *Kirschnaumen presbytère 1867*

Fourniture en chaux, four à chaux

Vrémy *30 mai 1834, un four à chaux* est construit tout récemment que les bords du chemin de Metz à Bouzonville, par Burtoncourt. Cet établissement a causé quelques dégradations au chemin, le propriétaire s'est engagé à le réparer et à en éloigner son four. Cette bâtisse n'est pas éloignée de la distance voulue par la loi.

Oron four à chaux 1839, qui loue un emplacement communal pour construire un four à chaux, pour 9 ans, le 1er juin 1839, aire de 4 m², pour un loyer annuel de 10f. Il ne devra sous aucun prétexte encombrer le terrain.

Pierre Thil, Val-Ebersing, fourniture de 3,75 m de chaux pour le mur de clôture du jardin de l'institutrice 1er août 1867. *Longeville-les-Saint-Avold*

La mise en œuvre des mortiers

Saisons

Maçonnerie crépie et enduite au mois de septembre ou de mai, après que les murs seront presque secs et qu'ils auront été balayés et mouillés. Crépie en gros un cm. Cette première couche une fois sèche, on appliquera un mortier fin qui devra être bien lissé et plan. *Saint-Jean-Rorhbach salle d'asile 1858*

Sables spécifiques

Sable pour le mortier des lieux. *Augny école 1847*

Qualité des sables

Sable de Scheweyen, ne devra contenir aucune partie de grès. *Loutzviller pont 1859*

Criant à la main
Sable sec de Moselle criant à la main et passé au crible. *Plappeville aqueduc 1845*

Sable sec, pur et criant, passé au crible pour être dégagé de corps étrangers, proviendra de la Moselle. *Ogy aqueduc 1847*

Sable pur, non terreux, rêche au toucher, criant à la main, il ne devra pas salir l'eau dans laquelle il sera jeté. De Cocheren pour les maçonneries et de Sarreguemines pour les crépis. *Louperhouse école 1854*

Sable de Sarreguemines ou de Sarralbe, non terreux, rèche au toucher, criant à la main, se devra pas salir l'eau dans laquelle il sera jeté. *Guébenhausen église 1860*

Le sable sera sec, criant à la main et non terreux. Il sera au besoin passé à la claie et purgé de toutes les parties terreuses par le lavage. Pour les maçonneries de parement, on emploiera du sable fin de nature siliceuse, s'il est nécessaire passé au tamis de fil de laiton dont les mailles n'auront que 2 mm. *Argancy école 1864*

Sable gros mortier des carrières du lieu, crépi et enduit, de Moselle. *Cheminot école 1865*

Le sable proviendra de la Moselle, non terreux et criant à la main, pour les crépis. *Guinglange presbytère 1865*

Sable de Moselle à Pont-à-Mousson, pur, criant dans les doigts, ne renfermera aucun caillou de plus de 1 cm d'épaisseur. *Louvigny pont 1869*

Graveleux
Le sable sera tiré des carrières de Haraucourt. Il sera sec et graveleux. *Haraucourt-sur-Seille fontaine 1827*

Le sable sera tiré des carrières de Haraucourt. Il sera sec et graveleux. *Haraucourt-sur-Seille fontaine 1827*

Le sable proviendra de la Moselle. Il sera peu graveleux, d'un grain fin, sans mélange de terre. Avant d'appliquer le mortier sur les murs, les joints de pierre seront proprement nettoyés, le vieux mortier qui n'a pas de résistance sera abattu et le mur humecté. *Bérig Vintrange, église, 1828*

Sable de Moselle dégagé des trop gros cailloux et de corps étrangers. *Courcelles-Chaussy école 1832*

Le sable sera pris dans la Sarre à Imling. Il sera bien granuleux et sans aucun mélange de parties terreuses. *Bisping cure, école, église et cimetière 1840*

Sable bien graveleux, sans mélange de parties terreuses. *Abreschwiller, église, 1852*

Sable de Han, sec et graveleux. *Ajoncourt, école, 1846*
Sables de carrière du lieu, sec et graveleux. Celui qui servira à faire les enduits extérieurs proviendra de Harskirch, bien graveleux, sans aucun mélange de parties hétérogènes. *Albestroff, église, 1853*

Sable de Berthelming, bien gravelé et sec, non mélangé de parties terreuses. *Haut-Clocher école garçons 1853*

Sable de grain moyen, graveleux, sans mélange de terre. *Vahl-Ebersing école filles 1857*

Non terreux
Le sable pour le mortier sera tiré du lit de la Moselle, il sera bien épuré et sans mélange de terre. *Novéant-sur-Moselle lavoir 1845*

Le sable pour la confection des mortiers sera d'un grain fin et sans mélange de terre. *Suisse école 1850*

Le sable proviendra des carrières de la Brique, il sera sec, graveleux et non terreux. *Chicourt maison d'école 1855*

Sable de Sarreguemines, Sarrable. Sera non terreux, rude au toucher, criard à la main et ne devra pas salir le linge dans lequel il sera jeté. *Puttelange-les-Farswiller école des filles 1856, hospice 1858*

Sable de Hesse pour la maçonnerie, graveleux et non terreux. *Lorquin halles 1858*

Sable de Saint-Avold, sera de grain moyen, graveleux et sans mélange de terre. *Maxstadt cure 1860*

Sable des mortiers des carrières du lieu, sera pur et non terreux. *Haspelschiedt école 1863*

La chaux proviendra des fours de Landremont, bien cuite et sans fusants. Le sable proviendra de la Moselle, non terreux et criant à la main, pour les crépis. *Guinglange presbytère 1865*

Sable de Moselle, sans parties terreuses ni gros graviers, n'auront pas plus de 1 cm d'épaisseur. *Maizeroy caniveau 1866*

Le sable sera pris non terreux, rude au toucher, criard à la main, et ne devra pas salir l'eau dans laquelle il sera jeté. *Folschviller, 1862. Bliesbrück, école, 1867*

Qualités différentes

Sable de Courcelles-Chaussy et Maizeroy pour crépi extérieur, et Thicourt pour les maçonneries et crépis intérieurs, chaux de Thicourt. *Arriance presbytère 1838*

Le sable pour maçonnerie sera pris à Hellimer au canton de Grimberg. Celui pour les crépis et enduits à Sarralbe. *Altrippe école 1843*

Pour enduit intérieur, sable de Saint-Avold, et extérieur, sable de Moselle, à Metz. *Altviller école 1843*

Pour crépis et enduits, moitié de sable de Vatimont, moitié de Montigny. *Han-sur-Nied école 1844*

Sable pour maçonnerie de Buhl, pour crépi de la Sarre. *Saint-Jean-Kourtzerode école 1846*

Sable de Eberviller, sable de Moselle pour l'extérieur. *Ebersviller 1846*

Sable de Chémery pour les maçonneries, de Villers pour le crépissage, avec le moins de terre possible. *Chémery église 1847 1848*

Sable non terreux des sablières de Viller ; pour les enduits et crépis, celui de Metz rtiré de la Moselle. *Guessling église 1848*

Sable, pour l'intérieur, de Roussy-le-Village, pour le crépissage de la Moselle. *Roussy-le-Village école 1850*

Sable pour l'extérieur de Landonvillers, pour crépi et enduit, de Moselle. *Landonvillers logement instituteur 1850*

Maçonnerie de moellons chaux de Vigny, sable de Woippy, enduit chaux et sable de Moselle. *Norroy-le-Veneur 1851*

Sable de Kleindhal pour l'intérieur, de Moselle pour les crépis. *Helstroff église 1851*

Sable de Sarreguemines pour les crépis et Cocheren pour les maçonneries. *Louperhouse presbytère 1852*

sable pour maçonnerie de Viller, pour le crépi, de la Moselle. *Destry école 1852*

Sable, crépis extérieurs, de la Sarre et de l'étang de Lindre. *Lindre-Basse école 1853*

Sable pour mortier des lieux, pour les enduits, de Moselle. *Augny école 1853*

Sable pour les mortiers, de la localité. Crépis en enduits, de Moselle. *Haudoncourt clocher 1854*

Sable de Kleind'hal à l'exception du crépissage extérieur exposé à la pluie qui se fera au sable de Moselle. *Brouck école 1854*

Sable de Moselle pour maçonnerie, de Woippy pour le caniveau. *Lorry-les-Metz caniveaux pavés 1855*

Le sable pour le gros mortier proviendra des carrières de l'endroit et celui pour les enduits extérieurs sera pris dans la Sarre à Sarreguemines. Ce sable sera criant à la main, non terreux, il sera au besoin passé à la claie pour le gros mortier et au tamis pour le mortier fin et les enduits, il sera en outre purgé de toute parties terreuses. *Alsting église 1856*

Sable, intérieur, de la Nied, extérieur, de la Moselle. *Vaudreching école 1856*

Sable de Béchy pour les maçonneries et crépi intérieurs, plus un quart d Moselle pour les enduits extérieurs. *Rémilly salle d'asile 1856*

Sable de Moselle extérieur, sable ordinaire intérieur. *Courcelles-Chaussy maison commune 1857*

Crépi extérieur, sable de Moselle, supérieur à celui de Villers. *Adelange, église, 1859*

Sable de Hellimer pour les murs et de Sarralbe pour les crépis. *Leyviller presbytère 1859*

Sable d'Insming pour les maçonneries et de Honskirsch pour le crépi et les enduits. *Nelling école 1859*

Sable de Hellimer pour maçonnerie, Sarralbe pour crépis. *Grening école 1862*

Crépi mortier de sable de Kleind'hal pour l'enduit sur toutes les surfaces vues. Indépendamment de cette couche de mortier, il sera posé un crépi général de mortier de sable et Guertling. *Guertling, fontaine, 1863*

Sable de Kleind'hal pour les enduits extérieurs. *Tritteling école 1863*

Pour les maçonneries de parement, on emploiera du sable fin de nature siliceuse, passé au tamis de fil de laiton dont les mailles n'auront pas 2 mm. *Bettelainville église 1864*

Maçonnerie sable de l'Orne, crépi en sable de Moselle. *Rombas école 1865*

Sable d'Oron pour la maçonnerie ; pour les enduits, de Moselle. *Oron pont 1867*

Sable pour les mortiers des sablières de Viller ; pour les crépis et enduits extérieurs, près à Longeville-les-Saint-Avold. *Guessling école 1869*

Maçonnerie, sable de Longeville, crépis et enduits, Villey ou Longeville. *Chémery-les-deux école 1870*

Qualités des chaux

Chaux des fours voisins. *Courcelles-Chaussy école 1832*
Chaux des fours avoisinants. *Courcelles-Chaussy maison d'école 1856*

L’architecte prescrira plus moins de chaux dans le cas où il trouverait le mortier trop gras ou trop maigre. *Saint-Jean-Rorhbach salle d’asile 1858*

Chaux de pierre bleue pour les crépis et les enduits. *Vergaville salle d’asile école des filles 1860*

Chaux de pierre blanche. *Lucy presbytère 1861*

Bien cuite et sonore

La chaux, bien cuite et sonante, proviendra des fours de Saint-Médard. *Haraucourt-sur-Seille fontaine 1827, Haut-Clocher école garçons 1853*

Chaux Altwiller grise, bien cuite et sonore. *Valmont pont 1828*

La chaux sera prise bien cuite et bien sonore. Le sable proviendra de la Moselle. Il sera peu graveleux, d'un grain fin, sans mélange de terre. Avant d'appliquer le mortier sur les murs, les joints de pierre seront proprement nettoyés, le vieux mortier qui n'a pas de résistance sera abattu et le mur humecté. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Chaux bien cuite et sonnante, venant de la tuilerie de Koeking. *Château-voué église 1833*

Chaux des environs, sera grise, bien cuite et sonore et éteinte avec précaution, sans être ni brûlée ni noyée. *Nousseviller-les-Puttelange église 1844*

Chaux de Metz purgée de biscuits, durillons et autres matières étrangères. *Plappeville aqueduc 1845*

Chaux de la tuilerie d'Arraye ou chaufours de Nomény, bien cuite et sonnante, de l'espèce appelée hydraulique, préparée au fur et à mesure des besoins. *Ajoncourt, école, 1846*

Chaux purgée de biscuits et autres matières étrangères, four à chaux de la Planchette (Marly Fléville). *Ogy aqueduc 1847*

Chaux bien cuite et sonnante, en morceaux, non pulvérante et réputée chaux grise. *Abreschwiller, église, 1852*

Chaux de pierre du pays, bien cuite à un degré convenable, sans biscuits, durillons ni autres parties étrangères fours des environs. *Louperhouse école 1854*

Le sable pour les maçonneries viendra des carrières d'Insming. Le crépi des murs sera de sable de la Sarre et de chaux blanche des fours d'Albestroff et hydraulique de Honskirsch. Les chaux doivent être bien cuites, sonnantes, nouvellement défournées et non éventées. *Albestroff, cimetière, 1855*

Chaux de Puttelange, bien cuite, au degré convenable, sans biscuit, durillon, ni aucune partie étrangère. *Puttelange-les-Farswiller hospice 1858*

Chaux des fours de Vahl-Ebersing, sera grise, bien cuite, sonore et éteinte sans être brûlée ou noyée. *Maxstadt cure 1860*

Chaux livrée en pierre vive, bien cuite, et ne contenant ni durillons ni biscuits ni aucune matière étrangère. *Hayange lavoir 1861*

La chaux sera faite avec les meilleures pierres du pays, bien cuite au degré convenable, ne contenant ni biscuits, durillons, ni aucune autre partie étrangère. La chaux hydraulique devra faire prise au bout de 8 jours et porter sans dépression 1 kg au mm² Le béton: une chaux éteinte, deux sables, 3 graviers. *Folschviller, 1862*

Chaux cuite au bois. *Pournoy-la-Chétive presbytère 1863*

La chaux proviendra des fours de Landremont, bien cuite et sans fusants. Le sable proviendra de la Moselle, non terreux et criant à la main, pour les crépis. *Guinglange presbytère 1865*

La chaux sera faite avec les meilleures pierres du pays, bien cuites, au degré convenable, ne contenant ni biscuits, durillons, ni aucune autre partie étrangère. Elle proviendra des environs. La chaux hydraulique devra faire prise au bout de huit jours et porter sans dépression un hectogramme sur un millimètre de surface. *Bliesbrück, école, 1867*

<u>Livrée en pierre</u>

Livrée en pierre et non en poudre. *Altrippe école 1843*

La chaux sera bien cuite et en pierre. *Chicourt maison d'école 1855*

La chaux de Wahl-Ebersing, livrée vive en pierre cuite de manière à pouvoir fuser promptement et complètement, et ne renfermer ni biscuit ni aucune matière étrangère. *Cappel, cimetière, 1860*

La chaux proviendra des fours des Bordes, près de Metz, elle sera livrée en pierres vives bien ébousinées et devra être cuite au degré convenable. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Chaux des fours en exploitation dans les environs d'Haspelschiedt, livrées en pierre cuite de manière à pouvoir fuser promptement et complètement et ne renfermant aucun biscuit ni matière étrangère. *Haspelschiedt école 1863*

Qualités différenciées

Chaux des Bordes pour le mur, de Metz pour le crépi. *Novéant-sur-Moselle église 1839*

Sable de Viller pour le crépi, de la Moselle pour les enduits. *Brulange école 1844*

Chaux d'Omesheim pour les mortiers ordinaires ; crépis et enduits, de Lanny ou Omersheim. *Louperhouse presbytère 1852*

Chaux de Courcelles pour les maçonneries, de Landremont ou Viller pour les crépis et enduits. *Rémilly salle d'asile 1856*

Chaux de Nidange pour l'extérieur ; intérieurs, chaux du lieu et sable de Kleind'hal. *Niedervisse presbytère 1866*

Faculté d'éteindre la chaux

Chaux des fours de Lixing et Laning. L'entrepreneur aura la faculté de faire sa chaux avec des pierres bleues de Lixing, Laning. *Altviller école 1843*

Chaux des fours de Thicourt. L'entrepreneur aura la faculté d'éteindre sa chaux en employant les pierres bleues des carrières d'Adelange, Bomtway ou Willer. *Guessling église 1848*

Chaux ordinaire et hydraulique fournies en pierres vives, soigneusement mises à couvert à l'abri de toute humidité pour être employées dans la huitaine qui suivra le sortie des fours. *Alsting église 1856*

La chaux ordinaire ou hydraulique sera toujours fournie en, pierre vive et sera soigneusement mise à couvert et à l'abri de toute humidité pour être employée dans la huitaine au plus qui suivra sa sortie du four. On rejettera la chaux éventée ou réduite en poussière par l'humidité ainsi que les incuits et les biscuits qui resteront après la fusion. *Argancy école 1864*

Extinction de la chaux

Mortier chape une partie de sable, une partie de ciment, une partie de chaux. Après le mélange du sable et du ciment, on formera un bassin, on cassera les pierres de chaux de la grosseur d'un œuf puis, mettant cette chaux dans un panier, on la plongera dans l'eau jusqu'à ce qu'avec la main on sente qu'elle commence à s'échauffer, ce qui demande ordinairement une demi minute, pour la retirer aussitôt, on la laissera un instant s'égoutter le panier puis on rentrera la chaux dans le petit bassin se sable et en ayant bien soin de la recouvrir entièrement avec ce mélange. *Volmerange-les-Mines pont 1826*

Extinction sous le sable, la chaux étant complètement réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable provenant du dosage. *Petit-Réderching fontaine 1840*

Chaux recouverte de sable après qu'on y aura jeté une petite quantité d'eau, 24 heures sous le sable, puis battu et corroyé avec le volume d'eau nécessaire, mélange relevé en tas au moment de l'emploi. *Richeling école 1846*

Chaux éteinte sur le chantier après qu'on eût jeté 180 l d'eau par m3 de chaux vive, on la tournera avec 2 m^3 de sable en y ajoutant la quantité d'eau strictement nécessaire. Le mortier trop mouillé sera refusé. *Tenteling école 1847*

Le mortier sera de trois parties de sable et deux de chaux après avoir déposé sur le bassin le sable nécessaire à la quantité de mortier à confectionner, on déposera au centre la quantité de chaux vive, elle sera arrosée avec une quantité d'eau suffisante pour provoquer la fusion immédiatement. Elle sera recouverte par le sable en ayant soin de faire boucher au fur et à mesure les crevasses produites par l'effervescence afin que la vapeur d'eau ne puisse d'extraire. On reconnaîtra que l'extinction est achevée lorsqu'il ne se formera plus de crevasse. Enfin, on diminuera le tas et on l'étendra de manière à former un lit d'environ 0,07 d'épaisseur. Le travail devra se faire à sec et la masse suffisamment remuée pour que le mélange entre la chaux et le sable soit parfait. L'emploi du mortier devra se faire de suite. *Ogy église 1848*

On éteindra la chaux en la concassant en fragments d'environ 5 cm de côté. On la déposera sur un lit de sable, on l'arrosera avec environ 1/3 de son volume d'eau puis on la recouvrira de quelques cm de sable lorsqu'elle commencera à éclater. Quand la chaux sera complètement réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable provenant du dosage. On y ajoutera successivement environ deux fois la quantité d'eau employée à l'opération précédente, ce mortier sera battu et corroyé de manière à opérer la mixtion complète puis, après l'avoir relevé en tas, on le laissera se raffermir 24 heures. *Téting pont 1848*

Matières battues et corroyées avec un volume d'eau seulement nécessaire pour la fusion de la chaux et sa mixtion complète avec le sable. Ce mélange ainsi préparé sera relevé en tas et on le laissera se raffermir pendant vingt-quatre heures au moins. Au moment de l'emploi, on le rebattera fortement et on n'introduira que la quantité d'eau nécessaire pour qu'il soit suffisamment liquide. *Porcelette école 1849*

Mortier suivant la mode adopté à Metz. Concassera la chaux en fragments de 0,05, on disposera sur un lit de ciment ou de sable, on l'arrosera ensuite aux 1/3 environ de son volume d'eau. Après que la chaux se soit entièrement réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable ou ciment provenant du dosage. On y ajoutera la quantité d'eau employée dans l'approche précédente. Le mortier sera battu et corroyé de manière à obtenir une mixtion complète puis on la relèvera en tas pendant vingt-quatre heures. Ce mélange, que l'on appellera chaux tournée sera au moment de l'emploi fortement rebattu et trituré en y ajoutant que la quantité d'eau indispensable. *Sillegny pont 1837. Heining ponceau 1860*

Mode adoptée à Metz, concasser la chaux en fragments de 0,50 cm de côté et on la déposera sur un lit de sable ou de ciment. On l'arrosera avec un tiers de son volume d'eau puis on la couvrira de quelques centimètres de sable ou de ciment lorsqu'elle commencera à éclater. Quand la chaux sera réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable ou ciment. Battue et corroyée de manière à opérer la mixture complète, on appelle ce mélange chaux tournée. *Ogy aqueduc 1847*

Mortier de chaux pour un 3 », 33 cm de chaux vive et 92 cm de sable. Mortier fait selon le procédé adopté à Metz. Pour éteindre la chaux en la concassera en la fragmentant en 7 cm de côté. On l'arrosera avec un tiers de son volume d'eau, puis on la recouvrira de quelques cm de sables lorsqu'elle commencera à éclater. Quand la chaux sera entièrement réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable. On y ajoutera la quantité d'eau employée lors de l'opération précédente. Ces mortiers seront battus et corroyés de manière à opérer leur mixtion complète ; puis on le laissera se raffermir pendant 24 heures au moins. Ce mélange, que l'on appelle chaux tournée, sera

au moment de l'emploi fortement rabattu, trituré avec la quantité d'eau seulement nécessaire. Pour 1 m3 de maçonnerie ordinaire, un tiers, 33 cm de mortier maçonné, fait en bain soufflant de mortier et serrée avec le marteau de manière que les joints montant en soient remplis, on aura également soin d'interposer du mortier entre deux morceaux d'une même pierre qui viendrait à être brisée. Tous les espaces entre les moellons seront remplis d'éclats de pierre enfoncés dans le mortier. *Adelange, cimetière, 1838*

Pour 1 m^3, il entrera 0,33 de chaux de Metzervisse et 0,90 de sable de Moselle, pour le mortier de Montenach et Sierck, sable de quarttz. *Kirschnaumen chemin 1842*

Le mélange sera relevé en tas, laissé raffermir pendant 24 heures. Au moment de l'emploi, on le rebattra fortement et on y introduira que la quantité d'eau nécessaire pour qu'il soit suffisamment liquide. *Altrippe école 1843*

Chaux éteinte sur le sable, avec env. 120 l d'eau par m3 de chaux vive, laissée 24 heures au moins sous le sable, on la laissera avec deux mesures de sables pour une de chaux vive avec le volume d'eau nécessaire. *Altviller école 1843*

La chaux sera éteinte sous le sable, c'est-à-dire recouvert de sable, après qu'on aura jeté un peu d'eau, elle restera environ 24 heures sous le sable. Ces mortiers devront ensuite être bien battus et corroyés avec un volume d'eau seulement nécessaire pour la mixtion complète de la chaux et du sable. Le mélange ainsi préparé sera relevé en tas et on le laissera se raffermir pendant 24 heures. Au moment de l'emploi, on le rebattra fortement en y introduisant la quantité d'eau seulement nécessaire pour qu'il soit suffisamment liquide. *Altrippe, église 1846*

Pour éteindre la chaux on la concassera en fragments d'environ 0,05 de côté et on la disposera ensuite sur un lit de sable ou de ciment. On l'écumera avec environ un tiers de son volume d'eau puis on la couvrira de quelques centimètres de sable ou de ciment. Lorsqu'elle commencera à éclater, après que la chaux sera complètement réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable ou du ciment provenant du dosage et on y ajoutera successivement environ deux fois la quantité d'eau employée à l'opération précédente. Les matières seront battues et corroyées de manière à obtenir leur malaxage complet. Puis, relevées en tas, on les laissera se raffermir pendant 24 heures. Ce mélange, qu'on appelle chaux tournée, sera au commencement de l'emploi fortement rebattue et triturée. On y ajoutera que la quantité d'eau indispensable pour pouvoir l'employer, quantité d'eau qui égalera environ celle nécessaire pour la première opération d'extinction. *Novéant-sur-Moselle aqueducs 1845*

La chaux sera éteinte en bassine à l'étouffé avec une faible quantité d'eau. Le mortier sera fait à force de bras, broyé et incorporé avec le moins d'eau possible. Il sera toujours employé au fur et à mesure de sa préparation et formellement interdit à l'entrepreneur de rebattre et remployer des mortiers fabriqués depuis plusieurs jours et déjà durcis. *Chémery église 1847*

La chaux sera éteinte sur le sable, elle sera couverte de sable après qu'on y aura jeté une certaine quantité d'eau et elle restera vingt-quatre heures sous le sable. Ces mortiers seront ensuite battus et corroyés avec un volume d'eau seulement nécessaire pour la mixtion complète de la chaux et du sable. Ce mélange sera ensuite préalablement relevé en tas et on le laissera se raffermir au moins vingt-quatre heures. Au moment de l'emploi, on le rebattra fortement et on n'y introduira que la quantité d'eau strictement nécessaire pour qu'il soit suffisamment liquide. *Suisse école 1850*

Chaux éteinte sous le sable après qu'on aura jeté dessus assez d'eau pour être réduite en pâte non liquide, restera 24 heures sous le sable puis on la tournera avec la quantité de sable prescrite en n'y ajoutant que la quantité d'eau strictement nécessaire. *Destry église 1851*

Chaux de Vahl-Ebersing. Elle sera bien vive, éteinte peu de temps après sa sortie du four, huit jours avant son emploi, conservée à l'abri de l'air. *Valmont école des filles 1864*

Chaux éteinte deux jours avant son emploi, couverte d'une couche de sable à l'abri des injures du temps. Une partie de chaux éteinte et deux parties de sable pour les mortiers, bien mélangés, seront triturés au moyen d'un broyeur jusqu'à parfait mélange. *Blies-Ebersing chapelle 1869*

Mortier fait selon le mode adopté à Metz. *Pouilly école 1838, Pontoy chemins communaux 1851, Valmunster fontaine publique 1862*

Mortier 1/3 de chaux et 2/3 de sable, chaux éteinte sous le sable, elle restera 24 heures relevée en tas, elle sera rebattue avant l'emploi. *Grening école 1862*

Mortier mode de Metz, pour éteindre la chaux, on la concassera en fragment d'environ 5 cm de côté, on la déposera ensuite sur un lit de sable ou de ciment, on l'arrosera ensuite environ d'un tiers de son volume d'eau puis on la couvrira de quelques cm de sable ou de ciment, lorsqu'elle commencer à éclater, quand la chaux sera complètement réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable ou de ciment provenant du dosage. On y ajoutera successivement environ deux fois la quantité d'eau employée à l'opération précédente, ces mortiers seront battus et corroyés de manière à opérer leur mixtion complète. Après les avoir relevés en tas, on les laissera se raffermir pendant vingt-quatre heures, ce mélange qu'on appelle chaux tournée. Il sera rebattu et trituré au moment de l'emploi. On n'y ajoutera que la quantité d'eau indispensable. *Mainvillers chemin 1853*

Chaux éteinte sous le sable sous lequel il restera pendant 24 heures. Après quoi elle sera battue et corroyée avec le volume d'eau nécessaire pour la mixtion complète. Le mélange sera relevé en tas pour raffermir vingt-quatre heures et sera fortement rebattu au moment de l'emploi avec la quantité d'eau strictement nécessaire. *Louperhouse école 1854*

Pour éteindre la chaux, fragment de 5 cm de côté, posés sur lit de sable ou de ciment, on arrosera avec un tiers du volume en eau, puis on le recouvrira de sable ou de ciment, commencera à éclater dans la chaux réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable ou ciment, ensuite, deux fois la quantité d'eau employée lors de l'opération précédente. Battue et corroyée jusqu'à miction complète puis relevée en tas et laissé raffermir 24 heures. Ce mélange, appelé chaux tournée, fortement rebattue et triturée au moment de l'emploi. *Scy-Chazelles chaussée 1854*

Il entrera dans le mortier de chaux éteinte sur le sable après que l'on aura jeté 180 l d'eau environ par m3 de chaux vive. La chaux ainsi éteinte restera au moins 24 h sous le sable, on la tournera deux ou trois fois en y ajoutant la quantité d'eau suffisante. *Alsting église 1856*

La chaux sera éteinte en bassin à l'étouffé avec une faible quantité d'eau. *Lucy ponceau 1857*

Chaux 20/ 100, éteinte sous le sable. *Puttelange-les-Farswiller chapelle 1857*

Chaux éteinte sous le sable de manière à être réduite en poussière puis elle repose 24 heures avant d'être tournée, avec la quantité d'eau strictement nécessaire, elle sera mise en tas et restera plusieurs jours avant d'être réduite en matière. *Saint-Jean-Rorhbach salle d'asile 1858*

Chaux éteinte sous le sable après qu'on y aura jeté une quantité d'eau, restera 24 heures sous le sable pour être ensuite battue et noyée dans un volume d'eau strictement nécessaire pour une mixité complète avec la chaux et le sable. Ce mélange sera ensuite laissé se raffermir 24 heures au moins. Au moment de l'emploi, en le rebattra en y introduisant un volume d'eau strictement nécessaire. *Vahl-Ebersing école 1859*

La chaux sera éteinte autant que possible peu de jours après la sortie du four, avec la quantité strictement nécessaire pour faire une pâte consistante et bien homogène. *Cappel, cimetière, 1860.*

Elle sera toujours éteinte huit jours avant son emploi, conservée sous une couche de sable, à l'abri des injures du temps. *Cappel, cimetière, 1860*

La chaux sera éteinte sur le sable, une fois que l'on pourra jeter une certaine quantité de chaux et elle restera pendant 24 heures sous le sable, ces matières devront être ensuite bien battues et noyées avec un volume d'eau strictement nécessaire pour la mixtion complète avec la chaux et le sable, ce mélange ainsi préparé sera relevé en tas et on le laissera se raffermir pendant 24 heures au moins, au moment de l'emploi, on le rebattra fortement et on n'y introduira que la quantité d'eau strictement nécessaire pour qu'il soit suffisamment liquide. *Maxstadt, cure, 1860*

La chaux sera éteinte au fur et à mesure des besoins douze heures au plus, deux heures au moins avant la confection du mortier. L'extinction aura lieu en pâte ferme concassée s'il y a lieu dans des paniers et en l'accumulant aussitôt dans des coffres en bois qui concentreront la chaleur et empêcheront l'évaporation de l'eau. La chaux en pâte sera étendue par couches de 20 à 25 cm d'épaisseur dans des bassins en maçonnerie ou en planches abritées et on l'arrosera jusqu'à ce qu'elle se réduise en pâte molle, par trituration. *Saint Evre, salle de charité, 1860*

Mortier pour maçonnerie et crépissage, sera composé de 2/3 de sable et 1/3 de chaux. La chaux sera éteinte sous le sable, c'est-à-dire couverte de sable après que l'on y ait jeté une certaine quantité d'eau, et elle restera pendant 24 heures sous le sable. Les matières devront être enduite bien battues et noyées avec un volume d'eau strictement nécessaire à la mixtion complète de la chaux et du sable. Ce mélange ainsi préparé sera relevé en tas, on le laissera se raffermir pendant 24 heures au moins. Au moment de l'emploi, on le rabattera fortement, en introduisant que la quantité d'eau strictement nécessaire pour qu'il soit suffisamment humide. *Maxstadt cure 1860*

Chaux éteinte au fur et à mesure de besoins, une ½ heure au plus, deux heures au moins la confection des mortiers, l'extinction aura lieu en pâte ferme concassée et en l'accumulant aussitôt dans des coffres en bois qui concentreront la chaleur et empêcheront l'évaporation de l'eau. La chaux en pâte sera étendue par couches de 20 à 25 cm épaisseur dans les bassins maçonnés et on l'arrosera jusqu'à ce qu'elle se réduise en pâte molle pour la triturer. *Saint Epvre maison 1860*

Pour éteindre la chaux, on la concassera en fragments de 0,06 de côté, on la déposera ensuite sur un lit de sable ou de ciment, on l'arrosera avec environ 2/3 de son volume d'eau puis on la couvrira de quelques cm de sable oud e ciment lorsqu'elle commencera à éclater. Quand la chaux sera amplement réduite en poudre, on la mélangera avec le reste de sable ou ciment provenant du dosage. On y ajoutera successivement environ deux fois la quantité d'eau employée à l'opération précédente, les matières seront battues et corroyées de manière à opérer la mixtion complète et après avoir été relevé en tas, on les laissera se raffermir 24 heures au moins. Ce mélange, que l'on appelle chaux tournée sera au moment de l'emploi fortement rebattue et triturée, on y ajoutera la quantité d'eau indispensable. *Guinglange cimetière 1862*

La chaux sera éteinte autant que possible peu de jours après sa sortie des fours avec la quantité d'eau strictement nécessaire pour en faire une pâte consistante et bien homogène, elle sera toujours éteinte huit jours avant son emploi, conservée sous une couche de sable et à l'abri des injures du temps. *Haspelschiedt école 1863*

Chaux de Feldholtz ? sera vive, pierre cuite à un degré convenable, ce qu'on reconnaîtra à ce qu'elle fuse complètement et promptement. Chaux éteinte avec l'eau strictement nécessaire pour qu'elle soit réduite en pâte bien homogène. Eteinte deux jours avant son emploi et on la conservera sous une couche de sable. *Morsbach église 1863*

Chaux éteinte autant que possible peu de jours après la sortie du four avec la quantité d'eau strictement nécessaire, éteinte huit jours avant son emploi sous une couche de sable et à l'abri des injures du temps. *Puttelange-les-Farswiller temple israélite 1863*

Chaux éteinte autant que possible peu de jours après la sortie du four, avec une quantité d'eau strictement nécessaire pour faire une pâte consistante et bien homogène, éteinte huit jours avant son emploi, conservée sous une couche de sable. Mortier, une chaux éteinte et deux sables pur. Reposera ensuite 24 heures, matières bien mélangées. Seront triturées et broyées au moyen de larges rabots de fer ou mieux au moyen de machines, jusqu'à parfait mélange. *Valmont école 1864*

Pour éteindre la chaux, on la fragmentera en morceaux de 0,05, disposée ensuite sur lit de sable, on l'arrosera avec un tiers de volume d'eau après quoi la chaux sera réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable en y ajoutant environ deux fois la quantité d'eau. On laissera reposer ce mélange 24 heures au moins, au moment de l'emploi, on le triturera en y ajoutant une quantité d'eau pour suffisante pour pouvoir l'employer. *Rozerieulles cimetière 1865*

La chaux sera éteinte par immersion, on l'étendra par couches de 0,20 à 0,25 cm, dans un bassin en plancher préparé à cet effet et on l'arrosera jusqu'à ce qu'elle se réduise en pâte molle par trituration. *Loudrefing, fontaine, 1865*

0,33 de chaux et 0,90 sable, mode de Metz. *Woippy aqueduc 1866*

Mortier 2/3 sable 1/3 chaux. La chaux sera éteinte en bassin puis broyée et mélangée avec le sable sur une aire plane et solide, le broyage aura lieu jusqu'au parfait mélange. *Louperhouse ponceau 1868*

La chaux proviendra des fours de Vahl-Ebersing, elle sera bien cuite, vive en pierre, de manière à pouvoir fuser promptement. Sera éteinte autant que possible peu de jours après sa sortie du four, avec la quantité d'eau strictement nécessaire pour une faire une pâte consistance et bien homogène. Sera éteinte huit jours avant son emploi et conservée sous une couche de sable. *Guessling école 1869*

Chaux éteinte au bassin, moellons proprement ébousinés. *Bisping pont 1870*

Broyage du mortier

Deux tiers de sable, le plus pur, le moins gras et le moins terreux possible, un tiers de chaux éteinte, ces deux matériaux seront broyés et corroyés l'un et l'autre à force de bras, mais sans eau, de manière que les deux espèces ne peuvent de distinguer et ne former qu'un seul corps. *Walschbronn école 1831*

Mortier battu à force de bras avec le moins d'eau possible et mêlé de manière que le mortier dont il sera composé ne puisse se distinguer après le battage et ne formant plus qu'un seul et même corps. *Talange école 1855*

Mortier fait à force de bras, broyés et corroyés avec le moins d'eau possible. Il sera toujours employé au fur et à mesure de la préparation. *Lucy ponceau 1857*

Pour les ouvrages de moins de 100 m^3 de maçonnerie, il sera libre de broyer à bras sur des plates formes de pavés ou de planches. *Argancy école 1864*

Fabrication du mortier au moyen d'un manège est exigée de l'entrepreneur que pour les ouvrages d'au moins 10 m3 de maçonnerie. *Bettelainville église 1864*

Mortier, quantité d'eau strictement nécessaire, conservée sous une couche de sable, une chaux éteinte pour deux sables, reposer ensuite 24 heures, trituré et broyé à l'aide de larges rabots jusqu'au parfait mélange. *Roppeviller école 1866*

Dosages

Conditions de mélange

Chaux de Thicourt, un tiers, sable de Villers deux tiers. *Eincheville presbytère 1823*

Une chaux et trois sables de Moselle. *Pontoy ponceau 1824*

Mortier fin, une partie de chaux et trois parties de sable de Moselle. *Pontoy fontaine 1824*

Une chaux deux sables. *Eincheville école 1835, Guébenhausen église 1860, Volmerange-les-Mines pont 1826*

Mortier soufflant un tiers de chaux deux tiers de sable. *Fresnes 1837*

Une chaux, deux sables. *Landroff 1844*

Une chaux deux sables. *Rodalbe puits 1836. Rimling école 1846*

Le mortier sera ensuite battu et corroyé avec un volume d'eau seulement nécessaire pour la mixtion complète. *Altrippe école 1843*

Mortier de chaux et de sable, deux parties de sable et une de chaux, bien battues et corroyées avec le volume d'eau seulement nécessaire à la fusion de la chaux et sa mixion compète avec le sable. Ce mélange sera relevé en tas, on le laissera se raffermir vingt-quatre heures au moins. Au moment de l'emploi, on le rebattera fortement et on y introduira la quantité d'eau strictement nécessaire. *Hautes-Vigneulles fontaine 1845*

Deux tiers de sable, un tiers de chaux. *Laneuvecille-en-Saulnois 1847*

Mortier : deux parties de sable, une partie de chaux en pâte, incorporés ensemble avec force de bras et peu d'eau. *Jallaucourt école 1848*

Mortier, deux sables pour une chaux en pâte. *Bacourt logement instituteur 1856*

Mortier de la maçonnerie, une chaux pour deux sables, enduit, 1,25 chaux pour deux sables. *Puttelange-les-Farswiller hospice 1858*

Deux sables et une chaux en pâte mesurés dans une caisse sans fond. *Vergaville salle d'asile école des filles 1860*

Mortier fait d'un tiers de chaux et deux tiers de sable. Chaux et sable incorporés ensemble à force de bras avec le moins d'eau possible. *Lucy presbytère 1861*

Mortier de une partie de chaux éteinte et deux parties de sable, tous ces matériau bien mélangés, reposeront ensuite 24 heures puis seront triturés et broyés jusqu'à parfait mélange. *Puttelange-les-Farswiller temple israélite 1863*

Mortier hydraulique une chaux éteinte pour 2 parties de sable ; mortier de chaux grasse, une partie de chaux et deux de sable. *Eguelshardt école 1863*

Mortier deux tiers de sable et un tiers de chaux, chaux éteinte sous le sable. *Viller abreuvoir 1864*

Une chaux trois sables. *Vantoux école 1866*

Mortier tiercé

Crépi, enduit et chaperon seront faits à même mortier de sable tiercé de chaux. *Norroy-le-Veneur, église, 1809*

Enduit de mortier de terre et crépi des deux côtés de mortier de sable tiercé de chaux. *Alzing maison de l'instituteur 1824*

Bain de mortier de sable tiercé de chaux. *Courcelles-Chaussy église 1825*

Un tiers chaux deux tiers sable non terreux. Tous les joints entre les moellons ont été recoupés et tous les intervalles entre eux ont été garnis de mortier et d'éclats de pierre en sorte qu'il ne reste aucun vide. *Maizières-les-Vic aigayoir 1829*

Un tiers de chaux de Metz bien cuite et non éventée provenant des fours de Metz ou de Vigy et deux tiers de sable de Moselle. *Montois-la-Montagne école 1831*

Deux tiers de sable, le plus pur, le moins gras et le moins terreux possible, un tiers de chaux éteinte. *Walschbronn école 1831*

Mortier de trois parties de sable et une de chaux. *Courcelles-Chaussy école 1832*

Mortier de trois sable, une chaux. *Helstroff école 1834*

Mortier coupé d'un tiers de chaux et deux tiers de sable. *Cutting église 1838*

Mortier, deux sables, une chaux. *Lorry-les-Metz église 1837, Altviller école 1843, Craincourt cimetière 1855*

Le mortier de deux parties de sable et une partie de chaux éteinte sur le sable, recouverte de sable après que l'on y aura jeté une petite quantité d'eau et elle restera environ 24 heures sous le sable. *Altrippe école 1843*

Il entrera dans les mortiers deux parties de chaux et une de sable. *Altrippe, église 1846*

Mortier deux parties de sable et une de chaux vive. *Porcelette école 1849*

Mortier, deux parties de sable de grève de Lunéville ou de Marainviller et une partie de chaux en pâte, incorporés ensemble à force de bras et sans eau. *Lezey, clocher, 1850*

Un tiers de chaux et deux tiers de sable incorporés ensemble et sans eau. *Cutting pont 1851*

Mortier de maçonnerie, 20 m de chaux éteinte pour 40 de sable, pour l'enduit, 25 de chaux pour 40 de sable. *Louperhouse école 1854*

Le mortier sera composé de deux parties de sable et une de chaux en pâte, incorporées ensemble à force de bras et avec très peu d'eau. *Chicourt maison d'école 1855*

Mortier, deux parties de sable bien graveleux et une partie de chaux en pâte. *Tincry, école, 1857*

Mortier, deux sables de Tincry, une chaux en pâte, incorporés sans eaux et à force de bras, enduits extérieurs en deux couches et crépis intérieurs au sable rouge de Fontenoy. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Chaux grasse, maçonnerie un pour deux, enduit, un pour deux. *Wiesviller école 1862*

Pour maçonnerie, une chaux éteinte, deux sables. *Liederschiedt école 1864*

Mortier de une chaux pour trois sables et de 300 cm de mortier par m^3 de maçonnerie. *Vantoux école 1868*

Mortier pour maçonnerie constitué d'une partie de chaux pour deux sables, réalisé au rabot, avec le moins d'eau possible. *Bisping pont 1870*

Proportions

2/5, de chaux, 3/5^{e} de sable. *Bambiderstroff église an 12*

1/3 de chaux et 2/3 sable ou poudre de tuileau et non de brique. *Woippy pont 1807*

2/5 chaux vive 3/5 sable. *Théding fontaine 1845*

Mortier 1/3 chaux et 2/3 sable. *Berthelming école 1855, Grening école 1862, Hettange-Grande presbytère 1819. Morhange lavoir 1846, Petit-Réderching fontaine 1840. Suisse école 1850*

Le mortier sera composé de 1/3 de chaux et 2/3 de sable, corroyé à force de bras et sans eaux de manière à former un mélange intime de couleur uniforme. *Haraucourt-sur-Seille fontaine 1827. Louperhouse ponceau 1868*

Mortier 2/3 sable de Moselle, 1/3 de chaux vive. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Le mortier de maçonnerie et crépi se compose de deux tiers de sable et d'un tiers de chaux vive, sera fait au fur et à mesure qu'on en aura besoin, et à force de bras, sans être noyé. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Pierre des carrières du ban, à bain soufflant de mortier, composé 1/3 de chaux et 2/3 de gravier. *Lindre-Basse presbytère 1829*

Mortier de ciment de 2/5^{e} de chaux de Metz, 2/5^{e} de ciment fait de tuileau passé au tamis et 1/5^{e} de sable de Moselle, battu à force de bras avec le moins d'eau possible pour former un seul corps. *Montois-la-Montagne école 1831*

Mortier 1/3 de chaux 2/3 de sable incorporé à force de bras et sans eau. *Château-voué église 1833*

Un tiers de chaux des lieux, deux tiers de sable de Cheminot. *Louvigny école 1833*

Mortier 1/3 de chaux Puche, 2/3 de sable de Maizeroy. *Pange ponceau 1833*

Le mortier pour la maçonnerie de moellons sera composé de deux tiers de sable et un tiers de chaux vive fait à force de bras sans être noyé. *Nousseviller-les-Bitche fontaine 1836*

Mortier de 1/3 de chaux de Metz, 2/3 de sable de Moselle. *Mécleuves, école, 1836*

Mortier composé d'un tiers de chaux et de deux tiers de gravier, incorporés ensemble, à force de bras et avec peu d'eau. *Assenoncourt, église, 1838*

Mortier, 1/3 de chaux, 3/3 de sable, incorporés ensemble à force de bras et avec peu d'eau. *Lindre-Basse cimetière 1838*

Mortier, 1/3 chaux bien éteinte et 2/3 de sable. Sera grise et étouffée dans le sable. *Fleisheim, école, 1839*

Mortier 2/3 de sable 1/3 de chaux. *Oron école 1840*

Le mortier sera composé de un tiers de chaux éteinte et de deux tiers de sable, incorporés à force de bras et sans eau. *Bisping cure, église et cimetière 1840, école 1840*

2/3 sable, 1/3 scories. *Macheren pont 1841*

Mortier 1/3 de chaux 2/3 d sable. *Virming école 1842*

Mortier ordinaire pour maçonnerie sera composé de 2/3 de sable dont ¾ proviendront lde la sablonnière de Vatimont et ¼ de celle de Montigny-les-Metz. *Han-sur-Nied école 1844*

Mortier 2/3 de sable, 1/3 de chaux mesurée vive et éteinte sous le sable, sera fait à force de bras sans être noyée. *Nousseviller-les-Puttelange église 1844*

Mortiers crépis extérieurs, 2/3 de sable de Moselle, 1/3 de chaux de Metz. *Han-sur-Nied école 1844*

Mortier 1/3 de chaux de Thicourt et 2/3 de sable de Thicourt. *Arriance église 1844*

Mortier composé de 1/3 de chaux et 2/3 de sable, maçonnés ensemble à force de bras avec très peu d'eau. *Conthil école de 1844*

1/3 chaux 2/3 sable de Moselle, sans mélange de terre, passé à la claie. *Marieulles école 1844*

Mur du cimetière, 13 m^3 x 6 f, fourniture de pierre et crépissage 2/3 de sable et 1/3 de chaux. *Bérig Vintrange, église, 1850*

Mortier de 2/5^{e} de chaux et 3/5^{e} de gravier de la Meurthe. *Coutures logement instituteur 1852*

Mortier 1/3 de chaux éteinte et 2/3 de sable incorporé à force de bras et sans eau. *Haut-Clocher école garçons 1853*

Mortier 1/3 de chaux, 2/3 de sable. *Lorquin halles 1858*

1/3 de chaux et 2/3 de sable avec le moins d'eau possible. *Languimberg école 1858*

Mortier 1/3 chaux éteinte 2/3 de sable bien pur et non terreux ; moellons du lieu sans bousin, posés par assises horizontales sur bain refluant de mortier et sable d'Obrech. *Château-voué école 1859*

Mortier composé 2/3 sable et 1/3 chaux hydraulique réduite en pâte ferme. *Aulnois cimetière 1859*

Mortier, 2/3 sable de Saint-Avold et 1/3 chaux de Val-Ebersing. *Maxstadt, cure, 1860*

Mortier, 1/3 chaux éteinte, 2/3 de sable. *Angviller école 1861*

Mortier, 2/3 sable pur Réaumur (?) et 1/3 chaux de Gerbécourt. *Lezey, cimetière, 1862*

Mortier 1/3 de chaux et 2/3 de sable, chaux éteinte sous le sable, elle restera 24 heures relevée en tas, elle sera rebattue avant l'emploi. *Grening école 1862*

Pour enduits, 1 ¾ chaux éteinte, 3 sables. *Liederschiedt école 1864*

Mortier composé de 1/3 de chaux en pâte et 2/3 de sable, bien incorporés ensemble, à force de bras et sans eau. *Lidrezing fontaine, lavoir aigayoir 1865*

Un tiers de chaux Bettelainville, 2/3 de sable de Mosele. *Fèves presbytère 1867*

<u>Pourcentages</u>

Proportion de 0,30 et 0,90. *Lorry-les-Metz cure 1837, Herny école 1850, Magny pont 1857. Many fontaine 1850, Rosselange école 1842, Talange école 1855*

Chaux et sable, 0,30 de chaux et 0,90 de sable. *Woippy pont 1837*

0,80 de chaux vive et 0,90 de sable. *Saint-Hubert fontaine 1838*

Mortier 0,90 m^3 de sable de Moselle, 0,33 chaux de Vallière. *Amanvillers clocher 1837*

Mortier 0,33 de chaux vive et 0,90 de sable. *Helstroff presbytère 1838 ? Herny ponceau de bois 1838. Roussy-le-Village école 1850, Saint-Hubert Viller-Bettnach 1853, Villiers Stoncourt église 1849*

0,30 m3 de chaux vive pour 0,90 de sable. *Courcelles-Chaussy école 1839, Hayes ponceau 1859. Rémilly étables pâtres 1854. Rochonviller chapelle 1853. Veymerange église 1857*

Pour un m3, 0,33 de chaux et 0,90 de sable. *Hayes ponceau 1839*

Mortier 0,40 de chaux vive, 0,90 de ciment tamisé. *Pange pont 1841*

30 l de chaux, une voiture de sable de Nancy, trois voitures de sable de Viller. *Achain, église, 1842*

Mortier 67% m3 de sable, plus 33% de chaux, en pâte, incorporée à force de bras et très peu d'eau. *Achain, église, 1842*

Mortier composé de 0,33 de chaux de pays et 0,90 de sable de Pommerieux. Celui pour les crépis extérieurs et la chambre à four, avec du sable de Moselle. *Pournoy-la-Grasse, four, 1843*

Les crépis extérieurs seront faits au sable gris, le mortier devra se composer de 33 cm3 de chaux vive pour 90 de sable. *Augny école 1847, Varize, école, 1845*

Le mortier de chaux et ciment sera composé, par mètre cube, de 0,40 de chaux vive et 0,90 de ciment tamisé. *Novéant-sur-Moselle aqueducs 1845*

Le mortier sera composé de 0,90 m3 de sable et 0,33 de chaux. Il sera battu à force de bras avec le moins d'eau possible et mêlé de manière que les matières dont il sera composé ne puissent se distinguer après le battage et ne formeront plus qu'un même et seul corps. *Novéant-sur-Moselle lavoir 1845*

Mortier par m^3, 0,33 de chaux vive et 0,90 de sable. *Marange-Silvange aqueduc 1845*

0,40 chaux et 0,90 sable. *Ebersviller 1846*

Mortier 0,33 de chaux des lieux et 0,90 de sable de Moselle, bien grainé, dans mélange et passé à la claie, le tout broyé et corroyé avec le moins d'eau possible. *Servigny-les-Sainte-Barbe école 1848, Silly-sur-Nied presbytère 1846*

Mortier 0,33 et 0,90. *Ogy aqueduc 1847*

Mortier 0,4 m3 de chaux et 0,80 de sable, le tout bien broyé et corroyé au rabot jusque parfait mélange du mortier. *Chémery église 1848*

Mortier, 45 parties de sable de Moselle, 45 parties de sable du lieu, 33 parties de chaux hydrauliques, il sera battu à force de bras avec le moins d'eau possible et mêlée de manière que les matériaux dont il sera composé ne puissent se distinguer après la battage. *Han-sur-Nied église 1850*

Mortier 0,33 m3 de chaux vive et 0,90 de sable. *Longeville-les-Saint-Avold école 1850*

Mortier de 0,90 de sable et 0,33 de chaux, battu avec le moins d'eau possible. *Landonvillers logement instituteur 1850*

0,33 chaux de Metz ou Uckange, 0,90 sable de Moselle. *Lommerange école 1852*

0,33 Chaux de Metzervisse et 0,90 de sable de l'Oron ou de crasse de forge. *Rosselange lavoir 1853*

Par m^3, 0,33 de chaux vive de Metzervisse, 0,90 de sable de Moselle. Les joints n'excèderont pas 1 cm de largeur. Les moellons d'une assise à l'autre formeront une liaison d'au moins 12 cm. *Lutzelbourg pont de bois 1854*

Mortier à 0,90 de sable et 0,33 de chaux. *Marange-Silvange presbytère 1854*

Le mortier pour la maçonnerie sera composé de 0,90 m3 de sable et de 0,33 de chaux, battue à force de bras avec le moins d'eau possible et mêlé de telle sorte qu'après le battage, le tout ne fasse qu'un seul et même corps. *Ham-sous-varsberg maison de l'institutrice 1855*

Mortier 33 cm chaux de Hunting, 0,90 sable de Moselle. *Oudrenne chapelle 1855*

Mortier, 0,90 de sable, 0,33 de chaux. *Vaudreching école 1856*

Mortier, 0,33 chaux vive, 0,90 sable, plus $1/100^{e}$ de chaux vive pour les enduits. *Courcelles-Chaussy maison d'école 1856*

Par mètre cube de mortier, il entrera 0,90 de sable et 0,33 de chaux. *Créhange fontaine 1858*

Mortier 33 cm de chaux de Gondreville, 90 cm de sable de Hestroff, pour l'intérieur, le tout broyé à sec jusqu'à parfait mélange des mortiers et humecté seulement au moment de l'emploi. Le même dosage sera employé pour le mortier fait avec du sable de Moselle. *Anzeling église 1859*

Pour maçonnerie, 0,20 de chaux éteinte pour 0,40 de sable ; enduit, 0,25 pour 0,40. *Frémestroff église 1859*

Il sera employé environ 0,33 m de mortier par mètre cube de maçonnerie ordinaire. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Le mortier comprendra 1 m3 de chaux pour 4 m 3 de grève fossile, incorporé à force de bras avec dix litres d'eau seulement. *Saint Evre, salle de charité, 1860*

Mortier de chaux et sable, pour un mètre cube, 0,33 de chaux vive pour 0,90 de sable. *Heining ponceau 1860*

Mortier de 0,90 de claine, 0,33 de chaux. *Hayange lavoir 1861*

Mortier de chaux et ciment, pour un m3, 0,88 de ciment et 0,40 de chaux. *Hayange lavoir 1861*

Mortiers 33 cm de chaux, 90 de sable ou sablon de Marly, pour crépi, sable de Moselle et chaux cuite au bois. *Coin-les-Cuvry lavoir 1862*

Il sera employé au moins 0,33 de mortier par mètre cube de maçonnerie. *Lommerange lavoir 1862*

Mortier composé de 0,90 de sable et 0,35 de chaux vive concassée, sera confectionné en suivant la mode en usage à Metz, au fur et à mesure des besoins. *Arraincourt lavoir 1863*

Mortier 0,90 sable de Longeville, 0,33 chaux des Quatre vents. *Tritteling école 1863*

Pour un mètre cube, 0,25 sable de Longeville et 0,08 sable de Kleind'hal. *Tritteling école 1863*

Mortier 0,33 de chaux vive, 0,90 de sable. Méthode de Metz, chaux concassée en fragments de 5 cm. La différence, couche de sable ou de ciment. *Lorry-les-Metz caniveaux pavés 1855*. *Longeville-les-Saint-Avold institutrice 1864*

Mortier composé de 90 cm3 de sable de Moselle, 33 cm3 de chaux cuite au bois. *Cheminot presbytère 1865*

Mortier de maçonnerie, sable et chaux de pays, 90% m3 de sable ; 30% m3 de chaux. *Chesny école 1865*

0,33 de chaux et 0,90 sable, mode de Metz. *Woippy aqueduc 1866*

Mortier 0,90 sable et 0,30 chaux. *Semécourt cimetière 1867*

Il entrera dans un m3 de maçonnerie, 0,33 cube de mortier dont 0,04 cube de sable de Moselle pour crépis et enduits extérieurs. *Aube école 1868*

Mortier fait de 0,33 de chaux de Courcelles et 0,90 de sable de Maizeroy. *Aube école 1868*

Mortier de 0,33 de chaux vive pour 0,90 de sable. *Louvigny pont 1869*

Dans un m3 de maçonnerie, il entrera 0,33 de mortier. *Louvigny pont 1869, Magny pont 1857*

Dosage

Sable et chaux seront mesurés dans une caisse sans fond, avant de fabriquer le mortier. *Château Bréhain, 1859*

Conditions de mise en œuvre du mortier

On commencera par gratter, balayer rudement et laver les joints et les pierres de manière à faire tomber le mortier qui ne serait pas adhérent, puis fouetter à la truelle. On posera une première couche de gros mortier au plus d'un cm d'épaisseur. Avant que cette couche ne soit entièrement sèche, on y appliquera une 2e couche de mortier fin de 6 à 8 mm d'épaisseur à la truelle ou au lissoir. Les surplus de cet enduit seront planis ou lissés, les arêtes droites, à l'intérieur comme à l'extérieur. A l'intérieur, cette 2e couche sera faite au plâtre gris ou blanc. *Haspelschiedt école 1863, Morsbach église 1863*

On commencera à gratter et laver les joints des pierres de manière de manière à faire tomber le mortier qui ne prend pas corps pour en fouetter à la truelle pour une première couche de mortier de 0,09 d'épaisseur. Avant que cette première couche soit entièrement sèche, on appliquera une seconde couche de mortier fin de mortier de 0,006 à 0,008 avec la truelle ou le lissoir. *Puttelange-les-Farswiller temple israélite 1863*

Force de bras, très peu d'eau

Mortier composé de deux parties de sable de Moselle bien lavé et passé à la claie de manière à ne contenir aucune partie terreuse. D'une partie de chaux vive éteinte maigre qui sera prise au four dans les environs de Metz, le tout après l'extinction de la chaux. Sera bien broyé et incorporé ensemble à force de bras, en n'introduisant que le volume d'eau strictement nécessaire. *Ancy-sur-moselle fontaine 1826*

Le mortier de maçonnerie et crépi, composé de deux tiers de sable et d'un tiers de chaux vive, sera fait au fur et à mesure qu'on en aura besoin, et à force de bras, sans être noyé. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Sable et chaux provenant des lieux désignés par le devis, ont été combinés dans les proportions indiquées, sans aucun mélange de matière étrangère, à force de bras avec très peu d'eau. *Blanche-Eglise, égayoir, 1831*

Dans le mortier entrera deux parties de sable et une de chaux vive. Ces mortiers devront être battus et corroyés avec un volume d'eau seulement nécessaire pour la fixation de la chaux et sa mixtion complète avec le sable. Ce mélange ainsi préparé sera relevé en tas et on le laissera se raffermir pendant 24 heures au moins. Au moment de l'emploi, on le rebattera fortement et on n'y introduira que la quantité d'eau nécessaire pour qu'il soit suffisamment liquide. La maçonnerie de moellons se fera avec des moellons de pierre de sable, avec mortier de chaux et sable, les moellons seront convenablement essemillés et seront dégagés de tout bousin de carrière. *Varsberg église 1834*

Mortier un tiers de chaux éteinte et deux tiers de sables incorporés à force de bras, sans eaux. *Abreschwiller, église, 1852*

Chaux du lieu et des environs, sera bien cuite et en pierre. Celle qui servira à faire les enduits sera tirée d'Altewiller. Les mortiers seront composés de deux parties de sable et une de chaux en pâte, incorporées ensemble à force de bras. *Albestroff, église, 1853*

Les mortiers de chaux blanche et sable d'Insming seront composés d'une quart de chaux éteinte et trois-quarts de sable, le tout trituré et mélangé à force de bras ; avec le moins d'eau que possible.
Le mortier hydraulique sera composé d'un tiers de chaux et deux tiers de sable de rivière. *Albestroff, cimetière, 1855*

Mortier gâché à force de bras avec le moins d'eau possible et mêlé de manière que les matières dont il sera composé ne puissent se distinguer après le battage et ne formeront plus qu'un seul et même corps. *Vaudreching école 1856*

Les matières devront être ensuite bien battues et noyées avec un volume d'eau strictement nécessaire pour la mixtion complète avec la chaux et le sable, ce mélange ainsi préparé sera relevé en tas et on le laissera se raffermir pendant 24 heures au moins, au moment de l'emploi, on le rebattra fortement et on n'y introduira que la quantité d'eau strictement nécessaire pour qu'il soit suffisamment liquide. *Maxstadt, cure, 1860*

Mortiers et bétons seront faits sans la moindre addition d'eau, leurs proportions de mélange pourront être modifiées par l'architecte selon la qualité des matériaux. *Folschviller, 1862*

Le mortier sera composé d'une partie de chaux éteinte et deux parties de sable pur. Le mortier bien mélangé reposera pendant vingt-quatre heures, puis sera trituré et broyé au moyen de rabots de fer sur une aire, ou mieux encore, au moyen de machines jusque parfait mélange, ayant soin de n'ajouter que la quantité d'eau indispensable pour obtenir un mortier ni trop clair ni trop épais. *Haspelschiedt école 1863*

<u>Mortier relevé en tas, vingt-quatre heures</u>

Mortier, deux parties de sable et une partie de chaux, ces mortiers bien battus et corroyés avec le volume d'eau seulement nécessaire pour la fusion de la chaux et sa mixtion complète avec le sable. Le mélange sera préparé et relevé en tas et on le laissera se raffermir pendant 24 heures au moins. Au moment de l'emploi, on le rebattra fortement et on introduira que la quantité d'eau nécessaire pour qu'il soit suffisamment humide. *Adelange, cimetière, 1838*

Le mortier devra être bien battu et corroyé, avec un volume d'eau seulement nécessaire pour la fusion de la chaux et la mixture complète avec le sable, ce mélange ainsi préparé sera relevé en tas et on le laissera se raffermir 24 heures, au moins au moment de l'emploi on le rebattra fortement et on y ajoutera que la quantité d'eau suffisante pour qu'il soit assez liquide. *Cappel, cimetière, 1843*

Mortier une chaux, deux sable pour bien mélanger, reposeront ensuite 24 heures et seront triturées et broyées au moyen de larges rabots de fer, ou avec une planche ou mieux encore, au moyen de machines jusqu'à parfait mélange. *Guessling école 1869*

Le procédé de Metz

Crépi de chaux mode de Metz, concassera, anneau de 0,05 et on disposera sur lit de ciment ou de sable, on arrosera un tiers du volume en eau, puis on la recouvrira de quelques centimètres de ciment et de sable lorsqu'elle commencera à gercer. Quand la chaux sera complètement réduite en poudre on la mélangera avec le reste de sable, on y ajoutera deux fois la quantité d'eau employée dans l'opération précédente. Les mortiers seront battus et corroyés de manière à obtenir une mixtion complète, dite chaux tournée. Au moment de l'emploi elle sera fortement rebattue et triturée en y ajoutant la quantité d'eau nécessaire à son emploi. *Woippy pont 1837*

Mortier à la mode de Metz, chaux concassée en fragments d'environ 0,05 de côté, on la disposera sur le lit de ciment, on l'arrosera ensuite d'un tiers de son volume d'eau puis ont la recouvrira de ciment. Après que la chaux sera complètement réduite en poudre, on la mélangera avec le reste de ciment ou de sable provenant du dosage, on y ajoutera successivement deux fois le volume d'eau employé lors de l'opération précédente. *Woippy pont 1837*

Mortier fait manière dite de Metz, deux sables et une chaux. *Louperhouse presbytère 1852*

Mortier fait selon le mode établi à Metz. Créhange fontaine 1858, Jouy-aux-Arches fontaine 1864, Mortier méthode de Metz. Malroy chemin 5 juin 1845

Mortier mode de Metz. Toutes les maçonneries seront posées au mortier. *Sanry-les-Vigy chemin vicinal 1846*

Chaux de Vigny provenant de pierre calcaire à graphite de Nomeny ou de Rancourt, mortier à la mode de Metz. *Secourt lavoir 1858*

Mortier de chaux pour un 3 », 33 cm de chaux vive et 92 cm de sable. Mortier fait selon le procédé adopté à Metz. Pour éteindre la chaux en la concassera en la fragmentant en 7 cm de côté. On l'arrosera avec un tiers de son volume d'eau, puis on la recouvrira de quelques cm de sables lorsqu'elle commencera à éclater. Quand la chaux sera entièrement réduite en poudre, on la mélangera avec le reste du sable. On y ajoutera la quantité d'eau employée lors de l'opération précédente. Ces mortiers seront battus et corroyés de manière à opérer leur mixtion complète ; puis on le laissera se raffermir pendant 24 heures au moins. Ce mélange, que l'on appelle chaux tournée, sera au moment de l'emploi fortement rabattu, trituré avec la quantité d'eau seulement nécessaire. Pour 1 m^3 de maçonnerie ordinaire, un tiers, 33 cm de mortier maçonné, fait en bain soufflant de mortier et serrée avec le marteau de manière que les joints montant en soient remplis, on aura également soin d'interposer du mortier entre deux morceaux d'une même pierre qui viendrait à être brisée. Tous les espaces entre les moellons seront remplis d'éclats de pierre enfoncés dans le mortier. *Adelange, 1863, pompe*

Mode de Metz. *Woippy acqueduc 1866*

Mortier selon la méthode de Metz, par mètre cube, 0,44 de chaux, 0,88 ciment de tuileau. *Haute-Kontz fontaine 1868*

Usage au fur et à mesure

La chaux pour toute la maçonnerie sera approvisionnée à pied d'oeuvre et peu de temps après la sortie du four. *Folkling, église, 1860*

Toute la chaux sera employée avant d'être calcinée. Il sera libre à l'architecte surveillant de faire mesurer la chaux et le sable par un homme de confiance, choisi par lui et payé par l'entrepreneur, dans le cas où ce dernier ne se conformerait pas à l'obligation de la confection du mortier. Mortier et ciment seront fabriqués sur une aire dure et plane, au rabot de fer, on ne fabriquera à la fois que la quantité pour la journée. *Loudrefing, fontaine, 1865*

Bain soufflant de mortier

Maçonnerie faite à bain soufflant de mortier et serré avec le marteau le mortier de manière à ce que les joints soient entièrement remplis de mortier. *Sillegny pont 1837*

Le mortier des maçonneries sera à deux tiers de sable et un tiers de chaux, la maçonnerie faite à bain soufflant de mortiers et les interstices seront garnis d'éclats serrés au marteau. *Ajoncourt, école, 1846*

Nombre de couches

Les crépis intérieurs et enduits extérieurs seront à deux couches. *Chicourt maison d'école 1855*

Crépi et enduit en deux couches fait avec du mortier de sable d'Orlange. *Château-voué école 1859*

Crépi à enduire, sable de Moselle et chaux cuite au bois, 90 et 33%, sur toutes les faces, 1è couche 0,01 épaisseur, face au Midi, murs de la cour et ceux des appartements et conduit de cheminée du toit, et enduit autre couche, frotté et bien dressé. Les autres murs seront crépis au clair sur le crépi brut. *Chesny école 1865*

Première couche de gros mortier de 1 cm d'épaisseur, avant que cette couche ne soit entièrement sèche, on y appliquera une seconde au mortier fin de 6 à 8 mm, à la truelle et au lissoir. *Guessling école 1869*

Les joints

Joints et assises garnis de mortier composé 2/5^{e} de chaux et 3/5^{e} de sable frottés et lissés jusqu'à ce qu'il n'apparaisse plus de gerçures. *Conthil cimetière1845*

Les crépis ne seront appliqués que lorsque on aura évidé et nettoyé les joints des maçonneries. *Coutures logement instituteur 1852*

On emplira les joints avec du mortier formé de sable fin en se servant de fiches de 2 à 3 mm d'épaisseur. Aussitôt après le fichage, en enlèvera les cales en remplissant la place avec du mortier et on assurera fortement la pierre avec une masse de bois. *Lorry-les-Metz caniveaux pavés 1855*

Enduits

Enduits intérieurs de chaux blanche, enduit extérieur de chaux grise. *Vilsberg école 1835*

Enduit mêlé de poils de veau. *Gros Réderching école 1844*

Enduit en deux couches au moins 18 mm. *Villersberg presbytère 1861*

Laits de chaux, blanchissage

Blanchissage au lait de chaux grasse en deux couches. *Bambiderstroff pluviôse an 13*

Blanchissage lait de chaux deux couches. *Hombourg Haut église 1822*

Blanchissage au lait de chaux. *Rémering-les-Hargarten école 1825, Servigny-les-Raville église 1849*

Tout l'intérieur sera blanchi d'une couche de lait de chaux ordinaire et de deux couches de lait de chaux blanche bien préparée et bien collée. *Maizeroy presbytère 1839*

Blanchissement au blanc d'Espagne, à la colle, avec le bleu nécessaire. *Dalstein presbytère 1839*

Les enduits intérieurs et extérieurs seront blanchis de trois couches de lait de chaux. *Altrippe école 1843*

Blanchissage au lait ou à la colle. *Vrémy école 1844*

Ces murs seront crépis et enduits des deux côtés, de deux couches. Dans l'intérieur, ils seront passés au lait de chaux. *Altrippe, église 1846*

Les murs intérieurs et extérieurs seront enduits et crépis de deux couche de mortier de sable de rivière et de chaux noire, en mouillant la maçonnerie avec un balai trempé dans l'eau de chaux puis on y frottera une première couche de gros mortier d'un cm d'épaisseur, avant que cette couche ne soit entièrement séchée, on y appliquera une seconde couche de mortier fin de 6 à 7 mm d'épaisseur, laquelle sera passée au lissoir. *Guessling église 1848*

Blanchissage mur intérieur chaux vive en trois couches. *Talange logement instituteur 1849*

Blanchissage au lait de chaux trois couches, *Elvange presbytère 1842, Holling cimetière 1841, Landonvillers logement instituteur 1850*

Blanchissage blanc d'Espagne. *Sentzich église 1862, Volmerange-les-Œutrange école 1851*

Blanchissement des chambres au blanc d'Espagne. *Languimberg école 1858*

Blanchissage au lait de chaux et à la colle, en deux couches. *Hoff église 1860*

Crépi enduit et blanchissage. *Rémering-les-Puttelange presbytère 1864*

Après avoir été balayés, les murs seront lavés au lait de chaux puis ils recevront un premier crépi d'un cm d'épaisseur sur le parement, ensuite, la façade recevra une seconde couche de mortier fin bien dressé et frotté. Les autres murs recevront un autre crépi à la chaux. *Cheminot presbytère 1865*

Badigeon

Enduit extérieur en deux couches, avec badigeon de mortier de grève de la Sarre et chaux de Vic. *Albestroff, église, 1853*

Les enduits extérieurs en deux couches de mortier de sable de Harskirch et chaux d'Altwiller seront bien dressés au bloquet et couverts de badigeon au lait de chaux blanche. *Albestroff, église, 1853*

Pour masquer les souches disparates du mortier, il sera appliqué un badigeon. *Hoff église 1860*

Crépissage et enduits des murs au mortier fin et badigeonnage, sur deux couches. *Haguen école 1866*

Mortier de terre

Enduit de mortier de terre et crépi des deux côtés de mortier de sable tiercé de chaux. *Alzing maison de l'instituteur 1824*

Mortier de terre. Chaque mètre cube de maçonnerie contiendra 0,22 cm de mortier de terre, 0,08 de mortier de chaux. *Helstroff presbytère 1838*

Mortier, 0,90 de sable de Sablons, le moins terreux possible. *Pouilly école 1838*

Mortier de gravier

Mortier de gravier en deux couches. *Lindre-Basse presbytère 1829*

Mortier chaux et gravier de la Matelle. *Morville-sur-Nied église 1849*

Gravier de la Sarre. *Vergaville halle école 1835*

Mortier de béton

Ciment ou béton. *Rombas presbytère 1841*

Maçonnerie de béton pour massif. *Flévy 1856*

Béton : une chaux éteinte, deux sables, trois graviers. *Rémering-les-Hargarten église 1859*

Béton, 25 de chaux éteinte, 40 de sable, 60 gravier ou pierre cassée. *Folschviller école 1859, Porcelette fontaine 1860*

Béton par m^3, 0,80 petit gravier de Schalbach, 0,55 de mortier. *Schalbach fontaine 1860*

Béton de ciment sous le massif des trois auges composé de quatre parties de gros gravier ou de pierre calcaire cassée à l'anneau de 6 cm et de trois parties de mortier hydraulique composé de 2/3 de sable de Moselle extrait à Liverdun et 1/3 de chaux de Hochfelden (67). *Maizières-les-Vic fontaine aigayoir 1861*

Mortier de béton. *Lommerange lavoir 1862*

Béton. *Wiesviller école 1862*

Maçonnerie de béton. *Lommerange lavoir 1864*

Béton : une partie de chaux éteinte, deux parties de sable et trois parties de gravier au panier carré à 6 cm maximum. *Tenteling chapelle 1864, Rémering-les-Puttelange presbytère 1864*

Massif de béton. *Elzange école 1866*

Cave, béton de 0,12 épaisseur recouvert, lorsqu'il sera pris, d'une couche de mortier de 0,04 épaisseur qui sera battue jusqu'à ce qu'elle soit sèche. Sur le pourtour de cette cave, il sera fait dans le ciment une rigole pour l'écoulement des eaux. *Zouftgen presbytère 1867*

Mortier bâtard

Enduit au mortier bâtard, pourtour intérieurs et murs de la sacristie. *Lindre-Basse presbytère 1829*

Mortier hydraulique

1/3 de chaux hydraulique, deux tiers de sable. *Fénétrange église collégiale 1841*

Chaux hydraulique prise à Thicourt, son extinction se fera avec les précautions nécessaires sans la noyer ni la brûler. *Chémery église 1847*

Chaux d'Oberstinzel, elle sera hydraulique au plus haut degré possible. *Romelfing pont 1847*

Mortier hydraulique pour maçonneries, une chaux éteinte, deux de sable ; pour enduit, un quart de chaux éteinte, deux de sable. *Frémestroff cimetière 1850*

Chaux hydraulique de Vahl Ebersing, devra faire brise au bout de huit jours *Frémestroff cimetière 1850*

Crépi chaux hydraulique et sable de Moselle. *Pange presbytère 1851*

Chaux hydraulique devant faire prise au bout de huit jours et porter sans dépression 1 hg sur un milligramme de surface. *Seingbouse école 1854*

Chaux hydraulique de Schnekenbusch, la Maladrerie ou Petit Eich. On aura soin de l'employer immédiatement après son arrivée sur le chantier. *Berthelming école 1855*

Chaux hydraulique. *Ars-sur-Moselle école 1855*. *Rémering-les-Puttelange presbytère 1864*

Chaux ordinaire et hydraulique fournies en pierres vives, soigneusement mises à couvert à l'abri de toute humidité pour être employées dans la huitaine qui suivra le sortie des fours. *Alsting église 1856*

Mortier de chaux hydraulique, mi partie sable de Moselle, mi partie sable des lieux, en ayant soin d'en bien garnir les parements contre les terres. *Han-sur-Nied église 1856*

Maçonnerie de moellons de roche avec chaux hydraulique et sable de Nied. *Vaudreching presbytère 1856*

Chaux hydraulique fera prise au bout de huit jours et porter sans dépression un poids de 1 kg par mm de surface. *Puttelange-les-Farswiller école des filles 1856*

Chaux hydraulique. *Ennery maison instituteur 1858, Voyers école 1857, Wiesviller école 1862*

Chaux de Frémery. Elle sera hydraulique au plus haut degré et bien cuite, sonnante et nouvellement enfournée et conservée en pierres à l'abri de toute humidité. *Lucy ponceau 1857*

La chaux sera hydraulique, bien cuite pour pouvoir fuser promptement et ne renfermera ni biscuits ni matières étrangères, proviendra des fours de Thicourt. *Créhange fontaine 1858*

La chaux hydraulique fera prise au bout de 8 jours et porter sans dépression 1 kg au mm². *Leyviller presbytère 1859*

Mortier hydraulique une chaux éteinte de deux sable, pour enduite 2,5 chaux éteinte et 3,5 de sable. De même avec la chaux grasse. *Leyviller presbytère 1859*

Chaux hydraulique pour les fondations et ordinaire pour le mur en élévation. *Nelling école 1859*

Maçonnerie hydraulique. *Bermering maison instituteur 1859*

Chaux hydraulique faire prise au bout de huit jours et porter sans dépression 1 hg par 1 mm de surface. *Eguelshardt école 1863, Folschviller école 1860*

Mortier hydraulique. *Freybouse abreuvoir presbytère 1866, Hoff église 1860*

Mortier hydraulique, une chaux éteinte et deux sables. *Porcelette fontaine 1860*

Mortier hydraulique, une chaux éteinte et deux sables pour maçonnerie, 1,4 chaux éteinte et 2 sables pour enduits. *Folschviller, clocher, 1862*

Mortier, 2/3 de sable pur, sec et graveleux, des carrières du pays et 1/3 de chaux hydraulique réduite en pâte ferme. *Liocourt aigayoir 1862*

Chaux hydraulique pour maçonnerie, une chaux éteinte, deux sables. *Wiesviller école 1862*

Chaux hydraulique enduit 1 1/d chaux éteinte et deux sables. *Wiesviller école 1862*

Chaux hydraulique devant faire prise au bout de huit jours et porter sans dépression 1/kg par mm. *Tenteling chapelle 1864*

Mortier hydraulique, une partie de chaux éteinte, et deux de sable pour la maçonnerie ; une chaux et 1,5 sable pour les enduits. *Tenteling chapelle 1864*

Chaux hydraulique. *Landroff 1865*

Moellons et mortier de chaux hydraulique. *Bisten-en-Lorraine presbytère 1865*

Chaux hydrauliques du Lias. *Rémering-les-Hargarten fontaines 1866*

Chaux hydraulique devra faire prise au bout de huit jours et porter sans dépression un hectogramme pour 1 cm de surface. *Reyersviller presbytère 1866*

Mortier de chaux hydraulique, une chaux éteinte, deux sables ; chaux aérienne une chaux éteinte, deux sable. *Reyersviller presbytère 1866*

Chaux grasse ou hydraulique. *Broudersdorff école 1866*

Chaux hydraulique, sera approvisionnée vive au pied d'œuvre et peu de temps après sa sortir du four. *Semécourt cimetière 1867*

La chaux sera faite avec les meilleures pierres du pays, bien cuites, au degré convenable, ne contenant ni biscuits, durillons, ni aucune autre partie étrangère. Elle proviendra des environs. La chaux hydraulique devra faire prise au bout de huit jours et porter sans dépression un hectogramme sur un millimètre de surface. *Bliesbrück, école, 1867*

Chaux hydraulique, bien cuite et sans biscuits. *Charly, lavoir, 1867*

Crépi de deux couches de mortier de chaux hydraulique et sable de rivière. *Abreschwiller, mur du cimetière, 1867*

Couvres mortier hydraulique, rejointoiement au ciment de Wassy. *Lixheim édifices publics 1868*

Chaux hydraulique de Laudrenauf. *Vaudoncourt fontaine 1869*

Mortier de chaux hydraulique. *Servigny-les-Sainte-Barbe église 1869, Saint-Jean-Rorhbach cimetière 1861, Saint-Jean-Rorhbach église 1862*

Diversité de mise en œuvre des crépis

Pignon de l'église, une brèche de deux mètres de hauteur sur deux de largeur sera remaçonnée en moellons de chaux et de sable, proprement raccordés avec la maçonnerie qui existe. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Crépi au mortier de chaux et laitier. *Lommerange école 1833*

Enduit au ciment romain pour la fosse des latrines. *Guinkirchen, école, 1845*

Maçonneries à la chaux des fondations, jusque sous les fenêtres et autour des pierres de taille. Maçonnerie à la terre glaise. *Flastroff, école, 1859*

Enduit intérieur à la chaux. *Flastroff, école, 1859*

Crépi granit. *Hoff église 1860*

Crépi en granit. *Bermering presbytère 1861*

Crépi des murs de cheminées au-dessus, dans le grenier. *Attilloncourt, 1861*

Cuisine du berger enduit par place avec du mortier de chaux. *Attilloncourt, 1861*

Fondations crépies grossièrement. *Bliesbrück, école, 1867*

Parements intérieurs des fondations et murs en élévation crépis et enduits au mortier fin. *Bliesbrück, école, 1867*

Crépi avec enduit frotté. *Longeville-les-Metz église 1867*

Il est prévu un crépi de façade au mortier de ciment ou Portland, or, un crépissage à la chaux de Vahl-Ebersing et au sable de Sarralbe ou Willerwald serait suffisant. *Cappel, presbytère, 1868*

Saisons de mise en œuvre

Les rejointoiements en maçonnerie ont été exécutés dans le temps non prohibé par l'arrêté de M. le préfet du 9 décembre 1819. *Attilloncourt, fontaine, 1836*

LE CIMENT

On parle déjà de ciments en 1824 sans que nous puissions savoir en quoi ils consistaient exactement On peut pernser que le ciment romain, le ciment rouge et le ciment de tuileau représentent le même matériau.

Les différents usages

Mortier de ciment

Chappe de mortier de chaux et ciment, 54 mm épaisseur. *Woippy pont 1807*

Mortier joints extérieurs pierre de taille fait au ciment, un tiers de chaux, deux tiers de ciment. *Eincheville presbytère 1823*

Deux chaux trois ciments. *Volmerange-les-Mines pont 1826*

Chape de mortier de ciment. *Pange ponceau 1833*

La fosse d'aisance sera couverte par trois blocs de pierres coulées au mortier de chaux et ciment. *Maizières-les-Vic école 1834*

Chaux et ciment, 0,40 de chaux vive et 0,90 de ciment tamisé. *Woippy pont 1837*

Mortier de ciment pour rejointoiement des pierres de taille, 0,90 de ciment, 0,40 de chaux vive. *Pouilly école 1838*

Chappe de mortier de ciment. *Montois-Flanville ponçeau 1840*

Ciment en mortier. *Garsche école 1840*

Mortier de chaux et ciment 1 m^3, 0,40 de chaux etg 0,90 de ciment. *Marange-Silvange aqueduc 1845*

Mortier de chaux et ciment, par mètre cube, 0,40 de chaux vive et 0,90 de ciment. *Ogy aqueduc 1847*

Chappe de mortier de ciment blanc. *Servigny-les-Raville église 1849*

Mortier de ciment, 0,90 de ciment, 0,40 de chaux, suivant le mode adopté à Metz. *Longeville-les-Saint-Avold école 1850*

Mortier de ciment, moitié de chaux vive et moitié de ciment. *Many fontaine 1850*

Mortier de ciment, une chaux vive, deux poudres de ciment, passé au tamis fin. *Richeling école 1857*

Chape au mortier de chaux et ciment. *Waldveistroff 1861*

Enlèvement du ciment de l'étage. *Oudrenne maison instituteur 1861*

Mortier de chaux et ciment, 2/5^{e} de chaux hydraulique, 3/5^{e} de tuileau bien cuit et pulvérisé. *Postroff fontaine 1863*

Aire de l'allée au ciment romain sur une couche de béton de 0,10. *Elvange école 1863*

Sans précision

Enduit au mortier de ciment. *Pontoy fontaine 1824*

Ciment de Tromborn bien cuit. *Volmerange-les-Mines pont 1826*

Intérieur nef, crépi de mortier de ciment. *Lindre-Basse presbytère 1829*

Crépi de mortier de ciment sur les murs du clocher. *Château-voué église 1833*

Aire de ciment : corridor, escalier, cuisine. *Hautes-Vigneulles école 1836*

Ciment des planchers. *Arry école 1838*

Ciment. *Vrémy école 1842*

Ciment de l'allée. *Flévy école 1844*

Mortier de ciment, pose de pierre de taille, une partie de chaux vive et deux parties de poudre de ciment passée au tamis fin. *Altviller école 1843, Rimling école 1846*

Enduit au ciment. *Longeville-les-Metz école 1843*

Mortier de ciment composé de 2/5^{e} de chaux et 3/5^{e} de ciment fin. On emploiera la chaux nouvellement éteinte au fur et à mesure des besoins. *Hautes-Vigneulles fontaine 1845*

Ciment ordinaire allées et cuisine. *Colligny école 1846*

Ciment entre poutres. *Marly école 1846*

Chape de ciment d'escarbilles sur ces voûtes. *Valmunster presbytère 1846*

Pierres de taille au mortier fin de ciment. *Tenteling école 1847*

Mortier de ciment, une partie de chaux vive et deux parties de ciment. *Tenteling école 1847*

Mortier, même procédé, mortier de ciment fait avec une mesure de chaux vive et deux de ciments. *Guessling église 1848*

Joints en ciment. *Tressange église 1850*

Le ciment sera broyé dans une auge. *Rosselange lavoir 1853*

Ciment entre les poutres de l'écurie. *Maizières-les-Metz maison instituteur 1856*

Ciment. *Rohrbach-les-Bitche lavoir 1856*

Ciment. *Brettnach cure 1857*

Ciment dans les écuries. *Maizières-les-Metz maison instituteur 1858*

Bassin, couche de ciment de 3 cm. Murs du gué en ciment, trois parties de tuiles pilées, deux parties de sable de Moselle, une partie de mâchefer, trois parties de chaux cuite au four. *Tragny fontaine et gué 1859*

Ciment de mortier entre les gites. *Courcelles-Chaussy salle d'asile 1861*

0,44 de chaux vive non concassée, 0,88 de ciment tamisé. *Lommerange lavoir 1862*

Les mortiers, soit de sable, soit de ciment ou des deux moitiés mêlées seront broyés dans une auge circulaire au moyen de roues et de meules verticales tournées par des chevaux. On commencera par mettre toute la chaux dans l'auge pour la réduire en pâte molle ou bousée, sans adjonction d'eau, et l'on jettera successivement ensuite, par petits volumes, le sable ou le ciment et l'on continuera à broyer le mortier jusqu'à ce qu'on obtienne une pâte ferme, bien homogène, où l'on ne distingue plus aucune parcelle de chaux. *Argancy école 1864*

Mortier de deux parties de ciment ou de sable pour une de chaux éteinte. *Bettelainville église 1864*

Le dosage de mortier s'opérera dans les proportions de deux parties de ciment ou de sable et d'une partie de chaux éteinte en pâte ferme. *Argancy école 1864*

Enduit en ciment. *Elvange école 1866*

Mortier de ciment et chaux de Metz. *Solgne fontaine 1867*

Ciment du grenier. *Flévy mairie 1869*

Chaux et ciment

Mortier de chaux et ciment, 0,40 de chaux vive, 0,90 de ciment. *Hayes ponceau 1859*. *Louvigny pont 1869*

Gros ciment et ciment fin

Ciment fin de Thicourt. *Téting pont 1844*

Ciment fin de Metz. *Hayes ponceau 1859*

Le gros ciment et le ciment fin seront passés dans des tamis de fil de fer dont les ouvertures seront respectivement au plus de 0,007 et 0,001. *Norroy-le-Veneur lavoir 1860*

Ciment d'argile

Jointoiement au mortier de ciment d'argile bien lissé jusqu'à siccité. *Lidrezing fontaine, lavoir aigayoir 1865*

Ciment blanc

Ciment blanc sur plancher des chambres de l'étage. *Pontoy école 1806*

Ciment blanc. *Liéhon 1837, Antilly école 1841, Le Ban-Saint-Martin école 1844, Borny presbytère 1842, Luppy église 1844, Piblange école 1845, Waldwisse école garçons salle asile 1852*

Ciment blanc. *Volmerange-les-Œutrange presbytère 1841*

Ciment blanc. *Secourt presbytère 1842*

Ciment blanc au mortier de sable de chaux. *Vaux maison de l'institutrice 1845*

Ciment blanc en mortier de chaux et sable. *Novéant-sur-Moselle école 1846*

Ciment blanc et mortier de chaux et de sable, entre les planchers de la salle d'école. *Augny école 1847*

Ciment blanc à poser entre les (deux) planchers. *Châtel-Saint-Germain, Ancy-sur-moselle presbytère 1850*

Ciment blanc au mortier de chaux et sable. *Ancy-sur-moselle école 1851*

Ciment blanc sur les planchers. *Maizières-les-Metz maison instituteur 1858*

Ciment blanc et sable. *Téterchen école 1861 1862*

Ciment de cendre de chaux

Celui au dessus sera couvert d'un ciment en cendres de chaux. Le sol de la cave sera en ciment de cendres de chaux de 5 à 6 cm d'épaisseur. *Algrange, cure, 1843*

Ciment de cendre de chaux. Rosselange école 1844, Dalstein école 1848, Richemont école 1858

Dalle ciment de cendres de chaux. *Veymerange église 1846*

Mortier de cendres de four à chaux. *Zouftgen école 1854*

Ciment de cendre de chaux. *Ranguevaux école 1861, Colmen école 1865, Manom presbytère sd, Volkrange école 1867*

Ciment en cendre de houille

Ciment en cendre de houille. *Talange logement instituteur 1849*

Ciment de claine

Claine de Forge. *Rombas fontaine 1850*

Claine des fours de Hayange, 0,33 de chaux vive et 0,90 de claine. *Lommerange école 1852*

0,90 de sable de l'Oron ou de crasse de forge. *Rosselange lavoir 1853*

Claine des fourneaux de Hayange. *Ranguevaux rue 1857*

Une chaux en pâte, un sable de Rodalbe, une scorie de touille. *Bermering écoles 1858*

Claine des forges d'Ottange. *Tressange caniveau 1859*

0,30 de chaux vive, 0,90 de claine. *Lommerange lavoir 1862*

Béton, 0,60 de mortier de chaux et claine, 0,90 de pierre cassée à l'anneau de 0,05. *Lommerange lavoir 1862*

Claine de Blieschguerschviller. *Wiesviller école 1862*

Ciment de crasse de fer

Sable de crasse de forge. *Volmerange-les-Œutrange presbytère 1841*

Ciment, 2/5 de chaux vive, 1/5 crasse de fer, 2/5 sable de Moselle. *Morhange lavoir 1846*

Ciment frotté

Ciment frotté. *Le Ban-Saint-Martin école 1844*

Ciment de laitier

Chaux de Metz et laitier de forges d'Ottange. *Boulange école 1834*

Mortier de chaux et laitier. *Neufchef église 1836*

Crépi de chaux de laitier des forges d'Ottange. *Havange école*

Ciment de Metz

Ciment de Metz. *Woippy pont 1837*

Ciment de Metz. *Ogy aqueduc 1847*

Ciment ordinaire

Ciment ordinaire. *Basse Ham chapelle 1832*

Ciment de plâtre

Ciment en plâtre entre les poutres. *Guerting école 1847*

Aire du grenier au ciment de gypse. *Henriville école 1847*

Ciment au plâtre gris, *Boucheporn maison instituteur 1851, Vany école 1851*

Ciment composé de moitié de débris de vieilles tuiles et moitié de plâtre. *Mainvillers église 1863*

Ciment au plâtre gris. *Maizeroy école 1865*

Ciment en plâtre. *Bisten-en-Lorraine presbytère 1867*

Ciment romain

Mortier de ciment romain, 24 parties de chaux hydraulique prise dans les chaufours des environs de Metz, 5 parties de sable de Moselle, 6 parties de ciment de vieille tuile et une partie de scories. Les mortiers seront bien broyés, de manière à former une pâte molle qui sera employée par couches, pressées, frottées à la truelle à diverses reprises de manière à ce qu'il n'existe ni flaches ni gerçures, ni aspérités. *Ancy-sur-moselle fontaine 1826*

Chape au ciment romain. *Volmerange-les-Mines 1826*

Mortier romain *Zimming fontaine publique 1838*

Enduit au ciment romain en deux couches. *Sainte-Barbe école 1845*

Ciment romain. Vigy fontaine 1829, Herny église 1832, *Antilly école 1841, Châtel-saint-germain fontaine 1830, Morhange lavoir 1846, Rozerieulles église 1840, Scy-Chazelles fontaine 1863*

Pavés en ciment romain. *Sanry-les-Vigy école 1831*

Aire de ciment romain. *Novéant-sur-Moselle lavoir 1833*

Mortier romain allée de la cuisine. *Amanvillers presbytère 1836*

Mortier dit Romain, 1,5 parties de ciment, 0,50 scories de forge, les plus ferrugineux qu'on puisse trouver et on formera un petit bassin de 5 cm3. On rendra les pierres de la grosseur d'un œuf, puis on mettra cette chaux dans un panier, on le plongera dans l'eau et on l'y maintiendra jusqu'à ce que la main sente qu'elle commence à chauffer, ce qui demande, ordinairement, une ou deux minutes, on laisse un instant s'égoutter le panier puis on verse la chaux dans le petit bassin de ciment. On versera l'eau sur la chaux entièrement couverte de ciment. *Landroff presbytère 1841*

Crépi romain sur 5 cm d'épaisseur, appliquée en deux couches. Cellier. *Vaux maison de l'institutrice 1845*

L'aire de l'allée sera garnie d'un enduit au ciment romain placé sur une couche de pierre ou de tuileaux posés de chant et aussi jointivement que possible sur le sol. Les interstices entre les pierres seront remplis de mortier ordinaire puis on exécutera le ciment comme il est présenté par l'architecte. *Servigny-les-Sainte-Barbe école 1848*

Ciment romain sur une couche de pierre ou tuileaux. *Talange logement instituteur 1849*

Crépi de ciment romain. *Ancy-sur-moselle église 1850*

Ciment romain sur couche de blocailles posées de champ. *Vany école 1850*

Ciment romain. *Ay presbytère 1851*

Ciment romain sur couche de blocaille. *Vaudreching presbytère 1856*

Aire des latrines en ciment romain. *Nildange école 1857*

Interne, réservoir, enduit au ciment romain 0,04 épaisseur. *Créhange fontaine 1858*

Le ciment de tuileau proviendra d'Auboué; il sera fait avec des tuileaux ou des briques bien cuites, le gros ciment et le ciment fin seront passés dans des tamis en fil de fer dont les ouvertures auront respectivement au plus 0,007 et 0,001 de diamètre. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Le ciment sera préparé et posé de la manière utilisée pour la préparation et la pose du ciment romain. *Coin-les-Cuvry lavoir 1862*

Le fond du lavoir recouvert d'une couche de ciment romain. *Coin-les-Cuvry lavoir 1862*

Dallages en pierre bleue et ciment romain partie cuisine, lieux d'aisance, aire du cendrier. *Marly presbytère 1863*

Le ciment sera fait de vieux tuileaux provenant de débris de toiture ou à défaut de ceux-ci, avec des tuileaux neufs, bien cuits, non vitrifiés et sans mélange de brique. Ce ciment devra être passé au tamis fin. *Argancy école 1864*

Ciment rouge dans la chambre à four. *Arry école 1865*

Aire du couloir, partie de la cuisine et lieu d'aisance fait d'une couche de ciment de 3 cm d'épaisseur. Il entrera dans la composition du ciment trois parties de tuiles pilées, deux parties de sable de Moselle, une partie de mâchefer pulvérisé et trois parties de chaux cuites au bois, le tout en neuf parties égales. Lors de la préparation de ce ciment, l'eau ne sera employée que pour éteindre la chaux, il sera bien trituré au pilon en humectant faiblement avec du lait de chaux. L'emploi aura lieu au fur et à mesure de la préparation, après la pose, il sera frotté avec un caillou jusqu'à ce qu'il soit bien sec. *Chesny école 1865*

Ciment romain sur béton. *Elvange école 1866*

Tuiles pilées

1/3 de chaux et 2/3 sable ou poudre de tuileau et non de brique. *Woippy pont 1807*

Ciment pour coulis des lits et joints de maçonnerie composé de 1/3 de chaux et 2/3 de ciment provenant de vieilles tuiles pilées. *Valmont pont 1828*

Le ciment pour la pose et coulée de la pierre de taille sera composée d'un tiers de chaux vive et deux tiers de tuiles pilée et passée au tamis fin. *Nousseviller-les-Bitche fontaine 1836*

Ciment en tuiles cassées. *Vrémy école 1844*

Ciment 2/3 de tuiles pilées passées au tamis fin, un tiers de chaux. *Sarreinsberg cimetière 1857*

Ciment de tuileau broyé. *Virming ponceau 1862*

Le ciment qui fermera les joints et assemblages de la pierre de taille sera composé de 2/3 de tuiles pilées, passées au tamis, et 1/3 de chaux. *Maxstadt cure 1860*

La poudre de ciment sera faite avec de la tuile bien cuite. *Rozerieulles lavoir 1861*

Ciment de Portland

Ciment de Portland. *Saint-Jean-Rorhbach église 1862*

Ciment rouge

Ciment rouge entrée de la maison, cuisine, chambre à four, lieux d'aisance. *Pontoy école 1806*

Murs de la fosse d'aisance couverts de mortier de chaux et de ciment rouge. *Luppy école 1861*

Ciment rouge. *Trémery presbytère 1862*

Ciment rouge. *Téterchen école 1867*

Ciment de scories

Scories tamisées des forges de Creutzwald. *Pontpierre école 1851*

Ciment tamisé

Ciment tamisé. *Rombas presbytère 1841*

Ciment gris

Ciment gris au-dessus du plafond des cabinet et salle maison commune. *Scy-Chazelles école 1858*

Ciment de tuileau

Ciment de tuileau bien cuit. *Téting église 1826*

Ciment de tuiles et briques de Faulquemont. *Elvange école 1833*

Ciment fait de tuileaux broyés. *Romelfing pont 1847*

Chappe de ciment romain. *Montigny-les-Metz église 1845*

Le ciment proviendra de vieilles tuiles cassées et pilées. *Lutzelbourg pont de bois 1854*

Ciment fait de tuileaux broyés et sans aucun mélange de substances étrangères. *Lucy ponceau 1857*

L'enduit au ciment de tuileau des bassins et des réservoirs sera appliqué en une seule couche de 0,03 d'épaisseur, cette couche sera au mortier de chaux et ciment. Elle sera lissée et frottée jusqu'à parfaite siccité. *Norroy-le-Veneur lavoir 1860*

Ciment des moulins de Gustal, près Knutange. Il sera fait avec des tuiles bien cuites. *Hayange lavoir 1861*

Ciment de tuileau d'Auboué, fait avec des tuiles bien cuites. *Lommerange lavoir 1862*

Le ciment sera fait de vieux tuileau provenant de débris de toiture ou de tuileaux neufs bien cuit, non vitrifié et sans mélange de brique, il sera passé au tamis. *Bettelainville église 1864*

Enduit de ciment de tuileaux. *Lommerange lavoir 1864*

Cahier des charges imprimé. Le ciment sera fait avec de vieux tuileaux provenant de débris des toitures et à défaut de ceux-ci, avec des tuileaux neufs bien cuits et non mélangés de briques. *Ars-sur-Moselle école 1864*

Ciment de tuileau et chaux hydraulique de Glatigny. *Ottonville fontaine 1865*

Ciment un tiers de chaux deux tiers de ciment de tuileau. *Maizeroy école 1865*

Ciment de tuileau. *Jallaucourt canal 186, Oron pont 1867*

Ciment de Wassy

Enduit au ciment de Wassy. *Courcelles-Chaussy fontaine 1833, Villiers Stoncourt presbytère 1865. Villiers Stoncourt église 1852, e*nduit ciment de Wassy. *Wiesviller fontaine 1867*

Le ciment de Wassy sera pris au dépôt de Sarreguemines, il devra être mis à l'abri de toute humidité et couverte dans une tonne de vieux linge pour qu'il ne s'évente pas. Le mortier de ciment de Wassy sera mélangé avec un tiers de sable siliceux. On commencera par mélanger à sec puis on les humectera avec de l'eau de manière à donner au ciment la consistance d'un mortier ordinaire. Le ciment sera employé aussitôt après avoir été gâché et préalablement, les maçonneries seront brossées et nettoyées à vif, les joints seront dégarnis profondément puis le tout sera fortement humecté pour plus d'adhérence. *Alsting église 1856*

Mortier de ciment de Wassy. *Spicheren fontaine 1857, Volmerange-les-Œutrange lavoir 1859*

Pierre de taille de Estling, enduite au ciment de Wassy. *Alsting église 1858*

Ciment de Wassy. Jouy-aux-Arches presbytère 1865 et 1866, *Noisseville lavoir 1858, Rémeling abreuvoir 1867, Vantoux lavoir 1858, Saint-Jean-Rorhbach église 1862*

Ciment de Wassy pour deux couches de mortier. *Altviller presbytère 1860*

Le ciment de Wassy proviendra de la fabrique du sieur Gariel à Wassy-les-Avallon. La chaux proviendra des fours des Bordes (Bordelles), près de Metz, elle sera livrée en pierres vives bien ébousinées et devra être cuite au degré convenable. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Les joints, pieds droits et couronnement de bassin seront au ciment de Wassy. *Norroy-le-Veneur lavoir 1860*

Ciment de Wassy. *Bettelainville église 1867, Fénétrange divers 1861*

Ciment de Wassy de la fabrique du sieur Garriel, à Wassy-les-Avallon. *Lommerange lavoir 1862*

Rejointoyage au ciment de Wassy. *Secourt presbytère 1864*

Mortier de ciment hydraulique dit de Wassy. *Bettelainville église 1864*

Enduit au ciment de Wassy. *Eblange école 1865, Landroff 1865*

Enduit au ciment de Wassy. *Lucy école 1863. Ottonville presbytère 1866*

Le mortier de ciment hydraulique dit de Wassy sera mélangé avec un tiers de sable siliceux. On commencera par mélanger le matériau à sec puis ont l'humecter avec de l'eau de manière à donner au ciment la compacité du mortier ordinaire. Ce ciment sera employé aussitôt après avoir été gâché et préalablement, les maçonneries seront d'abord dressées et nettoyées au vif. Les joints seront dégarnis profondément puis le tout sera fortement humecté, pour plus d'adhérence. *Argancy école 1864, Ars-sur-Moselle école 1864*

Enduit et maçonnerie au ciment de Wassy. *Charleville fontaine 1865, Hargarten-aux-Mines fontaine 1867*

Ciment de Wassy. Trois parties de ciment, une sable de Moselle. *Rémering-les-Hargarten fontaines 1866*

Crépi de ciment de Wassy. *Vaudoncourt fontaine 1867*

Mortier de ciment, deux parties de sable fin tamisé de Moselle, trois parties de ciment de Wassy qui sera conservé en futailles à l'abri de l'humidité jusqu'au moment de l'emploi. *Vaudoncourt fontaine 1869*

Enduit au ciment de Wassy. *Varsberg école 1870*

Divers

Chappe de voûte et enduit extérieur de la bouge, ciment de Souissy. *Achain, église, 1842*

Dosages

2 hl de ciment. 22 hl de chaux. *Les Etangs, école, 1844*

Pour poser la pierre de taille, une partie de chaux mesurée vive avec deux parties de poudre de ciment, passée au fin tamis. *Maxstadt, école, 1845*

Par m3, 0,99 de chaux vive, 0,99 de sable pour crépis et enduits. Par m3, 0,40 de chaux vive, 0,90 de ciment. *Rezonville, école, 1846*

Le mortier de ciment sera composé de 0,50 de chaux et 0,50 de ciment fin. *Créhange fontaine 1858*

Le ciment pour fermer les joints d'assemblage de la pierre de taille sera composé de 2/3 de tuiles pilées passées au tamis et de 1/3 de chaux. *Maxstadt, cure, 1860*

Le mortier pour les maçonneries et de crépissage sera composé de 2/3 de sable et de 1/3 de chaux. Le ciment pour fermer les joints d'assemblage de la pierre de taille sera composé de 2/3 de tuiles pilées passées au tamis et de 1/3 de chaux. *Maxstadt, cure, 1860*

Mortier de chaux et sable: 0,33 chaux vive concassée à 0,05, 0,90 de sable. Mortier de chaux et ciment: 0,44 de chaux vive, 0,88 de ciment, béton 0,60 mortier de chaux et sable 0,90 de pierre cassée à l'anneau de 0,05. Il sera employé environ 0,33 m de mortier par mètre cube de maçonnerie ordinaire. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Usage particulier

Ciment de mortier entre les gîtes pour le plancher de l’étage. *Vantoux école 1803*

Ciment sur les vieux planchers, dans le grenier. *Ancy-sur-moselle presbytère 1850*

Ciment blanc à poser entre les planchers. *Ancy-sur-moselle presbytère 1850*

BETON

Béton, pour un mètre cube, 0,60 de mortier ordinaire de chaux et de sable et 0,80 de pierres concassées en fragments qui puissent passer en tous sens dans un anneau de 0,06 de diamètre. Pierres de taille nettoyées complètement de terre et autres matières. Elle sera arrosée pour enlever la poussière. Aucun joint ne sera coulé. La pose se fera sur mortier au moyen de cales et avec du mortier de chaux et de sable. Les pierres seront affermies avec une dame ou une masse de bois. *Sillegny pont 1837*

Béton de pierres concassées. *Spicheren fontaine 1857*

Maçonnerie de béton. *Haudoncourt clocher 1857*

Béton, une partie de chaux éteinte, deux parties de sable, trois parties de gravier, chaux de Val-Ebersing, sans biscuits, durillons ni aucune partie étrangère. *Leyviller presbytère 1859*

Béton du bassin. *Tressange caniveau 1863*

Béton coulé dans les fondations. *Ars-sur-Moselle église 1860, Ars-sur-Moselle école 1864*

Le béton, une chaux éteinte, deux sables, 3 graviers. Mortier hydraulique pour maçonneries, une chaux éteinte, deux sables; pour enduit, un et un quart de chaux éteinte et deux sables. Mortiers et bétons seront faits sans la moindre addition d'eau, leurs proportions de mélange pourront être modifiées par l'architecte selon la qualité des matériaux. *Folschviller, 1862*

Béton, une chaux éteinte, deux sables, trois graviers inférieurs à 0,6 cm. *Folschviller, clocher, 1862*
Béton une chaux éteinte, deux sables, trois graviers. *Liederschiedt école 1864*

Béton composé de 900 dm3 de pierre cassée lavée à grande eau au moment de l’emploi et 450 dm3 de chaux hydraulique, bien mélanger au moyen de griffes et de pelles. *Lidrezing fontaine, lavoir aigayoir 1865*

Le béton sera composé d'une partie de chaux éteinte et de deux parties de sables et trois parties de gravier ou pierre cassée de 6 cm au mieux. Le mortier hydraulique comprendra pour la maçonnerie, une partie de chaux éteinte, deux parties de sable; pour l'enduit, une partie de chaux vive, deux parties de sable. Les mortiers de béton seront faits sans la moindre addition d'eau. *Bliesbrück, école, 1867*

Maçonnerie de béton le radier des chambres. *Maizeroy fontaine 1867*

Béton de mortier de chaux aérienne et de pierre de muschelkalk. *Vaudoncourt fontaine 1869*

LAITS DE CHAUX

Il n'y avait autrefois, pour badigeonner les murs et traiter les menuiseries, respectivement que les laits de chaux et les peintures à l'huile. Il semble que certains murs pouvaient être décorativement peints en faux marbre.

Enduit au blanc d'Espagne

Les écuries seront blanchies au blanc d'Espagne. *Algrange, cure, 1843*

Blanchissage de la salle d'école, chambre d'instituteur, plafond de la salle de la mairie. Blanchissage avec du blanc d'Espagne. *Attilloncourt, 1861*

Blanchissage du mur de la nef et du chœur de deux couches de blanc d'Espagne et à la colle. *Château-voué église 1867*

Blanchissage au blanc de Troyes

Blanchissage au blanc de Troyes, deux couches. *Marsal école 1869*

Blanchissage au lait de chaux

Blanchissage des murs à la craie et à la colle, 1 kg de craie pour 1 l d'eau de collage fait avec des rognures de peau blanche. 2^{e} couche avec un peu moins chargée en craie blanche avec bleu de Prusse. *Téting église 1826*

Blanchiment en deux couches au lait de chaux. *Bérig-Vintrange, église, 1828. Vallières maison instituteur 1830*

Murs blanchis au lait de chaux en une couche. *Lindre-Basse presbytère 1829*

Blanchissage au lait de chaux sur deux couches, saturé de noir de fumée. *Berling, temple protestant, 1834*

Blanchissage au lait de chaux et à la colle, à deux couches. *Berling, temple protestant, 1834*

Crépi, enduit, blanchissage lait de chaux en deux couches. *Danne et Quatre vents école 1837*

Blanchissage au lait de chaux en trois couches dans la salle d'école et l'allée. *Postroff école 1840. Guinkirchen, école, 1845*

Blanchissage au lait de chaux de la salle d'école, de la cuisine et du poêle. *Colligny école 1846*

Blanchissage au lait de chaux sur trois couches. *Augny école 1847, Guerting école 1847, Louperhouse église 1855, Maizeroy école 1865, Pange église 1840*

Blanchissage au lait de chaux. *Novéant-sur-Moselle école 1846, Silly-sur-Nied clocher 1842, Vatimont église 1848*

Tous les murs intérieurs seront blanchis au lit de chaux en trois couches. *Guessling église 1848*

On délayera dans l'eau de chaux 5 dg de noir de raisin pour 10 l d'eau. *Guessling église 1848*

Blanchissage de trois couches jaune. *Pontpierre école 1851*

Blanchissage au lait de chaux. *Antilly école 1841, Piblange école 1845, Ancerville école 1854, Guertling, presbytère, 1866*

Crépi de deux couches avec un parget au lait de chaux. *Craincourt cimetière 1855*

Blanchissage à la chaux vive en quatre couches. *Vaudreching école 1856*

Crépissage pale avec blanchissage. *Puttelange-les-Farswiller pignon maison Magre 1859*

Blanchissage au lait de chaux de toute la maison. *Château-rouge école 1868*

Blanchissage à la colle

Blanchissage au lait de chaux à la colle. *Neufchef maison du pâtre convertie en école 1853*

Badigeon et blanchissage à la colle. *Raville école 1868*

Savoir faire

Les murs et le plafond de la chambre du rez-de-chaussée seront blanchis à deux couches de lait de chaux. Avant de blanchir, le mur et le plafond seront propres et dépoussetés. *Bérig-Vintrange, 1828*

Blanchiment à la chaux vive, dans laquelle on fera dissoudre 1 kg d'alun de Roche pour 20 l de liquide. Sera fait en trois couches, la dernière de manière à ne pas apercevoir les traces de la brosse. *Vibersviller, école, 1849*

Badigeon de mortier

Badigeonnage de mortier. *Ancy-sur-Moselle église 1850*

Badigeon coloré

Blanchiment et badigeonnage en jaune paille, sur la face extérieure du mur. *Berling, temple protestant, 1834*

Badigeon jaune pâle. *Mainvillers église 1863*

LE PLÂTRE

Produit sur de nombreux sites du département, il y a ponctuellement supplanté la chaux aérienne ou hydraulique naturelle. Son exploitation dépendait de la présence de lentilles de gypse dans les marnes irisées. Il servait bien sûr à l'aménagement des décors intérieurs, mais encore, aux revêtements extérieurs et surtout, à la fabrication des oestrich, création mosellane originale, consistant en une dalle épaisse de plâtre armée de chêne, dont la sous-face était souvent décorée en inter solivage. Son usage s'est largement répandu au XIX^{e} siècle, en particulier sur les plafonds. Il serait intéressant de voir si la conception de sols de plâtre en étage, au XIX^{e} siècle est géographiquement corrélée avec l'usage ponctuel du plâtre aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Origine du matériau

Origine	***Edifice***	***Lieu***	***Année***
Baronville	église	Téting	1826
Dieuze	école	Fleisheim	1839
Maizières	école	Fleisheim	1839
Betting	école	Hellimer	1860
Hellering	école	Folschviller	1859
Hellimer	église	Folschviller	1859
Hellimer	église	Folschviller	1862
Hellimer	clocher	Folschviller	1862
Hellimer	église	Frémestroff	1859
Hellimer	presbytère	Frémestroff	1860
Hellimer	église	Guébenhausen	1860

Origine	*Edifice*	*Lieu*	*Année*
Hellimer	presbytère	Leyviller	1859
Hellimer	école	Louperhouse	1854
Hellimer	école	Nelling	1859
Hellimer	église	Porcelette	1860
Hellimer	école fille	Puttelange-les-F.	1856
Hellimer	chapelle	Puttelange-les-F.	1857
Hellimer	hospice	Puttelange-les-F.	1858
Hellimer	église	Rémering-les-Hargart.	1859
Hellimer	presbytère	Rémering-les-Hargart.	1864
Hellimer	chapelle	Tenteling	1864
Marsbach	chapelle	Tenteling	1864
Saverne	école	Fleisheim	1839

Qualités du plâtre

Plâtre des carrières d'Hellimer, bien cuit et non éventé, passé au tamis fin. *Puttelange-les-Farswiller école des filles 1856*

Il sera mis en œuvre le plus promptement possible après sa calcination, attendu qu'il se détériore dans l'air étant avide d'humidité. *Puttelange-les-Farswiller hospice 1858*

Plâtre de Hellimer, bien cuit, non éventé, et passé au tamis fin. *Guébenhausen église 1860*

Le plâtre bien cuit et non éventé et passé au tamis fin, doit devenir onctueux, étant gâché, il sera mis en œuvre le plus prestement possible après sa calcination attendu que l'air le détériore en lui enlevant une partie de son humidité. *Eguelshardt école 1863*

Plafond

Mise en œuvre

Deux couches de plâtre gris, une de plâtre blanc. *Woippy école 1834*

Plafond plâtre blanc sur lattes et contre lattes. *Novéant-sur-Moselle église 1839*

Plâtre, lattes et contre lattes, deux couches, 1ère, plâtre gros, passé au panier, 1 cm ; 2^{e} plâtre fin, 4 à 5 mm, fin au tamis. *Spicheren école 1841*

Plafonds plâtrés. *Kappelkinger église 1842*

Plafond enduit plâtre blanc. *Piblange école 1845*

Plafond à lattes et contre lattes. Lattes de 0,04 x 0,05, espacées de 12 à 15 cm. Contre lattes en lattons, en cœur de chêne, clouées perpendiculairement, espacées de 7 à 8 cm. Deux premières couches de plâtre gris de 0,015 ; la troisième couche de plâtre blanc de 0,004 à 0,005. *Augny école 1847*

Plafond planches de sapin plâtrées, quatre clous à chaque extrémité, écartées l'une de l'autre de 10 cm, avec contre lattis cœurs de chêne, plâtre en deux couches. *Tenteling école 1847*

Deux couches de plâtre gris, une de blanc. *Elvange école 1863, Holling église presbytère 1847*

Plâtre de Hellering, bien cuit, passé au tamis fin, doit durcir parfaitement, mise en œuvre le plus rapidement possible. *Louperhouse école 1854*

Plâtre, blanc et gris. *Flévy 1856*

Plâtre de Hellimer, bien cuit, non éventé, et passé au tamis. Il devra devenir onctueux étant gâché, et durcir parfaitement. *Puttelange-les-Farswiller hospice 1858*

Chambre 1er étage, plafond, lattes et contre lattes, plâtre. *Racrange école 1858*

Plâtre des carrières de Hellimer, bien cuit, non éventé et passé au tamis fin, il doit devenir onctueux étant gâché et durcir parfaitement. Sera mis à l'œuvre le plus promptement possible après sa calcination attendu que l'air le détériore en lui cédant une partie de son humidité. *Leyviller presbytère 1859*

Plâtre bien cuit, non éventé et passé au tamis fin, il doit devenir onctueux, étant gâché et durci parfaitement. Sera mis en œuvre le plus promptement possible après sa calcination, attendu que l'air le détériore en lui cédant une partie de son humidité. *Folschviller, 1862*

Le plâtre sera cuit d'un degré convenable, doux, onctueux, non éventé, employé aussitôt que possible immédiatement après la sortie du four, gâché assez serré pour lui permettre de conserver sa forme. *Haspelschiedt école 1863*

Plâtre gris, cloison blanc. *Morville-sur-Nied école 1863*

Plâtre de Hellimer ou Marsbach. Bien cuit et non éventé, et passé au tamis fin. Doit devenir onctueux, être gâché et durcir parfaitement, il sera mis en œuvre promptement. *Tenteling chapelle 1864*

Plâtre de Hellimer passé au tamis fin, doit devenir onctueux. *Rémering-les-Puttelange presbytère 1864*

Plâtre, lattes et contre lattes, lattes 0,05 épaisseur espacées de 0,10 à 0,14 ; contre lattes cœur de chêne 0,03 à 0,04 et 0,14 épaisseurs 0,014. 1ère couche de plâtre gris, 0,01 épaisseur, faire bourrelet entre les lattes. 2e de plâtre blanc, 0,002 à 0,003. Plâtre cuit en temps convenable, doux et onctueux, adhérent aux doigts ; non éventé, employé autant que possible après sa sortie du four et gâché assez serré pour bien conserver toute sa force. *Valmont école 1864*

<u>Plâtre en deux couches</u>
Plâtrage. *Achen, école, 1832*

Plâtre 1ère couche, 1 cm épaisseur, 2e, 3 à 4 mm, le tout proprement enduit. *Adelange, cimetière, 1838*

Maçonnerie de petites pierres et de plâtre. Blanchis à l'ocre de l'ancienne travure. *Puttigny, école, 1844*

Enduit de plâtre en deux couches. *Alaincourt, école, 1849*

Plafond avec deux couches de plâtre gris, une de plâtre blanc, sur lattis de sapin à contre cœur de chêne. *Ay presbytère 1851*

Plâtre, deux couches de plâtre gris, une de plâtre blanc. *Pontpierre école 1851, Thimonville église 1848*

2e couche de plâtre gris, 3e de plâtre blanc. *Créhange église 1853*

Nef, plafond en plâtre. *Alsting église 1858*

Cloisons et plafond deux couches de plâtre. *Bermering maison instituteur 1859*

Plâtre à deux couches. *Attilloncourt, 1861*

Plafond de plâtres sur deux couches bien dressées, appliquée sur le lattis après avoir préalablement cloué au travers des lattes de petites lattes espacées de 0,06. *Château-voué église 1867*

Plafond en deux couches de plâtre gris, une de plâtre blanc. *Berviller école 1868*

Plâtre en trois couches

Plafond, deux couches de plâtre gris, une de plâtre blanc. *Rozerieulles église 1840*

Plâtre trois couches, deux grises, 3e blanche, le lattis sera posé de manière à former une surface horizontale, contre lattes en cœur de chêne. *Roupeldange école 1844*

Plâtre blanc

Enduit plâtre blanc. *Ancerville école 1854, Richemont logement instituteur 1858, Rurange-les-Thionville presbytère 1840*

Le plafond sera fait de deux couches de plâtre blanc. *Kerprich-les-Dieuze, école.*

Plâtre gris

Intérieur du presbytère. Crépis en deux couches de plâtre. La première sera en plâtre gris de 10 mm d'épaisseur, la seconde en plâtre blanc de 3 mm d'épaisseur proprement enduit, le mur bien dressé, sans bosses. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Première couche de plâtre gris, 2e de plâtre blanc. *Cheminot école 1835*

Le plâtre sera employé en une couche gâchée saine et appliquée au balai contre le lattis. Ensuite sera appliquée une forte couche de gris qui formera T, derrière le lattis, puis, il en sera posé une de blanche unie. *Fleisheim, école, 1839*

Plafond de plâtre gris en deux couches plus plâtre blanc, lattes en chêne, cloison en sapin goujonné, habillés de plâtre blanc, peinture blanc de céruse et huile de lin. *Varize, école, 1845*

Plafond en deux couches de plâtre gris et une de blanc. *Silly-sur-Nied clocher 1842, Guinkirchen, école, 1845. Novéant-sur-Moselle école 1846, Servigny-les-Sainte-Barbe presbytère 1851, Longeville-les-Saint-Avold institutrice 1864*

Plâtre, lattes jointives et contre lattes en cœur de chêne, deux couches de plâtre gris, 3e de plâtre blanc, chacune épaisse de 13 mm. *Adelange, église, 1859*

Murs enduits de plâtre, 1ère couche grise, 2ème blanche, 0,2 centimètres d'épaisseur. *Château-Brehain, 1859*

Corridor, plafond en plâtre gris. *Altviller presbytère 1860*

Enduit au plâtre gris et plâtre blanc. *Eblange école 1865*

Plâtre gris et blanc plafond ; plâtre gris cloison. *Saint-Julien-les-Metz école 1863*

A l'intérieur, deux couches d'enduits sera faite au plâtre gris ou blanc. *Guessling école 1869*

Au panier et au tamis

Plâtre, deux couches, plâtre gris au panier, 1 cm, plâtre blanc au tamis, lattes 5 à 6 cm l, espacées 5à 8 cm, lattis cœurs de chêne, 4 cm, 4 mm épaisseur. *Altviller école 1843*

Solivage étage lattis contre lattis, première couche de plâtre gris passé au panier, seconde de plâtre blanc passé au tamis fin. *Maxstadt, école, 1845*

Une couche plâtre gris passé panier, 1 cm épaisseur, la 2e, 36 à 4 mm, plâtre blanc fin au tamis. *Altrippe, église 1846*

Plâtre gros. *Herny école 1859*

Lattis et contre lattis

Cloison et plafond de sapin, plâtre chaque face. Planches posées de bout par le bas sur le plancher et par le haut aux solives. Quatre forts clous à chaque extrémité, 0,027 m d'épaisseur espacés tous les 7 cm. Lattis, contre lattis et plâtre de même au plafond. *Maxstadt, école, 1845*

Plafond sur lattis de 5 x 7, espacés 8 cm. Contre lattes, lattons cœur de chêne 3 à 4 cm de large, espacés 8 à 10 cm. *Altrippe, église 1846*

Plâtrage, couche de plâtre gris de 1 cm d'épaisseur, couche blanche de 5 mm d'épaisseur, lattis, contre lattis, lattes de 5 à 6 cm de largeur, espacées de 8 cm, contre lattes, lattons de cœur de chêne de 3 à 4 cm de largeur et de 4 mm d'épaisseur, contre lattes, de manière que les lattons, portant à plein à la rencontre de chaque latte seront espacés de 1 cm. *Hambach, école, 1846*

Plâtre, lattes de sapin et contre lattes en cœur de chêne. *Créhange église 1853*

Enduit au plâtre en deux couches, la seconde de plâtre blanc. Seront bien dressées et pétries. Ceux sur plafond seront appliqués sur des petites lattes de chêne espacées de 8 cm, du milieu à milieu. *Albestroff, église, 1853*

Plafonds en plâtre à trois couches sur contre lattis, guinches de sapin et lattes en cœur de chêne. Enduit au plâtre en deux couches sur mur déjà crépi au gros mortier de ciment de Wassy. *Alsting église 1858*

Plafond latté de sapin, espacées 0,7 cm, 2 couches de plâtre. *Château Brehain, 1859*

Lattes de 0,5, séparées de 10 cm, lattons de coeur de chêne, 3 à 4 cm, 4 mm d'épaisseur, clouées sur des lattes distantes de 1 cm, une première couche de plâtre gris d'une centimètre d'épaisseur, de manière à faire barrelet sur le vide des lattes. 2e couche de plâtre blanc de 3 cm d'épaisseur. *Haspelschiedt école 1863*

Plafond avec lattes et contre lattes. *Guertling, presbytère, 1866*

Enduit au plâtre

Diversité d'usage

Latte pour le plâtre 6 cm au plus. *Fleisheim, école, 1839*

Allée et salle à manger plâtre blanc ; cuisine plâtre gris. *Saint-Julien-les-Metz presbytère 1840*

Enduit au plâtre gris. *Servigny-les-Raville église 1849*

Plâtre blanc dessous la rampe de l'escalier. *Pournoy-la-Grasse, école, 1845*

Murs des chambres enduits au plâtre. *Racrange école 1858*

Corps de cheminée enduit au plâtre. *Attilloncourt, 1861*

Enduit au plâtre blanc. *Bettelainville église 1861*

Plafonds
Plâtrerie en plafond sous poutres, arrière linteaux et cloisons. Bérig-Vintrange, école

Plafonds de plâtre sur lattis neuf. *Fleisheim, école, 1839*

Plafond au blanc de bourre et plâtre blanc. *Tressange église 1850*

Enduit au plâtre en deux couches. *Louperhouse église 1855*

Plafonds plâtrés. *Folschviller, école, 1859*

Le plafond en deux couches de plâtre, gris et blanc. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Plafond, plâtre blanc sur lattis de chêne et contre lattis en sapin. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Corridor, plâtre plafond, lattes et contrelattes, trois couches. *Cappel, presbytère, 1857*

Enduit de plâtre mélangé d'ocre jaune dans la classe, le vestibule, la cuisine. *Varsberg école 1870*

Cloisons
Cloisons en plâtre. *Coume, presbytère, 1806*

Plâtre gris sur cloisons. *Pontoy école 1806*

Combles
Plâtrage en combles. *Grostenquin école 1836*

Murs
Enduit au plâtre. *Attilloncourt, église, 1834*
Enduit de plâtre au mur. *Berling, temple, 1834*

Murs enduits au plâtre. *Cappel, église, 1835*
Mur enduit au plâtre gris crépi par mortier. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Enduit plâtre gris puis blanc. *Rombas presbytère 1841*

Enduit de plâtre blanc. *Roppeviller école 1866*

L'Estrich ou oestrich

La partie supérieure des planchers sera recouverte d'un ciment de plâtre de 4 à 5 cm d'épaisseur. *Tragny église 1816*

Au-dessus des poutres de comble de la maison et de l'écurie, il sera fait un plâtrage pour servir de plancher. Ce plâtrage aura 4 cm d'épaisseur, la surface sera progressivement lissée et mise bien de niveau sans creux ni flaches, ni parties basses. *Adelange, école de garçons, 1835*

Plâtrage estrich au-dessus des poutres des combles. *Petite-Roselle école 1836*

Au-dessus des poutres de l'écurie, il sera fait un plâtrage pour servir de plancher, il aura 4 cm d'épaisseur, proprement lissé, de niveau sans creux ni flaches. *Louperhouse presbytère 1852*

Sous les planches rabotées, on établira entre les poutres de la travure un ciment de plâtre gris de 0,06 d'épaisseur sur bardeaux de chêne et sapin. *Vaudreching école 1856*

6 m² de plâtrage dit Estrich seront exécutés sur le grenier de la maison pour remplacer les parties dégradées. *Maxstadt cure 1860*

LA TERRE CRUE

L'habitat en pan de bois concernait autrefois un bon tiers oriental du département. Le torchis a cessé d'être utilisé massivement à la fin du XVIII^e^ siècle mais on observe encore, dans le courant du XIX^e^ siècle, une certaine mise en œuvre de la terre crue, en bousillage (espace interstitiel en plafond, entre solivage) et en torchis (remplissage ou hourdis de pan de bois). Cependant, ces travaux ne touchaient plus que des annexes. Cela ne signifie pas qu'ils purent être plus importants au niveau des maisons paysannes, même si nos observations tendent à prouver que la brique cuite remplaça la terre crue en remplissage de pan de bois, au XIX^e^ siècle. L'intérêt est de savoir si le domaine de la terre crue, au XIX^e^ siècle, correspond toujours au territoire du torchis, au XVIII^e^.

Les différents matériaux

Bouzillage

Bousillage. *Holving école 1825*

Bousillage, entre les poutres de l'étage des combles et des latrines, rainures de 3 cm de profondeur et 3 de longueur. *Hombourg Haut école 1830*

Bousillage en terre grasse et paille sur paillots en chêne, posés dans des rainures ou sur des lattes de chêne, clouées aux solives, nivelées au mortier et blanches. *Leyviller écoles 1831*

55 m² de bousillage, cloisons planches de sapin. *Achen, école, 1832*

Bousillage entre les poutres de l'étage. Terre glaise mêle de paille et étrésillons rainurées à base de dessous de la poutre. Chaque rainure de 3 cm de longueur, proprement enduite de plâtre 10 mm épaisseur, 1ère couche plâtre gris 7 mm, 2è de plâtre blanc 3 mm. *Rohrbach-les-Bitche école 1832*

Bousillage, chaque rainure de 3 cm de largeur et 3 de profondeur, poutres étage, combles et écuries, face du dessus enduite de deux couches 1er grise de 7 mm et 2e blanc, 3 mm. *Epping école 1834*

210 m² de plafond en bouzillage, plus blanc à bourre. *Berling, temple, 1834*

Bousillage entre les poutres de l'étage et du comble de la maison et de l'entrée. Un autre des combles de l'écurie. Il sera fait de torchis et de paillotage. Les étraissillons ou paillots seront en chêne, chacun de 7 cm de largeur et 4 cm d'épaisseur. Le torchis du bousillage sera en terre grasse, battue et corroyée avec de la menue paille et du foin pour bien la lier et l'empêcher de se gercer et roulée autour des étraissillons, seront espacés et serrés à coups de masse dans des rainures de 3 cm de profondeur établis dans les poutres. Le bousillage étant sec, la surface de dessous sera crépie avec deux couches de plâtre, la 1ère mêlée de poils de veau ayant 6 mm d'épaisseur, la 2e sans poils de beau ayant 4 mm d'épaisseur. *Adelange, école de garçons, 1835*

Bouzillage entre les poutres du comble, composé de terre glaise et d'étrésillons de chêne. *Petite-Roselle école 1836*

Bouzillage terre glaise mêlée de paille et étrésillons de chêne de 7 cm de largeur et 3 cm épaisseur et roulée autour des étrésillons et serrés à coup de masse les uns contre les autres dans des rainures de trois cm de profondeur établies dans les poutres, la face du dessous sera crépi au bon mortier et blanchie de trois couches de lait de chaux. *Petite-Roselle école 1836*

Bouzillage entre les poutres de l'étage et du couloir. *Grostenquin école 1836*

Au-dessus cuisine, chambre et corridor, six solives de 5,20 et trois 3,85, 0,16 x 0,20, bois blanc entre lesquelles sera posé un bouzillage. *Petite-Roselle école verrerie 1837*

Bouzillage au-dessus de l'écurie et des latrines, en torchis et paillotages, étrésillons ou paillots en chêne de 7 cm de largeur et 4 d'épaisseur. Torchis ou bouzillage en terre grasse battue et corroyée, menue paille pour bien la lier et l'empêcher de gercer. Rouler autour des étrésillons, lesquels seront serrés à coupes de masse l'une à côté de l'autre dans des rainures à grain d'orge de 3 cm de profondeur taillées dans la poutre. *Macheren école 1840*

Bouzillage, poutres étage de la maison et poutres des latrines. Terre glaise mêlée de paille, les étrésillons en chêne. Face du dessous enduite avec un bon mortier au plâtre et blanchie de trois couches de lait de chaux. *Frémestroff école 1840*

Bousillage poutre des combles des latrines. *Hilsprich école 1841*

Bouzillage, cloison à côté de la porte d'écurie, entre la petite cuisine et l'écurie, dans le triangle du pignon du er séparant les deux logements. *Louperhouse maison du pâtre 1841*

Bouzillage sur la poutraison au-dessus de l'écurie. Bouzillage composés d'étrésillons en bois de chêne de 3 cm de largeur et 4 d'épaisseur. Le torchis, ou paillotage sera de terre grasse battue et corroyée avec de la menue paille et roulée autour des étrésillons, lesquels seront serrés à coups de

masse l’un contre l’autre dans des rainures à grain d’orge de 3 cm de profondeur établies dans les poutres. *Spicheren école 1841*

Bouzillage entre les poutres de l’étage, torchis ou paillotage, les étrésillons, ou paillot de chêne, de 7 cm de largeur et 4 d’épaisseur, terre grasse battue et corroyée, avec de la menue paille et roulée autour des étrésillons, lesquels seront serrés à coup de masse l’un à côté de l’autre dans des rainures à grain d’orge de 3 cm d’épaisseur. Le bouzillage étant sec, la surface de dessous les poutres sera enduite de deux couches de plâtre, la première mêlée de poils de veaux, de 1 cm d’épaisseur, la seconde sans poils de veaux de 4 mm, le tout proprement enduit. *Puttelange-les-Farswiller école 1841*

Bousillage. *Grundviller maison chantre 1841*

Bousillage servant de plafond. *Nousseviller-les-Bitche maison du pâtre 1842*

Bousillage poutres étage et poutres combles, poutres latrines. Terre glaise mêlée de paille et étrésillons de chêne dont le dessous sera enduit avec un bon mortier mêlé de poil de veau et blanchi de trois couches de lait de chaux. *Landroff école 1842*

Bousillage entre poutres étable et combles. *Landroff 1842*

Bousillage, étrésillons 0,07 de largeur et 0,05 épaisseur. Terre glaise mêlée de paille roulée autour des étrésillons. *Betting école 1843*

Entre les poutres des combles, il sera fait un torchis de bouzillage, les palançons ou étresillons seront de 7 cm de largeur et de 4 d’épaisseur, le torchis ou bouzillage sera en terre grasse battue et corroyée avec de la menue paille pour bien la lier et l’empêcher et de gercer et roulée autour des étresillons, lesquels seront serrés à coups de masses l’une contre l’autre dans des rainures à grains d’orge de 3 cm. Au dessus des poutres des combles, il sera fait un plâtrage pour servir de plancher de 4 cm d’épaisseur, la surface sera proprement lissée et bien de niveau, sans creux ni flaches ni parties basses. *Altrippe école 1843*

Bouzillage au-dessus écuries et latrines, étrésillons de bois de chêne, 7 cm l, 0,04 e. le torchis en paillotage sera en terre grasse battue et corroyées avec de la menue paille et roulées autour des étrésillons, lesquels seront serrés à coup de masse les uns contre les autres dans des rainures à grain d’orge de 0,05 de profondeur établis dans les poutres. La surface de dessous su bouzillage sera enduite au mortier mêlé de poil de veau et blanchi de trois couches de lait de chaux. *Altviller école 1843*

Le pignon est à jour, il sera bousillé pour ce, les tampons et étrecillons seront fournis et placés sur la surface. *Cappel, maison du pâtre, 1843*

Réparer par un bousillage la brèche au plafond, l'une et l'autre blanchi lait de chaux sur deux couches de surface. *Cappel, maison du pâtre, 1843*

Bouzillage. *Erching école 1843*

Enduit sur lattes et contre lattes et bouzillage. *Gros Réderching école 1844*

Bouzillage entre les poutres de l’étage. *Puttelange-les-Farswiller chambre 1845*

Bouzillage entre les poutres au-dessus de l'écurie. *Maxstadt, école, 1845. Petit-Tenquin école 1845. Pontpierre école 1851, Rémelfing école 1844 1859*

Bouzillage dégradé. *Grening cure 1845*

Bousillage poutres de la cuisine et chambre à four. *Grening cure 1845*

Bouzillage au-dessus écurie et latrines. Etrésillons de chêne 7 cm de largeur, 4 épaisseur, le torchis de terre grasse corroyée avec de la menue paille, serrés à coups de masse dans une rainure à grain d'orge de 3 cm. Sur le bouzillage, sera fait un plâtre pour servir de plancher de 4 cm d'épaisseur. *Richeling école 1846*

Bouzillage, entre les solivages du bâtiment derrière la maison, il sera fait un bouzillage composé d'étressillon en bois de chêne de 5 cm de largeur et de 4 cm d'épaisseur. Le torchis ou paillotage sera en terre grasse battue et corroyée avec de la menue paille, et roulée autour des étressillons, lesquels seront chassés à coup de masse l'un contre l'autre dans des rainures à grain d'orge de 3 cm de profondeur, établis dans les poutres. *Hambach, école, 1846*

Bouzillage entre les poutres de l'écurie, étrésillons de 7 cm de large et 4 cm d'épaisseur, torchis, terre grasse battue et corroyée avec de la menue paille et roulée autour des étrésillons, lesquels seront serrés à coups de masse les uns contre les autres dans un rainure à grain d'orge de 3 cm. Le bouzillage étant sec, la surface de dessous sera crépie au plâtre mêlé de poil de veau, en deux couches, la 1ère de 1 cm, la 2e de 4 mm, le tout proprement enduit. *Maxstadt, école, 1845, Puttelange-les-Farswiller maison fossoyeur 1846*

Bousillage. *Holling église presbytère 1847*

Bouzillage entre poutres solives écurie. *Tenteling école 1847*

Bouzillage, étrésillons de bois de chêne de 4 cm de largeur et 0,80 épaisseur, le torchis ou paillotage sera en terre glaise batture et corroyée avec de la menue paille et roulée autour des étrésillons, serrés à coups de masse l'un contre l'autre dans des rainures à grain d'orge de 3 cm de profondeur établis dans les poutres. *Tenteling école 1847*

La surface de dessous le bouzillage sera enduite d'un mortier mêlé de pils de veaux et blanchis de trois couches de lait de chaux. *Tenteling école 1847*

Bouzillage avec de la terre glaise mêlée de paille et étrésillon en chêne et la face de dessous enduite et blanchie de trois couches de lait de chaux. *Suisse école 1850*

Bouzillage entre les poutres des latrines, fait avec de la terre glaise mêlée de paille et étrésillons de chêne et la face de dessous enduite et blanchie de trois couches de lait de chaux. *Suisse école 1850*

Bouzillage. *Bertring école 1840, Blies Schweyen Guerswiller école 1846, Destry école 1841, Eincheville 1835, Tenteling école 1851*

Bouzillage entre les poutres de l'écurie, fait en torchis ou bouzillage, les étrésillons ou paillots de chêne de 7 cm de largeur, et 4 cm d'épaisseur, le torchis sera fait avec de la terre grasse bien battue et corroyé avec de la paille roulée autour des étrésillons. Ils seront serrés à coups de masse l'un à côté de

l'autre dans les rainures de 3 cm de profondeur, établies dans les poutres. *Louperhouse presbytère 1852*

Le bouzillage étant sec, la surface du dessous sera crépie d'une couche de mortier bâtard mêlé de plâtre et de poils de veau. *Louperhouse presbytère 1852*

15 m² de bouzillage. *Porcelette presbytère 1852*

Bouzillage couloir et dessus chambre. *Porcelette école de Diesen 1852*

Les plafonds et bouzillages se trouvent fendus et en partie tombés par suite de la vétusté et des poutres qui pendent d'un côté et de l'autre. *Bistroff 1854*

Bouzillage poutres au-dessus écuries et latrines. *Vahl-Ebersing école filles 1857*, *Richeling école 1857*

Bousillage en terre grasse et paille sur paillots, en chêne nivelé avec un enduit au mortier, entre les solivages de la cave 13 x 4 m. *Folschviller, école, 1859*

Bouzillage entre les poutres au-dessus de l'écurie et des latrines. Terre glaise mêlée de paille et étrésillons. *Oeting école 1859*

Bouzillage entre les poutres au-dessus de l'écurie et du bûcher. Terre glaise mêlée de paille et étrésillons de chêne, surface au-dessous crépie et enduite au bon mortier et blanchie de trois couches de lait de chaux. *Vahl-Ebersing école 1859*

Le plafond de l'écurie, l'écurie et la chambre de l'étage seront enduits d'un bouzillage dont la surface sera crépie au mortier de poil de veau et blanchie de trois couches de lait de chaux. *Hémilly Devis estimatif école 13 janvier 1860*

Bouzillage au-dessus de l'écurie. *Grening école 1860*

Bouzillages entre les poutres au-dessus de l'écurie. *Grening école 1862*

Il faudra ajourner les travaux de plâtrerie, menuiserie, peinture, bousillage … *Nelling école 1861*

Bousillage en terre grasse et paille. *Folschviller, école, 1863*

Bouzillage terre glaise mêlée de paille, étrésillons en chêne, surface du dessous crépie et enduite avec un bon mortier et blanchie de trois couches de lait de chaux. *Woustviller école 1863*

Réparation au bouzillage. *Guébenhausen école 1863*

Bousillage écurie 5,70 x 4. *Leyviller presbytère 1865*
Bousillage de la cave de l'instituteur, 8 x 4, et celle de l'étable, 4 x 3,90. *Leyviller école 1865*

Bouzillage établi entre les planchers. *Bliesbrück, école, 1867*

Corroy, conroi

Terre corroyée contre les murs et la plateforme. *Pontoy fontaine 1824*

Terre argileuse corroyée entre les murs de la plateforme et de la cuve de la citerne. *Pontoy fontaine 1825*

Au pourtour de la fosse, il sera battu une chaîne de corroi par lit de 10 cm, elle aura 13 m de développement, 2,10 m de hauteur et 30 cm d'épaisseur. *Maizières-les-Vic école 1834*

Corroy de terre glaise. *Aumetz puits et pompes 1853, Spicheren puits 1845*

Dans la grange, un conroi de terre glaise battue jusqu'à ce qu'elle soit entièrement sèche. *Zouftgen presbytère 1867*

Torchis

Gensage en terre de paille, fuseaux et enduits au mortier. *Fleisheim, école, 1839*

Cloisonnement en torchis, avec charpente neuve à refaire en chêne. *Fleisheim, école, 1839*

Les cloisons, outre la charpente, seront exécutées en torchis, avec fuseaux; ensuite, revêtues sur chaque face d'un bon enduit en mortier de chaux et sable et d'un blanchissage en trois couches. Bois de sapin pris sur la vallée de la Sarre. *Fleisheim, école, 1839*

Pan de bois, hourdis remplissage, mi moellons, mi raffetonnage. *Vibersviller, école et pompe à incendie, 1849*

LE PAN DE BOIS

Le pan de bois sera fait des anciens bois. Le remplissage de ce pan de bois sera fait en maçonnerie de petits moellons, composé d'un tiers de chaux, un tiers de sable et autant de plâtre. Enduit de même mortier. Les enduits devront recouvrir tous les bois. *Riche école 1846*

Pan de bois rempli au torchis. Pan de bois et torchis, le tout d'un aspect le plus désagréable. Démolition des murs en pan de bois, et maçonnerie de moellons. *Puttelange-les-Farswiller pignon maison Magre 1859*

Pan de bois rez-de-chaussée recouvert enduit en deux couches, 1ère de plâtre gris, 2e couche plâtre blanc.*Bermering maison instituteur 1859*

Pignon gauche mur fortement lézardé et pan de bois au-dessus en surplomb. *Puttelange-les-Farswiller maison Magne 1859*

Hourdis en plâtre de moellons des pans de bois, seront bien dressés dessus et n'auront pas moins de 12 cm d'épaisseur. *Lucy presbytère 1861*

LA BRIQUE DE TERRE CUITE

Sauf pour le pan de bois, la brique est rarement utilisée en Moselle. Elle ne sert que pour certaines voûtes d'église, pour les caves, les fours à pain et les cheminées. Son usage est donc spécifique à la création de certains volumes ou à l'aménagement de lieux soumis au travail du feu.

Origine des matériaux

Lieu d'origine	***Nature***	***lieu d'usage***	***Année***
Achain	briques	Château-Salins	1842
Alsting	église	Alsting	1856
Alsting	église	Alsting	1858
Altviller	presbytère	Altviller	1860
Berthelming	école	Berthelming	1855
Bettange	école	Roupeldange	1844
Chambley	briques	Rezonville	1846
Chambley	tuiles	Rezonville	1846
Château-Salins	briques	Chicourt	1855
Château-Salins	briques	Hampont	1834
Commercy	briques creuses	Alsting	1858
Commercy	briques creuses	Ars-sur-Moselle	1864

Lieu d'origine	*Nature*	*lieu d'usage*	*Année*
Commercy	briques école	Flétrange	1860
Commercy	briques creuses église	Bettelainville	1861
Commercy	église	Bettelainville	1867
Commercy	briques creuses	Holacourt	1861
Commercy	briques creuses	Malroy	1864
Forbach	église	Guébenhausent	1860
Gerbécourt	briques	Maizières-les-Vic	1834
Guerting	brique	Guerting	1847
Hoeutrange	brique	Ottange	1825
Hombourg	brique	Luttange	1846
Immershoff	brique école	Volmerange-les-O.	1852
Landremont	brique	Hémilly	1847
Langatte	école	Haut-Clocher	1853
Les Etangs	école	Roupeldange	1844
Les Etangs	école	Sainte-Barbe	1845
Les Etangs	presbytère	Silly-sur-Nied	1846
Ligny (55)	église	Porcelette	1870
Luppy	briques creuses	Marielles	1867
Macheren	briques	Rezonville	1845
Macheren	briques	Varize	1845
Niderviller	école	Angviller	1861
Rémering	école	Macheren	1840
Rémilly	école	Brulage	1844
Romecourt	école	Maizières-les-Vic	1834
Saint-Avold	école	Macheren	1840
Saint-Julien	école	Servigny-les-Ste-Barbe	1848
Saulny	presbytère	Fèves	1867
Trémery briques et tuiles	école	Trémery	1844
Vigy	briques	Argancy	1864
Vigy	école	Servigny-les-Ste-Barbe	1848
Villers	presbytère	Fèves	1867
?	brique creuse	Raville	1868

La mise en œuvre de la brique

Diversité d'usage du matériau

Carrelage
Carrelage en briques polies posées à plat sur un mortier, les joints coulés. *Kirsch-les-Sierk école 1863*

Cheminée
Briques sur la cheminée. *Angviller école 1861*

Brique en contre-cœur de la cheminée. *Puttigny, école, 1862*

Pour les cheminées, briques posées à plat, *Bérig-Vintrange, école.*

Cloison
Brique de séparation de l'allée et de la salle de classe. *Altrippe école 1843*

Mur de brique séparant le corridor et la chambre. *Rimling école 1846*

Briques cloison de séparation entre la dalle de classe et le vestibule. *Freyming école 1862*

Four
La maçonnerie de brique pour la calotte de four sera exécutée en brique boutisse. *Fleisheim, maison d'école, 1839*

Les briques de la cave auront 0,20 de dimension et 0,04 d'épaisseur. Celles de l'âtre du four seront posées sur une chape de terre glaise de 6 cm d'épaisseur. Les autres, sur un lit de mortier de 3 cm. *Maxstadt, école, 1845*

Maçonnerie
Les briques et les tuiles viendront des mêmes fours que la chaux. Elles seront mouillées avant la mise en œuvre pour bien adhérer au mortier. *Bisping école 1840*

Maçonnerie de briques posée de champ. *Betting école 1843*

Maçonnerie de brique de chant (chqmp) et mortier de terre argileuse. *Mainvillers école 1845, Voelfling-les-Bouzonville école 1853*

Maçonnerie de briques ordinaires posées à plat. *Bistroff presbytère 1855*

Mur maçonnerie de brique 0,11 cm. *Château-Bréhain, 1859*

Maçonneries en brique. *Flastroff, école de Zeurange, 1859*

Le mur de maçonnerie sera monté de briques de 0,11 cm. *Château-Bréhain, 1859*

Maçonnerie de moellons et de briques. *Vibersviller, temple, 1861*

Briques en plein ciment de Wassy et sable de Sarre bien lavé. *Bisping pont 1870*

Ouvertures

Les arrière-voussures des portes et des fenêtres extérieures, seront faites en arceaux de briques ou moellons. *Bliesbrück, école, 1867*

Au-dessus de toutes les baies, il sera fait des arcs de décharges en briques neuves, de corde en hauteur de dizaine de flèche. *Bliesbrück, école, 1867*

Voûte

Voûte en berceau en briques creuses de 0,045 d'épaisseur, posées de champ au ciment de Wassy, avec chape supérieure en même portier pour la protection contre les gouttières et enduit au-dessous en plâtre. *Alsting église 1858*

Maçonnerie en voûte en briques. *Flastroff, église, 1860*

Briques pour la voûte. *Cappel, chapelle, 1861*

Voûtains en même brique n°1 posées en plâtre et enduites au plâtre blanc à l'intrados. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Qualité des briques

Maçonnerie en brique, pavés de champ. *Nousseviller-les-Bitche maison du pâtre 1841*

Les briques et les tuiles viendront des meilleures tuileries du pays. Les tuiles auront 32 cm de longueur et de 14 à 16 cm de largeur, avec crochet. *Maxstadt, école, 1845*

Briques de la briqueterie des Etangs, bien cuites et entières, bien sonnantes et exemptées de toutes parties calcaires. *Silly-sur-Nied presbytère 1846*

Les briques seront tirées de la briqueterie des lieux. Elles seront bien cuites, saines, entières, sonnantes et exemptes de toutes parties calcaires. *Guerting école 1847*

Briques et tuiles plates de Langatte, bien cuites et sonnantes sans être vitrifiées. *Haut-Clocher école garçons 1853*

Les briques proviendront des meilleurs fours du pays, bien moulées et entières, cuites à propos, sans gerçures ni bavures, sonores et non gélives, et de ton uniforme. *Alsting église 1856*

Briques des tuileries voisines, bien cuites, sonores, non gauchies. *Lorquin halles 1858*

Briques et tuiles des tuileries des environs. *Leyviller presbytère 1859*

Briques posées de champs. *Gros Réderching chapelle 1860*

Briques et tuiles de bonne qualité, droites et bien moulées, et cuites à propos sans gerçures ni bavures, sonores et non gélives, la pâte devra être homogène, de même nature, indiquant une terre bien manipulée. *Folschviller, 1862*

Mise en œuvre

Bain de mortier

Les briques seront posées de niveau un bain de mortier fin, maçonnées en liaison, le mortier soufflant dans les joints montants et pressés doucement avec le manche du marteau pour les enfoncer dans les casser. Les joints de devront avoir plus de 5 mm. *Cheminot école 1835*

Les briques, bien cuites, auront la dimension en usage dans le pays. Elles seront posées en liaison à bain soufflant de mortier et seront prises au même four que la chaux. *Fleisheim, école, 1839*

Brique de séparation de l'allée et de la salle de classe, 22 cm x 11 x 4, bien cuite et non brûlée, placé de niveau à bain de mortier. *Altrippe école 1843*

Maçonnerie de briques bien denses et bien cuites de pays posées au mortier de chaux et sable. *Alsting église 1858*

Maçonnerie de briques creuses n°3 de Commercy, posées à plat, en plein mortier, crépis des deux faces. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Ciment

Brique et mortier romain. 5 toises de pavés, ciment romain. *Fey, cimetière, non daté.*

Brique avec ciment de chaux et sable. *Théding logement sage-femme 1856*

Posés de champ

Pavés de brique posés de champ. *Amanvillers presbytère 1836*

Briques posées de champs, encadrement âtre de la cuisine et briques posées en plan tuyau de cheminée cuisine. *Rémelfing école 1844*

Maçonnerie de briques creuses bien dures et bien cuites, des meilleures tuileries de Commercy, posées de champ au mortier de ciment de Wassy. Enduites au mortier fin de chaux hydraulique et sable de la Sarre. *Alsting église 1858*

Mises à l'eau avant emploi

Briques de Château-Salins, bien cuites et sonnantes, mises à l'eau avant leur emploi. *Achain, église, 1842*

Pendant leur emploi, les briques seront trempées dans l'eau, posées alternativement en boutisses et panneresses et de 5 mm au plus de joints. *Folschviller, 1862*

Céramique

Carreaux de céramique de Sarreguemines. *Holving église 1867*

LES CHARPENTES

Au XIX^e^ siècle, l'usage du sapin était devenu important en charpenterie mais le chêne conservait ses domaines réservés. Les exemples présentés ci-après permettent de vérifier que l'usage respectif de ces deux essences d'arbres se faisait de façon sélective, en fonction des pièces travaillant par exemple en flexion (préférence au sapin), ou en compression (préférence au chêne). S'il est certain que l'usage du sapin ne pouvait que progresser pour devenir exclusif aujourd'hui, il est longtemps resté de tradition, chez les charpentiers, d'utiliser le chêne pour la conception du poinçon de la ferme.

Notre présentation sélective de l'usage du sapin et du chêne n'est pas absolue mais relative aux informations fournies par les documents, lesquelles pouvaient être partielles. Par exemple, dans la rubrique chêne, il faut bien considérer que le sapin pouvait être employé pour des parties non évoquées. Il était devenu très rare, au cours de ce milieu du XIX^e^ siècle, que l'on construisit encore une charpente, totalement en bois noble. Les belles charpentes lorraines en chêne datent essentiellement du XVIII^e^ siècle.

Origine des matériaux

Origine	***Bâtiment***	***Lieu d'usage***	***Année***
Forêt de Bischwald	école garçons	Adelange	1835
Bois de Metz	école	Ennery	1839

Structure

Une ferme cinq pannes. *Waldveistroff école 1816*

Pannes 0,15 x 0,30, espace entre les chevrons de 0,70, chevrons 0,08 x 0,10. *Roupeldange école 1844*

Chevrons branchés sur les poutres se joindront à anglet au faîtage. *Roupeldange école 1844*

Lattes de 5 à 6 cm et de 0,29 épaisseur. *Waldwisse presbytère 1853*

Origine des bois

Chêne des forêts des environs, sapin des forêts des Vosges. *Norroy-le-Veneur lavoir 1860*

Bois, sans précision

Le bois de chêne sera équarri de vive arête, sans aubier ni flache ni noeuds vicieux, ni roulures, ni pourritures. *Chicourt maison d'école 1855*

Bois, pannes et solives sains, sans obier si flache, planches bien séchées sans trous ni crans. *Adelange, église, 1859*

Bois sans aubier, nœuds vicieux, ni roulures. *Abreschwiller, église, 1852*

Le bois de sapin, pas plus de deux ans de chantier. On tolèrera pour ces derniers une flache sur les arêtes de 5 cm mesurée perpendiculairement avec les diagonales de la section horizontale. *Albestroff, église, 1853*

Charpente, bois droit sans fil, sans écorce, trous de hard, aubiers, nœuds vicieux *Tenteling chapelle 1864*

Les bois ne seront point échauffés, gélifs, gras, tranchés, cornés ni sur le retour d'une année de coupe au moins. *Tenteling chapelle 1864*

Chêne et sapin

Charpente de chêne et de sapin. *Vigy fontaine 1829, Vigy lavoir couvert 1836*

Chevrons chêne ou sapin. *Adelange, cimetière, 1838*

Chevrons et pannes en sapin à l'exception des pannes rampant sur les murs de face qui seront en chêne. *Altrippe école 1843*

Charpente et sapin et en chêne. *Algrange, presbytère, 1844 Ancy-sur-moselle presbytère 1851*

Solivage de sapin. Fermes en chêne. Linteaux, arrière linteaux, châssis de chêne. *Maxstadt, école, 1845*

Charpente de sapin, sablière de chêne, corniche de chêne, deux fermes en chêne, pannes en sapin. *Maxstadt, école, 1845*

Ecurie, solivage de chêne, pannes et chevrons en sapin. *Maxstadt, école, 1845*

Charpente en sapin, chevrons en sapin, plancher supérieur en sapin, plancher de la salle d'école et de l'allée, en chêne. *Guinkirchen, école, 1845*

Charpente, bois de chêne bien équerre, sapin tolère flèche de 5 cm. *Altrippe, église 1846*

Charpente en sapin, charpente en chêne pour le travail des cloches. *Pournoy-la-Grasse, église, 1846*

Charpente en sapin. *Colligny école 1846*

Bois de chêne et de sapin sans aubier ni nœuds vicieux, ceux pour la menuiserie seront parfaitement secs. *Ajoncourt, école, 1846*

Charpente de chêne et de sapin. *Rimling école 1846*

Charpente de chêne. Chevrons en sapin. Tuiles creuses. Planches sapin. *Guerting école 1847*

Charpente, poteaux de chêne, pannes et chevrons en sapin, traverses de chêne. *Lindre-Basse école 1853*

Charpente de sapin brut et chêne. *Dalstein école 1848*

Charpente de chêne et de sapin. *Brouck école 1852*

Bois de chêne et sapin. *Albestroff, église, 1854*

Charpente en sapin, poinçon et potelet en chêne. *Guinkirchen, église, 1854*

Charpente en sapin, linteau, arrière linteau en chêne de la porte cochère. *Cappel, presbytère, 1857*

Charpente en chêne, en sapin. *Adaincourt, école 1858*

Charpente en chêne et sapin En chêne : enrayure, goussets, queues, semelles, poinçons, liens, bras ; en sapin, les huit arbalétriers et les huit chevrons de la flèche. *Aboncourt, église, 1859*

Charpente en sapin et chêne. *Adelange, église, 1859*

Charpente en chêne du beffroi. Charpente du transept en sapin. *Mécleuves, église, 1859*

Charpente en sapin, poinçon de chêne. *Puttigny, école, 1862*

Solives en sapin, entrait des fermes en sapin, poinçon en chêne, arbalétriers en sapin, contrefiches en sapin, pannes en sapin, chevrons en sapin scié. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Chêne

Poutres de chêne 20 x 20 cm, bousillées et gueusées entre elles. *Landroff école 1820*

Pannes, chevrons, lattes de chêne. *Alzing maison de l'instituteur 1824*

Charpente de chêne. *Rémilly église 1841*

Charpente de chêne. *Silly-sur-Nied clocher 1842*

Sablières de chêne. *Obergailbach église 1844*

Charpente en chêne. *Attilloncourt, église, 1834. Berling, temple protestant, 1834. Altrippe école 1843. Altviller église 1851*

Chêne, sablière, blochet, arbalétriers, entrait, poinçon, contre fiche, échantignole, linteau, arrière linteau, châssis et lucarne, corniches, escalier, manteaux de cheminée, lambourde du rez-de-chaussée. *Hambach, école, 1846*

En chêne, le poinçon, les contreforts, aisseliers, sablières. *Albestroff, église, 1853*

En chêne, enrayure, goussets, queues, semelles, poinçons, liens, bras. *Aboncourt, 1859*

En chêne, solives caves, lambourdes des planchers des salles, de même chambre au rez-de-chaussée, arrière linteaux, linteaux, dont porte de grange. *Folschviller, école, 1859*

Charpente de chêne. *Florange école 1851*

Le bois de chêne équarri à vives arêtes, sans aubier ni flache ni nœuds vicieux, ni roulures, ni pourritures. *Albestroff, église, 1853*

Neuf pannes de chêne. *Albestroff, église, 1854*

Poinçon en chêne. *Courcelles-sur-Nied, école, 1835. Morhange lavoir 1846*

Poinçon du clocher en chêne. *Flastroff, église, 1860*

Charpente du clocher en partie en chêne dont le poinçon. *Flastroff, église, 1860*

Chêne, poinçons, liens d'aisselliers. *Vibersviller, temple protestant, 1861*

Solives en bois de chêne. *Attilloncourt, 1861*

Chêne, traverses, arbalétriers. *Angviller école 1861*

Charpente de chêne, solives, lambourdes, rez-de-chaussée, blochets des fermes. *Leyviller école 1865*

Poteau de chêne sur dé de pierre. *Charly, lavoir, 1867*

Charpente en chêne. *Angeviller église 1846*

Tous les bois de charpente seront coupés en bonne saison, deux ans au moins avant l'emploi, à fil droit, sain ?, durs ?, équarris suivant les prescriptions du devis, sans piqûres, pourritures, nœuds vicieux ou aubier. *Argancy école 1864*

Sapin

Charpente de sapin. *Laquenexy maison pâtre 1809*

Charpente de sapin. *Vallières maison instituteur 1830*

Charpente en sapin. *Rémilly école 1837*

Bois de charpente en sapin. Berling, temple protestant, 1834. *Guinkirchen, école, 1845. Alaincourt, école, 1848. Ancy-sur-moselle église 1849. Ancerville école 1854. Aboncourt, école, 1859. Flastroff, école de Zeurange, 1859. Flastroff, église, 1860. Cappel, chapelle, 1861. Charly, lavoir, 1867*

Charpente en bois de sapin. Angeviller presbytère 1842 1846, *Charleville école 1840,* Courcelles sur Nied, école, 1835

Douze voitures de sapin prises à Metz. *Courcelles-sur-Nied, école, 1835*

Charpente en sapin. *Angeviller presbytère 1842, Charleville école 1840, Château-rouge école 1868, Chémery-les-deux école 1867, Guessling école 1868, Liéhon 1837, Longeville-les-Saint-Avold maison de l'instituteur 1864, Loudrefing, lavoir, fontaine et lavoirs, 1865, Marange-Silvange presbytère 1856*

Toitures en pannes de sapin. *Trémery école 1844*

Sapin, poutres étage des combles. *Hambach, école, 1846*

Sapin, équarri à l'épaule de mouton. *Salonnes chambre coucher instituteur 1852*

Sapin, arbalétriers, sablières, chevrons, lattes. *Albestroff, église, 1853*
En sapin, les huit arbalétriers de la flèche et les huit chevrons de la flèche. *Aboncourt, 1859*
Sapin, entraits, arbalétriers, échantignolles. *Vibersviller, temple protestant, 1861*

Chevrons, planchers bruts en bois de sapin. *Aboncourt, école, 1859*
Charpente en sapin, chevrons en sapin. *Guertling, presbytère, 1866*
Chevrons en sapin. *Charly, lavoir, 1867*

Sapin, traverses étages, chevrons. *Angviller école 1861*

Pannes en sapin. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Planches de neige en sapin. *Albestroff, église, 1853*

Charpente en sapin dont le poinçon. *Folschviller, école, 1859*

Solivage sapin. *Filstroff*
Solivage du couloir en sapin. *Fleisheim, école, 1839*
Charpente en sapin et solives prises à Metz. *Varize, école, 1845*
Charpente en sapin, solives et toitures. *Bliesbrück, école, 1867*

Sommier solivage sapin. *Château-Bréhain, 1859*

Charpente en sapin. *Ay école 1863*

Charpente en sapin, toiture de l'écurie, portes et fenêtres. *Chesny école 1865*

Ecurie, sapin arbalétrier, entrait, poinçon, aissailliers, pannes, faîtières, chevrons. *Leyviller école 1865*

Charpente en pin ou sapin. *Roppeviller église 1867*

Peuplier

Chevrons de peupliers. *Rémilly étables pâtres 1854*

Chêne, sapin, peuplier

Charpente en chêne, sapin et peuplier. *Rémilly salle d'asile 1856*

Charpente allemande

Charpente allemande, appartient à 23 particuliers. *Loutzviller presbytère 1809*

Conditions de mise en œuvre des bois

Les bois ont été choisis de bonne qualité et conformément au devis et employés selon les règles. *Attilloncourt, lavoir, 1836*

Les bois de chêne sont de bonne qualité, sans flache ni aubier. *Assenoncourt, église, 1838*

Bois enduit goudron végétal, 2/3 de goudron, 1/3 poix blanche. *Walschbronn pont 1842*

Les bois pour la charpente seront sans aubier ni mauvais noeuds et exempts de flaches. *Guerting école 1847*

Tous les bois de charpente seront coupés en bonne saison, deux ans au moins avant l'emploi, à fil droit, sain ?, durs ?, équarris suivant les prescriptions du devis, sans piqûres, pourritures, nœuds vicieux ou aubier. *Argancy école 1864*

Bois de charpente sera coupé en bonne saison et deux ans au moins avant leur emploi. *Alsting église 1856*

Bois de charpente de droit fils, sans écorce et trous de hardt, aubier, nœuds, ni piqués de vers. Ils seront d'une année de coupe au moins. Tous les bois de menuiserie seront de quatre années de coupe au moins. *Leyviller presbytère 1859*

Le bois de chêne proviendra des forêts des environs de Norroy-le-Veneur et le bois de sapin des forêts des Vosges. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Chevrons de 0,10 x 0,10. *Freyming école 1862*

Les bois de charpente seront de fil droit, sans écorce, trous de hart, aubier, nœuds vicieux, ni piqués de vers; il ne seront point échauffés, gélifs, gras, tranchés, cariés, ni sur le retour; les bois seront d'une année de coupe au moins, provenant de bons terrains, d'une exposition convenable et abattus en temps utiles. Les assemblages seront faits à tenons et mortaises, traits de Jupiter, et assemblés avec justesse, avec chevilles et raidis à la cognée. *Folschviller, 1862. Bliesbrück, école, 1867*

Même pour les bois ordinaires, dits équarris, ni apparents, les pièces devront toujours avoir, au petit bout l'équarissage prescrit au diamètre. *Bliesbrück, école, 1867*

Les assemblages seront faits avec le plus grand soin, à tenons et mortaises, traits de Jupiter et assemblés avec justesse, avec des chevilles et raidis à la cognée. *Bliesbrück, école, 1867*

Récupération

3 sommiers à neuf et refaits, convertis avec le vieux bois de l'ancienne charpente. *Blanche-Eglise, église, 1842*

LA COUVERTURE

La ligne de partage entre la tuile canal lorraine et la tuile plate alsacienne, précisément connue, correspond pour une part à la frontière des langues; pour une autre, à la limite de l'aire d'extension du pan de bois. Rien d'étonnant, alors, à ce que nos exemples présentent un usage diversifié et logique des tuiles traditionnelle. Plus intéressante à suivre est l'évolution de la tuile mécanique dont l'usage devint probant à partir des années 1860. Le chaume, alors en voie de disparition, n'est plus évoqué qu'en fonction de son remplacement. Une énigme reste posée : celle de cette tuile moulée, dite des Vosges. S'agit-il de la tuile violon de la région de Neufchâteau et de la vallée de la Meuse ? D'une façon générale, les lieux d'origine ou de production des matériaux de couverture ne sont pas connus.

Nature du matériau, imprécise

Origine	***Matériau***	***Lieu d'emploi***	***Année***
Altviller	église	Bambiderstroff	an 12
Altviller	presbytère	Pontpierre	1865
	école	Altrippe	1843
Auboué	lavoir	Norroy-le-Veneur	1860
Beckerholtz		Laumesfeld	1853
Berthelming	école	Berthelming	1855
Bettange	lavoir	Volmerange-les-Boulay	1852

Origine	*Matériau*	*Lieu d'emploi*	*Année*
Betting	école	Seinghouse	1854
Boussières	presbytère	Cheminot	1835
Burtoncourt	chapelle	Guinglange	188
Corny-Saulny	église	Mainvillers	1863
Courcelles-sur-Nied	école	Herny	1850
Courcelles	étables pâtres	Rémilly	1854
Denting	école	Roupeldange	1844
Elzling	aqueduc	Oelling	1841
Faulquemont	église	Chémery	1848
Fénétrange	école collégiale	Fénétrange	1841
Forbach	école	Rémilly	1853
Frémonville	école	Broudersdorff	1866
Frémonville	fontaine	Maizières-les-Vic	1861
Gerbécourt	école	Maizières-les-Vic	1834
Guermange	édifice de culte	Desseling	1848
Habcutz	pompe incendie	Saint-Georges	1863
Hayange	école	Talange	1855
Hellevalle	écoles	Bermering	1858
Hémerstroff	ponceau	Heining	1860
Ibigny	école	Broudersdorff	1866
Koeking	église	Château-Voué	1833
Lagarde	fontaine	Maizières-les-Vic	1861
Landremont	école	Créhange	1840
Landremont	école	Hémilly	1847
Les Etangs	logement instituteur	Landonvillers	1850
Macheren	école	Varize	1845
Macker	maison instituteur	Boucheporn	1851
Macker	église	Helstroff	1851
Macker	lavoir	Volmerange-les-Boulay	1852
Mackwiller	aqueduc	Plappeville	1845
Mondelange	Viller-Bettnach	Saint-Hubert	1853
Niederstinzel	école	Postroff	1840
Niederviller	presbytère	Schalbach	1862
Novéant	presbytère	Ars-sur-Moselle	1853
Tuilerie du Point-du-jour	tuyaux et tuiles	Norroy-le-Veneur	1860
Ramonville	école	Ennery	1819
Ramonville, Rombas	lavoir	Lommerange	1862
Ramonville	maison commune	Marange-Silvange	1848
Ramonville	presbytère	Marange-Silvange	1848
Ramonville	presbytère	Marange-Silvange	1854
Ramonville	école	Talange	1855
Ranaville	école	Sainte-Marie-aux-Chênes	1867
Rémilly	étables pâtres	Rémilly	1854
Rémilly	école	Tragny	1867
Romecourt	école	Maizières-les-Vic	1834
Saint-Avold		Longeville-les-St-A.	1864
Saint-Avold	presbytère	Pontpierre	1865

Origine	*Matériau*	*Lieu d'emploi*	*Année*
Saint-Jean-Kourtezerode	école	Saint-Jean-Kourtzerode	1846
Saint-Julien	presbytère	Ennery	1850
Saulny	école	Ennery	1839
Téterchen	école	Roupeldange	1844
Thicourt	église	Chémery	1847
Tincry	lavoir aiguayoir	Chicourt	1868
Tincry	pont	Oron	1867
Tinkriche	église	Destry	1851
Torcheville	halle école	Vergaville	1835
Trémery	presbytère	Trémery	1842
Vigy	Viller-Bettnach	Saint-Hubert	1853
Villers	école	Eincheville	1835
Voyer	tuiles	Abreswiller	1852
Waldvisse	presbytère	Rémeling	1866
Local	tuiles	Ham-sous-Varsberg	1855

Nature du matériau, tuile creuse, ou courbe

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'emploi*	*Année*
	église	Abreschwiller	1852
	école	Ajoncourt	1846
Albestroff	église	Albestroff	1853
Albestroff	cimetière	Albestroff	1855
2000 tuiles canal.	maison de l'instituteur	Alzing	1824
	presbytère	Amanvillers	1836
	école	Ancy-sur-Moselle	1851
	presbytère	Ancy-sur-Moselle	1851
courbes	presbytère	Angviller	1842
	école	Antilly	1841
creuses anciennes	presbytère	Argancy	1850
	église	Argancy	1863
	église	Arraincourt	1859
	presbytère	Arriance	1838
	église	Ars-sur-Moselle	1859
creuse	école	Augny	1847
creuse	école	Ay	1842
creuse	école	Ay	1863
creuse	maisons du pâtre	Bannay	1837
creuse	école	Barst	1859
	église, faîtières	Bérig-Vintrange	1850
	écoles	Bermering	1858
creuses, ancienne couveeture	écoles	Berviller	1868
creuse	école	Bettange	1844
	église	Blanche-Eglise	1842
	école	Bisping	1840

Origine	*Matériau*	*Lieu d'emploi*	*Année*
Hayange	école	Boulange	1834
		Boucheporn	1838
Remonville	école	Branvaux	1836
	cure	Brettnach	1857
	école	Brettnach	1870
	presbytère	Brulange	1844
	école	Brulange	1855
	école	Brouck	1852
	presbytère, faîtières	Cappel	1850
creuses vieilles	école	Charleville	1840
		Château-Bréhain	1859
		Château-Bréhain	1859
canal	église	Château-Voué	1833
creuse	école	Château-Voué	1843
canal	école	Château-Voué	1862
creuses 18 000	école	Châtel-Saint-Germain	1865
canal	eglise	Chémery	1848
creuses	école	Cheminot	1838
creuse	école	Chénois	1843
creuses remploi	école	Chesny	1865
creuses	école	Chicourt	1855
creuse	école	Colligny	1846
creuses	fontaine	Colligny	1860
creuses	église	Condé-Northen	1863
creuse	école	Conthil	1844
	presbytère	Coume	1806
Bettange	presbytère	Coume	1867
Trois-Maisons	presbytère	Coume	1867
Les Etangs	presbytère	Coume	1867
creuse	église	Courcelles-Chaussy	1825
creuse	école	Courcelles-Chaussy	1832
creuse	école	Courcelles-Chaussy	1839
Prévocourt	cimetière	Craincourt	1855
creuse	lavoir	Craincourt	1857
creuse	école	Cutting	1823
creuse	église	Dalhain	1834
creuse	école	Dahlain	1844
creuse	école	Desseling	1869
creuse	église	Destry	1855
creuse	école	Ebersviller	1846
creuse	presbytère	Eincheville	1823
creuse	presbytère	Elvange	1842
creuse	école	Ennery	1839
creuse	presbytère	Ennery	1851
creuse	école	Ennery	1854
creuse	église	Erstroff	1844
	presbytère	Fey	1845
creuse ancienne couverture	église	Fresnes	1867

Origine	*Matériau*	*Lieu d'emploi*	*Année*
	presbytère	Fribourg	1842
	école	Fribourg	1864
	école	Garsche	1840
creuse	école	Grostenquin	1836
creuse	école	Guerting	1847
	église	Guinglange	1826
	école	Guinkirchen	1845
	église	Guinkirchen	1854
	école	Guinkirchen	1845
Burtoncourt		Guinkirchen	1845
	presbytère	Guinkirchen	1854
creuse	école	Kirschnaumen	1862
	école	Hallering	1866
	école	Hampont	1834
Vic	école	Hampont	1837
Château-Salins ou Kecking	école	Hampont	1834
	église	Han-sur-Nied	1856
	école	Hautes-Vigneulles	1836
Uckange creuses	lavoir	Hayange	1861
Creuses	presbytère	Helstroff	1842
creuse		Helstroff	1848
creuses	presbytère	Hémilly	1826
creuses	école	Hémilly	1860
creuse	salle asile	Hettange-Grande	1860
faîtière grand moule	presbytère	Hoff	1862
creuses	école	Hombourg-Budange	1827
creuses	école	Hombourg-Budange	1844
creuses	école	Juville	1842
creuses	école	Keùplich	1842
courbes	presbytère	Landroff	1844
creuses	église	Laneuveville-en-Saulnous	1846
courbe	presbytère	Laudrefang	1856
	cimetière	Lezey	
	creuse	Liéhon	1837
	creuse	Lindre-Basse	1829
Gélucourt	creuse	Lindre-Basse	1848
Guermange	creuse	Lindre-Basse	1848
	creuse	Lindre-Haute	1851
	creuse	Liocourt	1841
	canal	Lixheim	1868
	creuse	Lommerange	1852
	creuse	Lorquin	1841
	creuse	Lorry-Mardigny	1840
	creuse	Lorry-Mardigny	1850
Saulny	creuse	Lorry-les-Metz	1814
	creuse	Lorry-les-Metz	1837
	creuse	Lostroff	1838
	école	Loudrefing	

Origine	*Matériau*	*Lieu d'emploi*	*Année*
Guermange		Loudrefing	1846
creuse		Louvigny	1833
creuse	école	Louvigny	1838
canal	Logement instituteur	Lucy	1839
canal	presbytère	Lucy	1861
canal	presbytère	Lucy	1862
Varize	école	Macheren	1845
canal	école	Mainvillers	1845
creuses Landremont	presbytère	Maizeroy	1869
canal	presbytère	Maizières-les-Metz	An 11
Creuse	école	Maizières-les-Vic	1834
creuses	presbytère	Maizières-les-Vic	1855
creuses	école	Malling	1864
creuses	école	Marieulles	1833
creuses	école	Marly	1846
creuses	école	Montois-la-Montagne	1831
creuses Château-Salins	presbytère école	Morville-les-Vic	1837
creuses	clocher	Morville-les-Vic	1847
creuses	école	Morville-les-Vic	1855
creuses	église	Neufchef	1836
creuses dont démolition	école	Neufchef	1853
courbe	lavoir	Nildange	1825
creuse	école	Nildange	1857
creuses	église et cimetière	Norroy-le-Veneur	1809
creuses	école	Norroy-le-Veneur	1842
creuses tuilerie des Bordes		Nousseville	1858
courbes	église	Nouseville	1858
creuses	maison du pâtre	Nousseviller-les-Bitche	1842
creuses remaniées	fontaine	Novéant-sur-Moselle	1826
creuse	chambre instituteur	Orny	1863
creuses d'Hayange	école	Ottange	1825
canal	presbytère	Ottonville	1824
creuses	maison instituteur	Oudrenne	1861
courbes	église	Pange	1840
courbes	école	Piblange	1845
creuses remaniées	école	Plappeville	1846
creuses de remploi	école	Pontoy	1806
creuses	presbytère	Pontpierre	1849
creuses	école	Pontpierre	1851
creuses	école Diesen	Porcelette	1852
	école	Pournoy-la-Grasse	1845
	église	Pournoy-la-Grasse	1846
	ancienne maison	Prévocourt	1856
	presbytère	Prévocourt	1860
	école	Puttigny	1844
	presbytère	Puttigny	1847
creuses	école	Rémeling	1867
creuses	école	Rémering-les-Hargarten	1825
courbes	église	Rémilly	1840

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'emploi*	*Année*
creuses	étables pâtres	Rémilly	1854
creuses	lavoir	Rosselange	1853
creuses	école	Roussy-le-Villagea	1850
courbes	presbytère	Rurange-les-Thionville	1840
creuses	presbytère	Rurange-les-Thionville	1844
creuses	fontaine	Saint-Hubert	1838
creuses	cure	Saint-Médard	1834
creuses	église	Sainte-Barbe	1826
creuses	école	Sainte-Barbe	1845
	salle charité	Saint Evre	1860
creuses	presbytère	Salonnes Bathoncourt	1830
creuses	divers	Sanry-les-Vigy	1842
courbe	presbytère	Sanry-les-Vigy	1844
creuses	école	Semécourt	1867
courbes	école	Servigny-les-Raville	1856
creuses de Sauny	cure	Talange	1807
	puits	Torcheville	1860
	église	Trémery	1841
	hallier	Tressange	1807
creuses remaniées	clocher	Silly-sur-Nied	1842
creuse	église	Solgne	1859
creuse	église presbytère	Suisse	1846
canal	école	Suisse	1850
canal	cure	Talange	1807
canal de Sauny	cure	Talange	1807
creuse	cure	Talange	1807
église presbytère	maison commune	Torcheville	1860
Tragny	école	Tragny	1867
Hayange	école	Tressange	1832
	école	Tritteling	1863
Château-Rouge		Tromborn	1842
creuses	école	Vallières	1863
creuses	école	Vany	1851
Burtoncourt	école	Vany	1850
creuses	école	Vany	1851
creuse	école	Varize	1839
creuse	école	Varize	1845
creuse de pays	école	Varsberg	1870
creuse	presbytère	Vatimont	1848
canal	école	Vatimont	1849
creuse	maison institutrice	Vaux	1845
courbes	église	Veymerange	1850
creuse démolition	école	Vergaville	1843
creuse	église	Vigy	1817
creuse	église	Vigy	1818
creuse	église	Vigy	1820
creuse	lavoir couvert	Vigy	1836
	école	Vigy	1858
		Vigy	1861

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'emploi*	*Année*
courbes	église	Viller	1845
creuses	abreuvoir	Viller	1867
creuses	église	Villers-sur-Nied	1848
creuses	église	Vionville	1810
creuses	école	Virming	1842
creuses	école	Volmerange-les-Boulay	1834
creuses	école	Waldveistroff	1816
courbes	salle asile	Waldwisse	1852
creuses	presbytère	Waldwisse	1853
creuse	école	Woippy	1841
courbes	lavoir	Vry	1854
creuse	école	Zimming	1820

Nature du matériau, tuiles plates

Origine	*Bâtiment*	*Lieux d'usage*	*Année*
	église abside	Adelange	1859
	église	Alsting	1858
	église	Arriance	1844
ancien matériau	mairie	Artzviller	1867
tuiles plates anciennes	lavoir	Ars-sur-Moselle	1865
tuiles plates de déchets	école	Aspach	1860
	école	Attiloncourt	1863
	école	Baronville	1836
	école	Barst	1854
	école	Barst	1859
	chapelle	Basse-Ham	1832
	église	Basse-Rentgen	1818
	église 5 000	Bérig-Vintrange	1850
	église 300	Bérig-Vintrange	1828
	école	Bérig-Vintrange	
Albestroff	école	Bermering	1858
	écoles	Bermering	1858
	école	Berthelming	1855
	école	Bertring	1840
	église	Bettelainville	1861
	école	Betting	1843
	église	Bettelainville	1867
	école	Bisping	1834
Langatte	cure église presbytère	Bisping	1840
	école	Bisping	1840
	école	Blies Schweyen	1846
	école	Brouviller	
	maison du pâtre	Cappel	1843
	église	Chémery	1848
	église	Cocheren	1822
	église	Condé-Northen	1847
	lavoir	Coume	1845

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'emploi*	*Année*
	maison d'école	Courcelles-sur-Nied	1835
	église	Dalhain	1834
	école	Danne et Quatre vents	1837
	école	Destry	1841
	école	Eincheville	1835
	école	Erching	1841
	divers	Fénétrange	1931
	église cathédrale	Fénétrange	1841
	église	Flévy	1853
	église	Flévy	1856
	église	Folkling	1860
	église	Folkling	1860
	église	Folspersviller	1851
	presbytère	Folschviller	1852
	école	Frémestroff	1840
	école	Freyming	1862
	presbytère	Garrebourg	1867
	cure	Gréning	1845
	école	Gréning	1860
	école	Gréning	1862
	maison communale	Grosbliesdersdorff	1842
	école	Gros Réderching	1844
	maison chantre	Grundviller	1841
	église	Guessling	1850
	église	Guessling	1848
	école	Hambach	1846
Langatte	école	Haut-Clocher	1853
plates	école	Hellimer	1867
	presbytère	Héming	1852
plates	église	Herny	1832
	presbytère	Hoff	1862
	église	Hombourg-Haut	1823
	école	Hombourg-Haut	1830
	école	Insviller	1837
	église	Kappelkinger	1842
	église	Landroff	1838
		Landroff	1842
	Eglise	Laning	1862
	clocher	Lezey	1850
	sacristie	Lezey	
	école	Linstroff	1845
		Lixheim	1868
	église	Longeville-les-St-Avold	1808
	église	Loudrefing	
	presbytère	Louperhouse	1852
	église	Loutzviller	1838
	église	Loutzviller	1843
	école	Lutzelbourg	1852
	école	Macheren	1840

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'emploi*	*Année*
	lavoir	Maizeroy	1846
	maison pâtre	la Maladrerie	1834
	école	Maxstadt	1845
	école	Maxstadt	1845
	école	Morsbach	1858
	école	Morville-les-Vic	1855
	école salle asile	Moulin-les-Metz	1843
	école	Nitting	1846
	maison du pâtre	Nousseviller-les-Bitche	1841
	lavoir	Novéant-sur-Moselle	1833
	église	Novéant-sur-Moselle	1841
	école	Oeting	1859
	école	Porcelette	1849
	école	Richeling	1846
	école	Rimling	1841
	école	Roppeviller	1866
	école salle asile	Rohrbach-les-Birche	1865
	église	Rosbruck	1863
	école	Tenteling	1847
	presbytère	Torcheville	1843
	église presbytère maison commune	Torcheville	1860
	église	Pange	1840
	école	Petite-Roselle	1836
	école verrerie	Petite-Roselle	1837
	école	Petit-Tenquin	1845
	clocher	Petit-Tenquin	1863
	fontaine lavoir	Plappeville	1851
	école	Postroff	1840
	école	Pournoy-la-Grasse	1845
	école	Pournoy-la-Grasse	1839
	école	Puttelange-les-Farswiller	1841
	chambre	Puttelange-les-Farswiller	1845
	maison fossoyeur	Puttelange-les-Farswiller	1846
	école filles	Puttelange-les-Farswiller	1856
	hospice	Puttelange-les-Farswiller	1864
	école	Rémelfing	1844
	église	Rémelfing	1852
	presbytère	Rémering-les-Putttelange	1864
	école	Roppeviller	1863
	église	Roppeviller	1867
	école	Saint-Jean-Kourtzerode	1846
Saint-Julien	lavoir	Saint-Julien	1852
	école	Saint-Julien	1864
	presbytère	Sanry-les-Vigy	1844
	école	Sarreinsberg	1841
	fontaine	Sarreinsberg	1859
	école	Servigny-les-Raville	1856
	école	Spicheren	1841
	école	Suisse	1850

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'emploi*	*Année*
	école	Suisse	1864
	école	Tenteling	1847
	école	Tenteling	1851
Saint-Avold	église	Téting	1826
	école	Téting	1839
	presbytère	Téting	1847
	puits communal	Torcheville	1860
	presbytère	Trémery	1842
	presbytère	Trémery	1862
	église	Vahl-Ebersing	1825
	école fille	Vahl-Ebersing	1857
	école	Vahl-Ebersing	1859
	école	Valmont	1864
Tuiles plates déchets	église	Veckersviller	1841
	halles	Vergaville	1852
	école	Vergaville	1862
	maison commune	Vibersviller	1849
	presbytère	Vieux-Lixheim	1857
	église	Viller	1845
	presbytère	Villersberg	1861
	église	Villiers-Stoncourt	1850
	église	Villiers-Stoncourt	1850
	église	Villiers-Stoncourt	1852
	école	Wiesviller	1862

Nature du matériau, tuiles particulières

Origine	*Bâtiment*	*Lieux d'usage*	*Année*
Zinc	logement instituteur	Ancy-sur-Moselle	1852
Tuiles vosgiennes	lavoir	Arraincourt	1863
Carton bitumé	église	Ars-Laquenexy	1857
Verre	mairie	Artzviller	1867
Tuiles vosgiennes	école	Bambiderstroff	1868
Moulées dites des Vosges	lavoir	Loudrefing	1865
Tuiles vosgiennes	presbytère	Bambiderstroff	1863
Bardeaux de chêne	presbytère	Fribourg	1842
Tuiles vosgiennes	église	Mainviller	1863
Tuiles vosgiennes	église	Mainviller	1864
Tuiles vosgiennes	église	Mainviller	1866
Tuiles vosgiennes	église	Nousseville	1863
Verre	presbytère	Puttigny	1847
Verre	école	Sainte-Marie aux Chênes	1867
Mécanique dite vosgienne	lavoir	Sécourt	1858
Tuiles vosgiennes	école	Téterchen	1862
Tuiles faîtières	école	Tragny	1867
Vosgiennes dites mécaniques	école	Vaudreching	
Tuiles cannelées	église	Verny	1858

1

Nature du matériau, ardoise

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
Adelange	cimetière faîte bord toit	Adelange	1838
		Aboncourt	1834
Fumay	église	Alsting	1858
	école	Altviller	1843
Trèves	latrine école	Altviller	1843
	église	Altviller	1851
Trèves	clocher	Amanvillers	1837
	église	Ancy-sur-Moselle	1822
Herbemont	école	Ancy-sur-Moselle	1851
Belgique	église	Anzeling	1859
Fumay ardoise violette	clocher	Argancy	1858
	nef et clocher	Argancy	1863
Trèves	cloître	Arriance	1849
	église	Attilloncourt	1834
	école	Baronville	1836
Belgique	école	Basse Ham	1863
	maison d'école	Bérig-Vintrange	
	maison instituteur	Bermering	1859
	école	Bertring	1840
Herbemont	presbyère	Bettelainville	1852
	école	Betting	1868
	chapelle	Blies-Ebersing	1869
		Blies Scweyen	1846

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'emploi*	*Année*
	église	Borny	1809
	tour église	Boulange	1838
Herbemont	école	Boulange	1863
	Eglise	Branvaux	1868
	église faîtage et arêtier	Cappel	1858
Charleville, place bardeaux	église	Château-Voué	1867
	lavoir	Coume	1845
	église	Courcelles-Chaussy	1825
	école	Destry	1841
	église	Dourd'hal	1834
	église	Erstroff	1844
	église collégiale	Fénétrange	1841
	église	Flastroff	1860
	église	Folpersviller	1851
	presbytère	Folschviller	1852
	maisons communale	Grosbliesdersdorff	1842
Trèves	église	Guessling	1848
Trèves	église	Guinkirchen	1854
Belgique	école faîtage	Haguen	1866
	école bords en pignon	Hambach	1846
	clocher	Haudoncourt	1857
Belgique	école	Hayange	1849
Trèves	église	Herny	1832
	campanile école	Herny	1859
Mécanique	salle d'asile	Hettange-Grande	1862
Herbennon (Belgique)	église	Holving	1867
	église	Hombourg-Haut	1823
	église	Kalhausen	1843
Trèves	clocher	Kirsch-les-Sierk	1847
Trèves	clocher	Kirsch-les-Sierk	1848
	Eglise	Languimberg	1865
	école campanile	Laumesfeld	1853
	école	Linstroff	1845
	église	Lohr	1864
Rendues à la gare de Fontoy	église	Lommerange	1865
	église	Longeville-les-St-A.	1808
	église, cure, école	Loudrefing	1849
	église	Lucy	1832
Trèves	église	Luppy	1854
Mécanique Courcelles-sur-nied	école	Luppy	1861
	église	Malroy	1864
	église	Malroy	1865
	maison d'école	Maxstadt	1848
	église	Maxstadt	1869
Trèves	maison d'école	Maxstadt	1845
	église	Maxstadt	1860
	église	Mécleuves	1858
	église	Mécleuves	1859
Herbemont	église	Neufchef	1836

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'emploi*	*Année*
Trèves	église	Novéant-sur-Moselle	1841
Tuile mécanique	école	Ottonville	1866
Belgique	chapelle	Oudrenne	1855
Trèves	église	Pange	1840
Tuiles mécaniques	justice de paix	Pange	1860
	Eglise	Puttelange-les-Farswiller	1844
Herbemont	temple israélite	Puttelange-les-Farswiller	1863
	école	Rémelfing	1844
	église	Rémelfing	1852
Trèves	église	Rémilly	1841
	école	Rimling	1846
Trèves	maison plâtre	Rombas	1838
	école	Roppeviller	1863
Herbemont Belgique	église	Roppeviller	
Herbenum Blegique	école	Rohrbach-les-Bitche	1869
Trèves	chapelle	Rorbach-les-Dieuze	1857
	église	Rosbruck	1863
Herbemont	église	Roussy-le-Village	1854
	église	Roussy-le-Village	1856
	école	Saint-Julien-les-Metz	1864
	église	Sainte-Marie-aux-Chênes	1848
	fontaine	Sarreinsberd	1859
	cimetière sacristie	Scy-Chazelles	1838
	flèche église	Solgne	1859
	clocher	Spicheren	1862
	école	Tenteling	1851
Trèves ou Sarrebruck	école	Téting	1839
	église	Trémery	1841
Neuve et vieille	église	Tressange	1850
	église	Vahl-Ebersing	1825
	école filles	Vahl-Ebersing	1857
Trèves	église	Valmunster	1847
	église	Varsberg	1834
	église	Vatimont	1848
Herbemont	église	Veymerange	1857
	église	Vigny	1863
	église	Viller	1845
	église	Villiers-Stoncourt	1850
	église	Villiers-Stoncourt	1852
	presbytère école	Vionville	1847
	école	Volmarange-les-Boulay	1834
Belgique	école	Volmerange-les-oeutrange	1852
Trèves	église	Waldveistroff	1849
Trèves	église	Waldwisse	1847

Nature du matériau, tuiles mécaniques

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'usage*	*Année*
	église	Adelange	1859
	école neuf	Adelange	1859
	école	Angviller	1861
	école	Argancy	1864
	mairie	Artzviller	1867
	école	Ars-sur-Moselle	1864
	lavoir	Ars-sur-Moselle	1865
	église	Baronville	1859
Corny	presbytère	Bacourt	1864
Fresnes	presbytère	Bacourt	1864
Nouilly	presbytère	Bacourt	1864
Château-Salins	maison instituteur	Bermering	1859
	école	Berviller	1868
	église	Betting	1868
	école	Bliesbrûk	1867
Dieuze	école	Blanche-Eglise	1862
	Ecole	Broudersdorff	1866
	lavoir	Charly	1867
		Château-Bréhain	1859
Waldvisse	école	Château-Rouge	1868
	école	Château-Voué	1862
Bayon subst. à la tuile canal	église	Château-Voué	1867
	école	Chesny	1866
	église	Corny	1867
Lagrange	école et asile	Coume	1862
	école	Desseling	1865
	école	Eblange	1865
	école	Elvange	1866
	maison instituteur	Ennery	1858
	église	Flastroff	1860
	école	Folschviller	1859
	école	Folschviller	1863
	église	Grostenquin	1861
	presbytère	Guertling	1866
	école	Guessling	1868
	école	Guessling	1869
	école	Hallering	1865
	école	Hallering	1866
	lavoir	Ham-sousVarsberg	1861
	école	Haspelschiedt	1863
Commercy	écolea	Holacourt	1861
Château-Salins	église	Insviller	1857
	Ecole	Kirsch-les-Sierk	1863
	chœur	Lezey	1863
	église	Liocourt	1858
	lavoir	Lommerange	1862

Origine	*Bâtiment*	*Lieu d'emploi*	*Année*
		Longeville-les-Saint-Avold	1864
	maison instituteur	Longeville-les-St-Avold	1864
	église	Longeville-les-St-Avold	1867
Mailly	croupe presbytère	Lucy	1861
	Ecole	Maizeroy	1865
	Fontaine	Maizières-les-Vic	1861
	Ecole	Marsal	1869
	Presbytère	Marly	1863
	Presbytère	Marly	1865
	sacristie	Mécleuves	1856
Lagarde	école	Mécleuves	1879
	abreuvoir fontaine	Montois-la-Montagne	1866
	pompe à incendie	Montois-la-Montagne	1866
	école	Morville-sur-Nied	1863
	presbytère	Nierdervisse	1866
	sacristie	Novéant-sur-Moselle	1858
	église	Orny	1857
	école	Puttigny	1862
	école	Ranguevaux	1861
	école	Rémeling	1867
Lamarche	école	Rezonville	1857
Château-Salins	chapelle	Rorbach-les-Dieuze	1857
	chapelle	Rorbach-les-Dieuze	1860
	église	Servigny-les-Sainte-Barbe	1869
Remplacement tuiles creuses	église	Solgne	1859
	fontaine	Spicheren	1857
	salle d'asile	Spicheren	1859
Commercy	fontaine	Spicheren	1868
	Eglise	Trémery	1865
	Salle asile école	Vergaville	1862
Niderviller	temple	Vibersviller	
Framonville	temple	Vibersviller	
	école	Voyers	1857

Nature du matériau, chaume

Origine	*Bâtiment*	*Lieux d'usage*	*Année*
	maison du pâtre	Cappel	1843
	maison du pâtre	Flastroff	1859

Nature du matériau, bois

Origine	*Bâtiment*	*Lieux d'usage*	*année*
	église	Abreschwiller	1852
	église	Ancy-sur-Moselle	1849
	église collégiale	Fénétrange	1841
		Lixheim	1868
	église flèche	Réding	1861
bardeaux	puits communal	Torcheville	1860

Les différents matériaux

Ardoise

Ardoise sur la flèche, tuile creuse sur la nef. *Courcelles-Chaussy église 1825*

Tour en ardoise dite française, belle, taillée avec soin, posés par rangs réguliers et cloués chacune de deux clous sur une feuillette en planche brute de sapin. *Lucy église 1832*

Couverture en ardoise des ardoisières de Trèves, fixées sur lattes de planches de chêne, dressés à la varlope dans le joint, posées par rangs parallèles faisant écaille de poisson. *Amanvillers clocher 1837*

Faîte et bord du toit en ardoises. *Adelange, cimetière, 1838*

Ardoise de Belgique, double épaisseur, fixée chacune par trois clous. *Volmerange-les-Œutrange école 1852*

Couverture d'ardoise à 2/3 de pureau, avec celles qui seront propres au remploi. *Créhange église 1853*

Ardoise violette de Fumay posée sur lattis et planches larges de sapin, assemblées à plats joints, compris solins au mortier de ciment de Wassy. *Alsting église 1858*

Couverture en ardoise. *Aboncourt, église, 1859*

L'ardoise sera faite d'un ton bleu foncé ou violet et coupée bien régulièrement. *Argancy école 1864*

Couverture ardoise faîtière nef et les quatre arêtiers, la bordure de triangle des pignons. Zinc sur les quatre noues. *Oeting chapelle 1868*

Ardoise de Herbeumum, Belgique, au lieu de celle de Fumay. *Rohrbach-les-Bitche salle d'asile école 1869*

Tuile creuse

Tuiles creuses de Sauny, posées sur lattes de 14 cm, largeur de 6 à 7 mm, à moitié de recouvrement, percées et clouées à chaque chevron. *Talange cure 1807*

Tuiles creuses de Ramonville bien cuites et sonnantes, non garnies de petits pierres ou gerçures. Se recouvriront du tiers de leur longueur. *Montois-la-Montagne école 1831*

Examine qu'il ne conviendrait pas d'établir des tuiles plates au lieu des tuiles courbes. *Haguen école 1832*

Tuiles de bonne qualité, bien cuites et sonnantes, seront posées sur un fort lattis de sapin espacés de manière que les tuiles n'ayant jamais plus de la moitié de leur longueur en pureau. *Lucy église 1832*

Tuiles creuses, les lattes qui recevront les tuiles seront en sapin. Chaque latte aura 25 mm d'épaisseur et 5 cm de largeur, sera fixée par un clou à la rencontre de chaque chevron. Les tuiles creuses seront bien cuites et sonores, de la meilleure qualité, ayant 3/5^{e} de pureau. Les lattes seront espacées entre elles de 24 cm de milieu en milieu. Le faite sera couvert de tuiles faîtières de grande dimension avec recouvrement de moitié, l'une sur l'autre, posée au mortier de chaux et sable. *Varsberg église 1834*

Les tuiles seront posées par lignes réglées et recouvertes du tiers de leur longueur. Le premier rang formant égout sera toujours posé sur une couche de mortier ordinaire. *Cheminot école 1835*

Couverture de tuile creuse pour de 1/3, et des tuiles neuves prises sur la grange pour les 2/3. *Liéhon 1837*

Tuiles creuses recouvertes aux 2/3 de leur longueur. Le rang de l'égout sera posé sur une couche de mortier ordinaire. *Lorry-les-Metz cure 1837*

Tuiles creuses, sable de Moselle, chaux de Metz. *Lorry-les-Metz église 1837*

Tuiles creuses, les courants serrés les uns près les autres à 27 cm de pureau. *Arriance presbytère 1838*

Les tuiles posées par lignes réglées et recouvertes du tiers de leur longueur, le premier rang formant égout sera toujours posé sur une couche de mortier. *Helstroff presbytère 1838*

Tuiles creuses de Landremont. Sur les deux pignons, on posera un rang de tuiles en travers dépassant du mur de 16 cm posé sur un mortier de chaux et de sable. *Maizeroy presbytère 1839*

Tuiles recouvertes au tiers de leur longueur, le premier rang formant l'égout sera posé sur une couche de mortier ordinaire. *Woippy école 1841*

Tuile creuse, chevrons de 0,08 x 0,10, 0,65 d'axe en axe, lattes en claire voie espacées de 0,38. Le premier rang de tuiles formant l'égout sera posé sur une couche de mortier. *Maizeroy école 1844*

Tuiles creuses, lattis neuf espacé de 0,25 d'axe en axe, recouvertes au tiers dans leur longueur, posées en lignés réglées à l'extérieur des chevrons. Il sera cloué une double rangée de planches de sapin pour recevoir les abouts des tuiles. *Roupeldange école 1844*

Couverture de tuiles creuses prises à Guermange ou Gélucourt. Lattes clouées aux chevrons, séparées de 27 cm de milieu en milieu. *Lindre-Basse école 1848*

Tuile canal sur lattis espacés de 0,25 d'axe en axe. *Vatimont école 1849*

Tuiles creuses neuves sur un pan et tuiles vieilles sur un autre. *Brouck école 1852*

Tuiles de la tuilerie d'Albestroff. *Albestroff, église, 1853*

Tuiles creuses posées sur lattes de sapin. *Ennery presbytère 1851*

Les murs d'enceinte seront couverts par un chaperon de tuiles creuses. *Albestroff, cimetière, 1855*

Chaperon de tuiles creuses. *Craincourt cimetière 1855*

Tuiles creuses sur lattis à claire-voie. *Maizières-les-Vic presbytère 1855*

Tuiles posées au tiers de pureau. *Craincourt fontaine et lavoir 1857*

Tuiles courbes. Rang de moufflettes au mortier à chaux et à sable de Metz. Tuiles retournées et nettoyées au balai. *Nousseville église 1858*

Couverture de tuile creuse. *Aboncourt, école, 1859*

Toits de tuiles creuse, les tuiles coulantes seront dressées au cordeau, recouvertes au tiers et espacées entre elles de 4 cm. Les tuiles des bosselures seront bien croisées. Les tuiles de front seront scellées au mortier de chaux et de sable. Elles seront recouvertes de 8 cm les unes sur les autres. *Hémilly Devis estimatif école 13 janvier 1860*

3 février 1864, la tuile mécanique que l'on veut substituer à la tuile creuse et qui ne laisserait plus de courant d'air sur le plancher de la nef pourra, en concentrant l'humidité sur ces planchers en avancer la destruction. La tuile mécanique est facilement enlevée par la force du vent. La tuile canal peut être maintenue facilement par des moufflettes. Le conseil municipal n'accepte pas le devis de l'architecte. *Nousseville église 1863*

Couverture tuile creuse sur lattis à claire-voie. *Orny chambre instituteur 1863*

Dépose ancienne tuile creuse. *Bacourt presbytère 1864*

Les tuiles creuses de démolition choisies serviront à couvrir la remise. *Bacourt presbytère 1864*

Descente des tuiles creuses. *Secourt église 1868*

Tuile mécanique

Tuiles mécaniques. *Adaincourt, école 1858*

Substitution de la tuile creuse par de la tuile mécanique. *Adelange, église, 1859*

Tuiles mécaniques, faîtière posée plein mortier de chaux grise. Devront être bien cuites et sonnantes, en morceau sur leur arrivée sur le chantier et non pulvérante. *Angviller école 1861*

Couverture tuile canal, tuile mécanique de Mailly sur la croupe. *Lucy presbytère 1861*

Tuile plate

Tuiles plates neuves et vieilles. *Fénétrange divers 1831*

Latrines, tuiles plates. *Achen, école, 1832*

Tuiles plates lattes sapin 5 cm par 25 mm, écarté de 17 cm. *Rohrbach-les-Bitche école 1832*

Couverture de tuile plate, maison et écurie, lattes de sapin de 45 ml x 25. *Adelange, école de garçons, 1835*

Tuiles plates, lattes sapin de 45 mm largeur, 26 mm épaisseur, écartées l'une de l'autre de 7 cm. *Petite-Roselle école 1836*

Couverture de la loge en tuile plate, lattes de sapin de 45 mm de largeur et 25 mm d'épaisseur, pannes de la loge en chêne. *Adelange, cimetière, 1838*

Couverture de la loge en tuile plate. *Adelange, cimetière, 1838*

Tuiles plates, recouvertes aux deux tiers de leur longueur. *Hombourg Haut église 1843*

Tuiles plates se recouvrant aux deux tiers de leur longueur. *Puttelange-les-Farswiller chambre 1845*

Couverture tuiles plates. *Altrippe, église 1846*

Tuiles plates du pays, bien sonnantes et point gauchies, 32 cm de longueur, 16 de largeur, avec crochet. *Guessling église 1848*

Tuiles plates, bien cuites, bien sonnantes, point gauchies, se recouvriront aux deux-tiers. *Porcelette école 1849*

Tuiles plates, de 32 à 33 cm de longueur. *Vergaville halles 1852*

Tuiles plates, chevrons et lattes de sapin. *Albestroff, église, 1854*

Tuiles plates lattes à claire voie, lattes sapin 5 cm x 0,27, clous de 0,07, pureau du tiers, joints croisés. *Berthelming école 1855*

Tuile plate, recouvre 2/.3, lattes de sapin de 5 cm x 0,25, écartés de 7 cm. *Richeling école 1857*

Le comble, couvert de tuiles plates aux 2/3 laisse passer le vent et la pluie. Mettre un revêtement intérieur des tuiles avec un mortier entre les lattes. *Porcelette église 1860*

Tuiles plates, lattes de sapin 0,05 x 0,028, espacés de 0,07. *Grening école 1862*

Couverture double en tuile plate. *Rémering-les-Puttelange presbytère 1864*

Couverture de la nef en tuile plate avec lattes de sapin de 0,25 x 0,028, espacées de 0,07. Fixées par une pointe en fil de fer à la rencontre de chaque chevron. *Oeting chapelle 1868*

Tuiles posées par lignage et recouvertes du tiers de leur longueur, le premier rang sera posé sur une couche de mortier ordinaire. *Vantoux école 1868*

Tuiles creuses et tuiles plates

Couverture en tuiles plates pour le bâtiment principal et en tuiles creuses pour le hangar. *Bisping école 1840*

Chaume

La couverture est en chaume, remplacée par de la tuile canal. *Hettange-Grande presbytère 1819*

La couverture de la maison en chaume sera refaite en tuile plate. *Louperhouse maison du pâtre 1841*

Le préfet accorde à Clément Nicolas jusqu'au 7 avril 1859 pour démolir les réparations qu'il a faites sans autorisations sur la toiture en chaume de sa maison et pour remplacer en tuile cette toiture. *Hazembourg chaume 1858*

Démolition de la couverture de chaume. *Kirschnaumen maison du pâtre 1869*

Faîtière

Faîtage de tuiles creuses avec mortier fin. *Pontoy école 1806*

34 tuiles creuses pour le faîte. *Petite-Roselle école 1836*

Faîtage grandes tuiles creuses, à bains de mortier, recouvertes 5 cm et fixées chacune par un fort clou par faîtière. *Richeling école 1846*

Faîtes en grandes courbes à recouvrement de 5 cm l'une sur l'autre. *Tenteling école 1847*

Faîtières posées en plein mortier et cloué. *Lutzelbourg école 1852*

Faîtières en tuiles creuses. *Folschviller presbytère 1852*

Tuiles faîtière grand moule. *Berthelming école 1855*

Tuiles faîtières mécaniques. *Vergaville salle d'asile école des filles 1860*

Tuiles creuses, faîtière au mortier de grève. *Juvelize presbytère 1861*

Faîtières en tuiles angulaires garnies d'un ciment de tuileaux. *Rohrbach-les-Bitche école salle d'asile 1865*

Tuiles faîtières garnies de mortier et de moufflettes. *Tragny école 1867*

Couvre, mortier de chaux et sable de Moselle. *Sainte Marie aux Chênes école 1867*

La mise en œuvre

La qualité des tuiles

Les briques et tuiles proviendront des tuileries des environs. Elles seront de bonne qualité, droites, bien moulées, cuites à propos, sans gerçures ni bavures, non gélives. La pâte devra être homogène, de même nature, indiquant une terre bien manipulée. Pendant leur emploi, les briques seront trempées dans l'eau, posée alternativement par boutisses et panneresses et de 5 mm au plus de joint. *Bliesbrück*

Tuiles bien droites, bien moulées et bien cuites, sonores, ne renfermant point de parties calcaires. *Mécleuves, école, 1836*

Tuiles de la tuilerie de Thicourt, du premier choix, bien cuites et sonnante et non vitrifiée. *Chémery église 1847*

Les tuiles seront prises dans la tuilerie de la localité, elles seront droites, bien moulées, sans aucune partie calcaire. *Guerting école 1847*

Couverture de la nef et du chœur en tuile plate. Toit de la sacristie en tuile canal. *Chémery église 1848*

Tuiles des tuileries de Faulquemont, bien droites, bien moulées, ne renfermant point de parties calcaires. *Chémery église 1848*

Tuiles des Etangs, bien droites, bien moulées et bien cuites, sonnantes et ne renfermant point de parties calcaires. *Silly-sur-Nied presbytère 1846*

Pour 88 m², remaniement de la couverture, 4 500 esselins de chêne bien sec et de droit fil, sans défauts, ayant au moins un centimètre d'épaisseur, 18 f les 1 000. Sacristie couverte en tuile plate. *Lezey, clocher, 1850*

Tuiles de Voyer, sonnantes bien cuites et sans être vitrifiées. *Abreschwiller, église, 1852*

Tuiles et briques bien cuites et sonnantes. *Ajoncourt, école, 1846. Albestroff, église, 1853*

Tuiles de Corny, devront être bien cuites, d'une terre homogène. *Augny école 1853*

Tuiles creuses des carrières d'Albestroff seront dures, compactes, sonores, d'un grain fin et serré, bien cuites et bien moulées, non gélives et sans fêlures ou écornures. *Albestroff, cimetière, 1855*

Les tuiles seront d'un bon moule, bien cuites, bien sonnantes, droits, sans fentes, pierres de chaux ni feuilles. *Argancy école 1864*

Couverture des tuileries de Courcelles, bien moulées, bien cuites, entières, sonores et d'une terre homogène. *Aube école 1868*

Conditions de mise en œuvre

Tuiles imprécisées

Tuiles recouvertes au tiers de leur longueur. *Saint-Hubert fontaine 1838*

Lattes de 5 cm de largeur, de 25 mm d'épaisseur. *Puttelange-les-Farswiller école 1841*

Tuiles de la tuilerie d'Albestroff, posées sur lattis en lattes de sapin placés de 11 cm de milieu en milieu et fixées par une pointe à la rencontre de chaque chevron. *Albestroff, église, 1853*

Chaque tuile sera prise à la main et bien nettoyée ainsi que les lattis avec un balai. Pour remplacer les tuiles cassées ou mauvaises, il sera fourni 3 000 tuiles de Langatte. *Haut-Clocher école garçons 1853*

Couverture en lattes de sapin de 5 cm de large et 27 mm épaisseur, espacés de 25 cm. *Montigny-les-Metz école 1861*

Ardoises

Raccordement avec ancien bâtiment en ardoises clouées par trois clous. *Altrippe école 1843*

Ardoises de rives de Trèves, prises à Grosbliedersdorff ou Sarrebrück, recouvert aux 2/3, attachés par 3 clous de 0,33 cm d longueur. *Maxstadt, école, 1845*

Bardeaux

Bardeaux de chêne exempts de tout aubier. *Fénétrange église collégiale 1841*

Pour 88 m², remaniement de la couverture, 4 500 esselins de chêne bien sec et de droit fil, sans défauts, ayant au moins un cm d'épaisseur, 18 f les 1 000. *Lezey, clocher 1850*

2 000 bardeaux de chêne cloués chacun par trois pointes de 25 mm de longueur. *Abreschwiller, église, 1852*

Lattis de planches pour les bardeaux, fourniture de 25 planches de chons, les clouer de deux pointes à la rencontre de chaque chevron. *Abreschwiller, église, 1852*

Tuiles creuses

Tuiles creuses neuves. Lattes en sapin. Toute la vieille tuile sera mise ensemble et la neuve également, de sorte que l'on pisse distinguer l'une de l'autre, et vérifier les fournitures. On donnera aux tuiles, deux tiers de pureau. *Norroy-le-Veneur, église, 1809*

Couverture en tuiles creuses sur lattis, les tuiles et faîtières seront posées au mortier de chaux et gravière. *Conthil école de 1844*

Faîtière de tuiles courbes posées sur bain de mortier, recouvrement de 5 cm l'une sur l'autre et fixées par un fort clou à la panne faîtière. Rives en ardoise. *Maxstadt, école, 1845*

Couvertures de tuiles creuses bien cuites et sonnantes, prises à la tuilerie de Guermange, posées sur un lattis neuf de sapin espacé de 27 cm, couvres faites au mortier de gravier. *Loudrefing, école, 1846*

Couverture de tuile creuse bien balayée, couverte du 1/3 au préau. *Château-Bréhain, 1859*

La portion de couverture à faire sera en tuiles creuses avec un tiers de pureau. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Tuiles faîtières

Faîtière et arêtier de plus forte dimension posés en plein mortier de chaux et sable. *Lucy église 1832*

Les tuiles creuses qui recouvrent le faîte seront posées avec du mortier et recouvertes l'une sur l'autre de 5 cm. *Nousseviller-les-Bitche maison du pâtre 1841*

Faîtières, grandes tuiles rondes droite, posées avec une quantité suffisante de mortier et chacune fixée à la faîtière par un fort clou. *Altrippe école 1843*

Faîte de grandes tuiles courbes. *Louperhouse presbytère 1852*

Faîtière neuve en tuiles creuses, posées à plein mortier de chaux, recouvert de 3 cm l'une à l'autre, le recouvrement opposé au vent de pluie. *Abreschwiller, église, 1852*

Tuiles faîtières et arêtiers seront posés en plein au mortier de grève. *Lezey, église, 1863*

Tuiles mécaniques

Portion de la toiture du chœur en tuile mécanique premier choix. 36 m². Le reste, 147 m², soigneusement remanié, les tuiles seront bien nettoyées et exposées sur mortier de chaux de sable, ayant soin de poser les coulants en ligne droite. Sacristie en tuile plate. Tuiles faîtières et arêtiers seront posés plein au mortier de grève. *Lezey, église, 1863*

Tuiles faîtières posées en plein mortier de chaux et gravier. *Château-voué église 1867*

Tuiles plates

Couverture de tuile plate, maison et écurie, lattes de sapin de 45 ml x 25. *Adelange, école de garçons, 1835*

Couverture de la loge en tuile plate, lattes de sapin de 45 mm de largeur et 25 mm d'épaisseur, pannes de la loge en chêne. *Adelange, cimetière, 1838*

Au lieu de trois tuiles en mettre deux avec air ou fehenlen, sus les joints. *Cappel, maison du pâtre, 1843*

Il sera toléré une flache de 6 cm mesuré diagonalement. Les tuiles plates se recouvrent aux 2/3 de leur longueur. *Altrippe école 1843*

Couverture tuiles plates, recouvert aux 2/3, lattes 0,05 épaisseur, 25 mm, elles ne pourront avoir moins de 3 m de longueur. Ecartées l'une de l'autre de 0,07. *Altviller école 1843*

Couverture de tuiles plates, recouvertes 2/3 longueur, sur lattis de sapin, 0,05 x 0,025, écarté de 7 cm, fixées par un clou à chaque rencontre de chevron. Faîtière de tuiles courbes posées sur bain de mortier, recouvrement de 5 cm l'une sur l'autre et fixées par un fort clou à la panne faîtière. Rives en ardoise. *Maxstadt, école, 1845*

Couverture en tuile plate se couvrant aux 2/3, lattes écartées de 7 cm. Bords de pignon en ardoise. *Hambach, école, 1846*

Couverture tuiles plates, recouvrement deux tiers, lattes 5 cm x 25 mm, écartées de 7 cm, chaque chevron, clou de 16. *Altrippe, église 1846*

Tuiles plates, lattes espacées de 17 cm, ont été fournies trop minces. *Vibersviller, école et pompe à incendie, 1849*

Couverture de tuile plate, recouverte 2/3 longueur, sur lattis de sapin, 0,05 x 0,025, écartés de 7cm, fixé par un clou à chaque rencontre de chevron. *Attilloncourt, école, 1863*

Avec mortier

Toutes les deux pièces couvres sur la gouttière seront arrêtées avec mortier de chaux et sable comme pour les premiers rands de couvre sur les pignons ainsi que les couvres sur le faite et autour de chaque tuyau de cheminée. *Arriance presbytère 1838*

Support de couverture

Lattis neufs cloués par un ou deux clous à la rencontre de chaque chevron. *Norroy-le-Veneur église 1809*

Lattes en sapin, tuiles plates, châssis, lucarnes. *Guinglange, église et cimetière, 1826*

Lattes de sapin à claire voie. *Sainte-Barbe église 1826*

Lattes de sapin, tuiles creuses. *Achen, école, 1832*

Les lattes à claire-voie seront faites en lattes de sapin de 0,054 de largeur et de 0,025 d'épaisseur, clouées sur chaque chevron par un clou de 0,065 de longueur, elles seront espacées de milieu en milieu de 0,25. *Cheminot école 1835*

Couverture en tuile plate sur lattis de sapin. *Courcelles-Sur-Nied, école, 1835*

Lattes en sapin clouée à la rencontre de chaque chevron, de 5 cm de largeur. *Altrippe école 1843*

Lattis de planches pour les bardeaux. *Abreschwiller, église, 1852*

Lattes de sapin, 5 mm épaisseur, écartées de 7 cm fixées par un clou n°16 à chaque rencontre de chevron. *Louperhouse presbytère 1852*

Lattes de sapin espacées de 28 cm. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Les lattes pour les couvertures seront formées de chons de sapin, droits, sans nœuds, bien dressés et sans flaches ni bosses. *Argancy école 1864*

Coût du travail

500 tuiles 24 f; 50 planches 50 f; 3 000 clous 18 f; 2 quartes de chaux 12 f; 2 voitures de sable 12 f; 1 voiture de pierre dure 12 f; 40 pieds de chevrons 6 f; 4 broches de fer 1 f; Ouvrier 50 f, André Villiois, charpentier de Guinkirchen et Pierre Poncelet, maître maçon de Roupeldange.*Guinkirchen, église, 1820*

10 000 tuiles creuses, 500 tuiles plates, 100 tuiles faîtières, 50 briques, 10 bottes de bardeaux, 6 hl de chaux, 1 hl de plâtre, une voiture de sable à prendre à Sarralbe. *Torcheville, église, presbytère et maison commune, 1860*

Récupération

Vieilles tuiles sur le versant est et tuiles neuves sur le versant ouest. Couverture en tuile plate. *Pournoy-la-Grasse, école, 1839*

Couverture en vieilles tuiles creuses soigneusement nettoyées. *Saint-Evre, salle de charité, 1860*

Portion de la toiture du chœur en tuile mécanique de premier choix, 36 m². Le reste, 147 m², soigneusement remanié, les tuiles seront bien nettoyées et exposées sur mortier de chaux de sable, ayant soin de poser les coulants en ligne droite. *Lezey, église, 1863*

Vente des vieilles tuiles de l'église. *Remelfang, église, 1865*

Couverture en planches et ardoises, 2/3 de récupération et 1/3 de neuf. *Maxstadt, église, 1869*

Couverture en planches et ardoises, 2/3 de récupération et 1/3 de neuf. *Maxstadt, église, 1869*

Substitution de la paille

Richemont 19 novembre 1823, le sieur Auguste Laniau et le sieur André Léonard, Richement et Mondelange, demandent des ***secours pour avoir fait couvrir leurs maisons en tuiles*** alors qu'elles étaient auparavant couvertes de chaume.

Remplacement de la toiture en paille par de la tuile. Au lieu de trois tuiles en mettre deux avec air ou fehenlen, sous les joints. *Cappel, maison du pâtre, 1843*

L'ancienne école a été abandonnée aux bestiaux du pâtre. Convertir cette chaumière abandonnée en maison d'école communale. *Flastroff, école, 1859*

Substitution de la tuile canal

Remplacer les anciennes tuiles par des tuiles mécaniques qui ne laissent pas passer la neige. *Blanche Eglise, école, 1862*

Arêtiers et noues

Arêtiers et noues neufs. *Abreschwiller, église, 1852*

Corniches

Corniches en madriers de chêne. *Loudrefing, école, 1846*
Corniche en sapin sous la gouttière. *Attilloncourt, école, 1863*

Cheneaux et gouttières

Chenaux de fer blanc. *Château-voué école 1843*

Chenaux et tuyaux de descente en zinc n°12, peint à l'huile deux faces. *Alsting église 1858*

LES CLOISONS

Ce sujet, en général peu étudié, n'a fait l'objet d'aucune description technique, du loins dans la littérature générale. Les documents ci-après comptent parmi les rares qui nous permettent de savoir comment étaient conçues les cloisons au XIX^e^ siècle.

Les natures de cloisons

Brique

Cloisons de briques de champs hourdés au plâtre. *Bacourt logement instituteur 1856*

Cloisons en briques creuses de Commercy posées de champ, plâtrées de plâtre gris et enduit de plâtre blanc. *Luppy école 1861*

Cloisons de briques n°1 de Commercy, posées en plâtre gris et enduit des deux faces aussi en plâtre gris. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Cloison en brique. *Sentzich église 1862*

Cloison faite en briques posées à plat, avec une couche de mortier fin ou de plâtre. *Haspelschiedt école 1863*

Cloison de briques posées à plat, joints croisés, posées sur une couche de mortier fin, ou de plâtre, pressé avec un marteau pour qu'elles reposent solidement et faire refluer le mortier excédent. *Valmont école 1864*

Cloisons de briques posées à plat à joints croisés, sur une couche de mortier fin ou de plâtre pressé avec le marteau pour qu'elles posent solidairement et faire refluer le mortier extérieur, pour que les joints n'aient pas plus un cm d'épaisseur, enduit des deux côtés d'un mortier fin de plâtre. *Roppeviller école 1866*

Cloison en brique posée de plat, à joints croisés sur une couche de mortier fin ou de plâtre, pressée avec le marteau pour qu'elles posent solidement et de faire refluer le mortier. *Guessling école 1869*

Cloison de briques creuses enduites de plâtre gris des deux faces. *Varsberg école 1870*

Pan de bois

Cloison pan de bois hourdé. *Maizières-les-Metz presbytère an 11*

Cloison, pan de bois. *Cutting école 1823*

Séparation entre salle, corridor, salle et cuisine, sera en charpente garnie de maçonnerie légère et crépie. *Petite-Roselle école verrerie 1837*

Madriers

Cloisons en madriers de sapin. *Vallières maison instituteur 1830*

Les cloisons seront faites en madriers de sapin espacés tant pleins que vides, elles seront ajustées en bas et en haut au moyen de liteaux de chêne et ensuite recouverts en plâtre des deux cotés, posés sur des contre lattes en cœur de chêne. *Cheminot école 1835*

Cloisons en madriers gougeonnés en chêne recouverts de plâtre des deux côtés. *Helstroff presbytère 1838*

Cloisons en montants espacés de 12 cm, sur lesquelles des lattes sont clouées en chons refendus en languettes de 0,06, espacées d'un centimètre, enduites au plâtre. *Postroff école 1840*

Etage, sapin, cloués, planches rabotées toutes faces assemblées rainures et languettes. *Spicheren école 1841*

Cloisons madriers et chêne et sapin, enduit de plâtre blanc. *Virming école 1842*

Cloison de sapin entre la grange et l'écurie. *Fleisheim, école, 1839,* cloison de sapin. *Château-voué école 1843*

Les cloisons formant la séparation des trois pièces seront construites en madriers de chêne gougeonnés enduit au plâtre gris de trois couches. *Algrange, cure, 1843*

Cloison en madriers de sapin enduits au plâtre des deux côtés. Charleville école 1840, Augny école 1847, Marly école 1846 ? Roupeldange école 1844

Cloison en madriers de sapin gougeonné, enduit de plâtre des deux côtés. *Apach école 1847, Guerting école 1847*

Cloisons en madriers de sapin enduits au plâtre. *Ancy-sur-moselle logement instituteur 1852*

Cloison en madriers de sapin enduits au plâtre gris. *Château-rouge école 1868*

Cloisons en madriers de sapin enduits au plâtre. *Lommerange école 1852, Mainvillers école 1845, Dalstein école 1848, Vatimont presbytère 1848, Brouck école 1852*

Séparation en chons de sapin redoublés. *Jallaucourt école 1848*

Cloison en madriers de sapin gougeonné, latté sur les deux faces et enduites de plâtre gris. *Neufchef maison du pâtre convertie en école 1853*

Cloisons en madriers de sapin enduites au plâtre.

Cloisons en madriers de sapin de 5 cm, posés les uns à côté des autres et arrêtés solidement à chaque extrémité par deux fortes pointes. *Lindre-Basse école 1853*

Cloisons en madriers de sapin goujonnés en chêne et recouvert d'enduit et plâtre gris des deux côtés. *Vaudreching école 1856*

Cloisons de madriers de sapin enduit au plâtre d'un côté. *Ennery maison instituteur 1858*

Cloisons en madriers de chons de sapin. *Orny chambre instituteur 1863*

Cloisons en madriers chons. *Kirsch-les-Sierk école 1863*

Cloisons en madrier de sapin enduit au plâtre des deux côtés. *Longeville-les-Saint-Avold maison de l'instituteur 1864*

Cloisons de madriers de sapin, 5 cm d'épaisseur, fixé à chaque extrémité par de bons clous et liés entre eux au moyen de gougeons dont deux au moins sur la hauteur. *Chesny école 1865*

Cloisons en madrier de sapin, enduit au plâtre. *Bisten-en-Lorraine presbytère 1865*

Cloison de planches plâtrées. *Leyviller école 1865*

Madriers chons enduits de plâtre. *Budling école 1866*

Planches

Cloisons légères de planches, lattées et plâtrées. *Leyviller écoles 1831*

Cloisons en planches de sapin fendu à la hache et enduites au plâtre sur les deux faces. *Epping école 1834*

Cloisons de planches provenant de vieux planchers, couvertes enduit plâtre sur lattes, deux couches bien unies ; la première un cm, la 2e 4 mm. Plâtre gris puis plâtre blanc passé au tamis. *Pouilly école 1838*

Cloisons en planches de sapin attachées au sommet par quatre gros clous, écartées l'une de l'autre de 10 cm. *Téting école 1839*

Cloisons en planches de sapin enduites de plâtre. *Borny presbytère 1842*

Cloisons en planches de sapin, plâtre sur chaque face, enduite plâtre deux couches. *Altviller école 1843*

Cloisons en vieilles planches démontées redoublées. *Vergaville école 1843*

Cloison escalier et belle chambre recouvert de chaque côté de planches bien enduites. *Han-sur-Nied école 1844*

Cloisons en planches de sapin fixées par le bas sur le plancher, en haut contre les solives. 4 forts clous à chaque extrémité, auront, 0,027 d'épaisseur, elles seront écartées l'une de l'autre de 10 cm, lattés sur chaque face comme le plafond. *Hambach, école, 1846*

Cloison pour diviser le premier étage, faite de planches de sapin doublées pour être ravalées sur les deux faces au plâtre gris. *Ajoncourt, école, 1846*

Cloisons en planches de sapin réunies à languettes et rainures. *Longeville-les-Saint-Avold école 1855*

Cloisons en chons de sapin. *Morville-les-Vic école 1855, Barst école 1859*

Cloison en planches fendues, clouées aux traverses et liteaux. *Lorquin halle 1856*

Cloison en vieilles planches regravées et posées de bout dans des souillots en pierre de taille et clouée par le haut après une solive traversale. *Nildange école 1857*

Cloison en planches gougeonnées. *Morsbach école 1858*

Cloisons de planches de sapin rabotées d'un côté et rainures. *Ennery maison instituteur 1858*

La cloison en chons de sapin double épaisseur, verticaux et horizontaux, enduits de plâtre. Murs cloisons chambre et cabinet fait de plâtre gris, seulement repassés au plâtre mort pour coller du papier de tenture. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Cloisons en planches gougeonnées plâtrées. *Freyming école 1862*

Cloisons et plafonds en planches refendues. *Morville-sur-Nied école 1863*

Cloisons de planches de sapin gougeonnées trois fois sur la hauteur, lattis sur chaque face et enduits plâtres en deux couches. *Suisse école 1864*

Cloisons en planches de sapin posées de chant, gougeonnées trois fois sur leur hauteur, aux lattes et enduites sur chaque face par un enduit au plâtre. *Hellimer école 1867*

Cloisons d'étage en planches de sapin goujonnés trois fois sur leur hauteur et écartés d'un cm les unes des autres. *Guessling école 1869*

Chons

Cloisons montées en chons de sapin. *Berthelming école 1855*

Cloison de séparation entre la salle de classe et la mairie sera faite de planches de chons de sapin ou de chêne lattées, deux planches devant faire l'épaisseur de la cloison enduite de deux couches de plâtre. *Bermering écoles 1858*

Lattes et contre lattes

Cloison recouverte d'un enduit au plâtre. *Lindre-Basse presbytère 1838*

Cloison en planches de sapin sur chaque face, les planches posées debout seront fixées par le bas sur le plancher et au sommet contre les solives des combles par quatre clous à chaque extrémité. 27 mm d'épaisseur, écartées l'une de l'autre de 10 cm, les lattes seront espacées de 8 cm, lattons de cœur de chêne de 3 à 4 cm de largeur et 4 mm d'épaisseur, deux couches de plâtre comme le plafond. *Macheren école 1840*

Lattes de 5 à 6 cm de largeur espacées tous les 5 à 8 cm, contre lattes de cœur de chêne, 3 à 4 cm de largeur, 4 mm épaisseur. *Altrippe école 1843*

Les enduits au plâtre au plafond et en cloisons se feront sur des petites lattes, cœur de chêne, espacés de 4 cm. Les planches qui recevront ces plâtrages seront hachées pour qu'elles n'aient pas plus de 6 ou 7 cm de largeur. *Ajoncourt, école, 1846*

Cloisons faites de madriers de sapins enduits au plâtre des deux côtés sur contre lattes et lattes de chêne. *Talange école 1855*

Cloisons légères avec planches plâtrées et lattées. *Folschviller, école, 1859*

Cloison à contre lattes et lattons. *Roppeviller école 1866*

Plâtre

Plâtre avec cloisons. *Eincheville presbytère 1823*

Enduit sur cloison de plâtre gros. *Guertling, presbytère, 1866*

Cloisons en madriers goujeonnés et plâtre des deux côtés. *Hayange école 1868*

Enduit cloisons de plâtre gris. *Bambiderstroff école 1868*

Enduit sur cloison au plâtre gris ou blanc. *Guessling école 1869*

LES PLAFONDS

Comme pour les cloisons, le sujet est peu abordé. Il n'y a pas non plus de bibliographie.

Structure de plafonds

Mise en oeuvre

Chambres, plafonds de sapin bien pointé ensemble, rainures et languettes sur lambourdes de chêne. Chaque planche clouées de deux clous à la rencontre de chaque lambourde. *Alzing maison de l'instituteur 1824*

Enduit en remplissage des vides des sommiers au dessus du solivage. *Vahl-Ebersing église 1844*

Pour recevoir le plafond de la chambre de l'instituteur, du couloir, des greniers et de la salle du conseil, il sera fait un longeron provenant d'une panne de démolition, qui sera placé au-dessus de la cloison séparant la chambre de l'instituteur du couloir des greniers, dont la portée sera soulagée par trois montants de démolition reposant sur le mur qui existe au rez-de-chaussée. Toutes les travures qui se destinent à recevoir le plafond de l'étage auront 16 cm d'équarissage, cinq de 11 au-dessus de la chambre de l'instituteur, trois de 8 au-dessus de la salle du conseil et l'escalier et le couloir des greniers. Elles seront solidement brochées sur le longeron. *Ajoncourt, école, 1846*

Remplissage des solives en maçonnerie. *Pouilly cave école 1860*

Solivages

Solives sapin. *Amanvillers presbytère 1836*

Poutrelles de quartier de chêne, chevrons de sapin. *Les Etangs, école, 1844*

Les deux travures du bâtiment seront composées de poutres, de poutres refendues, de solives et de lambourdes. Poutres de 0,20 x 0,30 x 25. Les poutres refendues seront le long des murs et porteront en leur milieu d'un crampon fortement scellé dans le mur, 0,25 x 0,15 x 22.solives sur lambourdes 0,14 x 0,20 x 24. *Roupeldange école 1844*

Solives prises à Metz. *Varize école 1845*

Traverses de chêne sur écurie. *Lindre-Basse école 1853*

Sapin, solives sur salle, traverses écurie, plancher du corridor, faîtière écurie. *Chicourt maison d'école 1855*

Poutres de 0,30 x 0,32. *Vaudreching école 1856*

Solives des planchers de chêne, 0,11 x 0,12, engagée de 0,25 dans les murs. *Vaudreching école 1856*

Six poutrelles de chêne. *Château-voué école 1862*

Solives sapin étage. *Leyviller école 1865*

Chons

Plafond fait de chons de chêne refendus à la hache bien fixées aux poutres par des pointes. Chons couverts de petites lattes de chêne de 5 cm puis en appliquant deux couches de plâtre, un gris et un blanc bien poli et chêne. *Bacourt logement instituteur 1856*

Lattis

Plafonds, lattes de sapin, contre lattes de chêne. *Leyviller écoles 1831*

Plafond au plâtre, lattes de 6 cm de largeur pour 4 d'épaisseur, espacées tous les 10 cm. Contre lattes, lattons en cœur de chêne de 3 à 4 cm ; 4 mm d'épaisseur, séparés tous les 8 à 10 cm. *Guessling église 1848*

Plafond salle d'école, allée, entrée et cuisine, dessus de marches, plafond des deux chambres et corridor étage, enduit au plâtre en deux couches, 1ère grise, 2ème blanche. Lattis chêne espacé de 0,07, posés sur lattes de sapin de 0,05 de largeur et 0,007 d'épaisseur, espacés de 0,20. *Hémilly Devis estimatif école 13 janvier 1860*

Plafond, lattes et contre latte, plâtre gris 1 cm, plâtre blanc tamisé. *Pouilly cave école 1860*

Plafond, plâtre blanc, lattes et contres lattes. Enduit plâtre gris. *Haguen école 1866*

Plafond, lattes et contre lattes de 5 cm de longueur, espacés de 10 à 14 cm, 14 mm d'épaisseur, cloués sur les lattes, 1cm des uns et autres et à joints croisés. *Guessling école 1869*

Planches

Plafond en chons de planches enduits de plâtre. *Marimont-les-bénectroff école 1839*

Plafond en planches de démolition refendues. *Bacourt presbytère 1864*

Plâtre

Plafond plâtre blanc sur lattis cœur de chêne. *Amanvillers presbytère 1836*

Plafond, deux couches de plâtre gris, un de plâtre blanc sur lattis. *Cheminot presbytère 1837*

Plafond salle d'école, lattes et contre lattes, 1ère couche de gros plâtre gris passé au panier, 1 cm, 2e, de 3 à 4 mm, plâtre blanc passé fin tamis. *Altrippe école 1843*

Plafond de plâtre gris, deux couche, une couche de plâtre blanc. *Varize école 1845*

Planches de sapin de choix enduit au plâtre de deux couches, la 1ère de plâtre gris, la 2e de plâtre blanc. *Chémery église 1847*

Plafonds deux couches de plâtre gris et une couche de plâtre blanc, sur lattis en sapin et lattes en cœur de chêne. *Guerting école 1847*

Toutes les pièces plafonnées et plâtrées avec moulures de plâtre sur les bords. *Apach école 1847*

Plafond en deux couches de plâtre gris et une de plâtre blanc. Lattes de sapin, contre lattes de chêne. *Vatimont église 1848*

Plafond au blanc de bourre avec une couche de plâtre et blanchi. *Neufchef maison du pâtre convertie en école 1853*

Plafond au plâtre blanc. *Zouftgen école 1854*

Plafond au plâtre blanc. *Altviller presbytère 1860*

Plafond en plâtre gris sur lattes de chênes et contre lattes de sapin, le lattis écarté de 7 à 8 mm et le contre lattis de 30 cm. Couche de plâtre gris 1 cm épaisseur, recouvert de plâtre blanc tamisé. *Chesny école 1865*

Plafond plâtre. *Leyviller école 1865*

Plafond plâtrage gris et blanc. *Hallering école 1866*

Voûte crépie intrados de plâtre blanc, extrados, chape de ciment de Wassy. *Porcelette église 1870*

Blanc à bourre

Plafond en blanc à bourre. *Lommerange école 1833*

Les voûtes

Voûte écurie avec de cercle 1 m de flèche. *Saint Epvre maison 1860*

LES PLANCHERS

Dans la plupart des cas, il est fait usage de sapin, le chêne ayant pratiquement disparu des sols en bois, en milieu rural du moins.

Les matériaux

Planchers en chêne

Lieux	***Bâtiment***	***Corps d'ouvrage***	***Année***
Adelange	école garçons	salle	1835
Alaincourt	école		1849
Algrange	cure		1843
Ancerville	école		1854
Ancy-sur-Moselle	église		1849
Angviller	presbytère		1842
Angviller	école	salle	1861
Charleville	école	dosses de chêne	1840
Chesny	école		1865
Flastroff	église	sacristie	1860

Lieux	*Bâtiment*	*Corps d'ouvrage*	*Année*
Fleisheim	école		1839
Guertling	presbytère		1866
Guinkirchen	église	beffroi	
Les Etangs	école		1844
Lorry-les-Metz	logement maître école		1814
Maxstadt	école		1845
Mécleuves	église		1856
Rimling	école		1846
Varize	école		1845
Vaudreching	école		1856

Planchers en sapin

Lieux	*Bâtiment*	*Corps d'ouvrage*	*Année*
Aboncourt	école		1859
Abreschwiller	église	grenier	1852
Adelange	école garçons	étage	1835
Ajoncourt	école	brut gravé	1846
Alaincourt	école		1849
Albestroff	église		1853
Altrippe	école		1843
Altrippe	église		1846
Altviller	école		1843
Ancerville	école		1854
Ancy-sur-Moselle	église		1849
Ancy-sur-Moselle	presbytère		1850
Angviller	presbytère		1842
Arriance	presbytère		1838
Attilloncourt	église		1834
Bérig-Vintrange	église		1828
Bérig-Vintrange	école		
Berling	temple		1834
Bistroff	église		1847
Bliesbrück	école		1867
Cappel	presbytère		1868
Charleville	école		1840
Château-Rouge	école		1868
Château-Voué	église		1833
Château-Voué	école		1859
Château-Voué	école		1862
Chesny	école		1865
Coume	presbytère		1806
Courcelles-sur-N.	école		1835
Flastroff	école		1859
Flastroff	église		1860
Folschviller	école		1859

Lieux	*Bâtiment*	*Corps d'ouvrage*	*Année*
Guertling	presbytère		1866
Guinkirchen	église		1854
Guinglange	église	combles	1826
Longeville-les-Saint-Avold	école		1855
Longeville-les-Saint-Avold	maison instituteur		1864
Lorry-les-Metz	logement maître école		1814
Lucy	école		1863
Maxstadt	école		1845
Maxstadt	école		1845
Maxstadt	cure		1860
Mécleuves	église		1859
Obergailbach	église		1844
Prévocourt	presbytère		1860
Puttigny	école		1862
Rimling	école		1846
Roupeldange	école		1844
Roussy-le-Village	école		1850
Tincry	école		1857
Vergaville	cure		1845
Wiesviller	école		1841

Planchers en chêne et sapin

Lieux	*Bâtiment*	*Corps d'ouvrage*	*Année*
Château-Voué	école		1843
Woippy	école		1841

Planchers blanchis

Lieux	*Bâtiment*	*Corps d'ouvrage*	*Année*
Ajoncourt	école	cuisine	1846
Ancerville	école		1854
Attilloncourt	deux côtés		1861
Attilloncourt	un côté		1861
Château-Bréhain	planches refendues, gravées et blanchies		1859
	sur les deux faces		1859
Dourd'hal	église	blanchi et gravé	1832
Lindre-Basse	presbytère		1839
Vibersviller	temple	blanchi et gravé	1861

Planchers bruts

Lieux	*Bâtiment*	*Corps d'ouvrage*	*Année*
Angviller	rabotées	salle d’école	1861
Berling	temple		1834

Matériaux et structures

Rapport chêne/ sapin

Armoire en sapin, plancher du grenier brut. Sièges de latrines en planches de chêne. *Bérig-Vintrange, école.*

Les planches seront assemblées à rainures et languettes ou à joint plat, selon ce qui sera indiqué. Elles seront en planches refendues avec des planches choisies de bois doux, sans nœuds. *Cheminot école 1835*

Chaque chambre, planchers de sapin, poutres de sapin, pannes de sapin. *Arriance presbytère 1838*

Les planches seront bien séchées, sans trous ni crans, débitées deux ans avant leur emploi. *Guerting école 1847*

Planches sapin 0,027 épaisseur et 0,11 large. *Talange logement instituteur 1849*

Planchers de chêne sur gîte, plancher de sapin à l'étage. *Mécleuves, sacristie, 1856*

Planches de sapin non refendues. *Racrange école 1858*

Solives

Solivage de comble en sapin. *Altrippe école 1843*

24 trous de travures dans les vieux murs pour rehausser le plancher de la chambre de derrière. *Vergaville école 1843*

Travures de chêne. *Ajoncourt, école, 1846*

Poutres en chêne de la salle à manger et de la chambre du dessus seront assemblés dans deux poutres de sapin de 5,50 de longueur et de section de 24 x 25 cm. Le plancher de cette chambre sera en sapin de même que le cabinet du palier. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Gisants

Plancher salle d'école, 14 cm de largeur, 25 mm épaisseur, jusqu'à 20,3 de longueur, deux clous à chaque lambourde. *Spicheren école 1841*

Bois de chêne, les gites. *Han-sur-Nied école 1844*

Planches de chênes assemblées à rainures et languettes. *Veymerange église 1846*

Gîte des planchers de chêne. *Augny école 1847*

Planchers en planches de sapin sur gîtes en chêne. *Châtel-saint-germain école 1847*

Gîtes en planches de chêne de 0,06 x 0,08 au rez-de-chaussée et 0,07 d'épaisseur à l'étage. Enclavées de tout leur épaisseur dans une couche de blocaille ou de mortier. 0,50 entre axe de l'une à l'autre, et leurs cours sera interrompu devant les âtres de cheminées. *Vaudreching école 1856*

Planches de chêne de 0,027 clouées sur gîtes. *Vaudreching école 1856*

Deux pointes à chaque gisant. *Château-Bréhain, 1859*

Gisants séparés de 0,75 par axe. *Château-Bréhain, 1859*

Remplacement à neuf des gisants de la salle de la mairie. *Attilloncourt, 1861*

Gites de chêne de 6 à 10 cm en équarrissage. *Roppeviller école 1866*

Gîtes et linteaux d'ouverture intérieurs en chêne. *Bliesbrück, école, 1867*

Planches de sapin séché de 25 cm d'épaisseur, longueur uniforme de 11 à 12 cm, dressés et aplanis sur une face, assemblés à rainures et languettes et fixées à la rencontre des gîtes par des clous à petite tête. *Guessling école 1869*

Combles

Planchers combles, sapin non raboté, rainures et languettes, trois clous chaque poutre, 24 cm de largeur, 25 mm épaisseur, longueur au moins 3 m. *Spicheren école 1841*

Planches de redoublement au grenier avec ciment. *Sorbey école 1865*

Rainures et languettes

- Planchers de planches sapin blanchies, rainures et languettes. *Basse Rentgen église 1818*

- Planches de sapin de 27 mm, rainures et languettes, rabotées des deux côtés au-dessus de l'allée et de la chambre et d'un seul au-dessus de la cuisine et du reste de l'allée et buanderie. *Flétrange école 1838*

- Planches assemblées par rainures et languettes. *Dalstein presbytère 1839, Languimberg école 1858*

Récupération

Reprises d'anciens planchers. *Alsting église 1858*

Construction de planchers neufs au-dessus de l'écurie, avec les anciennes planches de la toiture. *Blanche-Eglise, école, 1862*

Les vieilles planches du plancher supérieur seront arrachées avec précaution pour servir au plafond. *Kerprich-les-Dieuze, école*

Les planches reconnues bonnes seront remployées. 0,04 épaisseur. *Folkling, clocher, 1860*

Plafond refendu en planches hors d'emploi. *Saint Evre, salle de charité, 1860*

Raccommodage du plancher de sapin. *Attilloncourt, école, 1863*

La mise en oeuvre

Conditions de mise en œuvre

Les planches et pans de bois dressés bien droit, d'égale épaisseur, dans le mesurage des bois, on comptera les tenons et fausses coupes. *Bliesbrück, école, 1867*

Bien séchés

Planchers de chêne, sans aubier ni mauvais nœuds, 14 cm de largeur, 4 cm d'épaisseur, deux clous de fer tirés de 6 cm à chaque poutre ou gîte, diamètre des clous de 4 mm. *Hémilly presbytère 1826*

Planches de chêne bien séchées, sans nœuds vicieux, auront 35 mm d'épaisseur. *Château-voué église 1833*

Planches de chêne bien sèches, sans noeud, ni aubiers, d'un fil droit, avec assemblage posé d'équerre, rabattue et dressé à la varlope, sur plat et sur les côtés, assemblés avec rainure et languette. *Cappel, 1843*

Planches bien séchées et 9 pouces de large. *Varize, école, 1845*

Planches en sapin bien séchées, avant leur emploi, de qualité dite marchande et sans traînées ni crans. *Abreschwiller, église, 1852*

Planches de sapin sans trous ni cran, ni mauvais nœuds, seront bien séchées et ne devront être employées sur par temps sec. *Albestroff, église, 1853*

Grenier, planches brutes de sapin 0,027 à assembler avec rainures et languettes et cloués de trois clous dans la largeur sur solives de sapin. Sous les planches rabotées, on établira entre les poutres de la travure un ciment de plâtre gris de 0,06 d'épaisseur sur bardeaux de chêne et sapin. Les bardeaux reposeront par leurs extrémités par des liteaux cloués sur les solives. *Vaudreching école 1856*

Les planches pour planchers seront exposées au soleil pendant le temps suffisant pour obtenir la dessiccation complète et seront posées à la saison la plus favorable pour éviter tout retrait. Plancher en sapin sans trous ni gros noeuds, blanchi surface apparente. *Château-Bréhain, 1859*

Pour le bois de sapin, pas plus de deux années de chantier. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Pour les bois et menuiseries, quatre années de coupe, sans aubier, noeuds vicieux, malandrures, échauffures, gélivures et gerçures. *Wiesviller école 1862*

Préservé de l’humidité

Planchers rez-de-chaussée. Pavés au niveau du seuil de la porte d'entrée. Sera fait entre eux et le sol naturel un remplissage de décombres ou menus matériaux pour les préserver de l'humidité. *Mécleuves, école, 1836*

Sapin refendu

Planchers du grenier, planches de sapin refendues et contre coupées. Le nouveau plancher au-dessus de la cave sera double, ayant un ciment entre ses poutres qui seront en chêne. Le sol de la cave sera en ciment de cendres de chaux de 5 à 6 cm d’épaisseur. *Algrange, cure, 1843*

Planchers inférieurs des rez-de-chaussée en sapin, de 0,0027 m, refendus sur une largeur de 11 cm, à rainures et languettes. *Augny école 1847*

Sapin blanchi

Plancher planches de sapin blanchi et gravé. *Vergaville cure 1845*

L’aire de la cuisine était en sol naturel sur 1,20 le long de la façade sud, pavés en brique, et le surplus en plancher de sapin blanchi et gravé, posé sur les gisants en chêne. *Ajoncourt, école, 1846*

Planches brutes demi blanchies. *Morville-sur-Nied école 1863*

Languettes et rainures

Planches rainurées et languettes, avec deux clous à la rencontre de chaque gîtes ou lambourde à fournir en bois de chêne, espacés tous les mètres. *Vigy école 1818*

Planches de la salle d’école en sapin, 0,12 l x 0,025 e, avec languettes et rainures et deux clous à chaque rencontre de lambourde. *Altviller école 1843*

Planchers salle d’école, planches de sapin 21 cm de largeur, 25 mm d’épaisseur, avec rainures et languettes. *Altrippe école 1843*

Etage sapin de 0,24 à 0,25 l, proprement rabotées, languettes et rainures et trois clous à chaque rencontre de poutre. *Altviller école 1843*

Combles, sapin non raboté, rainures languettes, chaque planche au moins 3 m, 0,24 largeur et 0,026 épaisseur. *Maxstadt, école, 1845*

Planches du plancher en sapin avec rainures et languette, planches de l’étage en sapin rabotées d »un côté, rez-de-chaussée, planches de chêne sur gîte, avec couche de ciment blanc à fleur. *Roupeldange école 1844*

Plancher du grenier en sapin ordinaire raboté à languette et à rainure. Chaque planche clouée par au moins 15 pointes de 6 cm. *Abreschwiller, église, 1852*

Planchers de 12 cm de largeur et 3 d’épaisseur, raboté sur toutes les faces et assemblés à rainures et languettes. *Louperhouse presbytère 1852*

Planches de sapin à rainures et languettes. *Longeville-les-Saint-Avold école 1855*

Planchers en planches de chêne premier choix, refendues ensemble, à rainures et languettes à coupes perdues et poutres inapparentes, compris la pose des lambourdes en bois de démolition. *Alsting église 1858*

Plancher en planches de sapin refendues, 1er choix, assemblées, rainurées et languettes, sur gîtes de chêne. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Gîtes de chêne

Planches de l'étage en sapin blanchi, gravées et clouées à la rencontre de chaque gisant. *Lindre-Basse presbytère 1838*

Planches de chêne de 0,12 de large, 0,03 d'épaisseur, sur gîtes de chênes de 0,08 x 0,08. *Varize, école, 1845*

Planchers en planches larges en sapin sur gîtes de chêne. *Château-rouge école 1868*

Raboté face vue

Planchers du rez-de-chaussée en chêne, longueur de 0,25 et 0,025 d'épaisseur, rabotée face vue, rainurées languettes, 3 clous à chaque solive, joints croisés. *Maxstadt, école, 1845*

Planches de sapin rabotées face visible, rainures et languettes. *Altrippe, église 1846*

Planchers en sapin de 0,10 de large, proprement rabotés, assemblés par rainures et languettes, fixée par deux clous à chaque lambourde. *Cappel, presbytère, 1853*

La chambre sur remise sera planchée de sapin, 20 cm de largeur, sans trous ni crans, ni gros noeuds, gravées et blanchies proprement sur la face apparente et cloués à la rencontre de chaque poutre par deux pointes. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Joints

Planchers en sapin ordinaire, posés à joints alternatifs. *Bérig-Vintrange, école*

Premier choix

Planches en sapin, 1er choix, mêmes conditions que dessus. *Alsting église 1858*

Epaisseur

Plancher salle d'école en sapin, 27 mm épaisseur, de même cuisine et belle chambre. *Han-sur-Nied école 1844*

Plinthes

Les planchers de la chambre laissent passage à quantité de souris, pourtour, une plinthe de sapin. *Lindre-Basse presbytère 1838*

Nœuds et tâches

Planches de sapin nettes de nœuds. *Roussy-le-Village école 1850*

Nœuds de sapin et tâches de graisse préalablement frottées avec de l'ail, de l'essence, de l'eau forte ou de l'ammoniaque. *Reyersviller presbytère 1866*

LES ESCALIERS

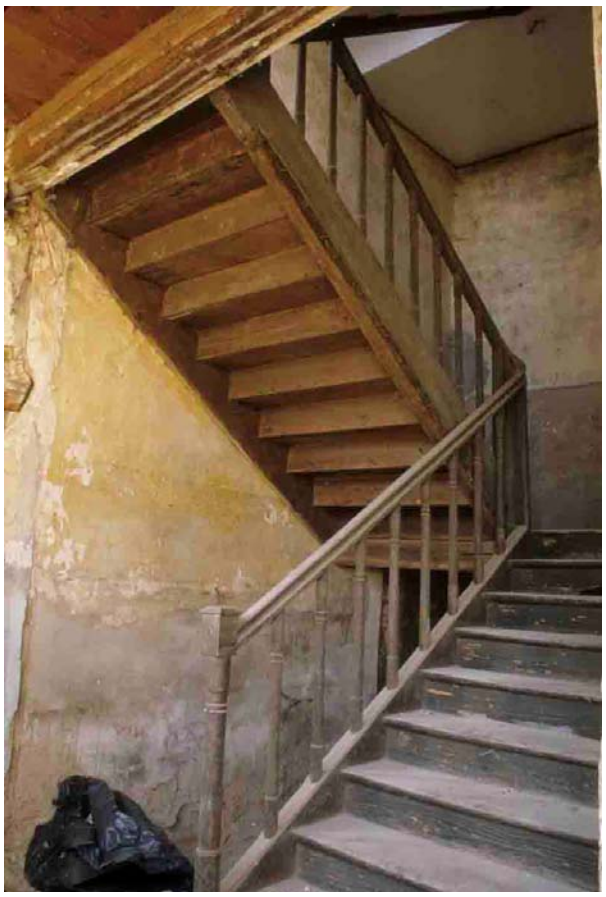

De pierre pour l'extérieur et de bois pour l'intérieur. A ce dernier sujet, le chêne tenait encore une place de choix dans toutes les parties actives de l'escalier. Les contre marches étaient par contre plus généralement en sapin.

Les matériaux

Nature des matériaux d'oeuvre, pierre

Marches de Servigny. *Pontoy école 1806*

Marches et dalles de Servigny. *Montigny-les-Metz église 1845*

Marches de l’escalier en pierre de Servigny ou de Brouck. *Servigny-les-Sainte-Barbe école 1848*

Marches escalier pierres de Château-Rouge ou Tromborn. *Vaudreching presbytère 1856*

Marches en pierre d’Escherange. *Algrange, presbytère, 1844*. *Luttange église 1854*

Marches Rettel. *Malling école 1864*

Marches de Servigny. *Trémery église 1865*

Marches boudinées en pierre d'Esserange. *Haguen chapelle 1868. Vigy, école, 1866*

Marches en pierre de Tromborn. *Ottonville école 1866*

Marches en pierre de Groshermestroff. *Flastroff, église, 1860*

Marches unies en pierre de Servigny. *Coume, école et salle d'asile, 1862*
Marches de pierre de Servigny. *Argancy école 1864. Luppy école 1869. Magny presbytère 1844. Suisse église et presbytère 1846*

Dalles et marches d'escaliers en pierre calcaire de Servigny-les-Raville. *Guessling église 1848. Guessling cimetière 1862. Longeville-les-Saint-Avold maison de l'instituteur 1864. Vany école 1851*

Marches boudinées de Servigny. *Ancy-sur-moselle école 1851, logement instituteur 1852. Argancy presbytère 1862. Han-sur-Nied église 1856. Longeville-les-Metz église 1867. Suisse église et presbytère 1846*

Marches, pierre de Tonnerre. *Alsting église 1858*

Marches en pierre de Tromborn. *Colmen école 1865*
Marches en pierres de Tromborn. Guertling, *presbytère, 1866*

Escalier de pierre de sept marches. *Attilloncourt, école, 1863*

Nature des matériaux d'oeuvre. Chêne et sapin

Escalier de chêne. *Liéhon 1837*

Escalier en chêne, contre marche en sapin. *Courcelles-sur-Nied, école, 1835*

Escalier de chêne, cloison en sapin. *Fleisheim, école, 1839*

Escalier chêne et sapin. *Angeviller presbytère 1842*

Escalier de 18 marches de chêne, contre marches en sapin, limon de chêne de 0,05 d'épaisseur, fuseau et main courante. *Varize, école, 1845*

Escalier du sud pour l'étage sera en chêne, exception des contre marches qui seront en sapin, lisse en chêne. *Ajoncourt, école, 1846*

Nature des matériaux d'oeuvre. Chêne

Escalier de chêne, menuiseries de chêne, plancher en sapin, porte pleine en sapin, bâti de chêne. *Coume, presbytère, 1806*

De même l'escalier de la cave. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Escaliers marches de chêne. Château-voué église 1833. Berling, temple, 1834

Marches de chêne, contre marches de sapin. *Servigny-les-Sainte-Barbe presbytère 1851*

Escalier, limon et marches en chêne. *Château Bréhain, 1859*

Main courante en chêne. *Château-Bréhain, 1859*

Escalier en chêne, contremarches en sapin. *Flastroff, école, 1859*

Mangeoire, râtelier, escalier chêze. *Folschviller, école, 1859*

Escalier, limon de chêne, main courante de chêne. *Prévocourt, presbytère, 1860*

Marches et contre marches en chêne. *Château-voué école 1862*

Nature des matériaux d'oeuvre. Sapin

Escalier de chêne, contre marches de sapin. *Filstroff*

Escalier en chêne, contre marches en sapin. *Courcelles-sur-Nied, école, 1835*

Escalier 18 marches de chêne, contre marches en sapin, limon de chêne de 0,05 d'épaisseur, fuseau et main courante. *Varize, école, 1845*

Contre marches en sapin. *Château-Bréhain, 1859*

Mangeoire, râtelier, escalier chêne. *Folschviller, école, 1859*

L’escalier, limon de chêne, main courante de chêne. *Prévocourt, presbytère, 1860*

LES OUVERTURES ET LES MENUISERIES

Mêmes remarques que précédemment, quoique le chêne ait encore assez bien résisté au sapin, notamment au niveau des huisseries extérieures. Pour l'intérieur, on préférait souvent construire le bâti des portes en chêne et les panneaux en sapin, certainement pour des raisons d'économies.

Encadrements d'ouvertures

Encadrement de bois de chêne, cheminée et pavés de brique. *Cappel, presbytère, 1853*

Arrière voussure des portes et fenêtres extérieures, seront faites en arceaux de briques ou moellons. *Bliesbrück, école, 1867*

Au-dessus de toutes les baies, il serait fait des arcs de décharge en briques neuves, de corde en hauteur de dizaine de flèche. Les dosserets des baies et parties inférieures des murs seront garnis de forts morceaux de chênes solidement encastrés pour clouer les menuiseries. *Bliesbrück, école, 1867*

Le cadre

Arc de décharge

Au-dessus de chaque porte et croisée, il sera fait un arc de décharge, lorsque ces couvertes ne feront pas parpaing, l'épaisseur du mur sera complétée par une arrière couverte en forme d'arceau de 0,05 de flèche. *Ennery presbytère 1851*

Au-dessus des baies il sera fait des arcs de décharge en briques ou en moellons. *Nelling école 1859*

Au-dessus des baies, sera formés des arcs de décharge en moellons ou en briques. Les dosserets et parties inférieures des murs seront garnis de forts morceaux de chêne solidement encastrés dans les menuiseries. *Frémestroff église 1859*

On devra équiper toutes les baies de décharges en briques neuves. *Folschviller école 1860*

Au-dessus de chacune des fenêtres, il sera fait des arcs de décharge en brique. *Tenteling chapelle 1864*

L'encadrement

Tous les cadres des portes et croisées en pierre de taille de Mackviller. *Conthil école de 1844*

Encadrements d'ouvertures, chaque montant sera composé de trois pièces et celle du milieu, à la queue de lien, devra faire parpaing avec le mur quelle que soit l'épaisseur. *Roupeldange école 1844*

Bois de chêne pour l'encadrement des portes. *Colligny école 1846*

Entrée de pierre de Servigny. *Chesny école 1865*

Les encadrements porteront une feuillure à l'extérieur. *Bliesbrück, école, 1867*

Encadrement de pierre de taille de Servigny. *Hallering école 1866*

Encadrement de pierre de taille de Bambiderstroff. *Hallering école 1866*

Jambages

Tous les jambages des portes et des croisées auront un lien de 0,40 m de queue sur 0,25 de hauteur faisant parpaings. *Guerting école 1847*

Jambages et pierre de taille de Tincry. *Château-voué école 1859*

Le linteau

Couverte au-dessus porte en pierre de taille de sable, et ancienne couverte posée en seuil de la nouvelle porte. *Lindre-Basse presbytère 1829*

Lambourdes, sablières, linteaux et arrières linteaux portes et fenêtres en chêne. *Altrippe école 1843*

Arrière couverte en chêne. *Hampont école 183. Lindre-Basse école 1853*

Linteaux de chêne. *Aboncourt, école, 1859 ; Château-Bréhain, 1859*

Arcs de décharge établis au dessus de toutes les baies des portes et fenêtres seront également faits en moellons de choix. *Guessling école 1869*

Chasse roues

Deux chasse roues en bois de chêne, d'un mètre de longueur, équarrissage 25 x 25 cm, seront posés en biais contre les piédroits de la porte à 50 cm en terre et 50 cm hors de terre. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Le seuil

Seuil remplace par une pierre de taille neuve. *Harprich presbytère 1833*

Seuil de chêne. *Châtel-saint-germain école 1847*

Semelle de Servigny. *Argancy cimetière 1850*

Seuil en pierre de Servigny. *Ars-Laquenexy église 1841, Ancy-sur-moselle école 1851, Antilly école 1841, Chesny école 1865*

Seuil en pierres d'Escherange. *Haute-Kontz école 1861*

Seuil en pierre de Tromborn. *Ottonville école 1866*

Seuil en pierres de Servigny. *Luppy école 1869*

Chambranle

Chambranle et contre chambranle en chêne. *Servigny-les-Sainte-Barbe presbytère 1851*

Porte d'entrée en chêne avec chambranle et contre chambranle, panneaux en sapin. *Racrange école 1858*

Tablettes

Tablettes de Servigny. *Suisse église et presbytère 1846*

Les huisseries

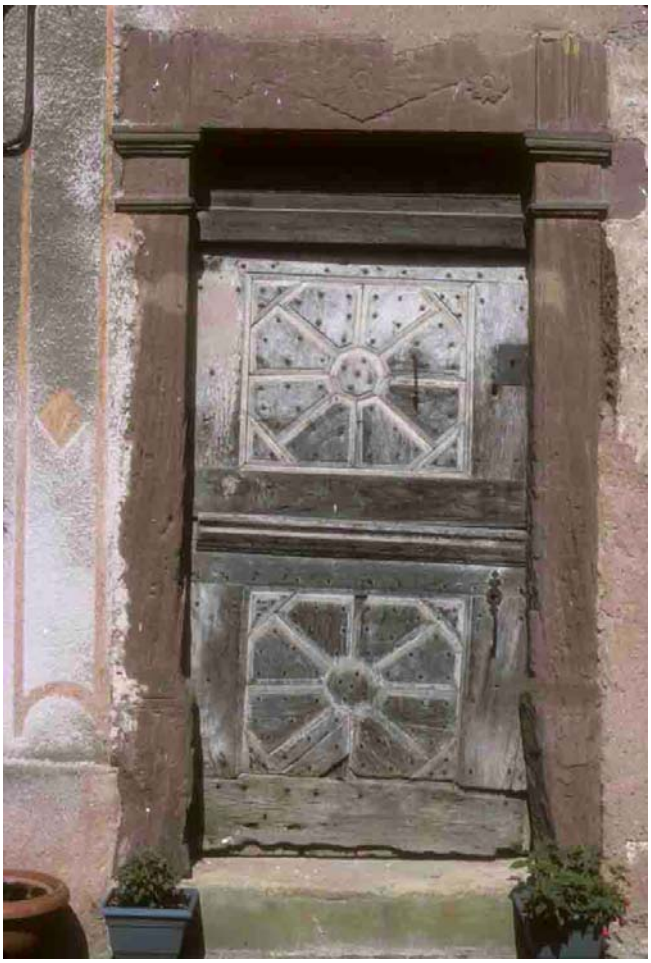

Conditions de mise en œuvre

Porte à l'ouest, en lattis de chêne à claire-voie. Au sud, lattes de chêne à deux battants. *Alsting-zinzing cimetière 1840*

Porte d'entrée huilée sur ses deux faces. *Languimberg école 1858*

Planches bien séchées sans trous ni crans. *Adelange, église, 1859*

Bois de menuiserie de quatre années de coupe au moins, sans aubier, nœuds vicieux, malandures, échaufffures, gelures ou gerçures ? *Folschviller école 1860*

Tous les bois de menuiserie seront de quatre années de coupe au moins. *Folschviller, 1862*

Tous les bois de menuiserie seront de bonne qualité, de quatre années de coupe au moins, sciés sans aubier, nœuds vicieux, malandures, échauffures, gélivures ou gerçures. *Bliesbrück, école, 1867*

L'entrepreneur fournira colle, chevilles, vis et clous. Les clous devront avoir un minimum en longueur de trois fois l'épaisseur du bois qu'ils doivent attacher et en grosseur, la plus forte dimension du commerce. *Bliesbrück, école, 1867*

Huisseries en chêne

Croisées en chêne. Pour le bouge des porcs, étable des vaches et bergerie. *Coume, presbytère, 1806*

Menuiseries de chêne. *Lorry-les-Metz logement maître école 1814*

Porte de la sacristie en chêne. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Escalier, porte à deux battants, 2,30 m de longueur, 1,3 m de largeur, planches de chêne de 15 cm de largeur, de 3 cm d'épaisseur. Chaque battant est monté sur trois barres de chêne, ayant chacune 65 cm de longueur et 16 cm de largeur. 4cm d'épaisseur, enfoncé à mi-bois dans les planches de la porte à queue d'aronde et solidement cloués. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Porte d'entrée et fenêtre à panneaux de chêne. *Berling, temple, 1834*

Menuiserie de chêne de 2^{e} qualité pour croisée. *Berling, temple, 1834*

Menuiseries de chêne. *Berling, temple, 1834*

Volants des portes en planches de chêne. *Courcelles-sur-Nied. école, 1835*

Porte à gros cadres à bâti et panneau de chêne, bien sec, de premier choix, ayant au moins trois ans de sciage, bâti 53 mm, panneau, 4 cm. *Adelange, cimetière, 1838*

Porte d'entrée en chêne. *Altrippe école 1843*
Porte en chêne. *Altviller école 1843*
Portes de chêne. *Les Etangs, école, 1844*

Croisées en chêne de 0,04 d'épaisseur, 2 m de haut en tableau et 1,05 de largeur. Deux battants x 3 carreaux, porte de placard avec assemblage en chêne en panneaux en peuplier, chambranle en chêne, contre chambranle en sapin. Habillée de moulures. Portes en chêne, lames de 0,12 de large, 0,03 d'épaisseur. *Varize, école, 1845*

Portes de l'allée et de l'écurie, planches de chêne refendues, gravées, blanchies et clouées sur barres et contre barres, ferrées chacune de deux pentures à gonds posées avec sept clous rivés par chaque banche, et ferrures montées à vis ? *Ajoncourt, école, 1846*

Trois nouvelles croisées, mur avec cheminée détruit, derrière séparation cuisine et écurie déplacée, écurie avec 4,91 de largeur. Trois nouvelles croisées au sud, petite croisée avec entourage de bois, les châssis et les volets seront reposés à l'emplacement du petit jour qui éclaire aujourd'hui cette cuisine. *Ajoncourt, école, 1846*

Porte à claire-voie de chêne. *Veymerange église 1846*

Menuiseries en chêne net de nœuds. *Alsting église 1858*

Porte d'entrée en chêne. *Flastroff, école, 1859*

Persiennes en chêne. *Folschviller, école, 1859*

Croisées en chêne. *Folschviller, école 1859*

Porte de chêne. *Alaincourt, cimetière, 1860*

Porte de chêne. *Longeville-les-Saint-Avold maison de l'instituteur 1864*

Chêne 2^{e} choix, linteaux des portes et placard. *Chesny école 1865*

Porte entrée de Tromborn, fermée par un volant en chêne. *Coume, presbytère, 1867*

Porte en chêne. *Abreschwiller, mur cimetière, 1867*

Porte vitrée et placard en chêne. *Guessling école 1869*

Huisseries en sapin

Menuiserie de sapin. *Berling, temple, 1834*

Volant des portes en planches de sapin. *Courcelles-sur-Nied, école, 1835*

Volet fenêtre logis en sapin. *Adelange, cimetière, 1838*

Volets de sapin, enduit au plâtre. *Charleville école 1840*
Volets de sapin. *Altrippe école 1843*
Volets en sapin. *Altviller école 1843*

Porte du grenier de même mais en sapin. *Ajoncourt, école, 1846*

Menuiseries de planches de sapin. *Puttelange-les-Farswiller maison fossoyeur 1846*

Porte neuve en sapin du grenier. *Châtel-saint-germain école 1847*

Volets de sapin. *Alaincourt, école, 1848*

Portes et volets de sapin blanchis. *Lindre-Basse école 1848*

Porte cochère en sapin rainures et languettes. Montant 0,08 épaisseur. *Cappel, presbytère, 1857*

Huisseries en madriers de sapin. *Alsting église 1858*

Porte d'entrée de la salle d'école, sapin menuiserie unie. *Château-Bréhain, école, 1859*

Neuf portes à traverses en sapin. *Flastroff, école, 1859*

Plancheton en sapin. *Aboncourt, école, 1859*

Huisseries en chêne et sapin ou peuplier

Les panneaux de portes, montants, traverses et chambranles en chêne, les contre chambranles en sapin ou en peuplier. *Cheminot école 1835*

Portes, panneaux de peuplier et encadrement de chêne, chambranles et contre chambranles de sapin. *Cheminot presbytère 1837*

Volets en planches de sapin, barres de chêne. *Cheminot école 1838*

Porte de chêne avec panneaux de sapin. *Lindre-Basse presbytère 1838*

Vantaux de porte et placard, chambranle de chêne, contre chambranle en sapin. *Fleisheim, école, 1839*

Portes panneaux de sapin, encadrement de chêne. *Charleville école 1840*

Portes de sapin, barres de chêne. *Lorry-Mardigny école 1840*

Placard en chêne et peuplier. *Antilly école 1841*

Portes carreaux de peuplier encadrement de chêne. *Borny presbytère 1842*

Portes en chêne et autres en sapin. *Guerting école 1847*

Portes panneaux de peuplier et chambranle en chêne. *Guerting école 1847*

Châssis de la porte en chêne, ventail en sapin. *Alaincourt, école, 1849*

Placard en panneaux de peuplier. *Servigny-les-Sainte-Barbe presbytère 1851*

Menuiseries soit de chêne, soit de sapin. *Languimberg école 1858*

Menuiserie unie en sapin, avec barres de chêne. *Folschviller, école, 1859*

Trois portes intérieures à un seul vantail, bâtis de chêne, panneau de sapin, chambranle en chêne. *Château-Bréhain, 1859*

Portes à panneaux, bâti en chêne de 0,03 d'épaisseur, panneau peuplier moulurés rapportés. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Portes en planches de sapin refendues sur barres et écharpes en chêne. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Menuiserie en chêne, chêne et peuplier, chêne et sapin. *Folschviller, école, 1863*

Porte en panneaux de peuplier. *Longeville-les-Saint-Avold maison de l'instituteur 1864*

Porte chêne, châssis croisées chêne. *Marange—Zondrange école 1865*

Volets en sapin, barres de chêne. *Guertling, presbytère, 1866*

Portes en chêne, porte de l'écurie en sapin. *Guertling, presbytère, 1866*

Portes et volets en sapin et barres de chêne. *Château-rouge école 1868*

Croisées

Croisées neuves à six verres, un dormant de deux châssis ouvrants à gueules de loup et portant une versée d'eau. *Ajoncourt, école, 1846*

Croisées au verre de plomb. *Téting presbytère 1847*

Hollandaise

Hollandaise pour éclairer le nouvel escalier, faite de madriers-chons plâtrés des deux côtés. Tuiles neuves. *Corny école de garçons1865*

Imposte

Châssis d'imposte à quatre carreaux. *Château-Bréhain, 1859*

Systèmes de fermeture

Croisées à quatre châssis, 0,035 d'épaisseur pour les bâtis, 0,045 pour les dormants, fermant à gueule de loup. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Peinture

Dormant et battant mobile et deux paires de croisées à deux couches à l'huile couleur blanche. Les deux paires de volets, une couche à l'huile et deux au vernis. De même, la porte d'entrée, chambranle de la dite pièce et les boiseries d'une armoire. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Porte à deux battants pour couvrir l'escalier, en planche de chêne. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Menuiseries intérieures

Lambris

Lambris de la chambre, une couche à l'huile et deux au vernis. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Placard

Meubles faits avec des madriers de chêne. *Torcheville, école, 1841*

Chambre sur cuisine, deux armoires à portes voilées, en bois blanc ou sapin, de chaque côté de la cheminée. *Cappel, presbytère, 1857*

La vitrerie

Verre en demi blanc. *Le Ban-Saint-Martin école 1844 ; Holling église presbytère 1847 ; Lorry-les-Metz logement maître école 1814, Achen, école, 1832, Rémilly église 1840, Piblange école 1845, Haut-Clocher école garçons 1853, Roppeviller école 1866*

Vitres en verre ½ blanc. *Courcelles-sur-Nied, école, 1835. Varize école 1845, Alsting église 1858. Ancerville école 1854. Coume, école et salle d'asile, 1862. Guessling école 1869*

Six carreaux de verre demi blanc, chaque carreau fixé huit pointes, mastiqué. *Adelange, cimetière, 1838*

Verre double demi blanc. *Rurange-les-Thionville presbytère 1840*

Carreaux en verre demi blanc, aucun bouillon ni paille, ni raie. Mastic, huile de lin et blanc d'Espagne pulvérisé et passé au tamis. *Maxstadt, école, 1845*

Vitres, verre demi banc, reliée au plomb, sans bouillons, ni pailles, ni raies. *Altrippe, église 1846*

Le verre sera blanc, sans tâches ni bouillon. Il sera bien clair, net et *Chémery église 1848*

Verre blanc plombé. *Guinkirchen, église, 1854*

Le verre devra être plan, clair, sans tâches, bouillons, ondes, et de force supérieure. *Alsting église 1856*

Verres demi double. *Laudrefang presbytère 1857*

Imposte de six carreaux de verre demi blanc. *Maxstadt cure 1860*

Verre semi blanc sans bouillon ni paille, maintenu dans une feuillure par un mastic au blanc d'Espagne ou de craie passée au tamis avec de l'huile de lin et litharge. *Valmont école 1864*

FERRONNERIE ET SERRURERIE

Description

Espagnolette en bois à remplacer par une espagnolette de fer avec agrafes, lacets et poupées. Volets de sapin blancs des deux faces et mis en couleur par deux couches à l'huile. *Lindre-Basse presbytère 1838*

Ferrement, une espagnolette et six fiches à nœuds. *Ajoncourt, école, 1846*

Conditions de maîtrise d'œuvre

Les fers sont doux, liant et non cassant. *Attilloncourt, fontaine et lavoir, 1836*

Fers, plombs et cuivres ne pourront être mis en œuvre qu'après que leur qualité et que leur poids auront été contrôlés. *Aboncourt, église, 1859*

Fer des clous et tirants sans paille ni traces. *Abreschwiller, église, 1852*

Serrurerie. Le fer sera de première qualité, doux, nerveux, bien forgé, les fers aigus, cassants, avec doublures, cendriers, criques, pailles et travers seront rejetés, les fers seront entaillés lorsque les travaux l'exigeront boulonnés ou rivés. *Bliesbrück, école, 1867*

Mise en œuvre

Pose de quatre pentures de 70 cm de longueur, 4 cm de largeur et 50 à 60 mm d'épaisseur pesant chacune 3 kg, y compris clous et gonds. Fortes serrures avec gâche forte sur clef, son (?) de deux valets ou bras de fer de 3 cm de long et 6 cm, avec pitons et lacets, et d'une patte en fer d'arrêt scellée dans le seuil de la porte. *Norroy-le-Veneur, église, 1809*

Chaque battant de porte sera ferré de deux bandes, une frète, un pivot, une crapaudine, un collier avec fourche, bras de fer, pour fixer le premier battant étant fermé, un loquet avec poignée et une forte serrure à double tour, ensemble un poids de 8 kg. *Bérig-Vintrange, église, 1828*

Porte entre 1,55 et 1,60 cm de largeur, deux battants de chêne. 15 cm de largeur et 3 épaisseur, assemblés rainurés, montés de trois barres de chêne, de 80 cm longueur et 15 centimètres de largeur, 5 épaisseur. Enfoncés à mi-bois en queue d'aronde et fixés par deux clous, de 7 kg/ 1000. Fermé chaque battant fortes pentures, grands loquets, poignée. Forte serrure à double trou. Deux clés. Chaque penture de 80 cm longueur, 4 de largeur, 4 mm épaisseur. Crochet de fer 50 cm pour 12 mm de diamètre. Fixé au moyen d'un panneau, de manière fixée la porte étant fermée. *Cappel, cimetière, 1843*

Trois pentures à gonds fixés à clous à tête ronde à vis et écrous. Clanche à poignée tournante, serrure à deux tours. *Guinkirchen, école, 1845*

Serrurerie, fer forgé, chaque croisée ferrée de 6 fiches à vases, boulon et deux crochets pour arrêter l'espagnolette, six pattes pour arrêter les dormants, les portes en chêne ferrées de deux pentures, une clanche fixe, une forte serrure et pattes pour arrêter l'imposte. *Varize, école, 1845*

Percée de deux forts pivots sur crapaudine, crochet d'arrêt et scellement et clanche à poignée très forte, peinture à l'huile à trois couches d'une face. *Cappel, presbytère, 1857*

Les têtes de boulon seront refoulées, sur les tiges ou soudées, parfaitement mais jamais rivées en passant par un trou. Les filets et les écrous taillés à froid, et taraudés lentement, le filet sera égal au 1/12 du diamètre total et le pas de 5 à 6 de noyau, les écrous doivent comprendre 5 à 6 filets et le taraudage, la hauteur de trois écrous au minimum. *Bliesbrück, école, 1867*

Nature de l'ouvrage

Chenaux en fer blanc, peinture à l'huile des deux faces. Tuyaux de zinc. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Tuyau de fonte formant Dauphin. *Charly, lavoir, 1867*

Tuyaux de fonte de Dommarie-sur-Saulx. *Prévocourt, fontaine, 1868*

Origine et qualité des matériaux

Fer dur et liant, sans pailles ni gerçures. *Chémery église 1848*

Fonte des forges de Hayange. *Waldwisse abreuvoir 1856*

Les fers proviendront des forges d'Ottange, ils seront doux, liants, sans brûlures ni autres défauts. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Serrurerie en fonte provenant des forges d'Ars-sur-Moselle. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Fers fabriqués par les forges d’Ars-sur-Moselle. *Bisping pont 1870*

LES CHEMINEES

Ces descriptions, assez succinctes, ne permettent évidemment pas de répondre à la question fondamentale, en Moselle, portant sur la présence respective des cheminées à placard de poêle et taque chauffante sur l'arrière, situées en cloison ; et les cheminées à fumoir, situées en pignon.

On observe encore quelques manteaux de cheminée en bois.

Description

Atre cheminée étage et four, et celui du sol et du cendrier, et de la cuisine, pavés en brique, carreaux de 25 cm de longueur et de largeur, et 4 cm épaisseur. *Adelange, école de garçons, 1835*

Cheminée repeindre à la Rumfort. *Saint-Julien-les-Metz presbytère 1840*

Manteau cheminée cuisine 3 m², 10 x 30 cm. *Richeling école 1857*

Matériaux de structure, bois

Manteau de la cheminée de la cuisine en chêne. *Adelange, école de garçons, 1835*

Linteau de chêne manteau de cheminée chêne. *Rimling école 1846*

Manteau de cheminée de chêne. *Attilloncourt, 1861*

Matériaux de structure, brique

Cheminées en briques posées à plat. *Bérig-Vintrange, école*

L'enchevêtrement de l'âtre de la cheminée de l'étage sera fait de briques posées de champ, dans leur longueur et maçonnées avec mortier. *Maxstadt, école.*

Pavés de brique âtre. *Macheren école 1840*

Cheminée, maçonnerie de brique posée de chant, au mortier de terre argileuse. *Vaux maison de l'institutrice 1845*

Maçonnerie de briques posées à plat, tuyau de cheminée de la cuisine et partie du manteau. *Rimling école 1846*

Haut de cheminée de la maison communale, 200 briques. *Bérig-Vintrange, église, 1850*

Cheminée et pavés de brique. *Cappel, presbytère, 1853*

La hotte de la cheminée de la chambre à four sera en briques posées de champ, avec hourdis de plâtre blanc. *Prévocourt, Presbytère, 1860*

Matériaux de structure, pierre

Tuyau de cheminée, pierre de taille. Aboncourt, école, 1859

Corniche de cheminée en pierre de Jaumont. *Hémilly école 1860*

Mise en œuvre

Les cheminées engagées dans les murs seront évidées à l'aide d'un mandrin, hors la toiture, en briques appareillées, jointoyées et lincées. *Bliesbrück, école, 1867*

L'EVIER

Pierre à eau

Pierre d'évier d'Arraincourt. *Harprich presbytère 1833*

Pierre à eau et gargouille de Château Rouge. *Vaudreching presbytère 1856*

LES FOURS A PAIN

Il n'était pas de maison sans four à pain, qu'il fût intégré dans la cheminée ou qu'il disposât de sa propre chambre. De sa mise en œuvre délicate résultaient ses qualités calorifuges. La terre cuite intervenait particulièrement dans sa construction, de même que la terre, destinée à construire l'enveloppe du four, grâce à laquelle il disposait d'une grande inertie thermique.

Les matériaux

Atre du four en carreaux de briques. *Pontoy école 1806*

Four, âtre en carreaux, voûte en briques, embouchure de taille. *Pontoy école 1832*

Four, 8 m^3 maçonnerie pour le massif. *Neufchef presbytère 1835*

Maçonnerie de brique de champ et mortier de terre argileuse pour la voûte du four. Foyer, briques ou carreaux posés de plat sur lit de mortier ordinaire. *Secourt presbytère 1842*

Murs du four construit avec moellons et mortiers de chaux et sable ayant 40 cm d'épaisseur. *Han-sur-Nied école 1844*

Maçonnerie de brique pour le four. *Colligny école 1846*

Four de 4,60 m de diamètre et de 0,45 m de hauteur sous la voûte, entre l'âtre et la voûte. Brique et mur d'enveloppe maçonnés de moellons, mortier de chaux et de sable. *Puttigny, presbytère, 1847*

Reconstruction du four, moellons et mortier de chaux et sable. *Alaincourt, école, 1849*

Four bâti en terre. *Amanvillers maison du berger 1849*

Four, couverture en tuile canal. *Lorry-les-Metz chambre sœur institutrice 2 octobre 1858*

Fours en briques crues de Marats. *Luppy école 1861*

La structure

La voûte

Voûte du four couverte d'une chape de terre glaise. *Achen, école, 1832*

Voûte du four en maçonnerie de terre glaise, couverte d'une chape de 10 cm de terre glaise, mêlée de paille hachée. *Adelange, école de garçons, 1835*

Four, 1,75 de longueur, 1,25 de largeur. Foyer de briques posées à plat. Cendrier, voûte en maçonnerie ordinaire. Voûte de 0,45 de monte, faite en briques posées de champ avec un mortier de terre argileuse. *Trémery presbytère 1842*

Voûte du four au mortier de terre argileuse, les briques seront posées en boutisses et menées - selon le rayon de courbure. *Elvange presbytère 1842*

Voûte du four briques posées de champ, voûte couverte d'une chape de terre glaise mêlée de paille de 10 cm. *Laning maison chantre SD*

Voûte en maçonnerie de moellons et mortier de chaux et sable. Atre du four pavé en briques de plat sous cette voûte. Le contour du four et de la voûte sera aussi en maçonnerie de brique de bout construit avec mortier de chaux et sable avec un ciment sur la voûte. *Han-sur-Nied école 1844*

Maçonnerie du four en brique, posée de chant, et terre argileuse. Enveloppe de la maçonnerie en moellons de Trémery. *Trémery école 1844*

La voûte du four de la cure et l'enchevêtrement de l'âtre de la cheminée de l'étage seront faits de briques posées de champ, dans leur longueur et maçonnées avec mortier; la voûte du four sera maçonnée avec de la terre glaise mêlée de paille hachée couverte d'une chape de 10 cm d'épaisseur. Cette chape sera ensuite enduite d'une couche de 2 cm d'épaisseur de plâtre. Briques de la cave de 0,20, et 0,04 d'épaisseur, celle de l'âtre du four sera posée sur une chape de terre glaise de 6 cm d'épaisseur. Les autres, sur un lit de mortier de 3 cm. *Maxstadt, école, 1845*

La voûte du four à cuire sera maçonnée avec de la terre glaise et ensuite couverte d'une chape de 10 cm d'épaisseur de terre glaise mêlée de paille hachée, cette chape sera ensuite enduite d'une couche de plâtre. *Hambach, école, 1846*

Four, intérieur de 1,40, hauteur de 0,50. Maçonnerie à hauteur d’intrados et le tout chargé de terre argileuse recouverte d’une couche de mortier de chaux et de sable. *Marange-Silvange presbytère 1854*

Chapelle du four 1,40 de diamètre jusqu’à hauteur de l’extrados et le tout rechargé de terre argileuse recouverte d’une couche de mortier de 0,05 d’épaisseur, la voûte sera en brique posées en boutisses, l’âtre sera de carreaux posés de plat sur une couche de mortier de chaux et de sable. *Talange école 1855*

L'âtre et la voûte du four seront faits en argile bien pétrie, par un ouvrier bien exercé à ce genre d'ouvrage. *Prévocourt, presbytère, 1860*

La hotte

Hotte de la cheminée de la chambre à four sera en briques posées de champ, avec hourdis de plâtre blanc. *Prévocourt, presbytère, 1860*

LES CAVES

Le sujet est généralement peu abordé quoique nous disposions, à une reprise, d'une description très précise de construction de cave.

La maçonnerie

Voûte de la cave en berceau formé d'arc de cercle de un mètre de flèche, l'épaisseur à la clé sera de 0,40 et l'épaisseur moyenne avec les reins ne sera pas inférieure à 50 cm. La voûte sera bardée en moellons plats et choisis dans la plus grande longueur de queue, posés normalement à la courbe, son entredos sera enduit. *Saint Evre, salle de charité, 1860*

Voûte de la cave en berceau formé d'arc de cercle de un mètre de flèche, l'épaisseur à la clé sera de 0,40 et l'épaisseur moyenne avec les reins ne sera pas inférieure à 50 cm. La voûte sera bardée en moellons plats et choisis dans la plus grande longueur de queue, posés normalement à la courbe, son entredos sera enduit. *Saint Evre, salle de charité, 1860*

2,50 m de hauteur. *Pouilly cave école 1860*

La cave sera voûtée. *Bliesbrück, école, 1867*

Planchers et gisants seront démolis avec soin pour être replacés ensuite. Pour les murs d'encagement, assise de 0,20 m en contrebas du sol de la cave. Trois des murs auront 0,50 d'épaisseur et le 4ème, sur la rue, 0,65. Il se fera en trois parties, après avoir étayé les croisées du rez-de-chaussée et de l'étage et après avoir placé les chevalements nécessaires, avec soin de bien frapper les moellons assise par assise et d'enfoncer à force de bras de bons coins de chêne, à la soudure de la maçonnerie nouvelle avec l'ancienne, pour prévenir tous les tassements. C'est dans ce mur que sera l'entrée de la cave, dont les piédroits seront en maçonnerie dans le prolongement des murs d'échiffre, par l'établissement de l'escalier, hormis les angles à l'intérieur qui seront en pierre de taille, pour recevoir

les gonds de vantail de fenêtre; le chapeau de la baie de la porte en affleurement sur la face extérieure sera à 2,17m au-dessus du sol de la cave, avec saillie de 0,04 m sur le nu du mur formant feuillure pour asseoir l'extrémité supérieure des volets de fenêtre de la descente de la cave. L'escalier se composera de 11 marches en pierre de sable de 1,50m de longueur sur 0,21 des semelles de giron et 0,190 de montée. Il y aura sur les murs d'échiffre, deux longerons également en pierre de taille, avec feuillures, pour recevoir des volets qui seront en planches de chêne de 0,03 m d'épaisseur, il sera ouvert de deux larmiers couverts de bois provenant d'une partie des gisants devenus inutiles, la cave sera ouverte par 5 travers ayant la forme de trapèze de 0,25 de hauteur, la face supérieure ayant 0,09 de largeur et la sous-face, 0,15. Cette forme est donnée pour servir d'assise au gensage voilé formé de plâtre et débris de brique ayant 0,06 d'épaisseur à la clé, à établir dans l'intervalle des dites travers, cela fait, l'ancien plancher sera établi et l'enduit au plâtre, au bas des murs, sera réparé. Cave 5 x 4 m fouilles de 2,08 de profondeur, estimation 930f. *Blanche Eglise, école, 1868*

L’escalier

Escalier

Escalier de la cave et étage en chêne, contre marches en sapin. *Leyviller écoles 1831*

Escalier de la cave en madriers de chêne. *Château-voué école 1843*

Le plafond

Solives

Chêne, solives de la cave, gisants de l’école, solive des lieux d’aisance, planchers de sapin blanchi et gravé. *Chicourt maison d‘école 1855*

TRAVAUX DE PEINTURE

Les recettes, souvent assez précises, donnent une bonne idée de la gamme des couleurs disponibles dans le courant du XIX^e^ siècle.

Extérieur et intérieur

On se servira de l'huile de lin pour les ouvrages extérieurs et de l'huile blanche pour les ouvrages intérieurs. *Augny école 1853*

Peinture intérieure blanc de zinc avec essence et huile de lin. Extérieure céruse brute. *Puttelange-les-Farswiller hospice 1858*

Huile de lin

Porte d'entrée recouverte sur une face à l'huile bouillie. *Flastroff, église, 1860; Guinglange, mur du cimetière, 1826*

Teinture huile de lin et céruse. *Branvaux école 1836*

Peinture à l'huile de lin en quatre couches. *Guessling église 1848*

Peinture à l'huile, céruse de blanc de zinc par broyage et détrempage à l'huile de lin, appliquée en trois couches, appliquées par intervalles convenables pour une parfaite dessiccation. *Haspelschiedt école 1863*

Peintures, huile de lin, pour les couleurs foncées ; pavot ou oeillettes pour les couleurs claires. Extérieur, ¼ à 1/3 essence, intérieurs, ½ à 2/3 ; céruse, une partir de blanc de plomb et une de craie ; 1 kg de couleur pour 40 gr de céruse. *Eguelshardt école 1863*

Peinture au blanc de zinc pure, broyée et détrempée et huile de lin, 1^ère^ couche huile de lin pure, les deux autres avec de l'essence de une bonne proportion. *Valmont école 1864*

Peinture à l'huile de lin pour les couleurs foncées, pavot ou oeillette claire, extérieur, huile de noix, extérieur, ¼ à 1/3 essence ; intérieur ½ à 2/3, céruse, une partie de blanc de plomb ou craie. Pour 1 kg de couleur, 0,40 de céruse. Première couche chaude, les trois autres tièdes. Bleu de Prusse, indigo jaune, rouge, orange. *Rémering-les-Puttelange presbytère 1864*

Peinture à l'huile de lin gris perle en trois couches. *Bambiderstroff école 1868*

1^ère^ couche huile le lin pure. *Guessling école 1869*

Peinture

Peinture sur serrurerie et ferblanterie. *Attilloncourt 1834*

Blanc de zinc

Peinture au blanc de zinc exclusivement, employé à l'intérieur, la césure à l'extérieur. *Leyviller écoles 1831*

Couleur blanc de céruse de zinc. *Guessling école 1869*

Peinture à l'huile

Peinture à l'huile sur les menuiseries. *Berling, temple, 1834*

Trois couches à l'huile et une de vernis, couleur de bois acajou. *Nousseviller-les-Puttelange église 1844*

Peinture à la colle

Peinture à la colle. *Vatimont église 1848*

Badigeonnage à la colle. *Buding cure 1859*

Peinture à la détrempe

Peinture à la détrempe unie. *Vatimont presbytère 1848*

Peinture à la détrempe faites de couleurs bien broyées à la molette et détrempées à la colle. La couleur jaune faite avec du stil de grain, mélangé d'ocre. *Haspelschiedt école 1863*

Peinture à la détrempe faite de couleurs fines, broyées à la molette et détrempée à la colle de gants. Couleur jaune faite au stil de cyram mélangée d'ocre. *Valmont école 1864*

Blanc de céruse

Peintures à l'huile, deux couches et blanc de céruse. Alaincourt, école, 1848

Peinture, la céruse ne pourra être appliquée à l'extérieur. Céruse, une partie de blanc de plomb et une partie de craie. Pour 1 kg de couleurs, 0,40 de céruse. Bleu de Prusse ou indigo jaune, rouge, orange, mars. *Frémestroff presbytère 1860*

Deux couches

Peinture à l'huile deux couches. *Ancy-sur-moselle presbytère 1850*
Peinture à l'huile deux couches sur les menuiseries. *Cappel, presbytère, 1857*
Peintures à l'huile en deux ou trois couches. *Hautes-Vigneulles école 1836*

Peinture extérieure ¼ ou 1/3 essence, intérieur 1/2 à 2/3 pour la première couche. Première couche chaude de 80 à 100°. Céruse, une base de plomb ou de craie. Pour 1 kg de couleur, 0,40 de céruse. 1ère couche à chaud, 2ème couche tiède. 1/10e de leur poids de colle. Bleu de Prusse, indigo jaune, rouge et orange de mars. *Porcelette fontaine 1860*

Trois couches

Peinture à l'huile en trois couches. Berling, temple, 1834, Berviller école 1868, Desseling école 1869, *Freyming école 1862, Hommarting Métrage école 1846, Kemplich école 1842, Languimberg église 1865*

Porte d'entrée, peinture à l'huile en trois couches. *Altrippe école 1843*

La porte d’entrée sera peinte de trois couches à l’huile de céruse. Adelange, école de garçons, 1835

La porte d’entrée sera peinte de trois couches à l’huile de céruse. Adelange, école de garçons, 1835

Peinture à l'huile trois couches. *Courcelles-sur-Nied, école, 1835*

Peinture à l’huile trois couches, grises puis blanches. *Le Ban-Saint-Martin école 1844*

Peinture brute en trois couches. *Vatimont presbytère 1848*

Peinture à l'huile trois couches. *Coume, école et salle d'asile, 1862*

Peinture à l’huile trois couches persiennes, croisées, embrasures, portes, volets. *Leyviller presbytère 1865*

Quatre couches
Peinture à l’huile en quatre couches deux tons portes intérieures. *Leyviller presbytère 1865*

Mode d'application

Bois proprement lavé
Les peintures extérieures comprendront de ¼ à 1/3 d'essence, les peintures intérieures de ½ à 2/3. Avant d'appliquer la peinture, le bois sera proprement lavé. *Bérig-Vintrange, 1828*

Couleurs parfaitement broyées
Couleurs à l'huile de lin et céruse de première qualité, parfaitement broyées. *Maxstadt, école, 1845*

Couleur généralement composée d'huile de lin et céruse parfaitement broyée et appliquée avec précaution, par intervalle de temps convenable, pour appliquer 2, 3, 4 couches, attendre que la précédente soit sèche. Toutes les couleurs seront parfaitement broyées avant le mélange, soit à l'eau pour la détrempe, intérieurs foncés, huile de lin, claire, de pavot ou d'airelle, noix extérieur. Peintures extérieures, ¼ à 1/3 d'essence, intérieur, 2/3, la couleur sera employée sans filets, au pinceau, la 1ère couche sur mur, chaude à 80 à 100°. Céruse, un blanc de plomb, une craie. 1 kg de couleur, 0,40 kg de céruse, couleur en détrempe employée, la première couche, chaude, les autres tièdes, contiendront 1.10 de leur poids en colle forte, et devront filer au pinceau. *Hambach, école 1846*

Les matières entrant dans la composition des couleurs seront de première qualité. Pour la peinture en détrempe, les couleurs, après avoir été broyées à l’eau, seront délayées dans de la colle chaude. Pour la peinture à l’huile, les couleurs, après avoir été broyées dans l’huile, seront détrempées dans la colle qui conviendra le mieux pour la nature des travaux. *Augny école 1853*

Les couleurs et enduits ? de blanc de zinc seront de 1ère qualités, bien pulvérisées et broyés soigneusement sur le marbre avec de l’huile de lin de bonne qualité et bien claire. *Alsting église 1856*

Les couleurs seront broyées avant le mélange, à l’eau pour la détrempe, à l’huile et à l’essence pour les trois couches. On trouvera de l’huile et des matières de première qualité. Intérieur, huile de lin pour les couleurs foncées, pavot et oeillette pour les couleurs claires. Extérieur, huile de noix et blanc de zinc. *Leyviller presbytère 1859*

Peintures intérieures huile de lin couleurs foncées, pavot oeillette claires, noix extérieur. Peintures extérieures ¼ à 1/3 essence ; intérieures ½ à 2/3. bleu de Prusse, indigo, jaune, route et orange de mars. On préparera la quantité de couleurs strictement nécessaire pur l'emploi de la journée, on remuera souvent les couleurs dans les pots pour qu'elles restent de même teinte. Ne jamais appliquer une autre teinte avant que la précédente ne soit sèche. Les nœuds de sapin ou tâches de graisse seront préalablement frottés à l'essence, eau forte. *Folschviller école 1859*

Peinture broyée à l'eau pour la détrempe et huile et essence pour les travaux à huile. Intérieurs, huile de lin couleur foncée, pavot et oeillette pour couleurs claires, huile de noix pour l'extérieur. Céruse faite partie de blanc de plomb et partie de craie. Pour 1 kg de couleur, 0,40 de céruse. 1/10^{e} du poids en colle forte. Devant filer au pinceau. Matières colorantes bleu de Prusse, indigo, jaune, rouge et orange de mars. *Rémering-les-Hargarten église 1859*

Couleurs, céruse au blanc de zinc puis broyer et délayer à l'huile de lin. 1ère couche à l'huile pure, 2^{e} et 3^{e}, de 6 à 8 décagrammes d'essence pour kg de couleurs. Les trois couches appliquées à intervalles convenables par une parfaite dessiccation. *Puttelange-les-Farswiller temple israélite 1863*

Peintures, les couleurs, après avoir été broyées dans l'eau, sont délayées dans la colle chaude. Pour les peintures à l'huile, les couleurs, après avoir été broyées dans l'huile, sont trempées dans celle qui conviendra le mieux à la nature de ce travail. *Cheminot école 1865*

Couleurs, intérieur, huile de lin couleurs foncées, pavot et oeillette, couleurs claires, extérieur, noix, avec blanc de zinc. Extérieur, ¼ à 1/3 essence ; intérieur ½ à 2/3, céruse en pâte et blanc de craie. 1 kg de peinture 0,40 de céruse. 1ère couche chacune, autres tièdes. Bleu de Prusse, indigo jaune, rouge et orange de mars, ne jamais appliquer une teinte avant que la précédente ne soit sèche. *Reyersviller presbytère 1866*

Peinture, toutes les couleurs seront parfaitement broyées avant le mélange, soit à l'eau pour la détrempe, soit à l'huile et essence pour les travaux à l'huile et toutes les matières de première qualité. *Bliesbrück, école, 1867*

Couche de minium

Couche de minium puis peinture à l'huile. *Alsting église 1858*

Partie de craie

Céruse composée d'une partie de blanc de plomb et une partie de craie. Dans un kg de couleur, on mettra 0,40 de céruse. Couleurs et détrempe : 1ère couche chaude, les autres tièdes. Contenant 1/10^{e} de leur poids en colle forte et devant filer au pinceau. Matières colorantes : bleu de Prusse, indigo, jaune, route et orange de mars. On remuera souvent les couleurs pour qu'elles conservent toujours la même teinte. Ne jamais appliquer une teinte avant que l'autre ne soit sèche. Les nœuds de sapin et tâches de graisse seront préalablement frottés avec de l'ail, de l'essence, de l'eau forte et de l'ammoniaque selon la nécessité. Lorsqu'il y aura plusieurs couches à donner la 1ère sera claire, la dernière suivant le ton indiqué, celle intermédiaire se déclinera de façon décroissante, mais assez dissemblable pour être facilement reconnue. *Leyviller presbytère 1859*

Les huiles

La peinture intérieure sera faite à l'huile de lin pour les couleurs foncées, à l'huile de pavot ou d'oeillette pour les claires, et à l'extérieur, à l'huile de noix. *Bliesbrück, école, 1867*

Couches chaudes et tièdes

La couleur sera employée sans filet au pinceau, la première couche sur mur chaude de 80° à 100°, le blanc de zinc sera employé à l'intérieur, la céruse sera généralement composée d'une partie de blanc de plomb et une partie de craie, dans 1 kg de couleur, on emploiera 0,40 kg de céruse pour l'extérieur. *Bliesbrück, école, 1867*

Les couleurs en détrempe seront employées, la première couche chaude, les autres tièdes. Elles contiendront 1/10^{e} de leur poids ou colle forte et devront filer au pinceau. On emploiera comme matières premières et colorantes, le bleu de Prusse, l'indigo jaune, rouge et orange. On ne préparera à la fois que la quantité de couleur strictement nécessaire pour l'emploi de la journée. On remuera souvent les couleurs dans les pots afin qu'elles conservent toujours la même teinte, sans jamais appliquer une autre teinte avant que la précédente ne soit sèche. Les nœuds de sapins et taches de graisse seront préalablement frottés avec de l'ail, de l'essence, de l'eau forte ou de l'ammoniaque, selon la nécessité. Lorsqu'il y aura plusieurs couches de peinture à donner, la première sera très claire et la dernière suivant le ton indiqué. Les intermédiaires seront de tons de force décroissante mais assez dissemblables pour être facilement reconnue. *Bliesbrück, école, 1867*

Essence

Les deux autres couches composées d'essence dans une bonne proportion de 6 à 8 décigramme par kg de couleur, appliqués par intervalles convenables par parfaite dessication. *Guessling école 1869*

Le choix des couleurs

Gris de perle

Peintures à l'huile grise. *Fénétrange divers 1931*

Peinture huile grise trois couches. *Kanfen cure 1845*

Peinture huile gris de perle en trois couches. *Holling église presbytère 1847*

Peinture à l'huile gris de perle en trois couches. *Mainvillers école 1845, Silly-sur-Nied clocher 1842, Servigny-les-Raville église 1849*

Peinture à l'huile gris perle. *Lorry-les-Metz logement maître école 1814 ; Guinkirchen, église, Haut-Clocher école garçons 1853 ; Téterchen école 1867*

Peinture, gris de perle et couleur olive. Chaque couche sera appliquée par beau temps et intervalles convenables. Verre en carreaux de bonne qualité, sans bouillions, boutons, gravier ni moucheté. Adelange, école de garçons, 1835

Peinture, gris de perle, huile de lin et blanc de céruse et non avec de la craie molle. *Cheminot école 1835*

Peinture gris de perle à l'huile de lin et blanc de céruse. *Amanvillers clocher 1837*
Peintures, gris de perle, blanc de céruse. Altrippe, église 1846
Peinture à l'huile en gris sur trois couches. *Ancy-sur-moselle église 1849*

Bois peint trois couches à l'huile, couleur perle. Adelange, cimetière, 1838

Peinture à l’huile en trois couches, gris de perle. *Château-rouge école 1868 ; Colligny école 1846 ; Lommerange école 1834 ; Malling école 1864*

Peinture à l'huile à céruse gris de perle, sur trois couches. *Fleisheim, maison d'école, 1839*

Poutres et châssis de fenêtre seront peints en gris à l’huile en trois couches. *Algrange, cure, 1843*

Peinture, en quatre couches à l'huile de lin, avec céruse gris de perle. *Hambach, école, 1846*

Peinture à l’huile gris de perle en trois couches. Guertling, presbytère, 1866. *Cheminot presbytère 1837. Guerting école 1847*

Peinture en gris de perle, huile de lin et blanc de céruse de première qualité et non avec de la craie molle. *Augny école 1847*

Peinture à l'huile trois couches de gris perle. *Folkling, 1848*

Peinture à l’huile en gris perle en trois couches. *Vatimont église 1848*

Peinture en gris à l’huile en trois couches, en vert trois couches, peinture broyée, peinture à l’huile façon bois, plinthes marbrées à l’huile, plinthes au noir, murs en jaune à la colle, mur en marbre à la colle. *Ancy-sur-moselle presbytère 1851*

Peinture gris perle, huile de lin et blanc de céruse de première qualité et non avec de la craie molle. *Vaudreching école 1856*

Peinture noire

Peinture noire pour ferrements au noir d’Allemagne et au vernis. *Cheminot école 1835, Vaudreching école 1856*

Peinture noire pour ferrement fait au noir d’Allemagne. *Amanvillers clocher 1837*

La peinture noire sera faite au noir d’Allemagne et à la céruse. *Augny école 1847*

Noir. *Malling école 1864*

Gris bleu

Peinture à l’huile trois couches, couleur gris bleu. *Liéhon 1837*

Jeune chêne

Peinture en jeune chêne à l’huile, 4 couches. *Ancy-sur-moselle église 1849*

Peinture imitation bois de chêne et vernis. *Ancy-sur-moselle église 1849*

Bleu Outremer

Peinture au bleu Outremer à l’huile en trois couches. *Ancy-sur-moselle église 1849*

Bleu de Prusse

Bleu de Prusse, indigo jaune, rouge et orange de mars. *Folschviller, 1862*

Jaune
Jaune à l'huile. *Ancy-sur-moselle église 1849*
Peinture en jaune. *Ancy-sur-moselle église 1849*
Peinture à l'huile en jaune en deux couches. *Ancy-sur-moselle église 1849*

Les murs seront badigeonnés en jaune pâle, et le plafond des trois pièces blanchi. *Cappel, hangar du presbytère et presbytère, 1857*

Peinture à l'huile au grésis jaune. Socles et tablettes des croisées en imitation marbre. *Lorquin halles 1858*

Brun
Peinture en brun à l'huile en trois couches. *Ancy-sur-moselle église 1849*

Peinture à l'huile, brun rouge, sur les deux cheminées des cuisines. *Coume, maison d'école et salle d'asile, 1862*

Vert olive
Peinture à l'huile, vert olive, trois couches. *Courcelles-Chaussy église 1825*

Peinture en trois couches à l'huile couleur olive. *Cappel, 1843*

Ocre
Ocre. *Malling école 1864*

Dorures
Chaire à prêcher, dorures à détrempe. Altrippe, église 1850

Imitations
Peinture à l'huile en trois couches imitant le bois, le marbre ou le bronze. *Folkling, 1848*

Blanc marbré

Marbre ou granite imités sur les plinthes, les cheminées, et les tablettes. *Hambach, école, 1846*

Marbre de Saint-Anne rouge et blanc. Peinture au marbre rouge, marbre de Sienne. *Ranguevaux église 1848*

Badigeon à la colle fond jaune, à la colle fond noir, à la colle blanc marbré. *Ancy-sur-moselle logement instituteur 1852*

La cheminée du berger sera recouverte d'une peinture marbrée à l'huile, en système à la Rumfort. *Cappel, presbytère, 1857*

Peinture détrempée marbrée. *Betting école 1861*

Peintures en marbre des cinq cheminées et des cinq colonnes en fonte. *Coume, maison d'école et salle d'asile, 1862*

Peinture à l’huile imitation bois et marbre porte d’entrée, cheminée et niche. *Leyviller presbytère 1865*

Peinture marbrée à la colle. *Guertling, presbytère, 1866*

Couleur bois

Peinture à l’huile en trois couches en imitation du jeune bois de chêne. *Vatimont église 1848*

Peinture à l’huile couleur bois. *Colligny fontaine 1860*

Acajou

Peinture à l’huile de couleur acajou. *Vahl-Ebersing église 1844*

Tapisserie de papier

Tapisserie de deux chambres au rez-de-chaussée. *Cappel, presbytère, 1853*

La tapisserie de la salle à manger et de la chambre sera faite de rouleaux de tentures de papier. Dans la chambre de la gouvernante, il y aura un papier assez commun. *Cappel, hangar du presbytère et presbytère, 1857*

Murs habillés de papiers peints. *Dourd'hal, école, 1863*

Remplacement du papier des chambres. *Cappel, presbytère, 1868*

L’EAU

Auges

Auges en madriers de chêne. *Sarreinsberg fontaine 1859*

Egayoir

Il s'agissait d'un plan incliné, en forme de fer à cheval, dans lequel on engageait les chevaux, le poitrail à l'eau, pour les étriller. La plupart ont disparu, on peut supposer qu’il en existait autrefois un par village.

Á l'est du village. *Blanche Eglise, égayoir, 1831*

Les deux châssis et les vannes pour l'entrée et la sortie des eaux sont composés de pièces de chêne aux dimensions requises, exemptes de défauts de mêmes les ferrures. *Blanche-Eglise, égayoir, 1831*

Description structurelle de l'agueyoir. Canal de décharge, corroy, enceinte de l'égayoir dans la partie la plus haute. Pavés à l'intérieur de l'égayoir. *Attilloncourt, fontaine communale et lavoir, 1836*

Fontaines et puits

Indispensables à la vie agricole et domestique, ils représentaient un mobilier urbain majeur. Certains puits étaient de statut public, d'autres, privés. Ces travaux là ne portaient bien sûr que sur des fontaines et puits communaux.

Puits communaux, pierre de taille de Macvillers. *Torcheville*

Réparation d'une fontaine, auge en pierre de taille de Jaumont, ciment de Wassy. *Pournoy la Grasse, 1807 (?)*

Remplace margelle en madriers assemblés queues d'hyronde. *Laneuvecille-en-Saulnois puits à bascule 1835*

Auge de madriers de chêne. *Vigy lavoir couvert 1836*

CONDITIONS GENERALES DE MAITRISE D'ŒUVRE

L'entrepreneur sera tenu de fournir les meilleurs matériaux qu'il est possible de se procurer parmi ceux indiqués au présent devis. Si les travaux sont rejetés pour mauvaise exécution ou par fourniture de mauvais matériaux, tous les frais qui en résulteront seront à la charge de l'entrepreneur même quand les travaux seraient entièrement à recommencer. Bérig-Vintrange.

Tous les matériaux doivent avoir les dimensions prescrites par le devis, si l'entrepreneur leur donnait des dimensions plus fortes, il ne pourrait réclamer une plus value. Les métrages et les pesées seront basés sur les dimensions du devis, à moins que les excès de grosseur ne soient jugés nuisibles et difformes. Car alors, les pièces seront aliénées et remplacées à ses frais. Si au contraire, il leur donnait des dimensions plus faibles, les prix seraient réduits en proportion, pourvu encore qu'il n'en résulte rien de contraire au goût ni à la solidité, alors, comme dans le premier cas, l'entrepreneur sera obligé de faire remplacer les pièces à ses frais. Ne pourra employer aucune pierre, ni aucune matière qui n'auraient pas les dimensions prescrites sans autorisation écrite de l'architecte. S'il y a des anciens ouvrages à démolir, les matériaux seront déplacés avec précaution pour pouvoir être remployés s'il y a lieu, avec les mêmes soins que les matériaux neufs. Toutes les fois que l'on emploiera des matériaux neufs ou de démolition, appartenant à la commune, l'entrepreneur ne sera payé que des frais d'emploi et de main-d'oeuvre. *Guinglange, école, 1837*

BENEVOLAT

Travail de démolition effectué bénévolement par les habitants. Corvée en tous genres que s'imposent les habitants. *Flastroff, école, 1859*

Trémery 28 décembre 1865, les détenteurs de biens communaux extraient gratuitement les matériaux dans leur portion ; extraire la pierre, le terrain est améliorée, mais extraire le sable, le terrain est gâté.

CONTRAT D’OUVRAGE

Trémery Délibération maison du pâtre 17 mars 1824, sur terrain communal, entrepreneur chargé de terminer des travaux pour le 14 septembre prochain. 27 pieds de longueur, 24 de largeur, 10 pieds de hauteur, murs de 15 pouces d’épaisseur au rez-de-chaussée, réduit à 13 de hauteur, four de la cuisine 6 pieds de profondeur par 5, embouchure de pierre de taille, manteau de chêne.

SAISONS DE MISE EN ŒUVRE

Les différents genres de travaux ne pourront être exécutés aux époques fixées par l'art. 5 de l'arrêté du 9 décembre.*Lezey, presbytère et école, 1836*

RECUPERATION

Comme on l'a vu par corps d'ouvrage, elle était importante. L'époque était encore économe en matières premières et les architectes n'hésitaient pas à ordonner le remploi de matériaux en bon état, soit au lieu même de leur premier ouvrage, soit en ouvrage caché ou secondaire.

Pierre de taille de démolition, de Frescaty, ou carrière d'Amonville, Aronville. *Corny église an 12*

Vieilles planches, poutres, marches de l'autel, bancs, banquettes, armoires lattes, piliers. *Folkling*

Les matériaux de démolition seront employés par l'adjudicateur au profit des nouvelles constructions. *Bambiderstroff pluviôse an 13*

Matériaux de démolition de l'ancienne église, moellons, pierres de taille, tuiles. *Kalhausen église*

Nouveau mur fait en pierres de démolition. *Alzing maison de l'instituteur 1824*

Montigny-les-Metz Fourniture matériaux du clocher 15 septembre 1827. Ardoise neuve, vieille ardoise.

La vieille pierre qui sera reconnue de servir sera retravaillée et mise en œuvre. *Walschbronn école 1831*

Couverture avec vieilles tuiles. *Wiesviller école 1841*

Moellons de l'ancien lavoir dont les habitants se chargent de faire gratuitement le transport. *Tressange mairie 1832*

Moellons à prendre dans le mur de l'ancien hangar du colombier. *Tressange mairie 1832*

Bonnes pierres de taille et moellons seront nettoyés du vieux mortier et mis en tas pour être employés sur les nouvelles constructions. *Vilsberg école 1835*

Vieilles tuiles bien nettoyées. *Vilsberg école 1835*

Maçonnerie de moellons et mortier de chaux et sable ; 1/4 de neuves et ¾ de démolition. *Cheminot presbytère 1837*

Moellons en place propres à resservir. *Alsting-zinzing cimetière 1840*
Choisir les bonnes pierres propres à resservir. *Alsting-zinzing cimetière 1840*
La petite pierre et les décombre seront enlevés et transportés dans les chemins vicinaux aux lieux indiqués par M. le Maire, à environ 200 m de distance. *Alsting-zinzing cimetière 1840*
La pierre de taille qui se trouve sur place proviendra du mur écroulé et à démolir seront assemblées et déposées sur le cimetière. *Alsting-zinzing cimetière 1840*
Moellons de démolition. *Cheminot école 1865*

Walscheidt *Procès verbal de vente de matériaux* 14 septembre 1843, pierre de taille, vieux bois provenant de la démolition d'une masure dépendant de la maison d'école, adjudication au plus offrant, 93,00 f.

Vente des débris de l'église. *Manhoué 30 novembre 1844*
Vente des débris de la fontaine. *Manhoué 30 novembre 1846*

Les pierres et les bois provenant de la démolition seront transportés dans les lieux indiqués par le maire et l'entrepreneur sera obligé d'employer les anciens matériaux qui pourront convenir dans la nouvelle construction. *Varize, école, 1845*

La commune, l'architecte et l'entrepreneur décideront des matériaux de construction propres à être remployés, tous les autres resteront la propriété de la commune qui pourra les revendre aux enchères. *Linstroff école 1845*

Encadrements de bois de la porte de l'allée et de l'écurie remplacés par pierre de taille, dont le dessous des couvercles affleurera le dessous des plafonds afin de relever les poutres qui n'ont pas assez de hauteur. Entourage de bois de ces portes employé pour les nouvelles latrines à construire. *Ajoncourt, école, 1846*

Moellons de remploi. *Waldwisse église 1847*

Adjudication des débris de l'église, *1848*

Les tuiles provenant de la démolition de l'ancien four appartiendront à la commune et seront employées à la toiture du logement. *Alaincourt, école, 1848*

Tous les matériaux provenant de la démolition appartiendront à l'entrepreneur, à l'exception des planchers formant le lambris sous les poutres de la nef qui resteront la propriété de la commune. Les moellons, pierres de taille, bois, fers, qui seront reconnus de bonne qualité et ayant des dimensions disposées pour le lieu pourront être remployés. *Altrippe, église 1850*

Tous les matériaux de construction appartiendront à la commune, ceux propres à resservir pourront être remis à l'entrepreneur. *Landonvillers logement instituteur 1850*

Tous les matériaux de démolition seront dé^posés et la commission et l'architecte en feront la reconnaissance et décideront en présence de l'entrepreneur de ceux qui seront remployés. *Destry église 1851*

Chaux de Thicourt pour la maçonnerie et de Vallière pour les crépis et les enduits. *Destry église 1851*

Tuiles creuses neuves sur un pan et tuiles vieilles sur un autre. *Brouck école 1852*

Pierre de taille de démolition. *Neufchef maison du pâtre convertie en école 1853*

Tous les matériaux provenant de la démolition et qui seront reconnus propres à être employés seront mis avec soin en réserve pour être remployés dans la reconstruction. *Rohrbach-les-Bitche justice de paix 1853*

Moellons de remploi. *Ancerville école 1854, Roussy-le-Village église 1854*

Couverture de vieilles tuiles creuses. *Zouftgen école 1854*

Les démolitions seront faites avec tout le soin possible de manière à pouvoir utiliser dans la reconstruction les anciens matériaux. *Chicourt maison d'école 1855*

Les tuiles plates proviendront de démolition. *Alsting église 1856*

Tuiles de démolition. *Courcelles-Chaussy maison d'école 1856*

Planches de démolition. *Bermering écoles 1858*

Lorsqu'il se trouve d'anciens ouvrages à démolir, les matériaux seront déplacés avec précaution, pour pouvoir être employés s'il y a lieu avec les mêmes précautions que les matériaux neufs. *Aboncourt, église, 1859*

Les matériaux repris en compte par l'entrepreneur pourront être employés à la nouvelle construction lorsqu'ils auront été reconnus propres par l'architecte, ceux rebutés seront écartés du chantier. *Frémestroff église 1859*

Les matériaux qui proviendraient de la démolition de l'ancien lavoir qui pourront être remployés seront dégagés de leur matière et mis en dépôt. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Avant la pose, chaque pierre de taille sera nettoyée et arrosée dans ses lits et joints. La pose se fera au moyen de cales du côté du parement et d'un coin placé sous la queue. On emplira les joints avec du mortier de sable tamisé, en se servant d'une fiche de 2 à 3 cm d'épaisseur et garnie de dents à crémaillères. Aussitôt après le fichage, on enlèvera les cales, on remplira leur place avec du mortier et l'on assurera fortement la pierre. Les cales auront 9 mm et seront faites de manière à ne pas toucher la pierre sur l'arête. Les pierres qui après leur pose, présenteraient des joints de plus de 8 et moins de 4 mm seront démontés. *Norroy-le-Veneur, 1860*

Les gravois serviront à exhausser le sol intérieur de mêmes que les débris de tuiles hors service. *Saint Epvre maison 1860*

Couverture de vieilles tuiles creuses. *Saint Epvre maison 1860*

Moellons de démolition. *Hoff presbytère 1862*

L'entrepreneur aura la faculté de remployer dans la nouvelle construction les moellons provenant de démolition, également les bois de chêne et de sapin. *Argancy école 1864*

Matériaux descendus avec précaution, ils seront triés et mis en dépôt. Les mauvais seront mis en tas pour être enlevés par les soins de la commune, à ses frais. *Pontpierre presbytère 1864*

Remploi de matériaux sur la maison actuelle. *Vantoux école 1866*
Matériaux de remploi de la maison achetée. *Vantoux école 1866*

Maçonnerie avec matériaux de démolition. *Budling école 1866*

Les gravois seront en partie employés à l'exhaussement de la muraille de l'église et réemployés en partie. *Fresnes église 1867*

Vente par la commune de d'anciens murs de pierre au plus offrant. *Guntzviller Vente de pierres de taille 17 juin 1867*

Tous les matériaux appartenant à la commune provenant de démolition d'anciennes constructions devront être employés par l'entrepreneur selon les instructions qu'il recevra à ce sujet et portés en déduction du montant de son entreprise pour leur valeur qui sera calculée sur le pied des matériaux semblable qu'il aura acheté. *Longeville-les-Metz église 1867*

Les moellons et pierres de taille provenant du mur et du portail, les bois de charpente et ardoises seront cédés à l'entrepreneur pour une somme de 200f déduction faite de la valeur de la destruction. *Willerwald clocher 1869*

Kirschnaumen Adjudication aux enchères des bois et débris de démolition de la maison du pâtre 4 octobre 1869.

Vente aux enchères de débris de vieux bois, mis hors d'usage, provenant du clocher de l'église. *Mécleuves, 1870*

BOIS DE MARRONAGE

Pétition de Jean Marin, gendarme de Forbach, propriétaire à Hambach, que le maire lui délivre dans le bois de l'affouage ce qui lui est nécessaire à la reconstruction de sa maison. Un devis accompagne sa demande. Maison incendiée. Le préfet autorise le maire à lui délivrer des arbres qui font partie de l'affouage. L'exposant prouvera l'emploi des bois, il sera tenu de couvrir son bâtiment de tuile sous peine de révocation. Les arbres qui seront délivrés au sieur Marin seront équarris sur place. *Hambach bois de construction 1811*

Nicolas Lauvray, Dominique Midoux, veuve Claude Jandinesse, bois nécessaire à la reconstruction de leur maison incendiée, avis du sous inspecteur et du conservateur des forêts. Le préfet estime que la futaie communale peut suffire, les agents forestiers, martelage du bois. Au martelage de la coupe ordinaire de 1813 dans la futaie. Prouvera l'emploi du bois conformément à l'ordonnance de Lorraine. Les arbres seront équarris sur place, les cimes et les rémanences seront distribuées aux habitants à titre de supplément d'affouage. *Herny 26 août 1812 bois de construction.*

La commune demande 68 arbres pour réparer l'église. *Malling 3 novembre 1818*

Demande de Jacques Dory, faire couvrir de tuiles sa maison, jusqu'à présent couverte en chaume. Il demande qu'il lui soit délivré des arbres pour fournir le bois de construction nécessaire. La coupe affouagère de 1820 ne présente aucun arbre propre à fournir des pièces de charpente, d'ailleurs, la commune de Guinglange ne jouit d'aucun droit de marronage dans ses forêts. Le sieur Dory devra se fournir de bois à ses frais. *Guinglange 1819*

Volmerange-les-Boulay ***3 février 1819, demande d'arbres*** pour réparer un pont.

Roussy-le-Village ***1820, bois de construction***, Roussy le village incendié le 16 juillet 1819, demande non recevable, 28 maisons détruites pour 36 familles, familles restées sans aucunes ressources, demande délivrance de 313 arbres. Lettre du préfet du 11 août 1819, avis favorable de l'administration forestière, prive le gouvernement de ses ressources de l'année. Donné lieu à des abus. Renoncer bois communaux insuffisants. Aucun inconvénient à ce que soit pris dans les bois de Soufftgen et autres communes. Avis favorable.

Rémering-les-Hargarten 1821, demande par le sieur Klocq de délivrance d'arbres pour réparer la toiture de sa maison. Avis de l'inspecteur des forêts. Accord du Conseil Municipal. Sera obligé de justifier l'emploi de cet arbre. A prendre dans la futaie surnuméraire. Obligé de couvrir en tuiles.

11 avril 1821, demande de Jean Solver le jeune, de Petit Ebersviller, en vue d'obtenir la délivrance d'arbres nécessaires à bâtir. Arrêt du 18 janvier 1777, la commune de Petit-Ebersviller avait été reconnue avoir droit de bois de bâtiment dans la forêt domaniale des Grands Frênes. A besoin de 30 pieds d'arbres pour reconstruire son habitation, pv de visite des agents forestiers, instruction du 23 octobre 1810, les arbres à délivrer ne seront accordés qu'à la condition que la reconstruction sera exécutée sur le même plan. Comme il a l'intention de changer la destination des bâtiments, mais plusieurs bois de charpente étant hors d'état, une traverse de 13 m par 0,20 m et deux pannes de 12 m, autorisé à prendre ces bois. Le sieur Solver prouvera l'emploi de ces bois. Il sera tenu de couvrir le bâtiment en tuiles. Il fera équarrir les arbres sur place. Les cimes et les rameaux seront vendus au profit de l'Etat.

3 janvier 1821, demande de Pïerre Hoff, laboureur de Petit-Ebersbiller. Les deux écuries attenantes à sa maison sont prêtes à s'écrouler. L'agent forestier autorise la fourniture en bois. Mêmes conditions, demande de couvrir en tuiles.

20 février 1821, demande de Rémi Humbert, de Manderen, faire reconstruire sa grange et son écurie.

12 juillet 1821, Jean Gromane, 12 pièces ; Jean Stech, 14 pièces ; Nicolas Vilsch 30

25 avril 1825, François Fime, Philippe Matz, forêt royale Grande Fosse, couvrir en tuiles, employer dans l'année de la délivrance des arbres, faire équarrir sur place

30 mars 1820, Georges Bour, manœuvre, Macheren. *Macheren Marronage*

Demande de bois de marronage pour la reconstruction de six maisons incendiées, devis, délibération du Conseil Municipal, observateur de l'inspecteur des forêts, avis du conservateur. Il faudrait 81 pièces, il n'y en a que 16 dans la coupe affouagère, on pourrait en délivrer 65 autres dans le quart en réserve mais on ne pourrait le faire qu'en jardinant, on ne peut en accorder que 16. Cimes et rameaux vendus par adjudication. *Puttelange-les-Farswiller Bois de marronage 1821*

Valstroff ***15 février 1822, agent forestier***, autorisé par le commis des finances à délivrer à la commune six arbres pour fournir les pièces de charpente nécessaire à la réparation du clocher. Veiller à l'emploi qui sera fit des arbres délivrés.

Henry Ostelinger demande vingt pieds d'arbres par la toiture de sa maison. Il sera obligé de recouvrir son bâtiment en tuiles. Martelage de la coupe ordinaire de la commune, arbres à prendre dans la futaie surnuméraire. Fera équarrir les arbres sur place. La cime et les ramures seront distribuées avec l'affouage. Devis estimatif joint par le charpentier. Dispositions de l'article 23 de l'arrêt du 18 juin 1771 qui règle les droits des usages du ci devant comté de Bitche. L'inspecteur des forêts considère que la demande doit être reçue contradictoirement par le maire. Devis du charpentier et avis de l'inspecteur des forêts. *Hadpelchiedt bois de marronage 1822*

Wiesviller 7 avril 1822, ***quarante pieds d'arbres pour réparer la fontaine*** sur le quart en réserve.

Rohrbach-les-Bitche ***19 janvier 1825, ministre des finances accorde à Nicolas Grausse, pâtre, 55 pièces de charpente.*** Etat dressé par deux charpentiers du lieu, à prendre dans la coupe ordinaire de 1825 dans les bois communaux de Rohrbach sous toutes charges de droit, reconstruire sa maison, les habitants de Rohrbach ont droit au marronage.

Distribution treize incendie maison 1828. *Petit-Tenquin clocher 1863*

Contrôle, veuve Denis, PV de vérification garde général des forêts suivant l'arrêt duc de Lorraine 7 janvier 1733, annexe de Lémerstroff. Jouissance droit de marque forêt des Quatre seigneurs. Jugement tribunal de Thionville 11 novembre 1830, tous les habitants de Lémestroff jouiront sans distinction du droit, agent forestier délivrera bois coupe de 1834, 2 pannes, 16 chevrons, 2 potelets, 2 lattiers, ne pourra tirer des arbres aucun bois qui n'aura auparavant été marqué par le garde général. Redevance de 25 ctes par pièce d'arbre. *Oudrenne 1833, délivrance de bois, 2 Op 931*

Garde général consent délivrance 58 chênes sont 30 anciens et 28 nouveaux, viciés ou dépéris, balivage et martelage, 33 stères cubes de bois de bâtiment aux usagers de la forêt Houve de Merten.
20 février 1834, bois de construction, incendie de Saint-Avold, bois de maronnage. *Oudrenne 6 mai 1840, fourniture en bois.*

Le préfet demande que l'on accorde à la commune le droit d'usage dans la forêt de l'Etat. Les agents forestiers s'opposent à la délivrance. La vente du moulin par l'état ?? n'a pas compris le droit de marronage. Si cette ?? ne touche pas les non résidants de la commune. Savoir si le droit est attribué indistinctement aux habitants propriétaires de maisons ainsi qu'aux propriétaires de maisons non domiciliés. Le sous préfet fait observer que les titres possédés par les habitants et communauté leur maintiennent un droit de marronnage dans la forêt pour l'entretien et la réparation de leurs bâtiments et maisons. Il en résulte que ce droit n'appartient pas exclusivement à l'habitant mais à tout propriétaire de bâtiment dans la communauté. Lerat ? envoyé se pourvoir devant les tribunaux. Arrêt du 1er mai 1721 dans la forêt royale de Mittervale. *Hazembourg marronage 1831*

Valmont ***Difficulté de délivrance de bois de construction et de réparation. 1831.*** Plusieurs habitants sollicitent la délivrance de bois de marronage. L'administration des forêts n'a accordé qu'une partie de ces demandes et a rejeté les autres. Approbation de l'administration forestière à la demande de Dominique Berchel, de Saint-Avold pour construire une tuilerie. 1852, demande de délivrance de bois, avis du juge de paix, il ne s'est pas fait naturaliser français, sa portion ne lui tenant pas lieu de lui délivrer du bois, ce sont les habitants et non les maisons qui sont usagers dans les bois de l'Etat.

Le préfet, la maison de M. Houzelle ayant été incendiée, le conseil municipal lui accorde le droit de prendre du bois dans la coupe affouagère de 1833, 15 chevrons et 3 pannes de 20 pieds chacune. Les gardes forestiers autorisés à les couper selon la longueur déterminée par le devis, portés à dos d'homme par le chemin de vidange. Les houpiers seront vendus au profit de la caisse municipale. *Hémilly 1832*

Pontpierre Bois de construction aux incendiés de 1834. Bois pris parmi la futaie abandonnée à l'exploitation sur la coupe de 1834, accordée gratuitement aux incendiés qui reconstruisent leur maison brûlée, conformément à la délibération du Conseil Municipal. Devis pour cinq poutres pour supporter le toit, 5,60 de longueur, équarries à 71 cm ; 146,60 m de chevrons équarris à 50 cm.

Plusieurs habitants réclament de bois de construction nécessaire au rétablissement de leurs maisons incendiées. Le maire demande au préfet certains prélèvement dans le bois de la coupe de Saint-Avold et Diési ? exploité par l'administration des forêts. Refus de l'administration des forêts. Cette coupe doit se vendre aux enchères. *Varsberg marronage 1835*

LES CARRIERES

Sablières

On peut trouver incidemment quelques informations sur les conditions d'exploitation des lieux de production des matériaux, sablières, carrières, argilières, plâtrières, lorsque les communes faisaient concession de terrains leur appartenant.

Sablière de Novéant, contestation de la propriété par des particuliers de la commune. *Novéant-sur-Moselle carrières 1810*

Demande d'autorisation du profit de la commune les terrains communaux bordant la Moselle et servant à l'extraction de sable ou gravier, pour 35 ctes par chaque voiture de matériaux extraits. Même de loin, les voitures viennent enlever le sable, ce qui baisse les bords de la Moselle et favorise les inondations. *Malling 1820*

La commune est autorisée à exploiter une sablière dans les bois qui lui appartiennent sur une étendue de huit ares. Canton de Zacker. *Burtoncourt, 1827*

Demande d'autorisation au sous-préfet, comme il fallait beaucoup de sable pour la construction des maisons et les eaux de la Nied ayant débordé, il n'était point d'autres solutions que de chercher dans nos terres et avons trouvé près du village, dans un chemin communal, fait creuser et nous sommes un peu entrés dans une pièce de terre appartenant ci-devant à la commune, le propriétaire a consenti qu'on le fera moyennant paiement pour le tout, mais il nous attaque en justice de paix. *Guinkirchen, 1827*

La commune demande l'autorisation de rouvrir une ancienne carrière de sable, autorisation du préfet a charge de faire délimiter au moyen de huit bornes et à charge par la commune ou l'adjudicateur soit responsable des délits commis pendant l'exploitation de cette partie de forêt à l'ouie de cognée. Au fur et à mesure de l'extraction des matériaux, le terrain sera nivelé. *Varsberg 9 avril 1832*

Le directeur de la verrerie de Péperville, devant extraire du sable d'un terrain sableux, traité du 18 septembre 1832 avec la commune. Le directeur d'engage avec les adjudicataires du Rapuis des Heulles dans lequel aura lieu cette extraction à payer les indemnités qu'ils pourraient réclamer. Réclamation nécessaire qu'il prenne des engagements avec eux pour fixer cette indemnité. Il doit verser 110f le 11 novembre prochain dans la caisse municipale à titre d'indemnité pour une extraction d'un m de profondeur sur toute l'étendue du terrain. Le maire a fait interrompre les travaux parce que le permissionnaire n'a pas mis en réserve le dessus du sol et il a fouillé le terrain sur une profondeur de 1,50. Il rétablira la couche végétale. *Ay extraction de sable 1832*

Le prix du sable extrait des terrains communaux, fixé auparavant à 25 cts par tombereau, a été porté à 1f. *Argancy sablière 1836*

Villers-sur-Nied ***Adjudication carrière de sable communale*** 26 décembre 1839, annonce dix jours à l'avance par la caisse, plus haut metteur dernier enchérisseur, 6 m par 2203, lieu-dit Efriches, sans déborder moins de 10 m approche du chemin de chaque côté, plus frais d'adjudication au 1er novembre. Tenu de fournir caution. Obligé de laisser aux habitants de cette commune le sable nécessaire pour maintenir leurs pavés, 1 f la voiture. Adjugé à Antoine, cultivateur 183 f l'an.

Walscheidt ***Adjudication des sablières*** de la Bièvre 5 novembre 1842 Trois années.

Le sieur Dauphin est admis à prendre du sable sur un terrain municipal pour une indemnité de 50 f, dont la moitié servira à l'entretien des chemins. *Courcelles-Chaussy sablière 1853*

Adjudication de 6 années, canton Zacker, et Sente d'Epange. Faire payer par habitant commune pour une grande voiture de sable, 60 ctes; pour les étrangers, 1 f. Pour une voiture à un cheval, 30 ctes et 0,50 f. Mais sur la Sente d'Epange, il pourra faire payer ce qu'il pourra, les habitants de la commune seront toujours servis avant les étrangers. *Burtoncourt, 1855*

Arrêté préfet du 7 mai 1858, la commune a l'autorisation de mettre en adjudication pour trois années une carrière de sable du canton du Haut-Walat, à la diligence des agents forestiers, faire exploiter la carrière par une entrepreneur responsable dûment agréé par un agent forestier. *Helstroff carrière sable 1860*

Le 14 avril 1863, le maire propose de mettre en location la carrière de sable pour six ans, qui se trouve dans la coupe affouagère de la commune. Avis de l'administration des forêts, puis de la préfecture. L'adjudicataire travaillera à la diligence des agents forestiers. Le conservateur des forêts et la maire seront chargés de veiller, chacun en ce qui le concerne à l'exécution du présent arrêté. Ecrit au préfet le 9 mai 1863. Lettre du maire le 14 avril 1864, le sable nécessaire aux constructions des habitants à charge de trouver un entrepreneur, la précédente autorisation n'étant valable que pour l'année 1862, c'est-à-dire sept mois, personne ne voulait prendre l'entreprise et les habitants furent obligés d'aller à la carrière de Charleville, à 4 km de Condé, par des chemins excessivement mauvais, impraticables pendant le mauvais temps. *Condé-Northen carrière de sable 1863*

Pommerieux Monsieur le Maire est ***autorisé de pratiquer des sablonnières*** à moins de trois mètres de la crête extérieure des fossés. Extraire du sable le long du chemin d'intérêt communal n°9 pour la construction de l'église. Les talus extérieurs des fossés ont deux mètres de hauteur.

Carrières de pierre

Richemont 17 septembre 1819, le sieur Delacour demande d'***extraire de la pierre*** dans la forêt domaniale d'Hayange, PV agent forestier, avis de l'inspecteur et du conservateur des forêts, autorise sur superficie de 929 m plus 330 m en forêt communale de Ranguevaux. 12 f, commune de Thionville et 28, celle de Ranguevaux.

Volmerange-les-Mines ***27 avril 1822, ouvertures carrières***, adjudication de trois ans, responsable des détériorations de 183 m autour de la carrière.

Rozerieulles ***Location carrière communale*** le 10 janvier 1831, trois années, un sou par mètre.

Scy-Chazelles ***18 mars 1836, question arracher et extraire 50 toises de pierre*** à raison de 4 f 75 cte la toise cube, côte Saint-Quentin, 372 m^3 employés pour réparer un chemin. *Scy-Chazelles lavoir 1858*

Scy-Chazelles ***Adjudication des carrières de Lorry, Lessy et Scy-Chazelles 1817*** Bail de deux ans et 9 mois, payé à l'adjudicataire chaque voiture chargée de pierre et attelée de un à deux chevaux, 25 ctes, trois chevaux, 50 ctes. L'adjudicataire fera enregistrer jour par jour le nombre de voitures qui auront été chargées. Les mairies pourront faire extraire elles-mêmes des pierres dans les carrières pour réparation des chemins vicinaux. 54 cm /m^3 pour les moellons et 1,63 f par m^3 pour les pierre pavées. Dossier assez complet. *Scy-Chazelles fontaine 1863*

Plappeville 16 avril 1823, route de Metz aux carrières de Plappeville.
Plappeville 21 mai 1836, chemin de Metz aux carrières de Plappeville.

Droit sur les carrières
Etablir un droit sur les carrières et les sablières, pour les étrangers à la commune. 0,75 f chaque voiture de sable, 0,50 f par mètre cube de maçonnerie, 0,50 f la pierre de taille. *Filstroff.*

Distance du chemin
1807, location des carrières de moellons, pavés pierres, Vignotte, située sur la côte d'Ancy. Défense à l'adjudicataire d'ouvrir aucune autre carrière dans le périmètre qui lui sera tracé et piqueté.

Toute carrière ouverte ne pourra être abandonnée qu'après avoir été fouillée à fond sur une profondeur de 3 m. Défense à l'adjudicataire de faire aucune extraction à une distance moindre de 10 m des chemins, bois et plantations communales. Sera tenu d'avoir constamment sur son chantier des moellons et pavés à fournir aux habitants d'Ancy et Dornot au prix de 16f le m3 de mloellons et de 3f le cent de pavés épincés, le tout prix à la carrière. *Ancy-sur-moselle carrière 1807*

Choix d'un lieu d'extraction

Pétition demandant que les habitants puissent extraire de la pierre d'une carrière dans la forêt d'Hobling en payant une redevance. Rapport des Eaux et Forêts, on a fait des recherches et des fouilles dans les lieux labourables aux environs de la carrière pour y trouver de la pierre propre à bâtir et que la carrière établie dans la forêt communale de la section de Hobling restée telle qu'elle et que pour ne pas en augmenter l'étendue et la contenance, la masse de pierre à exploiter peut suffire aux besoins des habitants des sections de Chémery et Hobling pendant 30 ans. Arrêté du conseil du 12 février 1752, il y a lieu d'arrêter qu'il sera permis aux habitants de la section de Chémery d'extraire de la pierre de la carrière existante dans le bois communal de Steinkarl et de la section de Hobling en payant la redevance qui sera conservée et qu'il sera probablement procédé à un arpentage.

23 juillet 1824, les pierres de la carrière de Dalstein ne convenant pas à bâtir parce que ce sont des pierres trop tendres dont on ne peut se servir que pour faire du sable. Autrefois, les habitants de Chémery prenaient la pierre dans la section de Hobling

1er octobre 1824, eaux et forêts, ouverture autorisée du 12 février 1757, redevance de 5 f barrois, titre de cens payé au domaine du Roi, étendue de 50 verges, 4a, actuellement étendue approximative de 60a. Risque de disparition des futaies si on donne aux carrières une nouvelle extension. *Chémery-les-deux carrière 1826*

Rayon d'emploi

1er août 1827, autorisation d'exploitation d'une carrière de pierre. Ses produits sont employés dans un rayon fort étendu. *Burtoncourt, 1827*

Dégradation de chemin

La commune demande que les propriétaires des carrières d'Amanvillers soient tenus de fournir des subventions pour la réparation d'un chemin qui traverse une partie du territoire. Chemin fréquenté pour le transport des pierres. *Norroy-le-Veneur, 1828*

Combler les axcavation

Rombas ***1828, ouverture d'une nouvelle carrière***, son excellence le ministre des finances, carrière de deux ha après qu'elle ait été délimitée par les agents forestiers locaux, pour employer à l'extraction de pierre pour la réparation des chemins. Combler les excavations après l'abandon de la carrière, niveler le terrain et le replanter.

Contrat d'exploitation

M. Cheron loue au sieur Masson, pour 9 ans et 10 mois, du 11 janvier 1833 au 11 novembre 1842, un terrain en nature de bois à prendre dans les carrières de la commune d'Amanvillers, ((situation par rapport aux bornes.

De prendre ledit lieu dans l'état où il se trouve, quelle que soit sa contenance, pour 30f au 11 novembre prochain.

M. Chéron se réserve pour l'exploitation de ses carrières de reprendre à toute époque des parties de l'étendue qui lui sera nécessaire, dans ce cas, le loyer à payer par le preneur diminuera annuellement.

1823, le sieur Chéron pétitionne pour obtenir l'autorisation de défricher 2 ha du bois dit des Carrières qu'il possède, sur le motif que ce bois est aujourd'hui aux ¾ défriché par suite des extractions de pierre. Ce bois fut adjugé en 1815 au réclamant sur la condition de ne pas défricher et

qu'après l'exploitation des pierres de taille, on lui imposera de niveler le terrain après les fouilles et de le repeupler en essences forestières. *Amanvillers carrières 1834*

Pierre des carrières de Farschwiller, fouilles et extraction, ouvrier payé 1,50 f par jour, smillage par un maçon 1,60 par jour, chargement 1,20. *Puttelange-les-Farswiller place publique 1834*

Pillage de carrière

Délibération du conseil municipal, location des carrières de pierre qui se sont ouvertes il y a quelques années sur un terrain municipal. Les habitants ont extrait des pierres non pausés pour leurs constructions. Cet état est préjudiciable aux intérêts de cette commune, sans profit en raison de cette extraction gratuite. Cependant, il ne convient pas de louer cette carrière pour une année, attendu que la commune en retirerait seulement un faible intérêt. Que l'extraction est accidentelle. Il convient de fixer une rétribution à payer pour 100 de pierre et faire verser directement à la caisse municipale. Tout propriétaire devra faire la demande préalable par écrit à la commune. *Kontz-les-Bains carrière 1829*

Oetrange 1831, le sous préfet de Thionville autorise le maire à faire extraire d'une ancienne carrière, des pierres à employer pour le chemin vicinal d'Oetrange à Angeviller. Délibération du conseil municipal, pv de visite du garde général des forêts pour l'inspecteur et le conservateur des forêts.

Volkrange *20 septembre 1832, extraction de pierre*, ancienne carrière dite la Hurot, réparer chemins communaux, autorisation du préfet, emplacement délimité par un agent forestier, exploitation fait par entrepreneur choisi par la mairie et par l'inspecteur des forêts.

Le conseil municipal concède à Nicolas Claude François, de Moulins-les-Metz, la jouissance d'un terrain de 10a. Entretenir viablement le chemin, répondre des délits, faire combler et niveler le terrain. La commune demande une somme de 322,33 f. terrain de plâtre. 6 août 1838. *Kontz-les-Bains carrière 1838*

Délibération du conseil municipal, construction de la maison d'école, 70 habitants arrachent chacun une demi-toise de pierre de taille. Hémilly *20 mars 1835*

Frais d'ouverture

L'adjudicataire ouvrira à ses frais toutes les carrières dont il pourra avoir besoin pour l'exécution des travaux ou traitera de celle qui auront été ouvertes par les particuliers ou qui leur appartiendraient. *Charleville école 1840*

Droit de jouissance

Encaissé les sommes dues par chacune des personnes de Châtel qui ont joui de la faculté de prendre des pierres provenant de la carrière ouverte sur le ban de Châtel et appartenant à cette commune. *Châtel-Saint-Germain carrières 1844*

Adjudication des carrières

Volkrange *PV adjudication carrière de pierre 22 décembre 1844*. carrière de Volskrange au profit d'Alexis Didier, de Thionville, loyer estimé à 90 f, le maire de plaint de la non exécution des clauses de devoir avoir constamment 100 m3 de pierre à la disposition des habitants. PV d'adjudication du 28 décembre 1844, trois ans. Fournir tous les ans la quantité de pierres nécessaires, grandes et petites pour réparation des chemins vicinaux à chaque fois que requis, au pris de 62,5 ctes le m3 grosses pierres et 50 cm les petites. Paiement annuel le 11 novembre le prix principal, s'obligeant à fournir aux habitants la quantité de pierres dont ils auront besoin pour bâtir dans le village, 75 cm le m3,

s’obligeant à avoir 100 m3 de pierres propres à bâtir sur chacune des carrières de Volkrange, sous peine d’une amende de 100 f. location de 99 f.

Contentieux

Location des carrières par adjudication le 20 décembre 1846, tribunal de 1ère instance, Jean Hennequin poursuit la commune d’Argancy au sujet d’une carrière de sable. 23 juillet 1846, Hennequin adjudicataire des sablières. 21 mai 1844, la commune jouit d’un temps immémorial des carrières de sable situées sur son territoire. *Argancy carrières 1844*

Arrêté préfectoral, le maire est autorisé à la louer pour trois ans, carrière de pierre dans la forêt communale, 12,50 a. Le conservateur des forêts et le sous-préfet sont chargés de veiller à l’exécution du présent arrêté. *Spicheren carrière de pierre 1844*

Autorisation du préfet, canton du Koptienne, matériaux nécessaires à la réparation des chemins vicinaux, délibération du 6 novembre 1845, PV du garde général du 5 novembre 1845, forêts communale, l’emplacement de la carrière est délimité par l’agent forestier locale. On ne pourra donner aux matériaux d’autres destinations que celle qui est prévue. L’entrepreneur sera tenu de combler, niveler et repeupler l’excavation et le terrain. *Oeutrange 1846*

Arrêté préfectoral

Arrêté du préfet pour ouvrir une carrière dans les bois communaux de Mégange. L'ancienne carrière dont l'exploitation peut avoir lieu sans nuire à la forêt, attendu qu'elle est située à proximité de deux chemins qui serviront au transport des matériaux. L'entrepreneur choisi par le maire et agréé par les agents forestiers, sera responsable de tous les délits qui pourront être commis, à l'ouïe de la cognée, tant par les ouvriers que par les voituriers. Après épuisement de la carrière le terrain sera nivelé et replanté en essences convenables. Il sera planté aux frais de la commune, 4 bornes aux quatre coins de la carrière.

Le maire de Guinkirchen est autorisé à faire abattre et vendre aux enchères publiques et en présence de l'agent forestier, un ancien chêne mort et les brins de taillis qui se trouvent à l'emplacement de la dite carrière. Guinkirchen, 1832ouverture d'une carrière dans le canton dit Pétersbuch. 5 ares, un chêne moderne et quelques brins de taillis. Pierre de bonne qualité, convenable aux constructions pour l'employer à la reconstruction du clocher de l'église et pour location ultérieure. L'entrepreneur sera agréé par l'inspection des forêts. Vidange par le chemin qui borde la forêt. Ensuite, faire combler, niveler et replanter. *Guinkirchen, 1847*

Rombas *30 octobre 1855, extraction carrière de pierre*, 73 a, exploitation régulièrement autorisée par arrêté préfectoral du 7 octobre 1844, emplacement délimité par pieds corniers et des parois formant des limites, augmentation de 25 ctes par m3 de pierre.

Contentieux

Réclamation du sieur Bérard par laquelle il demande à posséder des droits d’une carrière, terrain de 18 à 20 m, le 29 janvier 1854, propre à y établir une carrière. Obligation d’y entretenir des pierres pour l’usage du public, les a mal rempli la première année, pas la seconde, il a fallu avoir recours à une autre carrière et faire ouvrir une autre carrière.

Avril 1856, Bérard expose que l’exploitation est difficile et la pierre de mauvaise qualité, obligation d’arracher les pierres dans un autre terrain communal situé à 20 m.

Lettre de Bérard au préfet, quoique cette carrière m’ait été adjugée pour un faible prix, j’y ai perdu les années précédentes. Si je n’étais pas indemnisé, j’en serais pour le fermage entier de cette année, en outre, je perdrais mes gains.

Adjudication de trois ans le 29 janvier 1854, des carrières en haut de la Taie, difficile à exploiter, les ouvriers ont demandé l'ouverture d'une autre carrière qui n'est pas louée par la commune en raison de l'abandon de ma carrière.

L'adjudicateur ne pourra plus arracher de pierres du côté du chemin de Moscou. Il devra continuer son avantage dans la partie de François Léonard, en allant du côté du bois. L'adjudicateur sera tenu de se conformer au règlement existant pour le nivellement des carrières et d'avoir toujours de la pierre arrachée à fournir à ceux qui en auront besoin. Adjugé 18,70 f la première année, 17,70 les deux autres. *Châtel-Saint-Germain carrières 1856*

En 1854, la veuve Michel Harter a fourni 9 m3 de pierre à 3,50 f le m3, soit 31,50 f., acompte de 20 f, refus de payer le reste de 11,50, renseignements fournis par l'agent voyer cantonal, les pierres sont d'une qualité inférieur et mal emmétrées, 6n70 m3, au pris de 3f, soit 20,10f. *Ham-sous-Varsberg carrière de pierre 1856*

Bail de neuf ans

Bail de 9 années du 16 novembre 1857, carrière de pierre de taille et moellons dite les Fosses d'Ancy. Ne pourra ouvrir d'autres fosses que celle exploitée aujourd'hui, avoir obtenu la permission du maire qui en fera le tracé. Tenu avoir constamment des pierres de taille et moellons sur son chantier, afin de satisfaire aux besoins des habitants de la commune pour les constructions qu'ils auraient à faire, au prix de 25 cm les 33 cm3 de pierre de taille et 40 cm chaque m3 de moellons prix en la carrière. *Ancy-sur-moselle carrière 1857*

Demande d'ouverture

Demande d'ouverture de carrière dans l'ancien cimetière afin d'en extraire les pierres dont elle a besoin pour la réparation des chemins vicinaux. Ce cimetière supprimé depuis 28 mois, inconvénient de la faire car les ossements humains se trouveraient éparpillés sur le sol et un tel spectacle serait de nature à froisser le sentiment des habitants de la commune et il est désirable que l'autorité locale choisisse une autre lieu, et il doit être bien facile de le trouver si elle veut se donner la peine de le trouver cari si le sol du cimetière est assis sur une carrière de pierre, il doit en être de même sur le sol des terrains qui l'environnent. Sous préfet de Château-Salins. *Lindre-haute carrière 1857*

Ottange 3 décembre 1860, extraction de pierres sur les terrains communaux, à l'emplacement désigné par une commission composée du maire et de délégués du Conseil Municipal. Les permissionnaires donneront 15 f par an par are de terre exploitée. Ils entretiendront en bon état de mitoyenneté pendant toute la durée de l'exploitation la partie du chemin communal qui servira à transporter les pierres extraites.

Location des carrières

Saulny Location de carrière, 25 mars 1831, appartenant à la commune, il existe encore 50 toises de moellons, sur trois années, payer annuellement 600 f.

Location des carrières de pierre, demande le renouvellement de la coupe n°5, canton de Langenbusch, surface de 0,96 ares, emplacement de la nouvelle carrière à exploiter à la suite de celle qui a été amodiée en 1858 pour une période de 3 ans. Le 3 août 1861, avis favorable de l'administration des forêts. La carrière précédente qui fut d'une grande ressource pour la commune a été épuisée. Le besoin en pierre demeure pour améliorer les étables et les écuries. Cette nouvelle carrière n'est peuplée d'aucune essence forestière, pas même un brin d'épine. L'entrepreneur sera tenu d'abattre, façonner et retirer les fagots sur les 0,80 ares de terrains carriers. Il se renfermera dans les limites fixées et sera responsable des litiges qui pourraient être commis à l'aide de la cognée par les ouvriers et les voituriers. Le transport des pierres s'effectuera par la démarcation épuisée et par le

chemin qui borde la forêt. Après abandon, la carrière devra être comblée et nivelée autant que possible. *Guinkirchen, 1861*

Téterchen 10 mars 1861, adjudication carrière canton Bamberschberg. Les pierres sont à la disposition des habitants sans profit à la commune.

Frais d'ouverture

L'entrepreneur ouvrira à ses frais toutes les carrières dont il pourra avoir besoin. *Courcelles-sur-Nied, 1863*

Location carrière de pierre

Rombas *22 novembre 1863, location carrières pierres de blocaille*, bois de Choque, fournir caution, fournira gratuitement pierres nécessaires à l'entretien du chemin qui conduit à la carrière, devra combler et niveler à ses frais les terrains ouillés, pour les habitants de Rombas, les pierres seront métrées aux lieux où elles seront déchargées, pierres de drains toujours réservées aux habitants de Rombas, pris pierres de blocaille, 0,50 ctes le m3, pavés bruts 0,75, 1 f pour les pavés épincés par le soin des habitants, les plateaux payés à 5, 10 et 12 cm et demi, le 1/9 m² selon leur grandeur. L'adjudicateur devra extraire les pierres nécessaires à l'entretien du chemin de Rombas à Malancourt et recevra de la commune 50 ct par m. prendra effet le 1er février prochain pour un bail de trois années. Pierres de blocailles pas moins de 5 cm épaisseur et 20 cm de longueur. Adjudication fait à Gérard Jean de Rombas, pour 90 f annuel, plis 4 f de 1/20e et les frais.

Amodiation pour trois ans

Pour 3 ans, coupe n°5 du canton de Langenbusch. 100 m², 40 m3 restant de la dernière concession. Cette carrière délimitée et amodiée depuis de longues années. *Guinkirchen, 1864*

Loutzviller, exploitation de carrières, 1865. Nouvelle superficie forêt communale de Schweyen pour fourniture de matériaux pour l'entretien de la route impériale n°62. L'extraction de la pierre se fera sur une excavation de 66 a, établie sur deux emplacements par l'agent forestier locale, l'enlèvement des pierres se fera sur le chemin qui a servie à l'ancienne démarcation. Les matériaux ne pourront recevoir aucune autre destination que celle pour laquelle ils sont accordés. Aussitôt le terrain exploité, l'entrepreneur sera tenu de combler les excavations et de faire les opérations nécessaires à leur remise en état.

L'adjudicataire pourra exploiter une superficie d'un hectare. Il aura droit d'extraire la pierre de castine sur le terrain communal de Vaux. Il nivellera le terrain au fur et à mesure de l'exploitation. Il paiera le prix principal dans les mains du receveur le 4 juin de chaque année. L'adjudicataire sera tenu d'entretenir en bon état les chemins qui servent à l'exploitation des deux carrières. La présente location ne sera définitive qu'après l'approbation de M. le préfet. La carrière des pierres dite de castines adjugée pour la somme de 260f, carrières de pierre grise pour 20f. *Vaudreching carrières de pierres 1864 1865 1866*

Wittring *Détail estimatif fournitures en pierre* 150 m^3 pour chemin, 5 décembre 1866.

Spicheren 2 mars 1867, autorise Nicolas Bischene, Jean Meyer, extraire de la pierre carrière ouverte dans le canton Vulfsheidt, bois communaux, 0,30 f par m3. *2 Op 1162*

Kerprich-les-Dieuze 10 janvier 1868, ouverture d'une carrière sur le ban de Koeking. La commune est autorisée à ouvrir une carrière pour l'extraction des matériaux nécessaires à l'entretien de leurs chemins vicinaux, le bois sera vendu au profit du trésor, l'extraction des matériaux ne fera en suivant régulièrement et sans interruption de l'une des extrémités de la carrière à l'autre. La terre végétale

sera placée en dépôt pour être reposée après l'exploitation et répartie sur le sol qui sera convenablement nivelée.

Décision de faire adjudication à l'automne prochain de l'entrepreneur puis voir avec les matériaux que les cultivateurs conduiront les pierres pendant l'hiver et que les travaux puissent être commencés dès le printemps. *Hazembourg école 1869*

Avis favorable du conservateur des forets, le sieur François a besoin de 85 m3 de pierre pour la confection du chemin vicinal. Paie de 0,06 f à 0,10 f le m^3, réduit à 0,05, la commune ayant exprimé le vœu de lui céder gratuitement. *Plesnois Délivrance de pierre 31 décembre 1869*

Le sieur Louis Théodore, entrepreneur de travaux publics, cède et abandonne au sieur Mathieu Rutt et Charles Perlot, tous ses droits et intérêts dans la carrière de quartz blanc qui lui a été donné par délibération du conseil municipal du 2 mars 1868. *Kontz-les-Bains carrière 1870*

Prix

0,12 f /m3 de moellons et 0,25 / m3 de moellons pour pavés. *Rombas Location carrière 14 juin 1870*

Renonciation à bail

Rozerieulles *21 septembre 1861*, renonciation au bail de la carrière communale avec le sieur Borguet, entrepreneur de travaux publics. Soumission de l'exploitation pour trois ans. 27 juin 1859, Jean-Louis Henry et Jean Renaudin, carriers de Rozerieulles, carrières communale pour moellons et pavés, au milieu des forêts communales, droit de continuer au sud et au nord l'exploitation sur une surface de trois ares, transport des matériaux n'aura lieu que par le chemin communal de la Croix le Prieur, à la fin du bail, les matériaux extraits non enlevés resteront dans le domaine de la commune, loyer annuel de 10 f par an, au 11 novembre, fourniture annuelle de 500 pavés épincés de 15 cm de queue et 8 cm de tête carrée, plus 60 m^3 d'éclats d'exploitation.

Arrêté préfectoral, autorisation du ministre des finances

Volkrange *Carrière*, le 23 juin 1827, le ministre des finances autorise la commune à couvrir des carrières dans le ban de la commune, dit la haie, et faire extraire les pierres nécessaires à la réparation des chemin vicinaux et divers bâtiments, faire délimiter le terrain aux frais de la commune, et arpenter, en présence des agents forestiers locaux, combler et niveler les fouilles après leur abandon. Repeupler le terrain en essences convenables. Le transport des matériaux n'aura lieu que sur le chemin qui sera désigné au procès verbal.

Arrêt du préfet du 30 mai 1870, location d'une carrière au profit du sieur Robinet, de Ham-sous-Varsberg, autorisé à exploiter une carrière de pierre dans la forêt de Guerting, la carrière dont il s'agit est située dans un taillis de 25 ans, au bord d'un chemin de vidange, et que l'on peut, sans causer de dommages à la forêt, et dans abattre aucun arbre, continuer les extractions sur une surface de 7 à 64 a. Il convient toutefois de réduire à trois ans la durée de la concession afin de moins engager l'avenir. L'emplacement de la carrière sera délimité par l'agent forestier local, Les bois qu'il pourra être nécessaire d'abattre seront façonnés par le concessionnaire et laissés à la disposition de la commune. Les extractions auront lieu de proche en proche dès qu'une partie sera épuisée. Le concessionnaire sera tenu de la niveler et de la repeupler suivant les indications du chef de cantonnement au moyen d'une plantation de chêne et de hêtre. Il versera chaque année à la caisse municipale de Guerting une indemnité de 0,50 c par mètre cube de moellons et de 1, par mètre cube de pierre de taille. *Guerting carrière*

Argilières

Richemont 15 mai 1827, ***adjudication de glaisière***, consenti au sieur Bertrand, décision ministre des finances, forêt communale de Mondelange, trois ans, indemnité de 80 f, terrain délimité en présence de l'agent forestier.

Extraction d'argile dans les terrains communaux, par Nicolas Lhuillier propriétaire de la tuilerie de Fey. Il sera payé à la commune 5 f par are de terrain exploité. Remettre les terrains en bon état de culture, les reniveler et même, les améliorer. Majorité de 5 voix contre 4, exception de M. Lhuillier qui s'est retiré au moment du vote. *Fey, 1852*

Réclamation au sujet de la suppression du chemin portant tort à l'exploitation d'une tuilerie. *Mécleuves, 1853*

Rettel Décembre 1857, extraction de terre glaise, m3, 1f, m3 de pierre à bâtir 0,50, gazon, épaisseur de 12 cm au plus, 0,55.

Platrières

Location des carrières de plâtre de la commune. Trois ans à partir du 11 novembre. L'adjudicataire se procurera à ses frais un chemin de vidange qui lui soit nécessaire et sera responsable de tout dommage qu'il pourrait causer aux riverains de la carrière soit avec ses ouvriers, soit avec ses voitures. La carrière ne pourra être exploitée que sur le terrain de la commune. Adjugé à Jean Schneider, laboureur, pour une somme de 70 f prix annuel. *Remelfang, 1802*

Concession par la commune de carrières de plâtre. *Remelfang, 1828*

Saint-Julien-les-Metz *Construction four à plâtre 7 novembre 1828*, demande particulière de louer un terrain communal entre le ruisseau et le chemin des Terres rouges, creuser un trou pour y cuire du plâtre, demande rejetée à cause des peupliers

Rémelfang Location d'une carrière de plâtre 31 janvier 1866, par commune, pour trois ans, à partir du 10 novembre pour jusqu'en 1868n deux termes, le 24 juin et le 1er décembre, au prix de 46 f, total de 50 f 60 ctes.

Tuileries

Jean Marck, propriétaire de la tuilerie de Kirschnaumen demande la concession de 410 pieds de terre dans la forêt royale pour établir un chemin de communication nécessaire à l'exploitation de cette usine. Tuilerie établie par un décret du conseil datant du 25 juillet 1787, cette tuilerie est de la plus grande utilité dans le canton. 410 pieds de long pour 9 de large, ouvrir et maintenir les fossés en état. *Hestroff 27 août 1814*

Fours à chaux

Reyersviller Etablissement four à chaux 13 mars 1819. Jean Kurtz, cultivateur cense du Carroniel, être autorisé à rétablir un ancien four à chaux situé sur sa propriété. Ordonnance 1669, art 12, titre 27, défend d'établir aucun four à chaux à moins de 100 perches, (700 m) des forêts à moins d'avoir l'autorisation du gouvernement, emplacement de ce jour est éloigné de 48 ù des bois. Sa demande ne peut accueillie, état du 22 brumaire an 14.

Vallières 1832, la commune réclame une subvention particulière à M. Dubras, en raison de l'exploitation des ***fours à chaux***, contribution en proportion de la plus forte dégradation des chemins, tant pour le transport du combustible qui alimentent les fours à chaux que de celui de leurs produits, dégradation permanente ou temporaires causée par l'exploitation des fours à chaux.

Exhaussement four à chaux. *Dalstein école de Menskirsch 1854*

MAISONS TRADITIONNELLES

Les dossiers comportent incidemment quelques descriptions de maisons traditionnelles, généralement appelées à être transformées en maison d'école.

Secourt ***Question de maison et de puits mal placé, en 1833***. corps de logis au nord et grange et écurie au sud, le propriétaire, Jean Houssard, veut les interchanger, ce qui nécessite la suppression du puits communal.

Achat de la maison Cachez pour servir de salle d'école, en échange, trapèze 9,90 m de longueur, 12,72 à l'ouest, 11,48 à l'est, 10,20 m au nord. Allée de 96 cm par 70,03 ? A gauche, cuisine sur la rue de 5,20 x 4,10, de l'autre côté, une chambre sur rue, 6,05 x 5,52 à l'est, 4,10 au sud et au nord, écurie de la même longueur, 3,10 de largeur, à l'extrémité de l'allée, la chambre à four, 4,45 x 3,35. Cuisine sur cave, accès extérieur et intérieur par une échelle de meunier fermée par un volet. Cuisine et chambre, hauteur sous travures de 2 m. 1er étage, toute la surface, grenier sous tuiles, hauteur de 1,60 à l'amorce des chevrons. Estimé suffisant pour une salle d'école. *Ajoncourt, école, 1846*

Cuisine et poêle à la suite. *Vaudreching école 1856*

Appropriation d'une maison, comportant au rez-de-chaussée, une allée, une poêle éclairée au nord, une cuisine et une chambre éclairée au sud. Située au centre du village, entre le chemin de Château-Salins à l'est, la maison de Victorien à l'ouest, la grande rue au nord. Grange et écurie plafonnée qui a servi de cuisine. Au-dessus poêle, un grenier à grain et au-dessus des autres pièces, un grenier à fourrage. Au sud de ce bâtiment, une grande écurie et une chambre à four. *Château-Bréhain, 1859*

Rez-de-chaussée, deux chambres sur rue, une cuisine et une chambre derrière. A l'étage, deux chambres devant qui pourront servir de salle d'école, une chambre pour la sœur. Toute la maison est à blanchir. Construction de lieux d'aisance. Plan (carré). La cuisine donne à l'arrière, avec un four à pain. *Manderen logement instituteur 1860*

Acheté la maison attenante à la maison d'école, l'ancien bâtiment construit en terre sera entièrement à démolir. A construire, un corridor, deux chambres, étage, chambre et derrière décharge, salle du conseil sur le devant. Buanderie à l'arrière, le sol étant plus bas et cave à l'avant. *Filstroff*